
600068086Y

BERNARD QUARITCH, Bookseller, LONDON.

15 Piccadilly, 6, VII 1886

E. B. Nicholson Esq

Sir

I wrote to Mr Madden (who is an old customer of mine) for the work you asked for & he presents you with a copy which I send by Rail. & enclose his card. His address is Rue St Louis, Versailles.

(NB.)

hall I order the 6th part

Yours obediently

Bernard Quaritch

Fuly

à la bibliothèque Bodléienne
hommage de l'auteur. 5.

LETTRES

D'UN

BIBLIOGRAPHE

SUIVIES D'UN ESSAI SUR

L'ORIGINE DE L'IMPRIMERIE DE PARIS

(CINQUIÈME SÉRIE, ORNÉE D'UN ATLAS)

PAR

J. P. A. MADDEN

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE, EX-VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES DE SEINE-ET-OISE

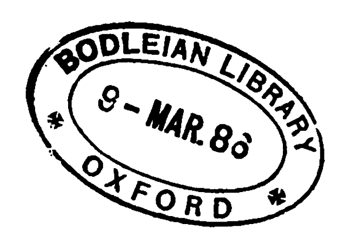
PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1878

LETTRES

D'UN

BIBLIOGRAPHE



TYP. T. SYMONDS, RUE ROCHECHOUART, PARIS

LETTRES

D'UN

BIBLIOGRAPHE

SUIVIES D'UN ESSAI SUR

L'ORIGINE DE L'IMPRIMERIE DE PARIS

(CINQUIÈME SÉRIE, ORNÉE D'UN ATLAS)

PAR

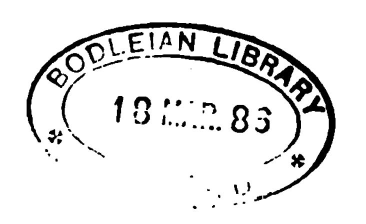
J. P. A. MADDEN

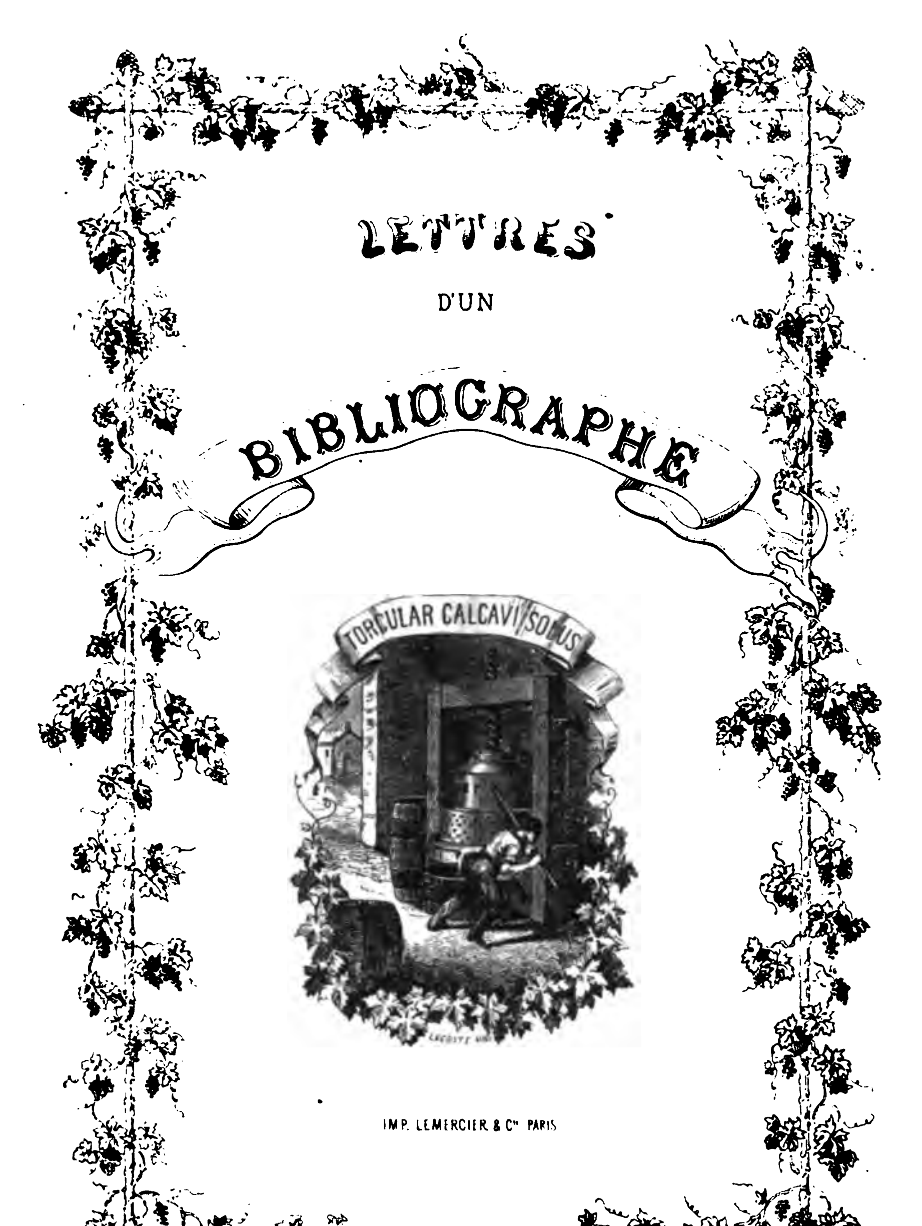
AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE, EX-VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES DE SEINE-ET-OISE

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

—

1878




LETTRES
D'UN
BIBLIOGRAPHE
TORCULAR CALCAVI SOLUS
IMP. LEMERCIER & Cie PARIS





AVANT-PROPOS

Paie tes dettes! paie tes dettes!
(Cri de la Caille amoureuse.)

Cette cinquième série, ainsi que les deux précédentes, a eu l'insigne honneur de paraître en grande partie dans ce chef-d'œuvre de la typographie périodique, *La Typologie-Tucker*. J'ai donc eu déjà pour lecteurs ceux mêmes de *La Typologie*, c'est-à-dire des esprits sérieux et cultivés des deux mondes.

M. Joseph Heim, l'habile rédacteur du *Buchdrucker-Zeitung* de Vienne, a traduit en allemand plusieurs de mes lettres, entre autres, la première série tout entière.

Dans son bel ouvrage, *Invention of Printing*, le savant imprimeur de New-York, M. Th. de Vinne, a cité mes recherches avec une approbation fort honorable pour moi.

Enfin, le *Printing Times* de M. Wyman, de Londres, a consacré un long et bienveillant article à mes travaux bibliographiques.

Je prie donc ces Messieurs de recevoir l'hommage public de ma reconnaissance.

Quoiqu'on ne soit jamais prophète en son pays, je regretterais cependant de n'avoir à citer que des noms étrangers

à la France. Heureusement il n'en est pas tout à fait ainsi. Dans la *Revue bibliographique universelle* (mars 1876), un critique, dont il ne m'appartient pas de signaler ici les qualités et les mérites, a écrit un article dont je ne citerai que la dernière ligne : « *Nous appelons de tous nos vœux la continuation des Lettres d'un Bibliographe.* » Ce sont là d'encourageantes paroles dont nous avons déjà remercié et dont nous aimons encore à remercier M. Tamizey Delarroque. Puisse-t-il, en recevant notre cinquième série, s'applaudir de les avoir prononcées !

Je n'aurais pu écrire l'ESSAI SUR L'ORIGINE DE L'IMPRIMERIE DE PARIS, si je n'avais pu consulter les rares et innombrables incunables de la Bibliothèque nationale. Les savants et bienveillants conservateurs de ces trésors de l'intelligence les ont toujours mis à ma disposition et m'ont souvent même révélé et communiqué des éditions et des exemplaires dont je ne soupçonnais pas l'existence. Plus d'une fois j'ai vu charger ma table d'énormes piles d'incunables in-folio, à ma grande joie et au grand profit de mes recherches. C'est surtout à M. Thierry-Poux que je dois la communication de tant de richesses. Puissent ces Messieurs croire à toute ma gratitude !

J'ai d'autres comptes à régler dans cet avant-propos ; non que j'en veuille encore à certains *gros-bonnets* pour leur manque de politesse ; je me contente de leur appliquer ce que dit le Werther de Gœthe de certain personnage : « Je voulais lui serrer la main ; c'était une main de bois ! je retirai la mienne avec horreur. » Werther ne dit pas si la tête était aussi de bois. Cela ne laisse aucun doute pour celles affublées des gros-bonnets dont je parle.

Ce qu'il m'importe ici c'est de remettre à leur place, c'est-à-dire au-dessous du plus bas échelon dans la hiérar-

chie des lettres, un rédacteur de l'*Athenæum* anglais et un traducteur du journal des *Débats* (1).

Voici quelques échantillons du style du rédacteur dans le français du traducteur; ces Zoïles à la pelle parlent de mes lettres d'un *bibliographe* qu'ils appellent lettres d'un *bibliophile !*

1. « Les trois quarts de cet ouvrage *ne sont uniquement (sic)* que des mémoires et des brochures sans valeur. »

2. « M. Madden *écrit* aux frères de *Common-lot* du couvent de *Weldenbach.* » Apprenez, ignorants Zoïles, que la maison de *Weidenbach* a cessé d'exister il y a plus d'un siècle et que, partant, en dépit de votre assertion, je n'ai jamais pu leur écrire. Sachez aussi que *Common-lot* n'est pas une traduction mais une ânerie de votre façon.

3. « M. Madden a trouvé une note manuscrite sur une feuille enlevée à un vieux livre et l'a COUVERTE de facsimile. » Rédacteur de mensonges, infidèle traducteur, si de telles âneries sont le fruit de votre collaboration, hâtez-vous de la rompre, vous resterez encore assez sots sans collaborateur.

4. Le couvent des clercs de la Vie commune, à Cologne, situé sur les rives du Weidenbach (rivière des Saules), ne s'appela jamais du nom dont l'affublent, à trois reprises différentes, nos ignorantissimes critiques.

Si ces malveillants et effrontés bavards avaient lu les livres *sans valeur* de M. Madden, ils y auraient appris que jamais Weldener n'imprima à Cologne.

S'ériger en juge d'ouvrages qu'on n'a pas même lus et que sans doute on n'aurait pu comprendre; déclarer sans valeur des travaux qui ont coûté à l'auteur tant de voyages, de recherches, de dépenses et de méditations, c'est le fait d'un

(1) Voir les *Débats* du 30 janvier 1876.

imbécile malfaisant, secondé par un compère qui prétend traduire en français, qu'il n'a jamais su, de l'anglais qu'il ne saura jamais.

Quoique dans cet article de l'*Athenæum*, traduit par les *Débats*, s'étalent littéralement à toutes les lignes des absurdités choquantes, écrites dans un style barbare, le *Journal Officiel* et le *Journal de la Librairie* n'en ont pas moins reproduit cette indigne rapsodie. Comment les directeurs de ces feuilles peuvent-ils pousser l'oubli de leur devoir jusqu'à laisser paraître avec leur sanction les ineptes élucubrations d'un tel rédacteur et d'un tel traducteur ? Quel honneur espèrent-ils donc recueillir de leur complicité avec une idiote malveillance ? Ce n'est pas assurément celui d'encourager des recherches utiles. Ne compteraient-ils pas plutôt sur le profit que promettent le débit et la propagation de mensonges effrontés ?

S'il en est ainsi, que l'insulté se souvienne qu'il est un homme. La presse périodique est une puissance gigantesque, mais elle ne doit, pas plus que le géant, abuser de sa force, sinon sa victime a le droit de fustiger ses agents à la face, afin de les rendre plus hideux et, partant, plus reconnaissables.

J. P. A. Madden.

Versailles, ce 2 Décembre 1877

Aux pages qui suivent immédiatement, le lecteur trouvera la table des matières traitées dans cette cinquième série.



TABLE DES MATIÈRES

PAGES

Avant-Propos v

Table ix

PREMIÈRE LETTRE

Preuve *graphique* qu'on *dictait* le texte aux Compositeurs. . 1

DEUXIÈME LETTRE

Des quatre premières Éditions du *Compendium de Francorum gestis*. Du commencement de l'Année au XVe siècle. Trois Lettres de Gaguin. Chute du Pont Notre-Dame racontée par cet historien. 5

TROISIÈME LETTRE

Comparaison de deux exemplaires du *De arte prædicandi* . . 18

QUATRIÈME LETTRE

Comparaison de deux exemplaires du *Sermones aurei de Sanctis* 24

CINQUIÈME LETTRE

Comparaison de deux exemplaires du *Sophologium* 34

SIXIÈME LETTRE

Des premières Éditions des *Poésies érotiques de Parny*. Du Premier Livre imprimé à l'île de Bourbon (La Réunion). 44

SEPTIÈME LETTRE

Quelques Dates sur Parny et ses Premières Poésies. . . . 47

HUITIÈME LETTRE

Les Élégies de Parny, filles de la fiction plutôt que de la réalité 52

NEUVIÈME LETTRE

Atelier souterrain de Gutenberg à Mayence. 63

PAGES

Dixième Lettre
Du Format des Tables de Logarithmes de Wingate. . . . 66
Onzième Lettre
Des Premières Tables de Logarithmes imprimées en France. 70
Douzième Lettre
D. Henrion publie un *Traicté des Logarithmes* en 1626. . . 75
Treizième Lettre
Établissement de l'Imprimerie dans la province de Languedoc 77
Quatorzième Lettre
La Maison de Plantin à Anvers 81
Quinzième Lettre
Caxton et son Apprentissage. 83
Seizième Lettre
D'un Vieux Dictionnaire latin-français 85
Dix-Septième Lettre
D'une Odieuse Plaquette latine imprimée par Jacques Kerver 89
Dix-Huitième Lettre
Le Centenaire de Jean-Jacques Rousseau et de Voltaire . . 92
Dix-Neuvième Lettre
De la plus Ancienne Imprimerie de Versailles. 96
Vingtième Lettre
Étymologie du Mot Tramway 100
Essai sur l'Origine de l'Imprimerie de Paris
Avant-Propos. 105
Critique de quelques Historiens 108
Paris, cité favorite de la Providence. 114
Coup-d'œil sur la partie de Paris où doit s'établir l'Imprimerie. 124
De l'Université et de la Sorbonne 135
De l'Emplacement de la rue Coupe-Gueule. 144
Cinq Personnes concourent à établir l'Imprimerie. . . . 148
Des Livres imprimés en Sorbonne. 155
Les trois Prototypographes s'installent au Soleil d'Or. . . 198
Développement sur les vingt et un Numéros du Tableau des Livres imprimés au Soleil d'Or. 204
De la Seconde Imprimerie de Paris 229
Gering s'associe à Rembolt en 1494, meurt en 1510 . . . 233
Gering imprime seul 238
Liste et quelques Adresses des Imprimeurs de Paris au xve siècle. 245

PAGES

De quelques Alliances favorables à l'Imprimerie entre familles Françaises et familles Allemandes, au commencement du XVI[e] siècle 261

NOTES ADDITIONNELLES

1 Réfutation d'un article du journal l'Imprimerie 271

2 Réfutation d'un article de l'*Athénéum* 272

3 Centenaire de Caxton 273

4 De l'ouvrage de M. de Vinne, *Invention of Printing*. . . 274

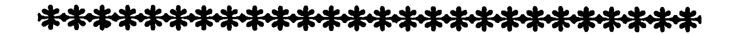
5 D'un Incunable imprimé par Centenera, à Zamora . . . 276

6 D'une Association de Libraires de Limoges et d'Imprimeurs de Paris 278

7 Addenda pour la page 151 281

8 Addenda pour la page 220. 281

Ouvrages de J. P. A. MADDEN 283



VINGT

LETTRES D'UN BIBLIOGRAPHE

PREMIÈRE LETTRE

MON CHER AMI,

Je vous ai souvent parlé d'un lecteur, d'un *anagnostes*, qui dictait aux compositeurs. J'ai même résolu plus d'un problême bibliographique, en faisant intervenir ce personnage paradoxal; le savant imprimeur de New-York, M. de Vinne, dans le beau livre qu'il vient de publier, a fait un précieux et favorable accueil aux solutions que j'obtiens par l'intervention de l'*anagnostes*. Je viens aujourd'hui ajouter la preuve la plus convaincante de l'emploi qu'on en faisait dans les officines typographiques, même en plein XVIIe siècle, en vous introduisant dans l'intérieur d'une imprimerie de Francfort en 1660.

Mais auparavant, il est à propos de rappeler à votre souvenir que rien n'était plus connu que cette fonction de lecteur typographique il y a deux cents ans. Melchior Adam, dans son livre intitulé *Vitæ germanorum philosophorum*, imprimé à Heidelberg, en 1615, nous apprend, au sujet de Henri Pantaléon,

que ce savant fut jugé digne de remplir chez l'imprimeur Michel Isengrin le rôle de lecteur, *lectoris partes*, mais qu'on le réduisit au rôle inférieur de compositeur : *pro anagnostæ, typothetæ officium obire jussus est ;* il avait alors 36 ans.

Zeltner, dans son *theatrum virorum eruditorum*, imprimé à Nuremberg, en 1720, ajoute au récit de ce même fait les paroles importantes que je traduis : « Autrefois il régnait dans les imprimeries un usage tout différent du nôtre. On choisissait un savant, doué d'une voix sonore, pour lire à haute voix aux compositeurs le texte à imprimer ; ceux-ci, grâce à cette dictée, composaient rapidement. Le même lecteur dictait d'après trois ou quatre manuscrits à trois ou quatre compositeurs. Dans notre siècle, comme personne ne l'ignore, le compositeur a la copie devant les yeux. On a renoncé à l'ancienne méthode, à cause de l'ignorance des imprimeurs. Ne faut-il pas en effet tenir compte du temps où l'on vit ? d'ailleurs, c'est le meilleur moyen de se garantir des bévues ; aussi je l'approuve de tout mon cœur. »

Les imprimeurs de Paris me semblent avoir abandonné de bonne heure l'emploi de l'*anagnostes* ou lecteur. En effet, je vois à la première page de *Ægesippi historia*, imprimé par Josse Bade en 1510, un intérieur d'imprimerie dans lequel le compositeur ou plutôt la compositrice est assise et a devant elle la copie fixée dans un visorium ; elle tient le composteur de la main droite. Bade a corrigé cette erreur dans la gravure de la première page de *illustrium virorum epistolæ ;* la date 1520 est gravée sur les pieds mêmes de la presse ; la compositrice tient le composteur de la main gauche ; le graveur a-t-il voulu représenter ici Thélif Trechsel, la femme de Bade ? la belle-mère de trois de nos plus habiles imprimeurs méritait que l'on transmit ses traits à la postérité.

Au lieu de descriptions qui laissent toujours l'esprit dans le vague, *segnius irritant animos demissa per aurem*, je place ici sous vos yeux (1) un intérieur d'imprimerie gravé au commencement de l'ouvrage de Malinckrot en 1639 ; vous voyez distinc-

tement, à droite sur le premier plan, deux compositeurs assis devant leur visorium; à droite, au second plan, sont assis le correcteur et son aide; au fond, au milieu, s'élève une presse occupant deux ouvriers; à gauche, est une seconde presse auprès de laquelle j'ai voulu vous amener, parce que j'y ai remarqué une disposition singulière: vous y voyez un ouvrier qui enlève la feuille qu'il vient d'imprimer en retiration et sans frisquette; à sa droite, un second ouvrier encre une forme que ne pourra pas recouvrir le tympan; il faut donc qu'il y ait un second tympan symétrique du premier et caché à nos regards par la presse elle-même.



Intérieur d'imprimerie de Francfort.

Arrivons enfin à l'intérieur d'imprimerie de Francfort. Je laisse de côté les détails étrangers à l'objet que j'ai en vue; je ne veux que vous faire voir de vos propres yeux notre paradoxal *anagnostes*. Remarquez d'abord qu'il y a au fond de la salle et au milieu deux compositeurs debout à l'ouvrage; point de visorium, point de copie devant leurs yeux et cependant ils composent; ils pourraient donc être aveugles, mais assuré-

(1) Le lecteur est prié de consulter l'Atlas.

ment ils ne sont pas sourds; regardez tout à fait à droite, sur un plan éloigné, l'espace se projettant au-dessus de la tête de l'ouvrier qui tient les deux balles, vous y apercevez un personnage assis et occupant une position plus élevée que tous les autres; un manuscrit s'étale devant lui; il tourne le dos aux deux compositeurs, mais en même temps il tourne le visage de leur côté, afin de s'en faire entendre. Il n'est plus permis d'en douter; nous avons enfin là sous les yeux l'*anagnostes* en question, dictant à deux compositeurs deux textes différents.

La gravure dont vous voyez ici le fac-simile est sans doute la seule au monde qui représente un lecteur typographique. Il est regrettable que depuis plus de deux cents ans qu'elle orne l'ouvrage bien connu de Pancirolli : *Rerum Memorabilium sive deperditarum pars prior,* on l'ait toujours vue sans jamais la regarder. Elle met, en effet, sous les yeux du lecteur attentif une scène intéressante d'intérieur d'imprimerie retraçant un antique usage complétement oublié de nos jours.

Il faut l'avouer : le dessin en est médiocre et la perspective exagérée. Aussi l'*anagnostes* paraît-il plutôt petit qu'éloigné. J'espère, cependant, que vous accueillerez avec empressement cette preuve graphique de l'emploi d'un lecteur dans les anciennes imprimeries. Elle vient justifier et compléter même les témoignages de Melchior Adam et de Conrad Zeltner. Il me semble aussi que l'*anagnostes*, ne pouvant plus être regardé comme un personnage chimérique, l'emploi que j'en fais dans la solution de plusieurs problêmes bibliographiques vous paraîtra désormais tout à fait légitime.

VOTRE AMI.



DEUXIÈME LETTRE

Mon cher Ami,

Vous connaissez le nom et le mérite de Robert Gaguin. C'est le premier écrivain qui ait donné aux Français un ensemble complet de leur histoire. Mort en 1501, son ouvrage s'arrête à la fin du xve siècle. Erasme lui écrit dans une longue épître latine : « Les actions des rois et des princes français, faute d'historien capable, sont demeurées jusqu'à ce jour à peu près ensevelies dans les ténèbres. Votre histoire en simple prose va les mettre en lumière et leur donner l'immortalité. C'est là, mon cher Gaguin — vous, la gloire de l'Université de France — c'est là une entreprise à laquelle je ne saurais trop applaudir. » Voici le titre du livre : *Compendium de Francorum gestis.*

Il a eu plusieurs éditions au xve siècle, suivies de beaucoup d'autres au siècle suivant. Je veux vous entretenir seulement de celles du xve, parce que les bibliographes ont laissé planer beaucoup d'obscurité sur ce sujet. Je commencerai par vous montrer le but auquel je veux vous conduire. Ces éditions sont au nombre de quatre :

La première, celle de Pierre Ledru, à Paris, est du 30 septembre 1495 ;

La seconde, celle de Durand Gerlier et de André Bocard, est de Paris et du 31 mars 1497 ;

La troisième, celle de Trechsel, est de Lyon et du 24 juin 1497 ;

La quatrième, celle de Thielmann Kerver, imprimée pour Durand Gerlier et Jehan Petit, est aussi de Paris et du 13 janvier 1501. 1501 est la date corrigée ; c'est à cause du millésime 1500 que je la laisse figurer au XV[e] siècle. Elle est réellement du XVI[e].

Voici mes observations et mes preuves au sujet de chacune de ces éditions :

1° Gaguin, sans nommer Pierre Ledru, l'imprimeur de sa première édition, s'en plaint amèrement à plusieurs reprises. « C'est, dit-il dans sa lettre 54 (1), c'est un imprimeur funeste, nuisible aux lettres et parfaitement sans souci de ses intérêts et de sa réputation. . . . Maintenant que l'édition est publiée, je ne puis sauver mon honneur que par une seconde impression . . . . aussi me suis-je adressé à un imprimeur de Lyon (Trechsel) . . . . engagez les savants à laisser de côté cette saleté typographique *(sordiculas)*, pour acheter la seconde édition qui se prépare. »

C'est le 19 décembre 1496 qu'il écrivait cette lettre. Trois mois auparavant, dans la lettre 80, il reproche à Ledru d'avoir laissé des fautes à toutes les pages.

Dans l'édition de Paris de 1497, il dit, au sujet de la première : « Je la trouve tellement souillée de fautes, que si les 500 exemplaires, déjà publiés, pouvaient me tomber entre les mains, je les anéantirais tous afin qu'il n'en soit plus question. »

Cette première édition, qui arrachait tant de plaintes à Gaguin, reparut quelques années plus tard, avec la date imprimée de 1499 ; mais une main contemporaine remplaça, dans presque tous les exemplaires, *nono* par *quinto*, *neuf* par *cinq*, et avec raison. Pour moi, il est à peu près certain que Ledru

(1) Edition de Durand Gerlier.

voulut se défaire des exemplaires qui lui restaient de cette mauvaise édition, en réimprimant le feuillet du colophon avec cette fausse date.

Brunet dit que l'on ne connait pas d'exemplaire de la première édition, puis, quelques lignes plus bas, il mentionne l'édition prétendue de 1499 qui n'est, cependant, que celle même de 1495. Il aurait dû soupçonner l'antériorité de l'édition portant la fausse date de 1499 en remarquant qu'elle a 138 feuillets in-folio, tandis que celles de Lyon et de Paris, 1497, en ont beaucoup moins et sont aussi in-folio. L'édition de 1501 a plus de feuillets in-folio que les autres parce qu'elle est considérablement augmentée.

Quand il n'existerait aucun exemplaire de la première édition, on ne devrait pas douter de sa réalité. L'éditeur de Lyon dit positivement que ce livre a été publié, *editum*, pour la première fois le 30 septembre 1495.

2° Clément prétend que cette édition, imprimée par André Bocard, aux frais de Durand Gerlier, a vu le jour, à l'insu de Gaguin, et que, par conséquent, c'est l'édition de Lyon qui est la seconde. Il ne tient donc aucun compte des paroles de Gaguin lui-même qui, dans cette édition de Paris, 1497, parle avec tant d'amertume des 500 exemplaires de la première. Chevillier, page 157, lui attribue aussi la connaissance de l'édition de 1497 ; mais voici une preuve directe que Gaguin lui-même reconnaissait cette édition : dans sa lettre 51, à Pierre Bury, il dit : « Voilà déjà *trois* fois que l'on a imprimé mon *Compendium.* » C'est trois jours seulement après que l'édition de Lyon venait de paraître qu'il tient ce langage. Il reconnaît donc l'édition que je nomme la seconde. Il est vrai que dans la lettre suivante à l'évêque de Mâcon, à la date du 19 novembre 1497, il appelle l'édition de Lyon la seconde, c'est-à-dire la seconde imprimée par ses ordres, car celle de Durand Gerlier n'étant pas dans ce cas, il n'en tient pas compte ici.

3° Le rang chronologique de l'édition de Lyon est fixé par

ce qui vient d'être dit. Je signalerai une erreur dans le colophon de cette édition. On nous y informe que Gaguin revit son ouvrage le 1er février 1497, c'est-à-dire 1498. Or, il est impossible que l'imprimeur de Lyon ait su en 1497, date de son édition, ce que Gaguin ferait l'année suivante.

A propos de cette édition de Lyon, datée du 24 juin 1497, je vous signalerai un passage d'une lettre de Gaguin au carmélite Bostius. C'est la lettre 82. Il lui dit : « Je viens d'écrire à Bade (correcteur chez Trechsel, à Lyon) au sujet de mon histoire des Francs. Je le prie de se hâter de m'en envoyer quelques exemplaires ; or, cet envoi est très difficile ; d'un côté, tant que la foire ne sera pas finie, il ne nous viendra aucun voiturier ; de l'autre, il règne maintenant à Lyon un air pestilentiel. » Cette lettre est du 11 août 1497. Ainsi, après un intervalle de près de deux mois, il fallait encore se résigner à attendre à Paris quelques exemplaires d'un livre publié à Lyon.

L'imprimeur de cette troisième édition, Johann Trechsel, mourut l'année suivante, 1498, ainsi que nous l'apprend le colophon suivant que je vais traduire : « Cet ouvrage (d'Avicenne) a été imprimé à Lyon, commencé et surveillé (*Procurante*) par excellente personne maître Johann Trechsel, Allemand, très habile en l'art d'imprimer. Que son âme repose en paix. Il a été achevé par maître Johann Clein, aussi Allemand et non moins habile. 24 décembre 1498. »

4° Il ne sera pas superflu de justifier ici le millésime 1501 que je substitue à 1500. Voici les termes du colophon de cette quatrième édition : *Anno gratiæ quem jubilæum vocant. M. quingentesimo. Ad idus januarias.* « L'an de grâce, qu'on appelle année du jubilé, 1500, le 13 janvier. »

Il suffit pour vous convaincre que l'année 1500, dont il est question, allait d'une Pâques à la suivante, c'est-à-dire du 19 au 11 avril, de vous citer un colophon du même temps et de la même ville : *Anno domini* 1500 *die tertia mensis aprilis* ANTE PASCHA. « Trois avril, 1500, AVANT PAQUES. » *Avant*

Pâques, dans tous les cas semblables, signifie vers la fin de l'année, comme *après Pâques* signifie vers le commencement. C'était le moyen de ne pas confondre deux dates du 3 avril, tombant dans une même année, comme cela eut lieu, par exemple, dans l'année du 26 mars 1402 au 15 avril 1403. C'était aussi le moyen, comme dans le cas actuel, quand il n'y avait qu'un seul 3 avril dans l'année, d'éclairer le lecteur, qui pouvait avoir oublié quand le jour de Pâques, le premier de l'année, était tombé. Il est donc évident que la date de notre quatrième édition a été donnée suivant l'ancien style.

Antoine Fontanon, dans *L'Ordonnance de Charles VII sur le fait de la justice*, nous fournit deux exemples lumineux des expressions *avant Pâques, après Pâques*. (1)

Voici l'un :

« Donné aux Montils lez Tours au mois d'Auril, l'an 1453, auant Pasques : et de nostre règne le trente deuxiesme. »

Voici l'autre :

« Donné comme dessus, et au lieu deuant dit, au mois d'Auril après Pasques, l'an 1454 : et de nostre règne le trente deuxiesme. »

L'an 1453, limité par deux fêtes de Pâques consécutives, commença le 1er avril 1453 et finit la veille du 21 avril 1454. L'an suivant dura jusqu'à la veille de Pâques qui en 1455 tomba le 6 avril. 1453 commença donc par un mois d'avril complet et finit par les vingt premiers jours d'un second mois d'avril. L'ordonnance devait donc désigner dans lequel de ces mois d'avril elle était donnée. Elle le fait en disant que c'était avant Pâques, c'est-à-dire à la fin de l'année.

1454 a aussi au commencement dix jours d'avril et cinq à la fin ; voilà pourquoi il fallait dire qu'il s'agissait du mois d'avril du commencement de l'année, ce qu'expriment clairement ces mots après Pâques.

(1) *Les Edicts et Ordonnances des Roys de France depuis S. Loys jusques à présent.* Paris, 1585. Verso du feuillet signaturé t t et recto du feuillet suivant.

Ces deux dates correspondent à la trente-deuxième année du règne de Charles VII, année qui s'étend du 21 octobre 1453 au 21 octobre 1454 et qui a pour mois d'avril celui de 1454.

Ainsi avant Pâques signifie vers la fin de l'année et après Pâques, vers le commencement.

Gaguin mérite le souvenir de la postérité. Voilà pourquoi j'ai traduit trois de ses lettres et le morceau de la fin de son *Compendium*, dans lequel il raconte la chute du pont Notre-Dame. Les auteurs du magnifique ouvrage, *Paris à travers les Ages*, ont reproduit cette pièce, mais tronquée et avec des contre-sens. Ils s'en sont trop rapportés à Malingre qui me semble avoir supprimé les passages de ce récit dans lesquels Gaguin jetait quelque blâme sur les magistrats de la cité.

(LETTRE 52)

ROBERT GAGUIN A L'EVÊQUE DE MACON, SALUT.

On n'a rien inventé d'utile que l'incurie ou la perversité de l'homme ne vienne à bout de dépraver. L'Allemagne avait doté le monde de l'art d'imprimer ; cet art à lui seul était le flambeau des lettres et se présentait en auxiliaire des amis de la vérité. En effet, ces volumes qu'enveloppaient des siècles de ténèbres reparaissaient au grand jour, et si corrects, que l'on n'avait rien à désirer de plus parfait ; mais les exploiteurs de cet art se sont multipliés et leurs produits foisonnent de fautes et d'erreurs. Ce désordre éclate en mille ouvrages, surtout dans mon abrégé des annales des Francs. J'en ai fait la triste expérience. C'est surtout dans l'édition de Paris que le lecteur instruit peut s'en convaincre. J'ai donc dû en faire faire une seconde édition. Je me suis adressé à Lyon afin que l'ouvrage fût plus beau et plus vrai. De cette impression de Lyon je vous adresse un exemplaire, afin que Votre Grandeur rejette absolument celui de la première édition que tant de fautes rendent obscur. 19 novembre 1497.

(LETTRE 53)

ROBERT GAGUIN A JOSSE BADE, SALUT.

Le messager était pressé de partir, aussi je vous écris à la hâte et presque au hasard. Gaufridus est dans son tort, ce libraire que vous aviez chargé de venir me dire de vous écrire. J'ai reçu vos manuscrits de la défense de Platon par Bessarion et je les ai comparés à mon exemplaire dont ils ne contiennent que la moitié tout au plus. Ce n'est plus le même style ; il n'y a pas de suite, mais c'est un abrégé incomplet, tronqué. On les dirait copiés sur une première édition encore incorrecte. Si votre patron (Trechsel) désire avoir mon exemplaire, je ne refuse pas de le lui communiquer. Voici cependant, mon cher Bade, ce que je veux que vous sachiez bien. C'est un volume en très beau caractère dont les titres de chapîtres sont en encre rouge, et le livre tout entier a un certain air de majesté. Aussi j'y tiens de tout mon cœur, surtout parce que c'est un de ceux que Bessarion a fait imprimer lui-même et corriger avant de mourir. Je vous garantis ces détails ; ainsi quel chagrin j'éprouverais si ce livre allait se tacher ou se perdre entre les mains impures des imprimeurs.

Il faudra donc que votre patron en fasse faire une copie, soit ici, soit à Lyon, afin que mon exemplaire demeure sans tache. S'il veut que je le lui envoie à Lyon, il nommera ici un répondant pour me garantir que le livre me sera rendu complet et sans tache. A ces conditions-là, j'accéderai au désir de votre patron.

Quant à mes lettres et à mes opuscules qui se trouvaient dispersés chez moi et que vous m'avez prié de réunir, si je pouvais les retrouver, j'ai obéi à vos ordres. Je vous en envoie la collection avec la lettre que je vous ai adressée en guise de préface. Si vous les faites imprimer, comme je l'espère, d'après votre promesse, veuillez ne pas les joindre à d'autres

ouvrages dont on ne pourrait les séparer, mais faites en sorte qu'ils forment un petit volume à part.

J'ai revu en outre, pendant ces jours de congé, le petit traité que j'avais publié, vous le savez, il y a plus de six ans, sur la conception de la Vierge. J'y ai fait quelques changements et un petit nombre d'additions. Faites-moi le plaisir, mon cher Bade, de le faire imprimer, en lettres très nettes et un peu grandes, dans le style de mon propre manuscrit, sans oublier les notes marginales. Lisez mon ouvrage, et si quelque mot vous y blesse, changez-le, en conservant toutefois la mesure. Si quelque raison vous empêchait de me rendre ce service, renvoyez-moi toutes ces paperasses. Ce sont les seules copies que j'en possède. Adieu.

(LETTRE 56)

ROBERT GAGUIN A JOSSE BADE, SALUT

J'ai remis pour vous assez bon nombre de lettres, surtout dans ces derniers temps, à un certain Robert qui partait pour l'Italie. C'était avant Noël. J'étais alors si gravement malade d'une tumeur à la cuisse que je m'attendais sans cesse à voir arriver mon dernier jour. Cette maladie m'a retenu au lit pendant trois mois, tant j'étais devenu impotent de tous mes membres. Sans l'appui de quelqu'un, je ne pouvais me mouvoir. Enfin, me voilà debout, grâce à Dieu, et je marche un peu plus vite qu'une limace, moyennant le secours d'un bâton.

Dans mes lettres, cher Bade, je vous priais de vous occuper de mes opuscules que vous m'avez engagé à faire imprimer. Attendez, me disiez-vous, attendez que nous ayons fini d'imprimer les livres de Jehan Desparts (Jacques). (1) Aujour-

(1) Il s'agit probablement ici des *Libri quatuor canonis Avicennæ*, avec les commentaires de Jacques Despars, médecin de Charles VII et de Philippe, duc de Bourgogne. Trechsel mourut pendant l'impression de cet ouvrage.

d'hui je viens vous prier de la manière la plus pressante de ne pas oublier votre promesse. Veillez bien à la tenir, car vous avez le manuscrit de tout mon travail, c'est-à-dire de mes lettres et de mon ouvrage sur la Conception, et, comme je n'en ai pas gardé de copie, il me serait pénible de perdre le fruit de mes veilles, quelque insignifiant qu'il soit. Est-ce que nous n'avons pas tous au cœur le même faible que les singes pour leur progéniture, en dépit de sa laideur ? Ainsi, mon cher Bade, ce que vous m'avez fait entreprendre, il vous faut le mener à terme et, dès que vous aurez là-bas quelques feuilles d'imprimées, envoyez-les-moi ici. Adieu, et rappelez-moi au bon souvenir de votre patron. Paris, ce 14 avril 1498.

Chute du Pont Notre-Dame.

L'an de grâce 1499, le 13 octobre, s'écroula le pont Notre-Dame (2) de Paris, la quatre-vingt-douzième année de sa fondation. Avec le pont tombèrent ses deux magnifiques rangées de maisons toutes de même forme et de même hauteur, et il y en avait soixante. C'était vers neuf heures du matin. Cette catastrophe à peine croyable arriva par la négligence du prévôt et des échevins de la ville. C'était le cri de tout le monde. En effet ces magistrats, qui percevaient un revenu annuel de huit cents livres pour le péage, n'en dépensaient qu'une minime fraction pour l'entretien du pont, appliquant le surplus à leur profit personnel. L'année précédente les édiles, qu'on appelle vulgairement maîtres des œuvres, déclarèrent que les pilotis du pont étaient rongés de vétusté et demandaient à être remplacés. On remit l'affaire au dernier moment quand le pont menaçait ruine et qu'il ne restait plus d'espoir de le réparer.

Alors un charpentier va trouver le lieutenant criminel, Jehan

(2). Gaguin appelle ce pont *pons novus*, le *pont neuf*.

Papillon et lui dit avec assurance : « Aujourd'hui avant midi le pont va s'écrouler. » Après avoir mis le charpentier sous bonne garde, le lieutenant criminel se rend en hâte au parlement. En le voyant à une heure si inaccoutumée — il était à peine sept heures — Thibaut Baillet, le second président, croyant qu'il venait chercher les ordres nécessaires au sujet des prisonniers, lui demande ce qu'il veut. « Il s'agit, lui dit-il, de bien autre chose ; il s'agit d'une catastrophe. Le pont neuf *(sic)* menace ruine ; il va s'écrouler, ou s'écroule en ce moment. Je suis venu afin d'en informer la cour. » Thibaut s'empresse de transmettre cette triste nouvelle à la cour *(sic)*. Aussitôt, par ordre de la cour *(sic)*, le lieutenant, sans perdre un instant, ordonne à tous les habitants du pont de déguerpir et poste aux deux extrémités des sergents du roi pour en interdire le passage.

Chacun s'empresse en tremblant d'enlever son mobilier et ses marchandises. Ceux qui furent trop lents tombèrent avec le pont. Ce fut une très douloureuse catastrophe pour beaucoup d'habitants et pour la ville de Paris. N'ayant plus de maisons et réduites à mendier un asile, les victimes déploraient leur infortune. On craignit que le peuple, irrité d'un si grand désastre, ne se soulevât en fureur contre les magistrats. Pour y obvier, le parlement mande aussitôt le prévôt des marchands, Jacques Pieddefer et les échevins et les fait placer sous bonne garde dans le palais royal, ne voulant pas prononcer leur sentence avant de connaître l'avis du roi sur cette affaire.

On aurait dû s'attendre à la chute du pont, en voyant les énormes lézardes des édifices dont les poutres et les charpentes étaient disjointes. Les dalles du tablier commençaient à s'entr'ouvrir. Bientôt les vieux pilotis, ne soutenant plus cette énorme masse, les dalles d'abord s'affaissèrent, puis toutes les maisons les suivirent, en faisant entendre un prodigieux fracas. Alors s'éleva un immense nuage de poussière dont l'air fut obscurci, au point qu'on ne distinguait plus rien.

La Seine arrêta son cours et reflua, comme si des cataractes

lui barraient le passage. Deux jeunes filles, à Glatigny, (1) un peu en amont, lavaient du linge ; le reflux enlève l'une et la tue ; l'autre lutte contre les flots et s'échappe à la nage. Un petit enfant, attaché dans son berceau, est soulevé, puis enlevé par les flots ; mais des bateliers qui se trouvaient là parviennent à le sauver. Un de ces hommes qui gagnent leur vie au service du public emportait sur son dos de chez un artisan une grosse charge de flèches et de dards. Il tombe dans la rivière ; mais les bateliers l'en retirent avec une seule petite écorchure. Un habitant du pont, voyant le sol s'entr'ouvrir, grimpe vite à une fenêtre de derrière et, comme il savait nager, il se jette à l'eau et parvient à se sauver. Ainsi, par les caprices de la fortune, les uns furent sauvés, les autres, mais en petit nombre, périrent sous les ruines.

Ce pont avait soixante-dix pas et quatre pieds de long et dix-huit pas de large. Il s'appuyait, dans la largeur du lit du fleuve, sur dix-sept rangées de pilotis dont chacune en contenait trente. Chaque pilotis avait un peu plus d'un pied de diamètre et quarante-deux pieds de longueur.

Comme, en se promenant sur ce pont, on ne voyait plus la rivière, on se croyait sur la terre ferme et au milieu d'une foire et d'un marché. Il y avait là tant d'artisans, tant de marchandises diverses, les maisons offraient tant de magnificence et de symétrie, qu'au nombre des merveilles de la France ce pont pouvaient occuper le premier rang.

Vers de Gaguin sur la Chute de ce Pont

Ne vas pas, lecteur, te perdre en longues recherches sur la cause ou sur l'auteur de ce désastre. Le soleil brille moins que la preuve de cette catastrophe. Ce n'est pas le hasard, ce n'est

(1) Il y avait encore au XVIe siècle, vers le milieu de la rive septentrionale de la cité, une rue de *Glatingny*, ou du val d'amour.

pas la foudre qui a fait écrouler le pont, et cette effroyable chute n'est le présage d'aucun autre malheur.

Le prévôt, l'édile, des pilotis minés par les ans, voilà les tristes causes de la ruine du pont. Voilà pourquoi soixante maisons se sont englouties dans le fleuve en fureur, avec les mères et leurs tendres enfants, avec leurs serviteurs, victimes du torrent irrité.

La masse des ruines arrêta le cours du fleuve et l'onde remonta vers sa source, puis, indignée de voir arrêter sa marche séculaire, elle brisa tous les obstacles et s'élança en faisant éclater un horrible fracas.

Engloutis sous les rochers, brisés par les pièces de charpente, les cadavres jonchent le lit du fleuve, proie destinée aux poissons.

Ce jour de Saint-Crépin sera célèbre chez nos neveux, grâce au lamentable désastre de la triste Lutèce, désastre arrivé quinze siècles moins une demi-course du soleil après la naissance du Sauveur. (1)

Les lettres de Gaguin que je viens de vous traduire, et l'échantillon de son style d'historien que je viens de vous offrir, ne manqueront pas de vous intéresser, puisque dans les unes il est question des premiers imprimeurs de Paris et que l'autre n'a été traduit fidèlement que par

VOTRE AMI.

(1) Du 13 octobre, ou mieux, d'après le nouveau style, du 25 octobre 1499 au jour de Pâques de l'an 1500, c'est-à-dire au 19 avril, il y avait près de six mois. Ainsi, à six jours près, le poète est d'accord avec le chronologiste.



TROISIÈME LETTRE

MONSIEUR ET CHER DIRECTEUR,

Depuis bientôt quatre ans paraît votre *Typologie* et, depuis bientôt quatre ans, typographes et connaisseurs lui accordent leur constante admiration.

Pendant la première année, un heureux hasard me fit connaître et admirer à mon tour cette belle publication ; nous eûmes ainsi l'occasion de nous connaître et de nous entendre quant à la rédaction de quelques notices que vous me demandiez sur les origines de l'imprimerie.

Je m'empressai dès lors de vous donner le résultat de mes sérieuses recherches, recherches qui, sous le titre « Etudes sur l'Imprimerie » que vous-même leur avez donné, ont reçu dans votre revue une hospitalité dont je suis toujours heureux et fier.

Par ces quelques lignes, exposé fidèle de nos relations, je veux surtout vous témoigner en passant toute ma reconnaissance.

Vous m'avez, en effet, procuré deux avantages inappréciables : celui d'abord de m'exciter à rendre dignes de vos lecteurs mes recherches sur l'histoire de l'imprimerie, ensuite celui de

les lire imprimées avec toute la beauté typographique que puisse désirer un auteur pour son œuvre.

Je viens aujourd'hui vous offrir le résultat de recherches récentes dans l'espoir d'en avoir un jour votre avis.

Dans mes publications précédentes, j'ai été le premier et le seul à signaler plus d'une fois ces singulières éditions si semblables qu'on les a toujours confondues et cependant si incontestablement différentes, au point de vue typographique, qu'il n'est rien de plus absurde que de les prendre l'une pour l'autre.

Le seul moyen de rendre compte des ressemblances et des différences est, selon moi, d'attribuer ces sortes d'éditions à la dictée qu'un lecteur faisait à la fois à deux compositeurs.

Les faits incontestables que j'ai signalés ainsi et la conséquence que j'ai cru devoir en tirer ont à peine excité la plus légère attention. Cependant l'histoire du premier âge de l'imprimerie ne peut guère aujourd'hui recueillir de lumière qu'en suivant la voie que j'ai choisie, c'est-à-dire en étudiant, la loupe à la main, les incunables eux-mêmes, en comparant entre eux les exemplaires qui passent si souvent mal à propos pour être de la même édition et en pénétrant, ainsi appuyé sur les faits et guidé par une logique sévère, dans l'enceinte des antiques officines typographiques.

Vous, cher monsieur, qui aimez si sérieusement l'art que révéla Gutenberg, vous lirez avec attention et peut-être avec intérêt les faits nouveaux que j'ai constatés dans deux exemplaires de deux rares incunables sortis des presses de Mentelin, dont ils portent le nom imprimé. Ce sont des faits révélateurs de la typographie naissante ; ils constituent un problème qui réclame une solution. Si l'on refuse la mienne, il faut tenter d'en trouver une meilleure ; car j'ai peine à croire qu'un ami de la vérité puisse jamais se borner à la regarder stoïquement, se morfondre au fond de son puits sans lui tendre au moins une main secourable.

Voici les faits que j'ai à signaler :

Dans la huitième de mes lettres (seconde série), j'ai comparé deux exemplaires du *De arte prædicandi* de saint Augustin imprimé par Mentelin. J'ai conclu, d'un trop petit nombre de fautes commises dans l'un, qu'il avait été imprimé avant l'autre. Je ne possédais alors que l'exemplaire commençant en belle page (par un recto). J'ai acquis depuis l'autre exemplaire ; j'ai pu refaire ainsi à loisir cette comparaison, et j'en ai conclu que les deux exemplaires appartiennent à deux édition synchroniques. Je viens donc vous prier de vouloir bien écouter votre ami mieux informé.

Appelons B, l'exemplaire commençant en belle page ; A, l'autre.

A et B ont toutes leurs pages différentes, même celles de la table, et cependant dans toutes ces pages, et il y en a quarante et une, presque toutes les lignes, trente-neuf par page, commencent identiquement.

Outre les différences signalées dans la huitième lettre, en voici quelques autres : (le chiffre indique le feuillet, v signifie verso.)

	A		B
1 v,	Cum	1	um
1 v,	sollicitudinem (bien) .	1	sollicitudine
2 v,	prediccio	2	predicto (bien)
5	precedunt (bien) . .	5	procedunt
5 v,	sollicitudo (bien) . .	5	sollicudo
5 v,	infirmitatis (bien) . .	5	infirmatis
8	nichil (bien)	8	nichi
8	dicendo (bien) . . .	8	didicendo
9 v,	euangelium (bien) . .	9 v,	ewangelium
12	aboribus	12	laboribus (bien)
13 v,	preceditis (bien) . .	13 v,	precedentis
13 v,	incerto (bien) . . .	13 v,	certo
14	adulterinis	14	adulterius

Permettez-moi, à propos de ces deux derniers mots, d'entrer dans quelques détails utiles. Saint Augustin cite dans cet endroit un passage de saint Cyprien, *de habitu virginum.* Je

vous en traduis quelques lignes : « Femme, qu'as-tu fait de la sincérité et de la vérité ? La naïveté sincère du teint, tu l'as souillée de couleurs adultères *(colorum adulteriis)*, et, à l'aide de préparations chimiques, tu as changé la vraie nuance de ta chevelure en un rouge menteur. Le Seigneur a dit : tu ne saurais rendre blanc ou noir un seul de tes cheveux et toi tu démens le Seigneur. Tu oses donc, audacieuse et sacrilége, te croire plus puissante que ton Dieu ? Teindre en rouge tes cheveux ! quel effrayant présage ! Les damnés, eux aussi, ont des flammes pour cheveux ! »

Le sens de ce passage exigeait clairement *adulteriis*, au lieu des mots que nous lisons dans A et dans B. Est-il probable que si l'une des deux éditions eût été la première, la seconde eût remplacé un mot déplacé par un mot également déplacé ? La phrase reste aussi obscure avec le mot de A qu'avec celui de B. Mais admettez avec moi qu'un lecteur, un *anagnostes*, dictait d'après un manuscrit aux deux compositeurs de A et de B et ces fautes deviennent possibles ; elle ne peuvent l'être que si les compositeurs les commettent en même temps, parce qu'alors ils n'ont ni le temps de les reconnaître ni celui de les corriger. Ce passage de saint Cyprien est trop frappant, trop clair, pour qu'une seconde édition ait pu manquer de le comprendre et de le corriger.

La table nous offre aussi quelques différences importantes :

A 18 v, ligne 13, en remontant, a cette indication : AV.

B n'en a aucune ; d'où l'on peut conclure que A n'a pas été imprimée d'après B.

Nous allons voir que B n'a pas été imprimée d'après A et que par conséquent A et B sont contemporaines :

18, ligne 3, A a BQ ; B a AQ.

19 v, ligne 5, A a BQ ; B a AQ.

Les indications ou renvois de A sont exactes ; celles de B sont trompeuses. Il s'agit en cet endroit des applaudissements que les auditeurs donnaient aux prédicateurs à la fin du sermon, applaudissements auxquels saint Augustin préfère les

larmes que fait verser l'orateur. « J'étais, continue-t-il, à Césarée de Mauritanie (Cherchell). J'engageais les habitants à renoncer à cette petite guerre civile ou plutôt pire que civile qu'ils appelaient la mêlée. Non-seulement des concitoyens, mais des proches, des frères, des pères même et des fils, partagés en deux bandes, se battaient à coups de pierres plusieurs jours de suite, et cela recommençait tous les ans à la même époque. On tuait tous ceux qu'on pouvait. Je parlai avec toute l'éloquence dont j'étais capable pour arracher ce mal cruel et invétéré de leurs cœurs et de leurs coutumes *(moribus)*. Ce ne furent pas leurs acclamations qui me firent croire que j'avais réussi, mais bien les larmes que je leur vis répandre. En effet, leurs applaudissements m'indiquaient le plaisir qu'ils éprouvaient à m'entendre ; mais leurs larmes me disaient que j'avais fléchi leurs cœurs. En voyant couler ces pleurs, cette coutume affreuse qu'ils tenaient de leurs pères, de leurs grands-pères et de leurs ancêtres depuis des générations, cette coutume odieuse qui avait envahi leurs cœurs et s'en était rendue la maîtresse, je sentis que je l'avais vaincue, sans avoir besoin de le voir de mes yeux. Après le sermon, je leur fis rendre à Dieu des actions de grâces et voilà déjà huit ans et davantage qu'ils ont, grâce au Christ, renoncé à cette coutume. »

Ce passage de saint Augustin, dans lequel on admire un des plus nobles triomphes de l'éloquence chrétienne, peut-il se lire avec indifférence et pouvait-on l'écrire en termes plus clairs et plus intelligibles ? Ce barbarisme MORBIBUS ne fait-il pas une tache choquante au milieu de la lumière la plus pure ? Cependant il déshonore les deux exemplaires.

Si B avait copié A, est-il probable qu'ayant ici un texte imprimé correctement, B eût deux fois remplacé BQ par AQ ? C'eût été beaucoup de commettre une seule fois une telle faute. Cette erreur était d'autant plus facile à éviter dans une seconde édition que les lettres dont il s'agit ressortent de la façon la plus frappante, étant parsemées en petit nombre çà et là sur la page, et presque trois fois plus hautes que celles du texte.

A la page 19 v, ligne 22, A a F. L ; B a AL ; il faut F. G. On voit que les deux exemplaires se trompent ici l'un et l'autre. Comment alors se seraient-ils copiés ? Vous remarquez que je tiens compte, dans cette comparaison, même des points qui séparent ces grandes lettres ; ces points ont en effet à remplir un rôle qu'on devait conserver, pour que la table pût remplir son objet.

Voici le tableau de quelques fautes communes à A et à B : La première *gaude it* pour *gaudebit* devra surtout fixer votre attention. L'éditeur de cet opuscule fait lui-même l'éloge de la table qu'il a si singulièrement dressée pour ce livre. « Ma table seule, dit-il, vaut l'argent que vous donnerez pour ce volume. Grâce à ma table, le lecteur jouira *(gaudebit)* des nombreux travaux *(laboribus)* que j'ai accomplis à force de temps *(non parvo tempore)*. »

La lettre *b* a beau manquer au milieu de ce mot, est-il un lecteur, au courant de la pensée de l'auteur de la préface qui, arrivant à ce *gaude it*, ne lise sans hésitation et malgré lui *gaudebit* ?

2 v et 2	gaude it	pour gaudebit
3	clamamus.	— claudamus
3 v,	imittando	— imitando
4	dicciorem	— ditiorem
4 v,	velud	— velut
7	utuli	— utili
7 v,	aiuda	— avida
12 v,	aput (deux fois) . .	— apud
13	aput	— apud
13	edum	— hedum
13 v,	verecundum	— inverecundum
13 v,	turvum, curvum . .	— torvum
14	incesca	— incesta
15	morbibus	— moribus
15	temperatum	— temptatum
15 v,	pangiricis	— panegyricis

La première de ces fautes, un *b* qui manque dans l'intérieur du mot *gaudebit*, dans une phrase claire de l'éditeur, pouvait-

elle échapper à la plus rapide lecture ? Est-il moyen plus simple d'en rendre compte que la dictée défectueuse et rapide de l'*anognostes ?*

Il en est de même de *clamamus* pour *claudamus*, et de la plupart des autres, surtout celle de *morbibus* pour *moribus.*

Il me semble assez difficile qu'une seconde édition puisse commettre deux fautes plus choquantes que celles du mot *gaudebit*, composé sans *b* et du mot *morbibus* composé avec un *b* de trop, surtout quand on remarque que le *b* manque dans une page du commencement et est de trop dans une page de la fin, circonstances qui ne permettent pas de penser que cette lettre se soit égarée de sa place pour tomber dans une autre.

Je ne doute pas, mon cher ami, qu'en parcourant cette liste de fautes communes à A et à B, vous ne pensiez, ainsi que moi, que ce sont des fautes qu'on évite sans peine dans une seconde édition et qui ne sont possibles que pour deux éditions jumelles — C. Q. F. D.

Si vous croyez, monsieur et cher Directeur, que cette comparaison minutieuse et, pour ainsi dire, microscopique de mes deux incunables ne soit pas tout à fait indifférente à vos sérieux lecteurs, je m'estimerai heureux d'avoir réussi à me les procurer, malgré leur extrême rareté, et plus heureux de lire cette lettre dans votre intéressante *Typologie.*

Recevez l'assurance de mes sentiments affectueux.

J. P. A. MADDEN.



QUATRIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

Je veux vous entretenir de deux éditions des sermons de Léonard d'Udine que les bibliographes ont toujours prises l'une pour l'autre, depuis plus de quatre siècles qu'elles sont imprimées. Rappelons-nous d'abord que Léonard, prédicateur dominicain, vivait sans doute encore et avait atteint un grand âge, en 1470. Milan, Venise, Rome et Florence l'entendirent et l'admirèrent tour à tour. Il prêcha même devant Eugène IV et les cardinaux. Cependant ses sermons seraient loin d'exciter aujourd'hui le moindre enthousiasme ; ce sont de vraies et d'arides dissertations où domine la méthode scolastique ; ce ne sont que citations incessantes des livres saints et des pères, avec l'indication fidèle du chapitre, sans élan, sans feu et souvent sans lumière ; il descend quelquefois presque au style trivial. En voici un exemple que je traduis de la fin du sermon sur saint Bernard : « Oui, disait au saint abbé certain paysan, pendant mes prières je suis toute attention et j'ose m'en vanter. Bernard lui dit : « Si tu peux seulement achever « l'oraison dominicale, sans la moindre distraction, je te « donne sur le champ ce cheval que je monte ; mais je t'en

« prie, dis-moi bien la vérité. » A peine au milieu de sa prière, voilà notre paysan que tourmente le désir de savoir s'il doit avoir la selle en même temps que le cheval. Il en convint franchement avec l'homme de Dieu et se corrigea de sa présomption. »

Telle est la péroraison du sermon sur saint Bernard.

Léonard jette dans ses sermons tout son savoir, quelle qu'en soit la source. Ainsi, dans le sermon du jour de la Pentecôte, il attribue toutes les inventions de l'homme au Saint-Esprit. *Hic est ille Spiritus quo docente*, redit-il au moins vingt fois, avant de signaler chaque invention, et puis il cite les noms de Lucain, de Cadmus, de Palamède, de Mercure et de beaucoup d'autres encore, qu'on est au moins surpris de voir figurer ensemble dans un sermon sur la Pentecôte.

Ces sermons, au nombre de soixante-cinq, sont intitulés : *Sermones aurei de Sanctis*. Ils ont eu, dans le dernier quart du xv[e] siècle, près de quinze éditions différentes.

Celles dont je dois vous parler sont imprimées avec le gros caractère d'Ulric Zel et chacune d'elles forme un in-folio gothique de quarante-cinq cahiers, dont quarante sont de dix feuillets, quatre de huit et un de douze. La page a deux colonnes de trente-six lignes.

Ces deux éditions ont toujours été méconnues et les bibliographes n'en ont même jamais soupçonné l'existence, en tant qu'éditions absolument distinctes l'une de l'autre.

Voici le moyen le plus simple de les reconnaître et de les distinguer : dans l'une, que nous désignerons par la lettre A, le texte finit par cette ligne :

taria fulgent etc AMEN.

Dans l'autre, que nous désignerons par la lettre B, le texte finit par ces deux lignes :

tur etc usque quam altaria fulgent etc.
AMEN

Une table de vingt-six feuillets accompagne chaque édition. C'est la seule chose dans laquelle A et B soient identiques.

J'ai comparé les deux exemplaires que l'on attribue depuis si longtemps à la même édition et j'ai trouvé que tous les feuillets, *sans exception*, présentent d'incontestables différences typographiques. Qu'on ne dise pas que l'un des exemplaires n'est qu'une épreuve. La Bibliothèque Nationale possède trois exemplaires; les trois sont de l'édition A. J'en possède quatre; trois sont de l'édition B. A et B constituent donc réellement deux éditions différentes.

Pour qu'on ait pu si longtemps les confondre, il faut évidemment qu'elles aient une grande ressemblance; elle est en réalité extrêmement grande, mais la ressemblance n'est pas l'identité.

Cette ressemblance est telle que les 63,936 lignes dont A et B se composent sont presque toutes à peu près identiques. Cette identité devait être une condition strictement imposée aux compositeurs qui ne l'ont souvent obtenue qu'en multipliant les plus bizarres abréviations. En voici un exemple :

ʃȝ ↄ̓usiōe caìtatiꝭ q̄ est ꝑ grāȝ

c'est-à-dire : *Sed conversione caritatis quæ est per gratiam.* 5 v (verso du cinquième feuillet).

Il est évident que ce n'est pas par hasard que dans A et dans B cette ligne se trouve composée d'une manière identique et que les deux compositeurs obéissaient à un ordre positif.

Je vais maintenant vous signaler quelques-unes des plus frappantes différences de ces deux éditions :

1° A a un feuillet de plus que B; le recto n'a que vingt-trois lignes à chaque colonne et le verso est blanc. Ce feuillet est le dixième du second volume, quand l'exemplaire est partagé en deux volumes. Ce feuillet, dont la première page n'est imprimée qu'aux deux tiers et dont la seconde est entièrement blanche, est une anomalie choquante dans un ouvrage dont les 470 autres feuillets sont régulièrement imprimés sur deux colonnes à trente-six lignes. Je vous dirai bientôt la cause de cette anomalie.

2° Les dix premiers feuillets de A et les neuf premiers de B présentent d'énormes et d'innombrables différences, à l'exception des trois premières colonnes et de quelques rares groupes de lignes dispersés çà et là et d'une ressemblance frappante.

3° Voici une liste de différences entre les éditions A et B : (les chiffres indiquent le feuillet du second volume de B ; v signifie verso ; quant aux feuillets de A, il suffit, pour les connaître, d'ajouter un au chiffre de B).

Je commence par les fautes qui n'appartiennent qu'à A :

243	expulusionem	pour expulsionem
138 v,	filialibus.	— filiabus
209	pauupertas	— paupertas
151	deliccata.	— delicata
159	capud.	— caput
80	seri mone	— sermone
35 v,	signat.	— significat
14	sandei.	— sancti
84	la deuxième colonne n'a que 35 lignes au lieu de 36	
157	la deuxième colonne n'a que 35 lignes au lieu de 36	

Dans mon exemplaire de A, aux deux feuillets 183 et 191, l'imperfection du registre, c'est-à-dire le manque de coïncidence des pages recto et verso, est si grande qu'elle atteint beaucoup plus d'un centimètre. Dans l'autre moitié des mêmes feuilles, le registre est irréprochable ; nous apprenons par là que l'on tirait avec une presse à très petite platine et à deux coups.

A et B présentent encore une différence frappante, 97 v ; la seconde colonne de A a trente-sept lignes, B en a trente-six qui est le nombre normal. C'est, je crois, la seule colonne de l'énorme volume qui ait trente-sept lignes. La cause de cette anomalie consiste en ce que A a fait quatre lignes de la même portion de texte dont B n'a fait que trois lignes. Il en résulte que A n'a fait que sept abréviations dans ses quatre lignes, tandis que B en a fait dix-neuf dans ses trois lignes.

En voici qui n'appartiennent qu'à B :

11 v,	cathinus	pour cadmus
11 v,	errum.	— rerum
106	Jacob.	— Joab
159	sanguinem	— sagimen
14	dixerit	— direxerit

Voici des fautes communes à A et à B :

101	ancipitri	pour accipitri
172	didicit	— dicit
72 v,	un vide que devait remplir le nombre 13	
67	enitteat	pour eniteat
191 v,	voluit.	— noluit
191 v,	ephigenam	— Iphigeniam
191 v,	longotheca	— logotheta
37	ipsa	— de ipsa
93 v,	perire.	— periere
13	initia	— mitia
13	glebam	— glebas
230 v,	mentis corporis	— mentis et corporis
35 v,	les deux colonnes n'ont que 35 lignes au lieu de 36	
212	Emiliana de de Florentia au lieu de Emiliana de Florentia	

La ressemblance de lignes innombrables de A et de B vous explique la cause de l'erreur des bibliographes qui n'ont jamais soupçonné que ces deux éditions fussent différentes.

Les différences que j'ai constatées à tous les feuillets, sinon à toutes les pages, démontrent d'une manière irréfutable que A et B font réellement deux éditions différentes.

Ces deux éditions sont-elles successives ? L'une a-t-elle été faite après et d'après l'autre ?

A et B sont synchroniques, c'est-à-dire qu'un lecteur, un *anagnostes*, comme on disait au XVe et au XVIe siècles dans les officines typographiques, en a dicté le texte à deux compositeurs. Voici comment je le prouve :

1° A et B portent l'une et l'autre, à la dernière page, la même date imprimée : 1473. Aurait-on, en une seule année, pu imprimer et vendre une première édition, puis en impri-

mer une seconde, d'un ouvrage si considérable ? Cette preuve pourrait suffire à elle seule ; mais comme on pourrait prétendre qu'une seconde édition a copié servilement et sans intelligence la date de la première, je dois vous offrir d'autres preuves que ces éditions sont jumelles ou synchroniques.

2° Si l'une des éditions est antérieure à l'autre, ce ne peut être que A. En effet, A nous a offert un feuillet ajouté au premier cahier, un onglet, aux deux-tiers imprimé au recto, blanc au verso. Si A avait copié B, il aurait évité cette erreur choquante. Il est donc inadmissible que B soit antérieure à A.

Nous pouvons démontrer que A n'est pas davantage antérieure à B. Pour cela, examinons l'erreur du feuillet 159 dans lequel A emploie le mot *sagimen* et B le mot *sanguinem.* Il s'agit de la sobriété extrême de saint Bernard qui mangeait de la graisse, *sagimen,* la prenant pour du beurre. *Sagimen crudum pro butyro comedit.* Ce mot *sagimen,* que les Allemands prononcent *saguimen,* est l'origine des mots français et espagnol saindoux et sain. Si B avait été imprimée d'après A qui emploie le mot *sagimen,* B ne lui aurait pas substitué le mot *sanguinem,* lequel, associé à *crudum,* n'offre en cet endroit qu'un sens tout à fait absurde, puisque les idées qu'expriment ces mots *crudum* et *comedit* sont tout à fait incompatibles avec l'idée de sang. Que serait, en effet, du sang cru ? Que signifierait manger du sang ? Enfin, serait-ce louer saint Bernard de sa sobriété que de dire : Il mangeait du sang cru, croyant manger du beurre ?

Si donc le compositeur de B avait lu imprimé le mot *sagimen,* il ne l'aurait pas remplacé par le mot impropre *sanguinem.* En lisant imprimé le mot *sagimen,* il ne pouvait que le composer tel que ses yeux le voyaient.

Ainsi B n'a pas copié A.

De plus, si B qui vaut si souvent mieux que A l'avait copié, il n'aurait pas, 106, commis la faute de *Jacob* au lieu de *Joab,* puisque son prétendu modèle A lui donnait imprimé le nom de Joab. Cette faute grossière d'un nom propre au lieu d'un

autre n'a pas été commise dans les éditions de saint Ulric et sainte Affre, à Augsbourg, en 1474, de Mayence sans date, et de Vicence en 1480.

Comme nos deux éditions A et B ne sont pas antérieures l'une à l'autre, elles sont donc contemporaines ; ce sont deux jumelles nées ensemble, sous la dictée d'un *anagnostes*.

J'ajouterai quelques remarques afin de dissiper, je l'espère, les doutes qui peuvent encore assiéger votre esprit.

1° La dictée rend compte des nombreuses différences des premiers feuillets du second volume et surtout de l'onglet intercalé. Voici comment :

L'*anagnostes* avait dicté le commencement du second volume à A et à B, tel qu'on le voit encore dans A, jusqu'à la page verso du neuvième feuillet. Cette page finit par le mot *nobis*. L'*anagnostes*, au lieu de continuer le texte, sauta par-dessus plusieurs paragraphes et prit le mot *nobis* qui les terminait aussi pour le *nobis* précédent. Informés de cette erreur, les deux compositeurs durent remanier le texte qu'ils venaient de composer, afin de le condenser, à l'aide surtout d'abréviations, et d'y faire entrer les paragraphes oubliés. Ils avaient une quarantaine de lignes que B réussit à loger, en remaniant les trente-deux colonnes précédentes. Il n'y remania pas tout, cependant ; car on y reconnaît beaucoup de tronçons de colonne, correspondant ligne pour ligne avec le texte non remanié, tel qu'on le voit dans A. En résumé, le compositeur de B remania son texte et y fit entrer les paragraphes passés par l'*anagnostes*. A ne remania rien du tout et ajouta un onglet dont une page et un tiers de page sont blancs.

2° La faute de *sanguinem* au lieu de *sagimen* s'explique d'une manière plausible en admettant la dictée faite à deux compositeurs ; celui de A entendit bien *sagimen*, le mot même que lisait et que dictait l'*anagnostes* ; B entendit de travers et composa *sanguinem*.

3° Si A et B ne résultaient pas d'une même dictée, comment serait-il possible que les deux compositeurs eussent composé le

nom latin de l'Évangile tantôt *euangelium*, tantôt *ewangelium* et cela un grand nombre de fois ? Une seconde édition ne devait composer ce mot que d'une seule manière et d'une manière correcte.

4° En composant d'après le texte imprimé de B, le compositeur de A aurait évité sans peine de donner à une colonne une *trente-septième* ligne, au lieu du nombre normal trente-six. Il n'avait, pour n'avoir que trente-six lignes, qu'à copier exactement les trois lignes avec leurs dix-neuf abréviations ; mais on comprend qu'en les entendant *dicter*, au lieu de les *lire* imprimées, il en ait pu faire quatre lignes, avec sept abréviations seulement.

5° A en *copiant* B aurait évité les fautes dont je vous ai plus haut présenté une liste fort incomplète sans doute ; mais en *entendant* dicter, il a pu commettre les fautes que nous signalons, *capud* pour *caput*, et cætera.

6° Les fautes communes à A et à B pouvaient à peine avoir lieu dans une première édition ; dans une seconde, elles devaient sans peine disparaître. La dictée seule les rend explicables. Qui pourra croire, par exemple, qu'une seconde édition ait conservé *voluit* quand le sens réclamait le verbe signifiant tout le contraire, *noluit ?* Mais on comprend aisément que les deux compositeurs aient entendu l'un de ces mots pour l'autre et qu'une dictée trop rapide ne leur ait pas permis de remarquer l'absurdité dont ils allaient souiller le texte imprimé.

Dans les développements qui précèdent, vous avez reconnu avec moi, mon cher ami, que les exemplaires du *Sermones aurei* appartiennent réellement à deux éditions différentes, dues à deux compositeurs travaillant indépendamment l'un de l'autre. Cette différence des deux éditions résulte de faits incontestables. Ces éditions portent l'une et l'autre la même date et ont une si grande ressemblance, qu'on n'a même jamais soupçonné leur différence ; papier, encre, caractère, tout contribue, avec leur ressemblance, à faire naître la pensée qu'elles ont été

composées et imprimées simultanément. Comment pourriez-vous douter alors qu'elles ont été dictées par un lecteur, un *anagnostes*, comme il y en avait dans les premières imprimeries ? Je crois donc, ou du moins je l'espère, que vous admettez avec moi l'origine que j'assigne à ces deux éditions.

Je vais maintenant tirer de cette démonstration quelques conséquences très probables.

Quoique ces deux éditions ne disent pas le nom de l'imprimeur, elles sont imprimées avec le gros caractère dont Ulric Zel s'est servi pour imprimer un volume tout à fait semblable, le recueil de Sermons de Robert de Litio, en 1473. Voilà donc trois éditions d'ouvrages considérables données la même année, par la même imprimerie. Du *Sermones aurei* on faisait en même temps deux éditions différentes. Peut-être en faisait-on deux aussi des Sermons de Robert de Litio. Quel but pouvait-on se proposer en doublant ainsi le travail de la composition et du tirage ? Assurément ce n'était pas celui de gagner plus d'argent, puisque deux éditions coûtaient évidemment deux fois plus cher qu'une seule. Nos recueils de Sermons n'ont donc pas été imprimés dans un établissement ordinaire, et l'on se proposait, en les imprimant, quelque avantage préférable au simple profit pécuniaire que procure une imprimerie.

Depuis dix ans, on imprimait à Cologne ; depuis dix ans, cette ville envoyait des essaims d'ouvriers propager le nouvel art dans plusieurs villes de l'Europe. La France, la Belgique, l'Angleterre, l'Italie avaient envoyé à Cologne apprendre le mystère de l'imprimerie, Jenson, Mansion, Caxton et tant d'autres. Il fallait donc qu'il y eût dans cette ville une école typographique. Les quatre séries des *Lettres d'un Bibliographe* ont déjà prouvé que cette école existait, en effet, au couvent de Weidenbach. C'est donc là que l'on a dû imprimer nos deux éditions des Sermons de Léonard d'Udine. L'édition que nous avons désignée par la lettre A révèle, en effet, le travail d'un apprenti bien près de passer maître, mais qui laisse encore échapper quelques preuves d'inexpérience. Si Ulric Zel, dont

ces éditions nous offrent assurément le caractère, en avait été l'imprimeur, il y aurait imprimé son nom, ainsi qu'il l'a fait le plus souvent dans ses impressions faites plus tard, quand il eut installé ses presses près du Rhin, à l'hôtel de Lyskirchen.

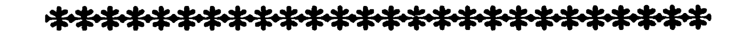
Ou les éditions A et B ne sont pas différentes l'une de l'autre, ou bien elles diffèrent parce que l'une des deux s'imprimait dans le but d'exercer un apprenti de l'art nouveau. Or il est impossible de nier la différence continuelle des deux éditions. Ce dilemme nous oblige donc à reconnaître qu'en même temps que l'on imprimait l'édition B afin de vendre un ouvrage alors en grand renom, on imprima aussi l'édition A, afin d'exercer un ou plusieurs apprentis qu'on initiait, sans doute à un prix élevé, à la pratique de la typographie. Où cette initiation pouvait-elle alors être possible à Cologne si ce n'est chez les frères de la vie commune du couvent de Weidenbach ?

Je n'ai pu, mon cher ami, vous faire connaître qu'un trop petit nombre des différences et surtout des ressemblances des deux éditions A et B ; mais venez les comparer vous-même dans ma bibliothèque. Au premier coup-d'œil, vous ne manquerez pas, ainsi que tous les bibliographes, de n'y voir que deux exemplaires d'une même édition ; puis un examen plus attentif mettra hors de doute leur non-identité ; cependant il se dégagera, pour votre esprit, comme pour le mien, de ces comparaisons successives, la certitude que, si ces deux exemplaires ne sont pas d'une seule et même édition, ils ont du moins toute la communauté d'origine que je leur attribue, en disant qu'elles ont été composées et imprimées en même temps.

En les voyant l'une auprès de l'autre, vous les prendrez non-seulement pour deux sœurs, mais encore pour deux sœurs jumelles, tant leur ressemblance approche de l'identité !

Si, malgré l'aridité du sujet, vous avez bien voulu lire avec attention cette lettre, où les faits observés et une logique sévère jouent à eux seuls leur implacable rôle, j'ose espérer que vous accepterez sans hésitation la solution que vous propose

VOTRE AMI.



CINQUIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

Je viens vous signaler une édition du *Sophologium* inconnue jusqu'à ce jour et, ce qui vous intéressera davantage, cette édition est, pour parler le langage que m'imposent mes patientes découvertes, la sœur jumelle d'une édition connue.

Commençons par distinguer ces deux sœurs, en désignant l'une par la lettre A et l'autre par la lettre B. A est l'édition dont je signale l'existence ; B est connue depuis longtemps : elle est indiquée par Hain au n° 10,476. Voici à quelles marques vous pourrez sans peine reconnaître ces deux éditions : A a 128 feuillets, B 120. Dans chaque édition, le premier feuillet est blanc. Dans A, les titres des dix livres et des 162 chapitres sont imprimés en grandes lettres ; dans B, en lettres du texte, c'est-à-dire en assez petit caractère gothique.

Voyons maintenant quels liens de parenté typographique unissent ces deux éditions. A et B, à l'avant-dernière page, ont un même colophon dont voici la traduction : « Imprimé à Lyon par Nicolas Philippi (1) de Bensheim (2) et Marc Reinhart, de

(1) Au lieu du nom de Nicolas Philippi, cet imprimeur prend celui de Nicolas Pistoris, dans le *Breviarium Fabri super codice*, imprimé en 1480. Pistor est la traduction latine de Pfister. Nicolas Pfister serait-il de la famille du premier imprimeur de Bamberg, Albert Pfister ?

(2) Bensheim, à peu de distance de Heidelberg, n'est qu'à trois lieues de Gernsheim, patrie de Schoiffer.

Strasbourg. » Elles sont imprimées avec les mêmes caractères; mais B n'a de grandes lettres qu'à la première page du texte et aux deux dernières ; A en a à presque toutes ses pages. A se compose de quatorze cahiers de huit feuillets, d'un de dix et d'un de six. B a dix cahiers de huit feuillets et quatre de dix.

Dans A et B, chaque page a deux colonnes, chaque colonne quarante-six lignes.

Le filigrane du papier est, dans A surtout, la roue dentée et le pot à eau; dans B, le gland simple de grande dimension et le gland triple de petite dimension. Le format est petit in-folio.

Outre les ressemblances que je viens de signaler, il en est d'autres qui révèlent entre A et B une incontestable communauté d'origine. L'une et l'autre ont beaucoup de fautes choquantes identiques. En voici quelques-unes (les chiffres indiquent le feuillet de l'édition A ; v signifie verso) :

3	Scelatores	au lieu de	Sceleratos
5 v,	naturam	—	naturæ
8	spernandam	—	spernendam
9	pro gloriæ	—	pro gloria
10	peripotetica	—	peripatetica
11 v,	nulla	—	nullum
15	quidam poeses . . .	—	quædam poeses
35	mites	—	milites
35 v,	vivere	—	venire
42	docent.	—	decent
61 v,	lactentes	—	latentes
63 v,	pala	—	palam
64	extosit	—	extorsit
77	frues	—	fruges
83	nuda	—	unda
84 v,	volunt.	—	volvunt
85	procellerunt. . . .	—	processerunt
85	assignat	—	assurgit
86 v,	permania.	—	per inania
90 v,	columna	—	columba
117 v,	teste	—	testa
123	patrias	—	plateas

Les deux exemplaires annoncent au début du quatrième

livre qu'il contient neuf chapitres ; or ce livre en contient quatorze.

Dans le second livre, le chapitre XVI est indiqué comme le XVIIe, dans A et dans B.

La faute de *frues* déshonore ce beau vers d'Ovide :

Non reddet sterilis semina jacta fruges.

La stérile moisson ne rendra pas même le grain du semeur.

Celle de *nuda* rend incompréhensible ce vers du même poète :

Nec quæ præteriit rursus revocabitur unda.
L'onde une fois écoulée ne reviendra plus.

Pour que A et B aient l'une et l'autre commis ces mêmes fautes très graves et beaucoup d'autres encore, il faut que ces deux éditions aient été imprimées l'une d'après l'autre ou simultanément.

Elles n'ont pas été imprimées l'une d'après l'autre et voici mes preuves :

A, 3 v, imprime correctement le nom propre *Plato*. Si B a été imprimée d'après A, B doit reproduire *Plato*. Or il n'en est rien. A lieu de ce mot si lisible, B a imprimé POPULO !

Ce n'est pas une seule fois que *populo* remplace ainsi Plato ; c'est quatre fois (pages 3, 4, 10 v et 21 de B).

Si B avait été imprimée d'après A, une pareille erreur n'aurait pas été possible, surtout quatre fois de suite ; donc A n'est pas antérieure à B.

Je dis maintenant que B n'est pas non plus antérieure à A. En voici une preuve remarquable :

Dans l'édition B, 7 v, on lit parfaitement imprimé le nom propre *Pacuvius*. Si A avait copié B, A nous offrirait ce mot correctement imprimé. Or il n'en est rien. Au lieu de *Pacuvius*, A nous donne le nom fantastique de PACINNUS.

Voici une autre preuve que A n'est pas une réimpression de B : Au commencement du Xe livre, B annonce que ce livre a dix-sept chapitres. A en annonce vingt-sept, c'est-à-dire dix de

trop. B indique ce nombre ainsi : xv.ij ; A l'écrit en toutes lettres. En voyant quatre chiffres seulement, pouvait-il perdre sa peine à assembler treize lettres ?

Voici quelques autres erreurs de A que B n'a pas commises :

33 v,	deo	au lieu de ideo	
34 v,	quæ	que n'a pas B	
39 v,	consilium . . .	au lieu de consimilium	
43	declarationibus .	—	declamationibus
46 v,	sed	—	se
50 v,	sæpius	—	quandoque
65 v,	Tullius	—	Julius
71	hostis	—	hostibus
81 v,	lubrici tanto . .	—	lubricitatem
83	conquiescant . .	—	conquestant
84 v,	discat.	—	discedat
105	fures	—	furores
105 v,	armando. . . .	—	domando

Enfin A, 124, a passé ces trois mots : *ut alteri nuberet* qui, cependant, sont imprimés dans B. Je ne vous signalerai dans cette liste que le mot *lubricitatem*, parfaitement imprimé dans B. Est-il possible qu'en *lisant* ce mot on l'ait remplacé par ces deux autres : *lubrici tanto* qui rendent la phrase inintelligible ? Une dictée précipitée, mal écoutée, peut seule rendre compte d'une si grosse bévue. Vous voyez que des deux éditions nulle n'a servi à imprimer l'autre ; par conséquent, il faut, pour expliquer leurs singulières ressemblances, recourir à un *anagnostes* qui en a lu le texte à deux compositeurs à la fois.

Permettez-moi de vous rappeler ici un passage des *Lettres d'un Bibliographe*, première série, page 11.

« Autrefois la composition ne se faisait pas comme de nos jours. On chargeait un lecteur, à la voix sonore, de dicter le manuscrit aux compositeurs. Ceux-ci pouvaient composer avec vitesse, et le lecteur dicter d'après trois ou quatre manuscrits à autant de compositeurs. (J.-C. Zeltner, *Theatrum virorum eruditorum*, 408.) On désignait ce lecteur par le mot grec *ana-*

gnostes. H. Pantaléon remplissait encore, en 1559, une pareille fonction chez l'imprimeur de Bâle Michel Isengrin. »

Convaincu sans doute que les éditions A et B n'ont pas été imprimées l'une d'après l'autre, vous reconnaissez avec moi qu'il faut bien qu'un *anagnostes* en ait dicté le texte à deux compositeurs à la fois. « Mais, direz-vous, si je pouvais voir des traces de cette dictée, je serais encore mieux convaincu. » Ces traces existent en effet.

Je vais d'abord vous prouver que le compositeur de A écoutait un *anagnostes* allemand dont la prononciation germanique se fait encore entendre à la distance de plus de quatre siècles. Voici quelques mots de l'édition A :

2 v,	optinuit	pour obtinuit (plusieurs fois)
13	Cathmus	— Cadmus
39	Valerni	— Falerni
54 v,	infectivam . . .	— invectivam
66	pruinæ	— brumæ
77	frues	— fruges
115 v,	refera	— revera

Le compositeur de B révèle aussi la même prononciation vicieuse dans les mots suivants :

	optinuit	
32 et 70	fides	pour vides (deux fois)
38 v,	Valerni	
45	quamvis	— quam jus
53 v,	velud	— velut
64	feraci	— veraci
69	audent	— gaudent
73 v,	frues	
74 v,	pragmani . . .	— brachmanæ
87 v,	Claudius	— gladius
116 v,	veretro	— feretro

N'est-il pas remarquable que le mot *gladius* ait pu être ainsi travesti en *Claudius ?* Le passage où il se trouve est cependant très clair ; saint Jérôme dit : *Gladius igneus species mulieris.*

La beauté d'une femme est un glaive de feu.

Quant au mot *veretro* substitué à *feretro*, cercueil, on se demande s'il n'y avait pas là quelque intention obscène ? Il s'agit en effet d'un mari dont parle saint Jérôme. Veuf de vingt épouses, il prit pour vingt et unième femme la veuve de vingt maris. Il la perdit encore et lui dit : *O mea uxor nube nunc cum veretro (feretro)*. « O ma femme, épouse maintenant le... cercueil. »

Nous reconnaissons à cette prononciation tudesque que c'est un Allemand qui remplissait la fonction d'*anagnostes* chez nos deux imprimeurs, et que les deux éditions ont été faites sous la même dictée. Si l'une, A, eût été antérieure à l'autre, B, cette dernière, aurait été imprimée d'après A, au lieu de l'être sous la dictée dispendieuse d'un lecteur.

Nous allons voir maintenant que la dictée s'est faite d'après un manuscrit.

Pour l'édition A, le mot PACINNUS au lieu de *Pacuvius* en est une preuve. Écrivons le nom *Pacuvius* comme il l'était dans le manuscrit *Pacuuius ;* on voit que le lecteur a pu, à cause de la ressemblance, surtout si le point manquait sur l'*i*, prendre les lettres *uuiu* pour les lettres *innu ;* il y a sept jambages dans les deux cas. Il a donc lu à haute voix *Pacinnus*. L'*anagnostes* n'a pu commettre cette énorme faute que parce qu'il avait sous les yeux un manuscrit difficile à déchiffrer.

Quant à l'édition B, le mot *populo* qu'elle substitue au mot *Plato* indique clairement qu'on avait affaire à un manuscrit difficile à lire. Le mot *populo* est souvent écrit et même imprimé de cette manière abrégée : *pl'o ;* en présence du mot *Plàto* mal écrit, un lecteur inattentif a cru lire *pl'o* ou *populo*.

Si l'*anagnostes* a lu PACINNUS au lieu de *Pacuvius* et *populo* au lieu de *Plato*, les deux compositeurs ont dû entendre et composer ces mots ainsi estropiés, il n'en faut pas douter ; mais s'il nous faut reconnaître qu'il y a eu deux compositeurs, nous devons admettre aussi qu'il y a eu deux correcteurs, un pour chaque édition, et que ces correcteurs avaient probablement l'un plus d'instruction et de zèle que l'autre. Ainsi les

corrections des deux éditions devaient offrir quelques différences. Le correcteur de A a remplacé *Pacinnus* par *Pacuvius* et *populo* par *Plato*. Celui de B a laissé subsister ces erreurs. Ainsi s'expliquent ces différences des deux éditions.

Je puis signaler encore d'autres traces d'erreurs inévitables quand les compositeurs écoutent lire le texte au lieu de le lire eux-mêmes. C'est ici que l'on peut appliquer à la lecture de l'*anagnostes* le πτεροεντα ἔπεα d'Homère. Les mots qu'il prononçait s'envolaient en effet, et les compositeurs ne pouvaient pas toujours les atteindre au vol. De là tant d'erreurs. Zeltner, dans le passage cité plus haut, dit en parlant de la lecture faite aux compositeurs : *Hallucinationibus modus obnoxius.* « Cette méthode était exposée aux bévues. » Puis il ajoute avec trop de raison qu'elle n'était plus applicable depuis que les imprimeurs n'étaient que des ignorants.

Voici une liste de quelques erreurs qui nous apprennent que le compositeur de B était beaucoup moins intelligent que celui de A :

2	refrenentibus . . .	pour	referentibus
5 v,	venari	—	venerari
16 v,	mentiuntur	—	metiuntur
21	præmittenda. . . .	—	prætermittenda
25 v,	sciendum	—	faciendum
28	latenter	—	latenti
29 v,	eloquia	—	obloquia
31 v,	bis	—	nubis
31 v,	. Diffugiunt	—	diffugiunt
35 v,	polycarpus	—	Polycraticus
40	pietati humanitati . .	—	pietatem humanitati
41 v,	humo	—	humore
41 v,	hostianti	—	ostiatim
42	veris offensis . . .	—	verbis offendere
48	. Expedire	—	expedire
48 v,	delicto.	—	derelicto
55	præmortuus	—	moriturus
55	mogeniti	—	primogeniti
68 v,	liberalis	—	illiberalis
115	bello	—	libello

Mentionnons à part la faute inouïe de B qui, page 81, au lieu de *mori* ose mettre *vivere*, la vie au lieu de la mort !

Cette liste pourrait être beaucoup plus longue, tant les fautes foisonnent dans B ! Les erreurs de ponctuation, les mots tronqués et défigurés démontrent que le compositeur ne *voyait* pas, mais *entendait* seulement le texte qu'il avait à composer.

D'autres faits nous apprennent que les deux compositeurs, ou l'un d'eux au moins, se permettaient de remplacer quelquefois un mot par un autre plus ou moins équivalent, par exemple :

A	B
nuncupatur	par nominatur
enim	— igitur
ergo	— igitur
cupiens	— volens
clamans	— dicens

Un texte lu et regardé attentivement n'aurait pas inspiré ces variantes ; mais l'esprit du compositeur, plus frappé du sens que son oreille ne l'était d'un son fugitif, traduisait la signification du mot dont il avait à peine perçu le son. L'esprit a plus de mémoire que l'oreille.

Il me reste à signaler, afin d'en rendre compte, les lacunes de l'édition B, lacunes énormément plus nombreuses et plus vastes que celles de l'édition A. B compte une centaine de lignes de moins et six seulement de plus que A.

Les cent lignes qui manquent à B sont distribuées en une vingtaine d'endroits différents où les lacunes sont le plus souvent d'un seul mot ; mais elles atteignent trois fois jusqu'à dix, seize et même cinquante et une lignes de suite.

Plus de la moitié et les plus grandes de ces lacunes sont comprises dans les neuf feuillets de 24 à 32.

Voici comment, à la page 24, l'*anagnostes* a pu laisser un vide de onze mots : son manuscrit présentait sans doute trois lignes disposées ainsi :

. . . . *liber est a viciis qui non inservit habundans. Cui satis est quod habet. Pauper est qui plus cupit* . . . .

Comme deux lignes consécutives finissent par le même mot *qui*, le lecteur, prenant le second de ces mots pour le premier, dicta *plus cupit* et passa ainsi la ligne immédiatement précédente. Le correcteur de A corrigea l'erreur ; celui de B négligea ce soin.

On peut rendre compte de la même manière d'une lacune d'un peu plus de deux lignes dans B, page 54.

Le mot *stabili* se trouvait deux fois dans le manuscrit ; le lecteur, prenant le second pour le premier, passa les deux lignes situées entre les deux mots *stabili*.

On voit encore par ces lacunes que B n'a pas pu servir de modèle à A.

J'ai passé sous silence un grand nombre de fautes de A et surtout de B, chez qui elles foisonnent ; mais je ne vous donnerais pas tous les renseignements indispensables au sujet de l'infidélité du texte de ces deux éditions, si je taisais les deux que voici :

1° Le *Sophologium* cite la sage sentence inscrite au fronton du temple de Delphes :

γνῶθι σεαυτὸν
Connais-toi toi-même.

A, 63, la défigure ainsi : *gnotos olithos*.

B, 61, donne cette variante : *gnotys elithos*.

Il faut avouer que si B est antérieure à A, l'éditeur de cette dernière a bien mal employé le temps écoulé entre les deux éditions. Combien il est plus logique de les faire naître ensemble ! l'*anagnostes* sait peu de grec, les compositeurs moins encore; ainsi s'expliquent ces mots pires que barbares, car ils ne sont d'aucune langue.

L'autre citation nous apprend avec quelle effronterie les éditeurs falsifiaient un passage qui blessait leur amour propre. Voici le passage tel qu'il est dans les plus anciennes éditions : *Absit ut viros ecclesiasticos libido seducat et innocentes laicos sacerdotum exemplum inquinet.* En voici la traduction : « Gens d'église, ne vous laissez pas séduire par la débauche ; il ne

faut pas que l'exemple des prêtres souille l'innocence des gens du monde. »

Au lieu du second membre de phrase, A et B disent : *Absit innocens vulnus sacerdotum exemplo inquinetur*. Le style vigoureux de ce conseil donné aux prêtres indignes a disparu sous une phrase qui ne peut plus blesser parce qu'elle ne signifie plus rien. Il eût été plus simple de la supprimer tout à fait.

Il est fort douteux qu'une seconde édition eût osé reproduire ces lignes dont les lecteurs de la première n'auraient pas manqué de réclamer le changement ou la suppression.

Je vous ai fait remarquer que l'édition B compte huit feuillets de moins que A. C'est une économie sur le papier de 6⅔ pour cent. Vous me direz sans doute que c'est là une preuve que B est une seconde édition. En effet, le papier, au XV[e] siècle, à cause de la multiplication des imprimeries, enchérissait d'une année à l'autre ; mais je vous ai donné trop de preuves que A et B sont deux sœurs jumelles pour avoir à revenir sur cette contemporanéité de nos éditions. La seule conséquence légitime à tirer de cette différence de huit feuillets est que le tirage, pendant le premier quart de siècle d'existence de l'imprimerie, c'est-à-dire de 1450 à 1475, ne se faisait qu'à très petit nombre. Il est évident que si l'on eût tiré seulement 500 exemplaires de l'édition A, qui a huit feuillets de plus que l'autre, on aurait perdu le papier de plus de trente-trois exemplaires, perte considérable qu'on aurait évitée en imitant l'édition B dans le nombre de ses feuillets.

Comme nos deux éditions sont sans date, j'admets avec Hain la date probable et approximative de 1477.

Puissiez-vous, mon cher ami, ne pas trouver trop longue cette lettre, par laquelle j'ai voulu vous faire assister à l'impression de deux livres telle que la faisaient à Lyon, il y a déjà quatre cents ans, Pfister de Bensheim et son associé Reinhart, de Strasbourg.

Votre Ami,

J. P. A. MADDEN.



SIXIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

Dans deux des premières éditions des *Poésies érotiques* de Parny, en date de 1778, en lit sur le titre : A L'ISLE DE BOURBON. Pour l'une, il est évident que ce n'est là qu'une frivole allusion à la patrie de l'auteur ; elle sort, en effet, des presses de Pierre Didot, dont les initiales se trouvent gravées au milieu de la marque typographique de cet habile imprimeur. Sur cette marque, qui offre une presse, une forme, les deux balles et le reste, on a gravé la date de 1777.

Quant à l'autre édition, elle est précédée des *Opuscules poétiques*, avec une pagination différente et porte ce titre général : « *Œuvres de M. le Chevalier de Parny* . . . . . à l'Isle de Bourbon, chez Lemarié, libraire, sur le sommet des Trois-Salasses. M.DCC.LXXX. »

Est-elle réellement de Bourbon ? Elle n'en est pas plus que la première, quoique d'une exécution aussi mauvaise que celle de l'autre est parfaite. Le mauvais imprimeur, voulant enchérir sur la simple allusion de P. Didot, a supposé un libraire installé sur la cîme la plus inaccessible au centre même de l'île.

En comparant ces deux éditions de 1778 *(Poésies érotiques)*, j'y ai constaté les mêmes fautes aux mêmes mots. Les pages, les lignes, sont d'une composition identique. J'en conclus que l'édition des Trois-Salasses est la grossière contrefaçon de celle de Pierre Didot.

Je puis vous donner une autre preuve de cette contrefaçon : Parny donna une seconde édition de ses *Opuscules poétiques* en 1779. On n'y voit plus, parmi les *Poésies érotiques*, trois pièces que contient celle de 1778. Parny les supprimait. Malgré cette suppression, on les retrouve dans l'édition factice dont les deux parties ont été imprimées en 1778 et 1780. Elles y sont aux pages 14, 23, 33.

Imprimer trois pièces que l'auteur vient de bannir de ses œuvres, n'est-ce pas le fait d'un contrefacteur ?

L'édition contrefaite me parut, au premier abord, pouvoir être le premier livre imprimé à Bourbon (la Réunion). A ce point de vue, elle m'intéressait. Trompé dans ma conjecture, je ne pus renoncer au désir de trouver quand l'imprimerie avait été introduite dans l'île. Malheureusement le savant *Dictionnaire géographique* du bibliographe Pierre Deschamps ne traite que de l'introduction de la typographie en Europe. Je consultai alors Falkenstein, qui indique l'apparition d'un journal à Bourbon en 1821.

Je fus plus heureux dans mes propres recherches. Je découvris le *Bulletin officiel de l'Ile Bourbon, à Saint-Denis, de l'Imprimerie du Gouvernement.* C'est un volume in-octavo, assez considérable, imprimé en 1817 et années suivantes. Ce qui m'a convaincu que ce livre est le premier sorti des presses de l'île, c'est que parmi les innombrables et minutieux règlements imposés aux fonctionnaires et aux habitants, je n'ai pas trouvé un seul mot pour réglementer l'imprimerie. Donc il n'existait dans l'île, vers 1816, que la seule imprimerie du Gouvernement.

Je viens, mon cher ami, de vous indiquer la première édition de Parny, ainsi que sa première contrefaçon. Permettez-

moi de ne pas séparer des renseignements d'une même nature et de vous dire un mot des seconde, troisième et quatrième éditions ; ce seront des données dont j'aurai besoin dans la lettre suivante.

Le meilleur guide pour déterminer ces éditions est, à mon avis, l'*Almanach des Muses*. L'éditeur de ce plus fade des recueils insérait chaque année le catalogue des publications poétiques de l'année précédente. L'intérêt du libraire et la vanité des auteurs ne laissaient jamais de vide dans ces catalogues.

La seconde édition a paru sous le titre de *Opuscules poétiques*, sous la rubrique d'Amsterdam, 1779. Les *Poésies érotiques* y forment deux livres ; elle a été imprimée par Pierre Didot, comme la première. C'est un in-octavo de 143 pages, augmenté de la *Journée champêtre*. Le *Mercure* du 11 décembre 1779 annonce cette édition qui parut donc vers la fin de l'année. Une seule pièce y est intitulée *Elégie*, mot qui ne paraît pas dans la première édition.

La troisième édition, petit in-seize, avec gravures, a paru chez Hardouin, en 1781, augmentée d'un livre de douze élégies.

La quatrième a paru chez Hardouin, en deux petits volumes avec cinq gravures, en 1784. Les *Poésies érotiques* y sont classées en quatre livres ; le dernier se compose de quatorze élégies.

En étudiant les premières éditions de Parny, j'ai eu besoin de savoir le nombre et la date de ses voyages de France à l'île Bourbon ; les biographes ont assemblé des nuées sur ces questions. Je chercherai dans ma prochaine lettre à les écarter et à vous montrer à la lumière des faits et de la logique ce qu'il est possible de savoir à ce sujet.

VOTRE AMI.



SEPTIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

Quelques dates au sujet de Parny nous seront utiles; les voici :

Parny est né à l'île de Bourbon le 6 février 1753 ;

Est venu en France, au Collége de Rennes, en 1762 ;

Est venu à Paris, au séminaire de S. Firmin, en 1770 ;

A servi deux ans, en 1771 et 1772 ;

Est parti pour Bourbon le 26 mai 1773 ;

Etait depuis quelque temps de retour en France, en juin, 1776 ;

Composait pour l'*Almanach des Muses* une romance, paroles et musique, cette même année de 1776 ;

Faisait imprimer, en 1777, par Pierre Didot, la première édition de ses *Poésies érotiques,* qui parurent au commencement de 1778. L'*Epître aux Insurgents* est aussi de 1777 ;

Composait la *Journée champêtre* et préparait l'édition de ses *Opuscules poétiques* en 1778. Cette seconde édition parut vers la fin de 1779 ;

Préparait, en 1780, sa troisième édition, augmentée de douze élégies, qui parut en 1781 ;

Donnait, en 1781, quatre pièces de vers à l'*Almanach des Muses ;*

En donnait trois en 1782 ;

Sept en 1783 ;

En 1784 paraissait sa quatrième édition, corrigée et augmentée pour la dernière fois ;

En 1785 et 1786, il ne donne rien à l'*Almanach des Muses ;* en effet, il était allé à Bourbon en 1784 recueillir l'héritage paternel, et le 1er septembre 1785 il adressait de Pondichéri une épître au comte, son frère ;

En 1786, il était de retour en France ;

En 1787, il envoie trois pièces à l'*Almanach* et publie ses chansons madécasses.

De cette énumération, nous pouvons conclure que Parny retourna une première fois à Bourbon en 1773 et une seconde fois en 1784.

Mais comme vous pourriez encore douter que, malgré les occupations que je lui attribue, pendant les années 1776 à 1784, il soit constamment resté en France, j'ajouterai quelques développements à mes preuves.

Commençons par prouver qu'en 1776 Parny était en France. Bertin lui adresse, le 4 juin 1776, une épître dans laquelle il lui dit :

Vos plaisirs et vos jolis vers
Me font mourir de jalousie.

Il s'agit de vers que Parny venait d'envoyer à Bertin. Sainte-Beuve cite cette épître, mais en exprimant un doute. Le doute n'est bon à rien, et dans ce cas il est facile à dissiper, si l'on en prend la peine.

Parny se trouvait alors à Ozouer, dans la forêt d'Armainvillers. Bertin, qui pouvait jouir aussi de ce charmant séjour, dit qu'il lui a été impossible de s'éloigner de *son prince* convalescent. Or, nous lisons dans la table de l'*Almanach des Muses,* 1777, que Bertin était écuyer de Mgr le comte d'Artois (notre futur Charles X). De plus, la *Gazette de France*

nous informe que le comte d'Artois était attaqué de la rougeole au commencement de juin 1776. Ces renseignements ne permettent plus le moindre doute : Parny était en France en 1776.

Du reste, dans une lettre du 19 janvier 1775, adressée de l'Ile de Bourbon à son ami Bertin, il lui dit :

« O mon ami ! lorsque mon exil sera fini, avec quel plaisir je reverrai Feuillancour (1) au mois de mai ! »

Il ajoute plus loin : « Il n'est pas éloigné, l'heureux moment où le vaisseau qui me rapportera vers la France sillonnera légèrement la surface des flots. »

Dès 1775, il désirait avec trop d'ardeur revoir la France pour ne pas y être au moins l'année suivante.

Enfin, ce fut en cette année 1776 qu'il composa les paroles et la musique d'une romance qui parut dans l'*Almanach des Muses* en 1777. Ce fut même son premier tribut à cet almanach.

Dans l'année 1777, il était à Paris ; il y faisait imprimer la belle édition de ses *Poésies érotiques*. C'était son premier livre. Il porte la date de 1778 ; mais il est facile de démontrer qu'il parut au commencement de 1778, si non à la fin de l'année précédente. Laharpe, en effet, lettre 82, nous rapporte trois faits contemporains : la mort de Lekain, le 8 février ; l'arrivée de Voltaire à Paris, le 10 du même mois ; et la publication des *Poésies érotiques* de Parny.

On sait que Parny fut présenté à Voltaire vers cette époque et reçut de lui, avec une accolade, le surnom de *Tibulle de la France.*

C'est dans la même année de 1777 qu'il publia l'*Épître aux Insurgents de Boston.*

En 1778 et 1779, il préparait la seconde édition, à laquelle il ajouta, entre autres pièces, la *Journée champêtre,* qui parut donc bien avant les élégies, quoique Sainte-Beuve les déclare étourdiment *postérieures* à ces élégies.

Cette édition est considérablement plus longue que la pre-

(1) Feuillancour, vallée entre Marly et Saint-Germain.

mière, que l'on peut lire d'un bout à l'autre en un petit quart-d'heure.

Le *Mercure* du samedi 11 décembre 1779 l'annonce à la page 95.

C'est encore en 1779 qu'il composa le joli poème des *Fleurs*, qui parut dans l'*Almanach des Muses* de l'année suivante.

En 1780, il ajoutait *douze élégies*, qui parurent l'année suivante dans sa troisième édition, et il disait, dans son épître à M. de S * * :

> Des passions je n'ai plus le délire ;
> L'air de PARIS a desséché mon cœur.

Et plus loin :

> Je pars ; je vais chercher loin des bords de la Seine
> Une beauté naïve et prête à s'enflammer ;
> Et je vole avec vous au fond de la Lorraine,
> Puisqu'on y sait encore aimer.

Ces détails nous montrent Parny toujours en France en 1780.

Dans les années de 1781 à 1784, il ne manque jamais de payer son tribut à l'*Almanach des Muses*, et sa quatrième édition, qui parut en 1784, dut surtout exiger un assez long travail de sa part.

Si l'on doutait que les pièces envoyées à l'*Almanach* fussent une indication de sa présence à Paris, je ferais remarquer que dans les années 1785 et 1786, l'*Almanach* ne reçut rien de lui ; c'est, qu'en effet, il voyageait alors en Afrique et en Asie.

Mais de retour à Paris, il ne manque pas de publier dans l'*Almanach* plusieurs morceaux de poésie.

Ainsi, la présence de vers de Parny dans ce recueil indique sa présence en France ; et leur absence du recueil, son absence de France.

Je ne crois pas dépasser la portée des données que je viens de passer en revue, en disant que de 1773 à 1784 Parny n'est retourné que deux fois à son île natale et que l'on ne doit pas hésiter à regarder comme impossible son retour à Bourbon

vers 1778-1779, comme le croirait volontiers l'illustre Sainte-Beuve.

J'ai du reste ici en ma faveur un témoignage d'une grande valeur : Jouy, qui se rencontra avec Parny en Inde et que le poète honora d'une rare bienveillance, Jouy, dans son discours de réception à l'Académie française, dit positivement que Parny, en 1784, se rendit pour la *seconde fois* à Bourbon.

Jouy tenait de Parny lui-même ce renseignement précis, et Parny, s'entretenant sur la terre étrangère avec un jeune compatriote, d'autant plus cher qu'on était plus loin de la France, n'avait aucun motif de le tromper sur le nombre de ses retours à Bourbon.

Vous admettrez donc, sans doute, avec moi, que Parny n'est retourné dans son pays que deux fois ; mais vous me demanderez quelle conséquence je veux tirer de ce nombre de retours. Relisez le quatrième livre des *Élégies* et vous comprendrez où j'en veux arriver.

Parny, dans ce livre, élégie XIII, dit à Eléonore :

> Je quitte enfin ces tristes lieux
> Où me *ramena* l'espérance,
> Et l'océan entre nous deux
> Va mettre un intervalle immense.

De ce passage et de plusieurs autres, on devrait conclure que Parny était retourné à Bourbon entre 1773 et 1784 ; mais ce n'est là qu'un mensonge de poète. J'espère que ma prochaine lettre saura vous en convaincre.

VOTRE AMI.



HUITIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

On ne connaît jamais mieux une plante qu'après l'avoir vue naître de la graine, sa mère, puis grandir et produire une graine à son tour ; afin de mieux vous faire connaître la passion de Parny pour Eléonore, je vous en esquisserai de même rapidement les phases et vous verrez ainsi qu'une part de cet amour fameux est née dans le cœur et l'autre dans la tête de Parny.

A l'époque de son premier retour à Bourbon, à la fin de 1773, Parny avait près de vingt et un ans ; on l'introduit dans la famille d'Eléonore qui en avait treize ; on fait du jeune et brillant officier, échappé de Paris, le maître de musique de la jeune et jolie Créole! l'imprudence inouïe de la famille d'Eléonore ne tarde pas à produire son triste fruit; les parents de la jeune fille veulent la marier au séducteur ; le père de Parny s'y oppose et renvoie son fils en France.

Il est probable que dès le commencement de 1775 les amants se virent éloignés l'un de l'autre. Dans une lettre du 19 janvier de cette année, Parny écrit à son ami Bertin :

« O mon ami ! lorsque mon *exil* sera fini, avec quel plaisir je

reverrai Feuillancour au mois de mai ! » Il ajoute plus loin : « Dans ce pays, le temps ne vole pas, il se traîne; l'ennui lui a coupé les ailes. » Ce n'est pas là le langage d'un amant passionné.

De retour en France au plus tard au printemps de 1776, Parny n'a nullement l'air d'un amant désespéré. La lettre de Bertin à Parny, que nous citons plus haut, nous représente ce dernier occupé de *plaisirs* et de *jolis vers* pendant son séjour à Ozouer, et portant à Bertin de *fréquentes rasades* avec du vin d'Aï. Nous avons vu que dans cette même année 1776 il charmait ses loisirs en composant les paroles et la musique d'une jolie romance.

Ainsi, durant cette année, Parny, de retour de Bourbon, n'en mène pas moins la vie d'un épicurien.

C'est pendant l'année 1777 qu'on l'entend pour la première fois chanter Eléonore. Dans une pièce de quelques vers, il lui recommande la discrétion ou plutôt la dissimulation, dans l'autre, il s'adresse au gazon foulé par elle. Dans une troisième pièce de la même année, il dit aux maîtresses infidèles :

> Vous seules de ce triste monde
> Avez l'art d'égayer l'ennui.

Plus loin :

> On est heureux par vos rigueurs,
> Plus heureux par la jouissance ;
> Chacun poursuit votre inconstance
> Et, s'il n'obtient pas vos faveurs,
> Il en a du moins l'espérance.

On reconnaît là plutôt l'indifférence d'un épicurien que le désespoir d'un amant que l'océan sépare de sa maîtresse.

Les trois morceaux dont nous parlons parurent l'année suivante dans l'*Almanach des Muses*. Parny les regardait même comme son début poétique; il dit en effet à de Fontanes :

> . . . Dans l'harmonieux vallon
> Le même jour nous vit paraître.

Le fait est qu'on lit, dans l'*Almanach* de 1778, *Le Cri de mon Cœur*, par de Fontanes.

En cette même année 1777, dans une épître à un ami, son compatriote, Parny s'écrie :

Toi seule, ô mon Eléonore,
As rendu ce séjour (Bourbon) agréable à mes yeux.
Tendre et fidèle objet d'un amour malheureux,
Peut-être tu ressens des peines que j'ignore ;
Va, mon cœur les partage et te rend tes soupirs.
En vain le sort jaloux termina nos plaisirs ;
De mon bonheur passé je suis heureux encore.

Ces peines d'Eléonore, qu'*ignore* son amant, ne prouvent-elles pas que Parny, en 1777, n'était pas retourné à Bourbon ?

Ces vers nous apprennent aussi qu'en les composant Parny ne savait pas encore le mariage de sa maîtresse qu'il appelle *tendre et fidèle objet d'un amour malheureux*. Peut-être même ne l'était-elle pas encore; il est certain que Parny ne fut informé de ce mariage qu'un peu avant 1781, année où parurent les élégies que lui inspira cette nouvelle inattendue.

C'est en 1778 que parut la première édition de ses œuvres, sous le titre de *Poésies érotiques*. Sur trente morceaux qu'elle contient, onze s'adressent à Eléonore, deux à Aglaé, un à Euphrosyne. Dans la pièce intitulée : *Ma Mort*, c'est aussi à Aglaé qu'il s'adresse, en lui disant : « Dans mon amour tu trouves quelques charmes. » Il apostrophe ensuite Euphrosyne et même Eléonore dans ces vers :

Belle Euphrosyne et toi que j'aime encore
Plus que jamais, ingrate Eléonore,
Premier objet que mon cœur a choisi.

Tous les vers de cette première édition nous laissent voir dans Parny l'amant d'Eléonore, ses premières mais non ses seules amours; il s'y montre simplement fidèle au souvenir de sa plus ancienne maîtresse mais nullement à l'amour qu'il a dû lui promettre et lui jurer.

En 1779, Parny compose le joli poème des *Fleurs*, épître à Zélie; dès le premier vers il se dit son amant, puis il ajoute :

N'en doutez point ; dès les premiers beaux jours,
Porté soudain sur l'aile des amours,
Je paraîtrai dans votre solitude.

A la fin il dit à Zélie :

Songez surtout à ce bosquet tranquille
Où notre amour fuyait les importuns ;
A mes desseins il est encore utile.

On comprend, par ces vers, que son amour pour Zélie entretient tout à la fois des souvenirs et des espérances; nous sommes donc loin d'Eléonore et de Bourbon; ce poème des *Fleurs* n'est pas encore dans la seconde édition de ses œuvres, qu'il publia sous le titre d'*Opuscules poétiques*; on peut en conclure que ce poëme ne parut que tout à la fin de 1779 ; nous savons en effet que la seconde édition des œuvres de Parny n'est annoncée par le *Mercure* que le 11 décembre de la même année.

Signalons d'abord, dans cette seconde édition, deux couplets d'une chanson qui n'est pas dans la première :

Si pourtant, gentille bergère,
Douce et respirant le plaisir,
Veut faire un voyage à Cythère,
Amour, viens m'avertir.

Non que je puisse être infidèle ;
Eléonore, ne crains rien.
Mais, las ! elle est si loin ma Belle !
Amour, tu m'entends bien ?

Je crois que ces deux derniers petits vers sont l'expression naïve et sincère de l'état du cœur de Parny.

Nous trouvons pourtant dans cette seconde édition une pièce qui contraste singulièrement avec la chanson dont nous venons de parler ; ce n'est rien moins qu'une élégie ! c'est la seule du volume et la première de Parny, car l'édition de 1778 n'en contient pas une seule. Cette élégie nous révèle dans le poète une inquiète préoccupation : celle de remanier son œuvre, de lui imprimer un caractère d'unité qui lui manque. Il avait

composé pour la première édition une pièce intitulée *Ma Mort.* Il en supprima les dix-neuf derniers vers dans la seconde, et de ces vers, additionnés de quelques autres, il fabriqua son élégie. Dans la première édition, on lisait à la file dans *Ma Mort* les noms de la *belle Aglaé,* de la *belle Euphrosyne,* de l'*ingrate Eléonore.* Dans la seconde, Euphrosyne a disparu ; Aglaé seule paraît dans *Ma Mort;* Eléonore seule dans l'élégie.

Parny n'en restera pas là, l'idée d'Eléonore, seule et unique maîtresse, vient d'éclore dans sa tête ; nous la verrons grandir et lui inspirer une kyrielle d'élégies, nées de la fiction plutôt que de la vérité, de l'esprit plutôt que du cœur.

Les années 1778 et 1779 n'ont pas dû laisser à Parny le temps d'un voyage à Bourbon ; ses amours à entretenir, ses poésies à composer, ses livres à faire imprimer ne l'auraient pas permis.

Dans les vers qu'il compose en 1780, pour l'almanach de l'année suivante, on dirait que le nom d'Eléonore s'est effacé de sa mémoire ; on n'y rencontre que ceux de Zélis et d'Aglaé. Il y parle d'une infidèle qui ne saurait être Eléonore à qui l'on ne pourrait appliquer les quatre vers suivants, par exemple :

Hier, après deux mois d'absence,
Elle reparut en ces lieux ;
J'ai mal évité sa présence,
Je l'ai vue, ô moment heureux !

Dans une autre pièce de la même année, il dit :

L'air de Paris a desséché mon cœur.

Même oubli d'Eléonore dans les vers de l'almanach suivant, mais ce fut en cette année 1781 qu'il publia sa troisième édition augmentée de douze élégies, élégies dans lesquelles il voulut sans doute concentrer les soupirs et les gémissements d'une douleur romanesque, au lieu de les faire entendre, par pièces et par morceaux, dans les fades pages de l'*Almanach des Muses.*

Quand Millevoye dit, dans son essai sur l'élégie, en parlant

de ces élégies de Parny : « cet admirable dernier livre, *ordonné si parfaitement,* » n'en fait-il pas la critique la plus juste et la mieux méritée ? c'est l'auteur plutôt que l'amant qui a su tracer un plan si régulier. Entrons dans quelques détails. Voici en quoi consiste la *parfaite ordonnance* du plan, telle qu'elle frappe les yeux du lecteur le moins attentif : quand Parny dut quitter Bourbon, par l'ordre de son père, sa maîtresse lui prodigua serments et caresses auxquels il crut aveuglément (1re élégie).

Mais quand il revint à l'île natale, après un long exil, quand il allait *voler aux pieds de son amante,* il reçut d'elle un billet qui l'informait qu'elle était mariée (2e élégie). Il passe alors tour-à-tour du calme de la résignation (5e élégie), au plus amer désespoir (6me élégie). Pour mettre le comble à sa douleur, Eléonore lui redemande ses lettres d'amour et même son portrait (7e élégie); il obéit. « Je ne garde, lui dit-il, que *le fol amour que vous m'avez donné.* » A ce sentiment de douce et de tendre résignation succède, ainsi que cela doit être dans un roman habile, l'explosion d'un *amant irrité, d'un amant jaloux qui tourmente le crime, qui poursuit sa victime et punit l'infidélité* (9e élégie). Après ces mouvements si naturellement et si habilement contrastés, l'amant, ou plutôt le poète, trouve une inspiration plus touchante encore ; il voit à travers les sourires d'Eléonore la douleur qui la dévore ; il lui dit :

> Ma voix fait naître vos alarmes ;
> Vous abrégez nos entretiens.

Puis passant du *vous* du reproche au *toi* de la tendresse, il ajoute ces derniers vers d'une touchante générosité :

> J'ai pu supporter tes rigueurs,
> Ton inconstance, tes froideurs,
> Et tout le poids de ma tristesse ;
> Mais je succombe, et ma tendresse
> Ne peut soutenir tes douleurs.
>
> (10e *Elégie.*)

Est-il donc vraisemblable que sa maîtresse, une fois mariée, ait

eu lieu d'abréger ses entretiens avec lui ? non, aimable poète, vous n'avez jamais eu de longs entretiens avec Eléonore devenue épouse, avec Eléonore dont on vous éloignait même quand elle était libre encore. Je croirais plus volontiers le noble mensonge que vous faites en vous disant accablé des douleurs de votre amante.

A cet épisode enchanteur du retour de Parny à Bourbon il fallait enfin un dénoûment. Le voici dans le langage même du poète :

Il est temps, mon Eléonore,
De mettre un terme à nos erreurs ;
Il est temps d'arrêter les pleurs
Que l'Amour nous dérobe encore.
. . . .
Lorsque tout change autour de nous,
Changeons, ô mon unique amie.
. . . .
Je quitte enfin ces tristes lieux
Où me ramena l'espérance.

(13e *Elégie.)*

La fiction éclate dans ce dénoûment ; un amant passionné, un amant qui sait que sa maîtresse est devenue l'épouse d'un autre, peut-il dire à cette infidèle :

Il est temps, mon Eléonore,
De mettre un terme à nos erreurs.

Elle n'avait pas attendu son conseil pour cela puisqu'elle est maintenant mariée. Parny ajoute :

Lorsque tout change autour de nous,
Changeons, ô mon unique amie.

Vœux superflus ! après sa passion pour Parny, son mariage avec un autre ; voilà certes un changement qui rendait inutile l'invitation de Parny.

Je quitte enfin ces tristes lieux.

Est-ce par un vers si froid, si sec, si court, qu'il fallait annoncer son départ ? un amant ne quitte pas ainsi les lieux

qu'habite son amante; c'est avec la plus poignante douleur qu'il s'en laisse arracher. Mais Parny ne voulait pas terminer son épisode par le tableau sombre et navrant d'un amant au désespoir, et pour ménager la sensibilité de son lecteur, il n'emploie que quelques mots à dire son prétendu philosophique départ.

Il est inutile de nous occuper des années postérieures à 1781, année de la publication des douze élégies dans la troisième édition. Si en effet Parny est retourné à Bourbon, s'il y a appris le mariage d'Eléonore, ce ne peut être après 1781; son second retour n'a donc eu lieu que vers la fin de 1784, lorsqu'il dut recueillir la succession de son père.

Un des motifs qui s'opposèrent à son retour, avant la mort de son père, est précisément la volonté de ce dernier, qui ne l'aurait pas d'abord obligé à quitter l'île pour lui permettre ensuite d'y revenir auprès de sa maîtresse, devenue la femme d'un autre.

Si Parny n'a pas appris sur les lieux le mariage d'Eléonore, il faut qu'il en ait été informé à Paris par quelque correspondant de Bourbon. Tout porte à croire que cette nouvelle ne lui parvint que peu de temps avant la composition de son bel épisode qu'elle dut même lui inspirer. C'était vers 1780. Il n'était plus auprès d'Eléonore en 1776, mais il l'avait laissée *praigne,* (1) comme on disait encore au XVI[e] siècle. On peut donc admettre qu'elle ne se maria que deux ans après le départ de Parny. Ne fallait-il pas cet intervalle avant de convoler ? Il fallut ensuite à la nouvelle le temps, assez long alors, de parvenir de Bourbon jusqu'à Paris. Il fallut enfin à l'imagination du poète le temps de couver sa pensée et de la faire éclore dans l'admirable épisode des dernières élégies.

Une dernière considération achèvera de vous convaincre de la part énorme qu'il faut faire à la fiction dans l'*ordonnance* de cet épisode. Notre jeune poète, vivant dans la chaude atmosphère de l'aristocratie parisienne, s'enivrait des succès

(1) *Prægnans* en latin, *Pregnant* en anglais.

de ses *Poésies érotiques,* surtout de celles qui s'adressaient à Eléonore. Les compliments, les flatteries d'un public enthousiaste firent éclore en lui, pour elle, une passion romanesque dont il voulut tirer parti pour répondre aux idées de ses admirateurs, et cet amour d'imagination s'appliquait plus à plaire aux lecteurs qu'à sa maîtresse.

Comme preuve de l'admiration du public pour Parny, je citerai des *Vers sur le Départ de M. le Chevalier de Parny pour les Isles* (édition de 1785) :

Tout le Parnasse est en alarmes ;
Même on dit qu'exhalant les plus tendres regrets,
Au départ de Parny, *Phébus versa des larmes,*
Et par ce dernier trait couronna ses bienfaits.

L'*Almanach des Muses* offre plusieurs témoignages de cette hyperbolique admiration qui ne pouvait manquer d'enivrer le poète à qui elle s'adressait.

Un singulier penchant que j'ai remarqué dans Parny achèvera de vous convaincre de son *faible* pour la fiction. Quand il jette en arrière un regard sur les événements de sa vie, au lieu de les localiser à leur véritable distance, il semble de ne les entrevoir que dans un lointain extrême et trompeur, semblable au voyageur épuisé de fatigue qui trouve le chemin qu'il vient de parcourir beaucoup plus long qu'il n'est en réalité. Veut-il leur donner ainsi un air plus grandiose ? *Major e longinquo.* Ou bien, pour son cœur déjà blasé, la marche du temps est-elle devenue plus lente qu'aux jours de sa première jeunesse ?

Je vous citerai deux exemples de ce penchant : dans *La Journée champêtre* qu'il publiait pour la première fois vers la fin de 1779, il dit :

C'était ainsi que ma muse *autrefois*
De l'âge d'or retraçait la peinture.

Or, au même endroit (l'épilogue) il nous informe qu'il a vingt-cinq ans. Cet *autrefois,* dans la vie d'un si jeune homme,

est donc une pure exagération qu'il pouvait éviter en ne nous disant pas son âge.

Il va plus loin encore quand, au même endroit, il nous parle du luth qui *jadis* fit résonner le nom d'Eléonore. C'est en 1777 qu'il célèbre pour la première fois en public Eléonore. (O la plus belle des maîtresses.) Pouvait-il, en 1779, employer le mot *jadis*, à propos de ce qu'il faisait moins de deux ans auparavant ?

Avouons-le : les lecteurs de nos jours veulent tous qu'on les amuse, et les auteurs ne mentent que pour leur complaire. Parny n'a pas fait autrement ; mais tel est le charme de son mensonge qu'on va jusqu'à le prendre pour la vérité elle-même.

Cette lettre est un peu longue, surtout quand on sait que le sujet principal, les élégies, peuvent se lire en dix minutes. Mais j'ai voulu jeter quelque lumière sur une question d'histoire littéraire que s'est posée l'illustre Sainte-Beuve ; ce critique intarissable est revenu trois ou quatre fois à la charge sur le compte de Parny.

Dans la *Revue des Deux-Mondes* (décembre 1844), à propos du livre des élégies et du prétendu retour du poète à Bourbon, il s'exprime ainsi : « Il se rencontre ici plus d'une petite difficulté de *chronologie* qu'il est presque pédantesque de venir soulever en matière si légère. Voyons pourtant. »

Laissant de côté le style prétentieux du critique et la pose grimacière qu'il semble prendre pour poser la question, son *voyons pourtant* me faisait espérer une solution bonne ou mauvaise. Vain espoir ! Il a dit : *voyons*, mais il n'a rien vu, ou du moins il n'a rien montré. Le fait est qu'il n'a rien cherché et qu'il n'a pu donner à son lecteur que les phrases filandreuses dans lesquelles se heurtent une douzaine de dates, sans la moindre réponse précise à la question qu'il s'était posée lui-même.

Ai-je mieux réussi à vous démontrer que Parny n'est pas retourné à Bourbon apprendre le mariage d'Eléonore ? J'ose l'espérer ; mais du moins j'ai réuni toutes les données possibles et j'en ai tiré les conséquences logiques ; j'ai laissé à l'illustre

critique le plaisir de verser des flots de phrases dans lesquelles, s'il oublie son sujet, il n'a garde d'oublier sa prétentieuse personnalité. Mais il est grand temps d'en finir.

Claudite jam rivos, pueri ; sat prata biberunt.

Puissiez-vous, mon cher ami, ne pas prendre trop à la lettre ce vers de Palémon.

VOTRE AMI.





NEUVIÈME LETTRE

Versailles, 30 septembre 1858.

MON CHER AMI,

Après avoir terminé à Cologne les recherches bibliographiques qui m'y avaient amené, et dont vous connaissez déjà l'objet et le résultat, je n'ai pu résister à la tentation de remonter le Rhin jusqu'à Mayence, ce véritable berceau de l'art typographique. Je saluai d'abord avec un véritable bonheur la noble statue de Gutenberg, due au génie de Thorwaldsen, puis je me hâtai de chercher la célèbre maison appelée Zum Jungen dans laquelle, vous le savez, étaient établies les presses de Gutenberg. C'est ici, me disai-je, que fut imprimée la Bible de trente-six lignes, ce vénérable et précieux monument de l'art à sa naissance. Vous comprenez combien j'étais heureux et fier de voir enfin ces lieux où s'accomplit, il y a déjà quatre siècles passés, la plus utile des révolutions dues à l'esprit de l'homme : révolution qui substituait l'étonnante rapidité de la presse aux dispendieuses lenteurs de la calligraphie. Eh bien! cet art divin de l'imprimerie n'osait pas même se montrer d'abord ! Il se dérobait sous l'apparence d'une humiliante contrefaçon. Les premiers livres imprimés, vous ne l'ignorez pas, étaient vendus pour des manuscrits; c'est que sans doute Gutenberg lui-même

ne comprenait pas, malgré son génie, l'immense portée du nouvel art ; c'est aussi parce que les premiers imprimeurs redoutaient l'hostilité des scribes, de ces milliers de copistes que la presse allait priver de leur travail, et partant de leur pain.

Gutenberg, pour mieux tenir cachée sa merveilleuse découverte, travaillait dans un souterrain, et il n'admettait comme auxiliaires, j'allais dire comme complices de son génie, que ceux qui lui prêtaient le serment de ne rien révéler de ce qu'ils feraient ensemble. Ces circonstances étaient connues ; la tradition en avait conservé le souvenir ; mais, et c'est le sujet de cette lettre, on en a récemment découvert des preuves palpables. En 1666, on rebâtit en partie le Hof Zum Jungen et l'on combla les premiers soubassements de pierres et de décombres ; mais il y a deux ans, le propriétaire actuel de cette maison y faisant creuser une cave à bière, on perça accidentellement l'épaisseur des anciennes voûtes et on pénétra alors dans une salle profonde qui ne devait évidemment recevoir aucune lumière du jour, mais qui portait à sa partie supérieure un tuyau en terre cuite, de forme rectangulaire, servant à établir la circulation et le renouvellement de l'air. Sur le sol sont encore aujourd'hui fixés des morceaux de bois de chêne, réduits par le travail destructeur d'une humidité séculaire à quelques débris informes ; on peut cependant en reconstruire par la pensée une presse avec ses deux montants, sa vis et les pièces transversales. La mieux conservée de ces vénérables reliques est la traverse supérieure ; je l'ai vue, et voici ce que j'ai lu sculpté en caractères d'un pouce environ de hauteur : J. MCDXLI. G. La première et la dernière lettres sont les initiales du nom Johannes Gutenberg ou Gensfleisch, et les autres sont le millésime 1441.

Cette pièce étant la plus élevée au-dessus du sol a pu résister plus longtemps que les autres à l'action de l'humidité. La vis a disparu : étant d'un autre bois que le chêne, elle n'a pas dû résister aussi longtemps. On a trouvé aussi neuf molettes ou cônes de pierre, de onze à douze centimètres de hauteur et de

sept de diamètre, destinées assurément à broyer l'huile et le noir de fumée. J'ai obtenu avec les plus grandes difficultés la faveur insigne d'en emporter une, ainsi qu'un platras de ce cabinet mystérieux de Gutenberg. Le propriétaire de cette maison, qui y a établi une brasserie, m'a dit qu'un comte russe lui avait déjà offert 1,000 florins de cette collection de morceaux de bois pourri et de pierres informes; je le crois volontiers. Le nom, les initiales de J. G. ne se sont encore jamais rencontrées sur aucun livre ; on doit recueillir comme un précieux trésor, les plus humbles débris honorés d'un tel nom; mais ces débris ont-ils réellement l'origine qu'on leur attribue? Gutenberg était à Strasbourg en 1441; oui, sans doute; mais ce même esprit de mystère qui le portait à travailler à la presse dans une cave profonde, à la lueur d'une lampe et loin des oreilles et des yeux indiscrets, qui lui avait fait choisir à Strasbourg pour atelier le couvent abandonné de Saint-Arbogast; qui lui avait fait défendre à son associé de montrer à personne la presse que lui avait construite le charpentier Sahspach. Ce même esprit de défiance ne suffit-il pas pour expliquer pourquoi Gutenberg a mieux aimé transporter sa presse de Strasbourg à Mayence que d'en faire construire une seconde ?

Au reste, mon cher ami, je vous avoue que mon principal motif en vous adressant cette lettre est d'exciter votre attention et de provoquer votre critique sur un sujet si intéressant; si j'avais le bonheur de vous trouver du même avis que moi sur la sincérité de cette origine, il ne me resterait plus le plus léger doute sur le précieux trésor que le brasseur de Zum Jungen a découvert dans ses celliers. J'attends votre réponse.

Votre ami,

J. P. A. Madden.



DIXIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

Vous n'ignorez pas que les tables de logarithmes, telles que les fit imprimer l'inventeur, Jean Napier, à Edimbourg, en 1614, ne sont pas celles dont on fait usage depuis des siècles. Henri Briggs, son ami, substitua à la base *e* (2,718281828459045 &c.) la base 10, qui est beaucoup mieux en harmonie avec le système décimal.

Les premières tables imprimées en France d'après ce système, c'est à un savant anglais, alors à Paris, que nous les devons. Son nom est Edmond Wingate.

Voici le titre d'après l'exemplaire de la Bibliothèque nationale :

ARITHMÉTIQUE
LOGARITHMÉTIQUE,
OU
LA CONSTRUCTION ET USAGE DES TA-
BLES LOGARITHMÉTIQUES.

Par le moyen desquelles, multiplication se fait par addition, division par soustraction, l'extraction de la racine quarrée par bipartition et de la racine cubique par tripartition, &c. Finalement, la règle de trois et la résolution des triangles tant rectilignes que sphériques par addition et soustraction.

Par Edmond Wingate,
Gentil-homme Anglois
à Paris
chez Melchior Mondière
en l'Isle du Palais, Rue de Har-
lay, aux Deux Vipères.
M.DC.XXVI.
Avec privilège du Roy.

Je ne veux, dans cette lettre, vous entretenir que du format de ce rare et intéressant volume.

Les bibliographes lui assignent les formats in-32, in-24, in-18, in-12. Je ne mentionnerai que deux de ces autorités contradictoires. Lalande, qui possédait un exemplaire de ces tables, dit, dans sa *Bibliographie astronomique*, que le format est in-24. Dans le catalogue de sa bibliothèque, on dit que le format est in-18. Le catalogue qui parut en 1808, cinq ans après la *Bibliographie*, avait eu le temps d'examiner si le format est réellement in-24. Le rédacteur aima mieux faire acte d'autorité en déclarant in-18 un format qui est en réalité in-24, ainsi que nous l'allons voir.

Le livre a des signatures. Laissant de côté les premiers et les derniers cahiers, je vous présente la composition des vingt-trois cahiers d'un alphabet entier :

Cahier	A	8	feuillets	Cahier	N	8	feuillets
—	B	4	—	—	O	4	—
—	C	8	—	—	P	8	—
—	D	4	—	—	Q	4	—
—	E	8	—	—	R	8	—
—	F	4	—	—	S	4	—
—	G	8	—	—	T	8	—
—	H	4	—	—	V	4	—
—	I	8	—	—	X	8	—
—	K	4	—	—	Y	4	—
—	L	8	—	—	Z	8	—
—	M	4	—				

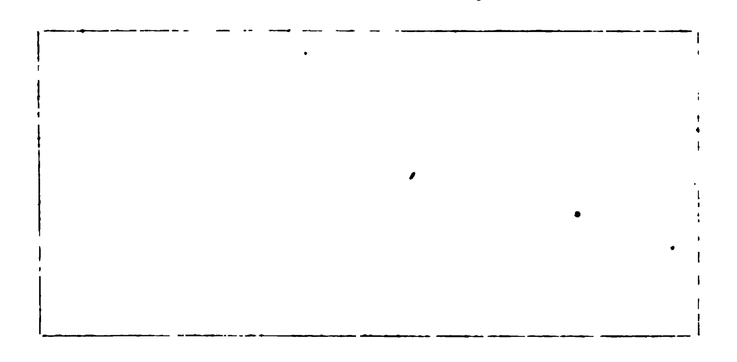
On reconnaît ici l'imposition de l'in-24 par demi-feuille en deux cahiers, l'un de seize pages, l'autre de huit.

Ce procédé donnait deux exemplaires à la fois; mais chacune des deux formes n'en contenait pas moins vingt-quatre pages ; ainsi le format est in-24.

Je puis vous offrir encore une preuve de cette assertion. Je l'emprunte au filigrane du papier. J'en ai constaté l'existence aux cahiers A, C, E, G, I, L, N, Z. Ils sont tous de rang impair et le filigrane se voit aux feuillets 2 et 7 de chacun de ces quaternions. Ces filigranes, qui se montrent ainsi périodiquement, ne nous apprennent-ils pas que chaque groupe de deux cahiers, l'un de huit, l'autre de quatre feuillets, a été imprimé sur une même feuille de papier et que, par conséquent, puisque chaque forme contenait vingt-quatre pages, le format est réellement in-24 ?

Ces tables contiennent les logarithmes des mille premiers nombres entiers, et ceux des sinus et des tangentes, pour toutes les minutes du quart de cercle. La caractéristique n'est pas séparée des décimales. Les logarithmes ont huit chiffres et même neuf pour les tangentes.

Lalande assigne à la page huit centimètres de hauteur et quatre de largeur. Je place sous vos yeux un diagramme qui vous donnera une idée de la petitesse du format.



C'est le rectangle que forment les filets encadrant chaque page. L'ouvrage a 372 pages.

Je reviendrai, dans une autre lettre, sur ces premières tables de logarithmes qu'un Anglais a publiées en France, afin d'établir qu'elles sont réellement, quoiqu'en disent des bibliographes peu mathématiciens, les premières de celles dont on n'a jamais cessé depuis de faire usage dans le monde savant.

Avant de clore cette lettre, je vous ferai connaître comment j'ai découvert le format d'un ouvrage plus difficile à déterminer que celui des tables d'Edmond Wingate.

Il s'agit d'une édition de l'*Inventaire de l'Histoire de France* de Jean de Serres, imprimée à Paris par Mathurin Hénault. Le tome V se compose de cinquante et un cahiers, tous de huit feuillets. Il n'y avait donc d'autre ressource, pour découvrir le format, que l'examen des filigranes ; ce moyen m'a réussi. J'ai compté dix-sept filigranes dans les cinquante et un quaternions, c'est-à-dire que chaque groupe de trois cahiers contient un filigrane. On doit en conclure que ce livre est un in-24, puisque chaque feuille donne trois cahiers de huit feuillets.

Déterminer le format n'est pas toujours facile, ni même toujours possible. Cependant, combien de bibliographes ne se doutent pas de ces cas difficiles ou impossibles ? Voyez, par exemple, les assertions trop absolues de l'auteur du livre récent qui a pour titre :

ÉTABLISSEMENT
D'UNE
BIBLIOTHÈQUE.

Mais il est temps de traiter enfin la question des premières tables de logarithmes parues en France. J'y consacrerai la lettre suivante.

VOTRE AMI.



ONZIÈME LETTRE

Mon cher Ami,

Quelles sont les premières tables de logarithmes imprimées en France ? Telle est la question à laquelle je me propose de répondre ; il me faut pour cela vous rappeler quelques faits indispensables.

L'inventeur des logarithmes, Jean Néper, en publia les premières tables à Edimbourg, en 1614, sous ce titre : *Mirifici Logarithmorum Canonis descriptio. Canon* est synonyme de *tabula.*

Vous savez déjà que la base e qu'il adopta n'est pas en harmonie avec le système décimal ; de plus, sa table, destinée à venir en aide surtout aux astronomes, ne contient que les logarithmes des sinus des minutes du quart de cercle. Il est vrai qu'on peut en tirer, par quelques détours, les logarithmes des nombres ; mais ces détours sont nuisibles à la rapidité du calcul, but que doivent atteindre les logarithmes.

Néper mourut le 3 avril 1618 ; son fils, l'année suivante, publia une seconde édition du *Canonis descriptio* à laquelle il ajouta : *Canonis constructio* et quelques autres pièces, œuvre posthume de son père.

C'est précisément en cette même année 1619, le 1er octobre,

que Barthélemy Vincent, marchand libraire à Lyon, achevait d'imprimer le *Canonis descriptio.* Il y joignit le *Canonis constructio* avec les autres pièces, et le tout parut en 1620.

Voilà donc les premières tables de logarithmes imprimées en France.

Gardez-vous cependant, mon cher ami, de croirè le problème absolument résolu. Oui, dès 1619, on avait imprimé à Lyon une table de logarithmes ; mais quels logarithmes, car il en est de deux espèces ? c'étaient ceux de Néper copiés servilement. Jean Speidell publia à Londres, en 1619, des logarithmes népériens, mais avec d'heureux changements.

Képler écrivait à Schickard, le 11 mars 1618 : un baron écossais, dont *j'ai oublié le nom*, a trouvé l'admirable moyen de remplacer la multiplication et la division par l'addition et la soustraction ; il *n'emploie pas les sinus.* Képler n'avait pas encore compris l'invention de Néper. Ce n'est qu'en 1624 qu'il publia des tables népériennes avec des modifications.

En 1625, Benjamin Ursinus publiait à Cologne des tables népériennes contenant les logarithmes des sinus de dix en dix secondes.

Pendant que sur le continent ces mathématiciens reproduisaient les logarithmes du système népérien, un savant professeur, compatriote et admirateur de Néper, Henri Briggs, avait substitué à la base *e* la base 10 et calculé les logarithmes des mille premiers nombres entiers. Cette table, la première de celles dont on a toujours depuis fait usage jusqu'à ce jour, parut en 1618, sous le titre de *Chilias prima*, premier millier.

En 1620, Edmond Gunter publia le *Canon of triangles.* Ce sont des tables contenant les logarithmes du système de Briggs pour les lignes trigonométriques de minute en minute. Ce sont les premières de cette espèce. En 1623, Gunter réimprima ses tables de logarithmes trigonométriques et y joignit le *Chilias prima,* réunissant ainsi, pour la première fois et comme on l'a fait continuellement depuis, les logarithmes des nombres et ceux des lignes trigonométriques.

Quel savant a introduit en France de semblables tables de logarithmes ? On ne se l'est jamais demandé ; cependant la réponse est intéressante et même très facile. Nous devons les tables de logarithmes des nombres et des lignes trigonométriques à Edmond Wingate. C'était un *gentleman* qui se trouvait à Paris quelque temps avant le mariage de la sœur de Louis XIII avec Charles Ier. Il donna à cette princesse des leçons de langue anglaise. C'était donc avant le printemps de 1625, époque à laquelle Buckingham vint à Paris chercher Henriette de France pour la conduire à Londres.

Il est même probable que Wingate était depuis quelque temps à Paris, en 1624 ; car en cette même année il y publia un livre dont voici le titre : L'usage de la reigle de proportion en l'arithmétique et géométrie.... à Paris chez Melchior Mondière, en l'isle du palais, ruë de Harlay, aux Deux Vipères, MDCXXIV. Dans son épître dédicatoire à Gaston, frère du roi, il s'exprime ainsi : « Monseigneur, quelque temps après mon arrivée en cette ville, ayant fait voir l'instrument dont j'explique les utilitez en ce livret et discouru de quelques-uns de ses usages, j'appris de plusieurs que si l'on travailloit sur ce sujet que (*sic*) le labeur en seroit bien recueilly... (accueilli) » Wingate a donc composé à Paris ce même *livret* qu'il y imprimait en 1624.

Quelques mois après, il offrait à Gaston un exemplaire des tables de logarithmes, les premières, à mon avis, imprimées en France. J'entends parler ici des logarithmes de Briggs et non de ceux de Néper. Voici quelques lignes de sa dédicace : « A très haut et très puissant Prince, Monsieur, Gaston de France, frère unique du roy, Duc d'Anjou ..... Monseigneur, la hardiesse que je pris, *il y a quelques mois*, de vous présenter un traité des usages d'une nouvelle reigle de proportion, m'ayant heureusement réussi, je me suis senty encouragé à vous offrir cet autre petit ouvrage, qui en contient et le fondement et la construction et de surplus les démonstrations de tout ce qui s'y pratique..... »

Puis s'adressant au lecteur : « Amy lecteur, lui dit-il, je vous donne ces tables logarithmétiques, ensemble le fondement et la construction d'icelles, et de la reigle de proportion, dont j'ay cy devant publié les usages : c'est pourquoy vous n'aurez plus de sujet de rien souhaiter, pour ce qui en concerne la parfaite intelligence. Je vous donne pareillement un grand soulagement pour les plus difficiles opérations de l'arithmétique, multiplication, division, extraction de toutes sortes de racines, et particulièrement pour la doctrine des triangles tant rectilignes que sphériques : qui est certes tel, que vous en pouvez plus dépescher en une heure, que vous n'en pouviez auparavant expédier en un jour tout entier : et pour ne sembler enchérir sur la vérité, je ne vous détiendray plus longtemps, afin que vous cognoissiez plustost par effect que par un long discours la vérité de ce que je vous promets. » Edmond Wingate, ce maître d'anglais de la fille de Henri IV, de la femme de Charles I[er], a le premier signalé aux Français, dans leur propre langue, les immenses avantages des logarithmes. Il faut reconnaître cependant qu'il ne faisait que reproduire la *Chilias prima* de Henri Briggs, parue en 1618 et le *Canon of Triangles* de Edmond Gunter, paru en 1620. Il en avertit lui-même.

Le privilége du roi est en date du 4 novembre 1624. Le livre est achevé d'imprimer le 14 avril 1625 par Fleury Bourriquant, rue Dauphine, aux Fleurs royales. Le titre de l'ouvrage, on l'a déjà vu, porte la date de 1626.

Hutton assigne à cet ouvrage la date de 1624, Délambre, celle de 1626. On voit dans les citations qui précèdent la cause de ce désaccord.

Pour nous, ce qu'il importe de reconnaître, c'est que dès le 4 novembre 1624, Edmond Wingate avait mis la dernière main aux premières tables de logarithmes telles qu'on les emploie encore aujourd'hui.

Si l'on soutenait encore que c'est 1626 que l'on doit regarder comme la date véritable et non 1624, je détruirais l'objection, en faisant remarquer que Wingate, dans sa dédicace à Gaston,

ne lui donne pas le titre de *duc d'Orléans*. En effet, Gaston n'en fut investi que lors de son mariage, au mois d'août 1626. La dédicace, tout au plus, aurait pu n'être imprimée que dans la première moitié de 1626.

Je suis porté à conclure de tous ces détails que c'est à l'Anglais Edmond Wingate que la France doit l'introduction des logarithmes, puisqu'il nous les a fait connaître dans notre propre langue et sous la forme universellement adoptée.

Barthélemy Vincent, l'imprimeur de Lyon, n'en a pas moins bien mérité des savants par l'empressement qu'il a mis à réimprimer les tables et les traités de Néper l'année même où ils paraissaient à Edimbourg. Je dirais volontiers à Wingate et à Vincent ces mots du poète :

Et vitula tu dignus, et hic.

Il serait inique de passer ici sous silence le nom d'un Français, D. Henrion, qui, en 1626, a donné des tables de logarithmes beaucoup plus complètes que celles de Wingate. Je vous entretiendrai donc de ce mathématicien peu connu dans ma lettre prochaine.

VOTRE AMI.





DOUZIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

D. Henrion avait-il Denis pour nom de baptême, comme le dit le dictionnaire de Dézobry ? J'ai cherché ce nom dans les ouvrages assez nombreux de Henrion et je n'ai jamais trouvé que la trop discrète initiale D. Remarquons, en passant, que ce même dictionnaire en fait l'introducteur des logarithmes en France ; vous êtes convaincu qu'il n'en est rien. J. G. Garnier, mathématicien du dernier siècle, qui donna une édition du *Compas de Proportion*, en 1794, l'appelle *Don* Henrion. Ce *Don* n'a nulle raison d'être ; mais que nous importe le petit nom de l'auteur ? C'est l'auteur d'un traité de logarithmes que nous avons à considérer en lui. D. Henrion publia, en 1627, le second volume de ses *Mémoires mathématiques*. On y trouve un «*Traicté des Logarithmes*, de 378 pages in-octavo, *à Paris, chez l'autheur, demeurant en l'isle du palais, à l'Image S. Michel.* M.DC.XXVI. » Beaucoup plus des deux-tiers de ce *traicté* se composent : 1° Des logarithmes des nombres entiers, copiés dans l'*Arithmetica Logarithmica* de Briggs, en date de 1624 ; et 2° des logarithmes trigonométriques de Gunter, en date de 1620. Henrion ne dit pas un mot des tables de Wingate.

Quoique évidemment postérieur à Wingate, Henrion n'en a pas moins sa part de mérite : ses tables, qui vont pour les

nombres entiers jusqu'à 20,000, sont d'une utilité plus étendue que celles de Wingate, qui ne dépassent pas 1,000.

Le mathématicien Henrion ne fut pas inventeur, mais seulement vulgarisateur et traducteur. Il a fait imprimer des traductions de la géométrie d'Euclide, des sphériques de Théodose, de l'usage des globes de Robert Huez, de la géométrie d'Errard, des tables des directions de Jean Müller, dit Regiomontanus. Son *Usage* du compas de proportion a été souvent réimprimé, sans qu'on puisse le regarder comme l'inventeur de cet instrument fameux.

Vous pouvez maintenant, mon cher ami, apprécier la part de mérite qui, dans l'invention et la propagation des logarithmes, revient à Jean Néper et à Henri Briggs, à Edmond Wingate et à D. Henrion. Elle est fort mince pour les deux derniers et fort inégale pour les deux premiers. Le *Traicté* de Henrion n'en est pas moins digne d'être recueilli par les connaisseurs, quoique beaucoup moins rare que celui de Wingate, qui m'a échappé jusqu'à ce jour.

Je vous ai rappelé dans ces lettres les noms des savants qui ont contribué à perfectionner les logarithmes ; ils sont assez nombreux et, cependant, je n'ai commencé qu'à Néper. Que de noms il faudrait ajouter à cette liste de collaborateurs indispensables, si je remontais de siècle en siècle jusqu'à Archimède qui, lui aussi, est un des précurseurs de Jean Néper !

Soit prévention, soit ignorance, nous faisons toujours beaucoup trop grande la part d'admiration pour le prétendu inventeur, au détriment des nombreux précurseurs, des nombreux auxiliaires, sans lesquels l'invention est impossible. Ornons d'une couronne le front du génie, mais d'une couronne qui laisse au moins tomber quelques fleurs sur les fronts de ceux qui lui ont préparé sa tâche et de ceux qui l'ont complétée.

VOTRE AMI.



TREIZIÈME LETTRE

ÉTABLISSEMENT DE L'IMPRIMERIE DANS LA PROVINCE DE LANGUEDOC

A Monsieur le Directeur,

Un de nos célèbres bibliophiles a publié, il y a quelques mois, un ouvrage dont voici le titre : *Etablissement de l'Imprimerie dans la Province de Languedoc.*

A ce dernier nom, le lecteur devine qu'il s'agit de M. le docteur Desbarreaux-Bernard.

Les bibliophiles forment deux classes ; celui de la première, qui est la plus nombreuse, n'aime les livres que pour soi seul ; celui de la seconde les aime au moins autant, mais veut surtout les faire aimer, et dans ce noble but, il demande à ses incunables tous les secrets qu'ils recèlent et s'empresse de les révéler au monde savant.

Notre docteur est de la seconde catégorie. Nous n'indiquerons pour preuve, parmi ses nombreux mémoires sur les questions bibliographiques, que celui intitulé : *De quelques livres imprimés au* XVe *siècle sur des papiers de différents formats.* Nous y reviendrons une autre fois. Disons un mot de sa dernière publication.

C'est un beau volume in-8, orné de onze planches, belle

impression, vastes marges et tiré à 104 exemplaires. Dans l'intérêt des connaisseurs, nous regrettons ce petit nombre qui, après tout, n'est sans doute qu'une épigramme de l'auteur contre l'indifférence des lecteurs.

Un pareil ouvrage ne s'analyse pas ; il faut le lire tout entier si l'on veut apprendre comment s'est établie la typographie dans les villes de Languedoc. On y trouvera des faits nouveaux pleins d'intérêt, une théorie originale, celle des imprimeurs nomades, théorie qui rendrait compte de beaucoup de faits inexpliqués, si elle n'était pas, à nos yeux du moins, bien voisine du paradoxe.

L'auteur nous permettra les quatre remarques suivantes :

1° *Les libraires s'appelaient alors* (au XV[e] siècle) *stationnaires* (page 17). Ils avaient encore ce nom au siècle dernier en Angleterre; ce n'est que depuis que le mot *stationer* n'a plus signifié que papetier, signification qu'il joignait autrefois à celle de libraire, soit pour les manuscrits, soit pour les livres imprimés.

2° Page 312, l'auteur traduit ainsi ces mots :

H. Bertulphus ledius in Lactoreo Gymnasio. Hexastichon. « Sixain sur le collége de Lectoure, par H. Bertulphe, de Lier. »

Il nous semble impossible que Bertulphe, quelque mauvais latiniste qu'il fût, ait pu s'exprimer ainsi. Il aurait dit au moins : *in Lactoreum Gymnasium.* Il est très probable que le mot *ledius* indique non pas le pays natal, mais plutôt la profession de Bertulphe.

Si l'on se rappelle que, d'après Ducange, *ledus, lidia,* signifiaient serviteur, servante ; que suivant Spelmann, *litus, lidus, lido* sont des termes synonymes et qu'ils expriment une condition supérieure à celle de serf, on conviendra sans peine avec nous que le mot *ledius* peut fort bien se traduire par *employé.*

Voici notre traduction des trois distiques de H. Bertulphe, employé au Gymnase de Lectoure :

« Si le Gymnase de Lectoure brille d'un vif éclat, c'est que des colonnes vivantes en sont le soutien. Ces colonnes sont les jeunes élèves que la science y instruit. Qui le fait briller d'un tel éclat ? qui est l'homme de génie, l'homme habile qui fait sa renommée ? faut-il vous le dire ? C'est Maurus, Maurus qui n'eut jamais d'égal et qui, à lui seul, vaut Dédale et Roscius ? »

Ces vers se trouvent dans un commentaire d'un nommé Jean Maurus, sur les *Adages d'Erasme.*

3° Page 327. A la fin d'une édition de la *Danse Macabre,* on lit cinq vers composés à la louange de l'imprimeur. Le traducteur Bénédictin n'a pas rendu toute l'admiration du poète. Voici comment nous interprétons ces vers :

« Contemple ce livre imprimé, produit d'un art nouveau. Ton esprit reste confondu devant ce chef-d'œuvre de l'imprimerie. Personne n'avait encore atteint à la perfection dans cet art ; mais il semble aujourd'hui ne pouvoir s'élever davantage. L'art a donné toutes ses merveilles, et ce livre révèle un habile imprimeur. »

Ces vers ne sont qu'un emprunt non avoué fait à une petite pièce de huit vers d'un nommé Simon Rocamador, secrétaire d'un évêque de Saintes. Ces quatre distiques se lisent à la fin d'une rhétorique latine de G. Tardif d'Annecy, imprimée probablement par P. Césaris et J. Stol, fondateurs de la seconde imprimerie de Paris. Le cinquième vers est du plagiaire, mais il est si mauvais qu'on lui sait gré d'avoir pillé les quatre premiers. Voici le sens du distique qu'il a remplacé par son détestable hexamètre : « A moins qu'on ne les détruise, ces pages braveront les siècles, grâce à la beauté de l'encre et du caractère. »

4° A la page 101, l'auteur cite quatre distiques placés à la fin d'une édition latine de la *Légende d'Or*, imprimée par Jean Parix. Ils sont aussi empruntés à une autre pièce de vers placée à la fin de *Summa Bartholomæi,* édition des trois prototypographes de Paris. Nous traduisons les huit distiques du poète de Paris afin que le lecteur reconnaisse le plagiat de celui de Toulouse :

« La laideur de l'âme privée de son auréole vient du mépris qu'elle fait de la loi morale.

« Alors elle traîne ici-bas une vie sans gloire et perd le trône éternel réservé au sage.

« O toi, qui veux jouir de la gloire et de l'éternité, regarde ce livre de Barthélemy et fais-en l'emplette.

« Admire-s-en la belle impression qui est l'œuvre de Martin, de Michel et d'Ulric.

« Unis par l'amitié, ces fils de la Germanie ont maintenant Lutèce pour mère. Le monde entier admire leurs ouvrages.

« Mais, lecteur intelligent, vois combien celui-ci l'emporte sur les autres. Adieu, que rien ne trouble à jamais la paix de ton âme ! »

Nous pourrions citer d'autres plagiats du même temps et du même genre ; ils nous apprendraient, si nous le savions d'ailleurs, que l'imprimeur d'un livre n'en tirait que très peu d'exemplaires qui, ne franchissant guère les limites d'un cercle étroit, ne devaient que rarement troubler la sécurité du plagiaire.

Signalons, en finissant, la supplique des enlumineurs de Toulouse aux capitouls (1478). Cette pièce, exhumée des archives de la vieille cité languedocienne par M. E. Roschach, ajoute encore à l'intérêt des nombreux documents dus aux savantes et heureuses recherches de M. le docteur Desbarreaux-Bernard. La reconnaissance des bibliophiles ne lui fera pas défaut. Puisse-t-il faire de nouvelles découvertes et continuer à nous instruire par ses intéressants travaux !

J. P. A. MADDEN.

6 septembre 1876.



QUATORZIÈME LETTRE

LA MAISON DE PLANTIN A ANVERS

MONSIEUR ET CHER DIRECTEUR,

Je viens de parcourir le livre de M. Léon Degeorge, *La Maison de Plantin à Anvers*, et j'ai hâte de vous remercier de me l'avoir fait connaître. D'abord il séduit le connaisseur par sa belle exécution typographique dont Plantin lui-même serait jaloux. Ensuite l'auteur le fait naître à Montlouis et non comme d'autres, à Tours ou à Saint-Avertin. Or, j'ai passé quelques jours, il y a plus d'un demi-siècle, dans cet antique village, adossé aux hauts rochers de la rive gauche de la Loire, et le seul nom de Montlouis m'a rappelé les jours et les sites les plus heureux. J'étais alors le condisciple du célèbre imprimeur, M. Alfred Mame, et le favori de son père que j'accompagnai dans une excursion sur les bords de la Loire. Pardonnez-moi ce tribut payé à de chers et lointains souvenirs. Je reviens à l'ouvrage de M. Degeorge.

Aux pages 257 et 325 du premier volume de votre *Typologie*, vous avez consacré vous-même, Monsieur le Directeur, deux articles au sujet que traite le nouvel ouvrage. Il suffit donc de redire ici en deux mots que la ville d'Anvers a acheté,

des héritiers de Christophe Plantin, la maison, le matériel typographique, la bibliothèque et les rares et nombreux objets d'art au prix de un million deux cent mille francs.

M. Degeorge décrit les visites faites à cette demeure célèbre, et son livre est surtout indispensable aux curieux ou aux voyageurs qui peuvent aller jusqu'à Anvers.

Il n'est pas moins intéressant pour le lecteur éloigné de ce riche musée typographique, car il est enrichi d'une foule de renseignements et de citations inspirées par une critique judicieuse et qui nous apprennent de curieux et nouveaux détails ou qui nous en rappellent que nous regretterions d'oublier trop longtemps.

Je regrette que M. Degeorge ne nous ait pas donné un facsimile de l'une des presses de Plantin. Ces débris vénérables de l'ancien appareil typographique disparaissent de jour en jour, et cependant on ne peut tracer l'histoire de l'imprimerie d'une manière intelligible sans connaître la forme et les dimensions de ces presses des anciens jours.

Nous devons de la reconnaissance à M. Degeorge pour nous avoir donné le beau portrait de Plantin, septuagénaire, et la non moins belle gravure de la *grande cour intérieure de la Maison Plantin.*

L'ami des antiquités typographiques satisfera son noble penchant en lisant le livre de M. Degeorge.

Quant à moi, cher Directeur, permettez-moi de garder encore et de relire cet ouvrage et je vous serai deux fois plus reconnaissant de me l'avoir fait connaître.

Votre dévoué collaborateur,

J. P. A. MADDEN.

Versailles, 25 septembre 1877.



QUINZIÈME LETTRE

CAXTON ET SON APPRENTISSAGE.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Permettez-moi de protester, dans votre *Typologie*, contre des assertions insoutenables au sujet de William Caxton. Je lis dans le journal d'un de vos confrères, dans le *Printing Times and Lithographer*, au commencement d'un article intitulé : *The Caxton Celebration*, ces paroles qui ne manqueront guère de surprendre les juges compétents : « Il est bien établi que Caxton apprit son art en Flandre »; plus loin, le rédacteur est plus précis : « les travaux de Caxton ont commencé à Bruges » dit-il; plus loin il s'émancipe davantage encore et fait séjourner Caxton en Angleterre de 1471 jusqu'à sa mort ; enfin, s'abandonnant sans mesure à sa témérité, il dit : « Caxton apprit son art de Colard Mansion, le célèbre imprimeur flamand que protégea spécialement Guillaume le Téméraire (William the Bold). »

Que M. Blades, le savant imprimeur, fasse Caxton élève de Mansion parce que les caractères d'écriture de l'un ressemblent aux caractères d'impression de l'autre, c'est là une manière de voir toute personnelle mais non une démonstration rigoureuse ;

avant de voir dans une simple opinion un fait bien établi, il faudrait au moins réfuter les arguments de quelque valeur que nous avons opposés à cette assertion dans nos *Lettres d'un Bibliographe* (quatrième série).

Il faut donc bien se garder de croire que ce soit un fait incontestable que Caxton est l'élève de Mansion.

Quand au duc de Bourgogne, Guillaume le Téméraire, c'est là le pur produit d'une imagination sans gêne et sans façon que le lecteur n'est pas obligé de prendre au sérieux.

Enfin le rédacteur fait séjourner Caxton èn Angleterre à partir de 1471, oubliant le fait principal à propos duquel on se prépare enfin à célébrer le centenaire en 1877, savoir, que Caxton est revenu de Bruges à Westminster en 1476.

Ces étranges incohérences n'en ont pas moins reçu les fréquents applaudissements d'une honorable et nombreuse assemblée que le besoin de célébrer la fête d'un compatriote préoccupait plus assurément que le soin d'étudier son histoire.

Je n'ai pas à nommer ici la ville où, d'après mes recherches, Caxton a été initié à l'imprimerie.

Je proteste seulement au nom de la vérité contre une allégation sans fondement.

Je me garderai bien, quant à moi, de dire que c'est un fait bien établi que Caxton a appris l'imprimerie dans la ville à laquelle je viens de faire allusion, content d'avoir rendu probable, par mes recherches, un fait que les chercheurs de l'avenir finiront sans doute par rendre certain.

J. P. A. MADDEN.

Versailles, 19 mars 1877.



SEIZIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

J'ai toujours pensé qu'un bon moyen d'étudier une époque serait de consulter les dictionnaires qu'elle a vus naître. Ceux surtout qui traduisent en français les mots de la langue latine remplissent parfaitement ce but ; ils peuvent en effet accueillir ou écarter les mots selon leur bon plaisir et surtout les traduire par des termes français de leur propre choix, ainsi le style du lexicographe sera souvent pour nous la mesure et le reflet de la discrétion et de la retenue qui régnaient entre l'auteur et ses lecteurs.

Voilà pourquoi je veux vous signaler ici un dictionnaire latin-français du XVIe siècle d'un nommé Guillaume Lemoine de Villedieu.

Vous aurez une idée de l'auteur en lisant l'épître qu'il adresse, dès la seconde page, à un jeune ami. La voici traduite : « Guillaume Lemoine de Villedieu à Jehan Faber (Lefèvre ?) de Rouen, Salut !

Cet *Epitome*, extrait de plusieurs dictionnaires, surtout de ceux de Calepin et d'Antoine de Lebrixa, je l'ai augmenté et je l'ai corrigé des erreurs dont il fourmillait auparavant. C'est lui que je t'envoie aujourd'hui, mon cher Jehan Faber, à toi

dont le père, Nicolas Faber, citoyen de Rouen, est si cher et à moi et à mon pays. Il fut en effet le plus intime ami de la maison de mes frères, surtout de Pierius Lemoine l'aîné et de Pierius Lemoine le cadet, lesquels j'ai toujours dû regarder comme des pères. Ils ont l'un et l'autre signalé pendant toute leur vie leur dévoûment et leur amitié envers ton père. Il y a plus, ton père aime d'une amitié singulière Raulin Gautier de Villedieu mon parent, lequel est l'unique appui de la patrie par son dévoûment pour tous et par son amour du pays. Eh bien, mon cher Jehan, ce Gautier te chérit infiniment et même tout autant que son propre frère, Olivier Gautier, chanoine vivant sous la sainte règle de Saint-Augustin. Olivier est assurément, par son beau caractère, par sa science rare, l'honneur de ma famille maternelle. Ma mère était Michelle Gautier. Il y a peu de jours il résidait à Rouen dans la maison de ton père. Ainsi toi, ton père et toute ta famille vous êtes chers à la mienne et à moi-même.

Il faut maintenant t'appliquer et travailler à te distinguer dans tes classes, tout jeune que tu es. C'est ainsi que ton père s'est fait un nom célèbre dans toute la France par son talent de fondeur. J'en prends à témoin cette cloche qui se trouve à Caen dans le grand couvent des Bénédictins. Allons, travaille aussi à devenir et à t'entendre appeler l'ami des bonnes et belles-lettres.

Tu as ici une forêt de mots, un peu sauvage peut-être, (*non sat emunctam*) mais plus utile qu'auparavant. On y trouve les genres des mots et des noms qui manquaient naguère. J'ai corrigé des milliers de fautes. Les mots qu'on y cherchait en vain, je les ai suppléés, les empruntant aux meilleurs auteurs.

J'avais depuis longtemps, en vue d'une édition du *Catholicon* de *Janua,* extrait presque tous les mots des livres les plus autorisés; mais cette édition n'a pas encore paru, à cause de tant d'événements arrivés en France par la crainte de la guerre qui nous menace.

Je viens d'achever quarante livres contre les sophistes. On

les imprime ; ils vont paraître. J'y cherche à concilier grammairiens et logiciens, logiciens et rhéteurs. Ces volumes, mon cher Jehan, quand tu seras plus âgé, ne te seront sans doute pas inutiles à parcourir, ni sans te plaire, ni étrangers à tes études. Adieu, et tant que tu vivras, souviens-toi des belles-lettres. »

Que pensez-vous des quarante livres qui sont sous presse ? n'est-ce pas là plutôt le langage d'un Gascon que celui d'un Normand ?

Mais disons quelques mots du dictionnaire. J'y ai remarqué l'absence du mot Patrie que nous devons à l'emphatique Ronsard.

On reproche avec raison à Richelet d'avoir sali ses pages de mots obscènes ; Richelet est chaste à côté de Guillaume de Villedieu. Non-seulement on y rencontre ces mots latins qui *bravent l'honnêteté*, mais encore des mots à faire rougir les Latins eux-mêmes, et surtout des traductions françaises de ces mots de la plus brutale obscénité. Je ne puis que vous en citer quelques-uns que vous chercherez, si vous avez le livre, qui est très rare.

A quoi bon placer sous les yeux des élèves qui feront usage de son dictionnaire des mots tels que *Rhaphanisius, Scaphium, Ceveo, Sifon*, mots dont la grossièreté est tout à fait choquante, en français surtout ?

Mais les mots *Popisma, Muto, Molo,* les écrire en latin est imprudent ; les traduire, surtout pour des élèves, est odieux.

Vous voyez, mon cher ami, que je ne vous cite pas ici les mots obscènes vulgaires ; l'auteur n'a pas manqué de les enregistrer.

A part les termes immondes dont je viens de vous parler, ce dictionnaire offre pour l'étude de notre vieille langue, dans le dialecte normand surtout, de curieuses et d'utiles ressources. On y reconnaît par exemple beaucoup de mots que nous avons laissés de côté, tandis que nos voisins d'Outre-Manche les ont soigneusement conservés. Tels sont :

pléger	to pledge
déprier	to deprecate
remembrer	to remember
explaner	to explain
estriver	to strive
planté	plenty
mansion	mansion
touaille	towel
praigne	pregnant
fleur	flour
poeterie	poetry

Notre lexicographe aime à citer les mots usités en Picardie : en voici quelques-uns : cloporte, patins (chaussure), sillons, brassoulier (laver), petites prunes aux hayes (ruscus), le frontel que mettent les filles en Picardie à tenir leurs cheveux (vittula).

Ce qui distingue son dictionnaire, c'est surtout la multitude de mots étrangers à la véritable langue latine, mots barbares qu'on chercherait ailleurs probablement en vain.

Je vous en citerai un exemple ; je copie l'article entier :

> Voso, vosas : parler par vous : à vous. Sicut tuo, tuas : a tu venit : unde solet dici : unum *vosamus* false vereque *tuamus* : nous disons mal à ung seul vous : mais debvons dire toy.

Si je suis entré dans assez de détails pour vous donner quelque idée de ce dictionnaire et pour vous faire comprendre quels services il pourrait rendre pour l'étude et la connaissance de notre vieille langue. J'ai atteint, mon cher ami, le but que je m'étais proposé dans cette lettre.

Votre Ami.

N. B. Si vous cherchez ce livre, c'est un in-octavo. La première ligne de la première page qui contient un long titre est :

Epithoma vocabulorum.

L'avant dernière ligne est :

Venundantur Cadomi in edibus Michaelis Angier.

Ces deux lignes sont imprimées en rouge.



DIX-SEPTIÈME LETTRE

MON CHER AMI,

Je veux vous faire connaître une plaquette imprimée par Jacques Kerver en 1563, mais ce n'est nullement au point de vue bibliographique. Cependant, le nom de Kerver, l'imprimeur de cette brochure, ne peut manquer de vous intéresser. Voici le titre que je traduis et que j'abrége : « Différence entre le siècle de nos pères, soumis à l'Eglise romaine, et le nôtre où l'on nous en sépare pour nous faire embrasser les dogmes de Calvin. »

Ce livre a été imprimé l'année même de la mort du duc François de Guise, 1563. On peut le regarder comme le premier tintement du tocsin de la Saint-Barthélemy.

C'est une espèce de harangue d'un latin correct, mais inspirée par une haine infernale. L'auteur, suivant l'usage de son siècle, emploie dans un sujet chrétien les héros et les dieux du paganisme ; mais, ce qui contraste horriblement avec l'Evangile, c'est le cri de mort qu'il pousse à chaque page contre les Hussites, c'est-à-dire, les protestants.

Vous connaîtrez mieux le livre et l'auteur par quelques passages que je vais vous traduire : « O luthérien, est-ce que tu ne mens pas avec impudence quand tu nous dis en aboyant que tu aimes, que tu honores le Christ ? »

L'auteur énumère vingt et un noms des chefs protestants; à chaque nom il accole une ou plusieurs épithètes de haine de mépris.

« Au dire des protestants, on n'est pas digne de vivre si l'on n'arrange pas la Bible à sa façon, si l'on n'achète point les sottises de Calvin, de Bèze et autres onagres pour les lire et les défendre. »

L'auteur s'adresse ensuite aux magistrats ecclésiastiques et civils du royaume pour les exciter à sévir contre les protestants.

Il leur dit : « Voici le moment où nous devons empêcher, sans relâche et à force de supplices, les auteurs de nos désastres. »

« N'entendez-vous pas Dieu qui vous crie de les détruire ? »

« Le mal est à son comble : la religion, l'empire, la liberté, la vie, voilà ce qui est en péril. »

« Nous n'avons pas affaire à des scélérats, à des coquins, mais à des bêtes féroces épouvantables. »

« Voulons-nous jouir de la paix ? Alors exécutons les lois : versons le sang des méchants. »

« Magistrats, vous n'avez pas un instant à perdre, vous n'avez pas à hésiter. Obéissez à la voix de Dieu, cette voix que toutes les nations écoutent, immolez les impies. »

« Quoi, vous ne leur avez pas encore préparé le fouet, le bûcher, le chevalet, la croix et tout ce que la colère en délire peut imaginer ? »

« Oui, je le dis, il faut agir avec fureur. »

« Vous n'avez pas à leur infliger de châtiment plus doux que la mort. »

L'auteur odieux de ce pamphlet ose se nommer dès la première page.

Nous dirons aussi son nom, mais pour le vouer à l'infamie. Il s'appelait Pierre Lesueur de Vendôme.

Vous n'êtes pas surpris, mon cher ami, que l'imprimeur de ces pages infernales ait été Jacques Kerver, vous qui savez

que ce même personnage, magistrat de la cité, joua le rôle impie de chef de ces hordes d'assassins dont la Saint-Barthélemy rend l'infamie immortelle.

Quel siècle que celui où l'on imprimait les écrits d'un fanatisme aussi éffronté ! et, malgré sa sottise et ses crimes, la Commune est-elle plus ignoble et plus féroce ?

A l'horreur profonde que nous inspire la Saint-Barthélemy, croirait-on qu'elle date précisément aujourd'hui de 305 ans ?

VOTRE AMI.





DIX-HUITIÈME LETTRE

LE CENTENAIRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU ET DE VOLTAIRE

Monsieur et cher Directeur

Le journal *Les Droits de l'Homme* revendique avec une excessive insistance l'honneur équivoque d'avoir le premier proposé de célébrer, en 1878, époque de la prochaine Exposition Universelle, le Centenaire de Rousseau et de Voltaire.

Dans notre siècle, en proie à tant de maladies, surtout à la contagion de la vanité, quel est le folliculaire à l'affût d'une idée nouvelle qui n'ait dépisté cette mince idée que *La Presse* ose appeler grandiose? Cela rappelle trop l'histoire de ce nain crevant d'orgueil parce qu'il montrait un géant à la foire.

Mais laissons là le fier inventeur, et voyons ce que vaut la proposition.

Convier les deux mondes à la fête de l'industrie et en même temps au Centenaire de Voltaire, ne serait-ce donc pas mettre en opposition les résultats les plus incontestables de la science contemporaine et les erreurs inouies et non moins incontestables du coryphée du dernier siècle?

Voici quelques paroles de Voltaire géologue: « Est-ce une

idée tout à fait romanesque de faire réflexion à la foule innombrable de pèlerins qui partaient à pied de Saint-Jacques en Galice, et de toutes les provinces, pour aller à Rome par le Mont-Cenis, chargés de coquilles à leurs bonnets? Il en venait de Syrie, d'Egypte, de Grèce, comme de Pologne et d'Autriche. Le nombre des romipètes a été mille fois plus considérable que celui des hagis qui ont visité la Mecque et Médine, parce que les chemins de Rome sont plus faciles et qu'on n'était pas forcé d'aller par caravanes. En un mot, une huître près du Mont-Cenis ne prouve pas que l'Océan Indien ait enveloppé toutes les terres de notre hémisphère. »

« Faut-il, dit-il ailleurs, que tous les physiciens aient été les dupes d'un visionnaire nommé Palissy? »

Et c'est par de tels arguments que Voltaire prétend réfuter la théorie que proposait Bernard de Palissy et que défendait Réaumur!

Comme physicien, il ose attaquer Descartes dont il ne comprend pas même l'admirable théorie des ondulations de la lumière.

Par bonheur pour les progrès de l'industrie, les physiciens ont plutôt suivi les enseignements de Palissy et de Réaumur que ceux de Voltaire.

On dira sans doute : ce n'est pas du savant que nous voulons célébrer le Centenaire, c'est celui du poète et de l'historien.

Que quelques personnes lisent encore *La Henriade*, on peut le croire; on lit bien quelquefois le *Saint-Louis* du père Lemoyne et *La Pucelle* de Chapelain; mais chez quelle nation trouverez-vous traduits les poèmes de Voltaire comme ceux d'Homère et de Virgile, de Pétrarque et du Tasse, de Shakespeare et de Milton?

Comme historien, il mérite assurément notre estime et notre admiration, plus même qu'il n'est d'usage de lui en accorder; mais c'est là un mérite qu'il partage avec beaucoup d'autres.

La Presse dit, en parlant de Voltaire et de Rousseau : « Ce serait amoindrir ces deux plus *beaux fleurons* de la littérature

française que de ne pas voir en eux les émancipateurs de la pensée. Ce sont deux fermes apôtres de la liberté. »

La Petite République Française va plus loin : elle veut que la France honore Voltaire pour montrer qu'elle est demeurée *fidèle à l'esprit de la Révolution.*

Ces journaux ignorent donc que c'est dès le XVIe siècle que se montrent les patriarches de la libre pensée et qu'ils n'ont pas même manqué de précurseurs.

Au lieu de raviver par les fêtes que l'on propose le funeste esprit révolutionnaire, empressons-nous de protester contre leur célébration. Les nations, et surtout la France, ont trop peu gagné aux fureurs populaires ; elles ont besoin de calme, si elles veulent avancer dans la voie du progrès et du bien-être, au lieu de rester la dupe et la proie d'ineptes scélérats.

Quant à l'ingratitude qu'il y aurait à repousser ce Centenaire, rappelons-nous que la France et l'Europe ont déjà payé, il y a près d'un siècle, la dette de la reconnaissance. Les contemporains de Voltaire, parmi lesquels, sans parler des philosophes et des encyclopédistes, on comptait des princes, des rois et une impératrice, souscrivirent pour lui faire faire une statue par le célèbre sculpteur Pigalle. Elle grelotte encore dans la Bibliothèque de l'Institut. De plus, Paris vient de donner son nom à l'un de ses boulevards.

Rappelons-nous aussi que Bernard de Palissy est mort à la Bastille.

Enfin, il faut bien en convenir, Voltaire dut être pour le siècle dernier un génie beaucoup plus admirable que pour le nôtre. La science, la littérature et les arts ont pénétré depuis cent ans dans les couches inférieures de la Société, et l'admiration pour Voltaire a diminué en proportion du progrès des lumières.

Quant à Rousseau, quel moment veut-on choisir pour fêter sa mémoire ? Celui où l'industrie, les arts et les sciences vont étaler leurs chefs-d'œuvre. On a donc oublié le point de départ de ses erreurs et de son originalité, son célèbre paradoxe sur

la corruptrice influence qu'ont exercée les progrès de la civilisation !

Si on ne lit jamais *Emile* sans valoir au moins un peu mieux qu'avant la lecture, peut-on en dire autant de *La Nouvelle Héloïse?* Quant au *Contrat Social*, il s'élève trop au-dessus du niveau des intelligences vulgaires pour jamais causer beaucoup de mal ou beaucoup de bien.

Relisons donc *Emile*, relisons l'*Essai sur les Mœurs*, nous passerons ainsi avec profit des heures délicieuses ; voilà le vrai tribut que nous pouvons payer à la mémoire de nos deux grands écrivains ; mais gardons-nous de mettre en présence l'un de l'autre ces deux rivaux jaloux ; gardons-nous de les placer en présence d'une Exposition dont les merveilles dépasseront à un si haut degré la portée scientifique de l'un et seront en contradiction si flagrante avec les paradoxes de l'autre. Ce serait plus qu'une blâmable étourderie, ce serait un acte véritable d'ingratitude, car Voltaire et Rousseau ont assez honoré la France par leur génie pour qu'elle doive repousser le zèle étourdi qui choisit si mal à propos l'anniversaire séculaire de leur mort et l'Exposition universelle pour rendre hommage à leur mémoire.

Voilà, monsieur et cher directeur, les quelques réflexions que j'avais à vous transmettre sur le projet en question. Faites-en l'usage qu'il vous plaira, et croyez-moi votre dévoué,

J. P. A. Madden.

Versailles, le 10 mai 1876.



DIX-NEUVIÈME LETTRE

Mon cher Ami,

Il est intéressant pour des enfants de Versailles, et vous l'êtes ainsi que moi, de savoir en quelle année et en quelle maison s'intalla la première imprimerie de cette ville. L'*Histoire des Rues de Versailles*, de notre savant regretté Le Roi, devrait répondre à ces questions; malheureusement il a laissé, dans les lignes qu'il a consacrées à ce sujet, des assertions contradictoires et qui font désirer au lecteur une solution plus claire de ce petit problème. Je vous soumettrai la mienne après toutefois vous avoir signalé la contradiction dont je viens de vous parler. A la page 301 du second volume, Le Roi dit que Louis XIV acheta en 1690 l'hôtel du marquis de Seignelay qui venait de mourir. Quelques lignes plus bas il ajoute qu'en 1683 Louis XIV installa François Muguet, comme imprimeur, dans l'hôtel Seignelay. Comment pouvait-il installer en 1683 une imprimerie dans une maison qu'il ne possédait pas encore et qu'il ne put posséder qu'au moins sept ans plus tard ?

Permettez-moi de rapprocher quelques faits incontestables que j'ai pu découvrir, et vous verrez s'en dégager la solution évidente de nos questions.

1° J'ai deux exemplaires, l'un in-quarto, l'autre in-douze d'un ouvrage de cent et quelques pages, dont voici le titre : « Explication des tableaux de la galerie de Versailles et de ses deux Sallons (*sic*). A Versailles, de l'imprimerie de François Muguet, premier imprimeur du roy, à l'ancien hostel de Seignelay, 1687, par ordre exprès de Sa Majesté. » A la fin on lit : « Rainssant, garde des médailles de Sa Majesté. »

2° J'ai un exemplaire d'un ouvrage dont voici le titre : « Dissertation sur douze médailles des jeux séculaires de l'Empereur Domitien, par le sieur Rainssant de Reims, médecin, antiquaire et garde des médailles de Sa Majesté,

A VERSAILLES,
DE L'IMPRIMERIE DE FRANÇOIS MUGUET, PREMIER
IMPRIMEUR ORDINAIRE DU ROY,
Etablie par ordre de Sa Majesté, à l'ancien hôtel de Seignelay,
1684.
par ordre exprès de Sa Majesté. »

3° *L'Etat de France*, Paris, 1708, page 370, nous apprend que *le roy, en* 1683, *a établi et logé un imprimeur à Versailles, aux gages de* 330 *livres par an ;* c'est le sieur *Hubert* (*sic*) *Muguet, aussi imprimeur du roy à Paris.*

Si, comme vous le voyez, François Muguet imprimait à Versailles en 1687 et en 1684, nous pouvons croire l'*Etat de France* quand il nous dit que Louis XIV a établi une imprimerie dans cette ville en 1683. L'ensemble de ces faits concordants est parfaitement vraisemblable.

Cherchons maintenant le lieu de notre première imprimerie. Le Roi indique les numéros 10 et 12 de la rue de l'Orangerie ; c'est une erreur incontestable. A l'aide d'un vieux plan de Versailles, je vais vous montrer les maisons qui correspondent aujourd'hui à l'hôtel de Seignelay.

Ce plan gravé est sans date ; mais il y a eu moyen de la trouver avec une exactitude suffisante pour notre objet. Dans ce plan, la seconde église de Saint-Julien est mentionnée comme servant *présentement de paroisse ;* c'est en 1686 que

Notre-Dame remplaça Saint-Julien. Notre plan est donc antérieur à cette dernière date. De plus, à voir l'ensemble régulier que présente le château, on reconnaît sans peine qu'il vient d'être achevé; or, une médaille fut frappée pour rappeler que c'est en 1680 que cet achèvement eut lieu (1). Ce plan est donc de 1683 environ, c'est-à-dire à peu près du temps de l'installation de l'imprimerie à Versailles.

Sur ce plan on voit deux hôtels de Seignelay; l'un avenue de Sceaux, l'autre rue de l'Orangerie. Ce dernier est indiqué comme l'ancien hôtel de Seignelay; c'est donc celui où Louis XIV installa Muguet.

Cet ancien hôtel du marquis de Seignelay, fils aîné de Colbert, occupait l'extrémité occidentale du long îlot borné au nord par la rue de l'Orangerie, au sud par la rue du Potager. Il comprenait l'étendue des propriétés qui portent aujourd'hui les numéros de 8 à 10 inclusivement.

Il est probable que l'auteur de l'histoire de nos rues est tombé dans la contradiction que je vous ai signalée, parce qu'il avait alors oublié l'existence du second hôtel de Seignelay, celui situé sur l'avenue de Sceaux, n° 8, à côté de l'imprimerie de M. Aubert.

Voici sans doute comment les choses se sont passées: quand Seignelay eut abandonné son hôtel de la rue de l'Orangerie pour celui de l'avenue de Sceaux, Louis XIV acheta l'ancien hôtel et y installa l'imprimeur Muguet, en 1683. Ce ne fut donc pas à la mort du marquis, c'est-à-dire en 1690, que cet achat et que cette installation eurent lieu. L'achat de l'ancien hôtel de Seignelay, l'installation de l'imprimerie dans cet hôtel, la mort de Seignelay, loin d'être arrivés dans le même temps, ont eu lieu à de longs intervalles, à partir probablement de 1680 jusqu'à 1690.

Ainsi, mon cher ami, chaque fois que vous passerez devant la porte du numéro 8, l'imagination pourrait vous faire entendre

(1) *Regia Versaliarum.* MDCLXXX. Voir *Histoire littéraire de Louis XIV* par l'abbé Lambert.

la voix des imprimeurs et les gémissements des presses, si la raison ne vous disait qu'il n'est jamais besoin de deux siècles pour éteindre toute espèce de bruit.

Comment quitter, mon cher ami, cette maison du numéro 8, dans laquelle j'ai fait mes premières études mathématiques et donné mes premières leçons, sans vous rappeler encore un souvenir intéressant pour les amis des sciences? c'est dans cette maison que Montucla, le meilleur et le plus complet historien des sciences mathématiques, a composé son ouvrage. C'était dans une pièce du rez-de-chaussée, située à gauche, en entrant, entre les deux cours. Je tiens ce renseignement de mon premier professeur de mathématiques, Delavigne, qui avait fondé dans cette maison une école préparatoire pour Saint-Cyr. Le souvenir que je rappelle ici remonte à cinquante ans et il y en a cent vingt que parut l'ouvrage de Montucla; mais quand il s'agit de livres aussi savants et aussi utiles que l'histoire des mathématiques, les années écoulées, loin d'effacer de notre mémoire leur antique souvenir, ne font que le buriner en caractères plus profonds et plus brillants.

Si les lieux, témoins autrefois de nobles et utiles travaux, vous inspirent une curiosité respectueuse, vous devrez éprouver ce sentiment sur le seuil du numéro 8 de la rue de l'Orangerie, puisque c'est là que Muguet a imprimé le premier livre à Versailles et que Montucla y écrivait sa savante histoire des mathématiques; c'est du moins le sentiment que cette maison inspire à

VOTRE AMI.



VINGTIÈME LETTRE

Versailles, ce 7 août 1877.

Cher Monsieur,

Je lis dans le numéro trois du *Courrier de Vaugelas* que le mot *tram*, de *tramway*, désigne *la bande plate avec un rebord ou épaulement extérieur*.

Tram n'a jamais eu cette signification ; *tram* ne signifie pas davantage *ornière*, ainsi que vous le faites remarquer vous-même.

Quel est donc le véritable sens du mot *tram?* Permettez-moi, monsieur, de prendre les choses d'un peu plus haut, afin de faire mieux comprendre ma réponse.

Le berceau des chemins de fer, dont les réseaux enveloppent aujourd'hui tout le monde civilisé, se trouve dans le voisinage de Newcastle-upon-Tyne.

L'énorme et toujours croissante quantité de charbon minéral qu'il fallait transporter de la mine sur les bords de la Tyne suggéra, dès la fin du XVIe siècle, l'idée fort simple de faire rouler sur des madriers, puis sur des rails de fer, les chariots chargés de houille.

Ces waggons, en forme d'énorme trémie et consacrés au seul transport du charbon, s'appelaient, en ces parages, *trams*. De là l'expression de *tramway*.

On disait un peu plus tard *waggon-way*, dans un sens presque identique. De plus, si *tram* signifiait *bande*, comment faudrait-il donc comprendre l'expression *tram-plates*, si fréquente dans la langue technique des ingénieurs anglais ?

J'espère, monsieur, que vous croirez ma lettre inspirée par le seul amour de la vérité, et je vous prie d'accepter les salutations de votre lecteur assidu,

J. P. A. MADDEN.

J'attends depuis deux mois l'insertion de la lettre qu'on vient de lire ; mais l'éditeur du *Courrier de Vaugelas*, qui voudrait se faire passer pour infaillible, a trouvé prudent de ne pas signaler à ses lecteurs la bévue que je lui reproche. Je le faisais, cependant, dans les termes les plus polis et les plus bienveillants ; peut-on en dire autant du long et profond silence qu'il a gardé sur sa bévue, malgré l'avis que je lui en donnais ? Mais ne pas reconnaître son erreur est le moindre reproche qu'on puisse faire à M. Martin ; il en mérite un beaucoup plus grave : c'est celui de forger une fausse étymologie et de croire tous ses lecteurs assez ignorants pour ne pas s'en apercevoir.

J. P. A. MADDEN.



ESSAI

SUR

L'ORIGINE DE L'IMPRIMERIE

DE PARIS



ESSAI

SUR

L'ORIGINE DE L'IMPRIMERIE

DE PARIS

AVANT-PROPOS

Avant d'entretenir nos lecteurs d'un sujet si digne du plus haut intérêt et auquel, depuis plus de deux siècles, n'ont pas manqué les historiens et les biographes, nous rappellerons à leur souvenir les noms et les travaux des plus connus d'entre ceux qui nous ont précédé, et nous dirons pourquoi, malgré tant de remarquables essais, nous espérons présenter, sous un jour nouveau peut-être, mais au moins plus lumineux et plus vrai, l'histoire de l'origine de l'imprimerie parisienne.

Il nous a toujours semblé que les historiens des métiers, des arts et des sciences se sont trop souvent contentés de citer un seul nom quand ils avaient à nous révéler une invention ou une découverte. Sans doute, en écartant ainsi du voisinage d'un grand homme tous ses précurseurs et tous ses compagnons, en l'isolant, pour ainsi dire, dans sa gloire, ils réussissent à lui donner, aux yeux du plus grand nombre des lecteurs, une taille surhumaine et à le transfigurer; mais c'est là une véritable

idolâtrie au profit d'un seul et au détriment de plusieurs. C'est, en un mot, une erreur ou un mensonge — une erreur plus souvent qu'un mensonge — parce que le préjugé, qui attribue à un seul une découverte ou une invention, est tellement répandu que peu d'historiens et de biographes ont su lui échapper.

Si, guidé par le seul amour de la vérité, on cherche sans précipitation l'origine d'une invention, on ne manque jamais de reconnaître que le flambeau qui brille aux mains du prétendu inventeur avait déjà brillé, avec moins d'éclat peut-être, aux mains d'un précurseur.

Sans les planches de poirier que gravait à la chinoise Laurent Koster, à Harlem, Gutenberg aurait-il conçu notre typographie à Strasbourg ?

Les faits de ce genre foisonnent dans l'histoire des arts et des sciences, et protestent contre l'espèce de plagiat involontaire qu'on attribue trop souvent aux inventeurs, au grand détriment de leurs précurseurs et de leur collaborateurs indispensables.

On nous dira sans doute : Vous voulez donc abolir un des plus nobles sentiments, celui de l'admiration, puisque vous la partagez entre tant de prétendants ? Nous voulons un partage équitable, et si vous éprouvez tant le besoin d'admirer, admirez donc, non pas tels ou tels hommes de génie, mais plutôt cette humanité toute entière qui, depuis les innombrables siècles de son existence, inspirée d'un esprit divin, s'avance et s'élève dans la voie infinie du progrès, accumulant, de siècle en siècle, de nouvelles et merveilleuses vérités et tendant sans cesse vers un avenir mystérieux et lointain, il est vrai, mais qui ne saurait être que la récompense due par la Providence à l'immensité des travaux de notre noble espèce.

Admirez surtout la collaboration inconsciente de tant de travailleurs restés sans gloire, mais qui n'étaient pas sans génie.

Après tout, ces panégyristes à vue courte d'un seul homme qu'ils tirent de la foule, sont-ils toujours d'accord ? Que de fois

l'homme illustre d'une génération n'est-il pas tombé dans un oubli mérité chez la suivante ! Que de fois n'a-t-on pas exhumé de la poussière des siècles un génie injustement méconnu ! Aux yeux de l'historien digne de son rôle, les flots innombrables des générations sont comme les flots d'un fleuve immense ; ils s'élèvent, ils s'abaissent, sans dépasser jamais le niveau moyen que leur assigna la Providence.

La véritable origine des découvertes et des inventions remonte aux instincts divins que le premier homme reçut du Créateur et qui se transmettent chez tous ses descendants. Adam, immortel et sans postérité, aurait-il découvert et inventé toutes ces merveilles dues à ses innombrables enfants ? En d'autres termes, l'*humanité* n'est-elle pas, infiniment plus que l'*homme*, une œuvre digne du Créateur ?

Nous verrons dans les pages qui suivent que l'établissement de l'imprimerie de Paris n'est pas l'œuvre d'Ulrich G*h*ÉRING (1) seul.

Nous nous appliquerons à montrer avec quel soin providentiel se préparaient, des siècles à l'avance, les lieux et les auxiliaires prédestinés à cette installation.

Nos lecteurs aimeront sans doute à retrouver avec nous quelques-uns des anneaux de la longue chaîne d'événements à la faveur desquels l'imprimerie de Paris allait devenir, non-seulement pour la France, mais encore pour les nations voisines, le plus puissant instrument de civilisation et de progrès.

Nous commencerons par une rapide revue des travaux de Gabriel Naudé, de André Chevillier, de William Parr Greswell, de A. Taillandier et de Auguste Bernard, sur l'origine de l'imprimerie de Paris.

M. Ambroise Firmin-Didot a aussi étudié cette question ; nous aurons lieu de citer ses articles.

(1) Nous écrivons cette seule fois ce nom par un G suivi d'un *h*, afin d'en rappeler la prononciation. Désormais nous respecterons l'orthographe consacrée, en l'écrivant Gering. Le g de Friburger, l'un des compagnons de Gering, se prononce de même.



PROLÉGOMÈNES ET CRITIQUE DE QUELQUES HISTORIENS

L'historien des arts ou des sciences, digne de ce titre, a pu chercher, au début de ses travaux, l'inventeur de tel art ou de telle science, mais il ne l'a jamais trouvé. S'il est sincère, il reconnaîtra que, dans ces recherches, on n'atteint jamais jusqu'à la source du fleuve ; on voit couler ses flots, on ne le voit jamais naître.

L'idée qu'implique ce mot imprimerie est vieille comme le genre humain, et sa réalisation est l'œuvre de celui que l'Evangile appelle *Légion*.

Si le cristallographe voulait voir naître l'atome d'un cristal, il armerait en vain sa vue du plus puissant microscope ; il ne verrait jamais qu'un cristal déjà doué de la même forme géométrique que ce cristal aura quand il sera devenu visible à l'œil nu. De même quand on cherche dans quel cerveau est éclose l'idée de l'imprimerie, on a beau remonter le cours des siècles, on la reconnaît toujours dans tous ses caractères essentiels.

Il faut le concours de certaines circonstances pour favoriser la réalisation d'une idée. Avant Gutenberg, la lumière étouffait sous le boisseau ; il eut le bonheur de naître à propos et de la

placer au sommet d'un phare immense qui en projette les rayons sur les siècles et sur les nations.

Les prototypographes de Paris, eux aussi, sont redevables aux circonstances les plus heureuses des succès inouïs de leur entreprise.

Mais, avant de nous engager dans ces détails, nous dirons quelques mots des travaux déjà publiés sur l'histoire de l'imprimerie de Paris.

Gabriel Naudé (né en 1600, mort en 1653), bibliothécaire de plusieurs cardinaux, entre autres de Mazarin, publia, en 1630, des additions aux *Mémoires de Philippe de Comines.* Voulant recommander les détails qu'il va donner sur l'invention de l'imprimerie, il nous informe de *sa laborieuse recherche et inspection de plus de quinze mille vieux livres en vingt-cinq ou trente des meilleures et plus fameuses bibliothèques de cette ville de Paris.*

Son inspection de quinze mille livres a dû être très superficielle, à en juger par ce qu'il nous apprend : « *L'invention de l'imprimerie fut apportée à Paris par deux Allemans, nomméz Martin et Michel Ulriques, qui se logèrent au Soleil d'Or, en la rue Saint-Jacques, et mirent premièrement sous presse le* SPECULUM VITÆ HUMANÆ, *qu'ils dédièrent au roi Louis XI, comme un premier et asseuré tesmoignage de leur industrie.* » Au lieu des trois prototypographes, Martin Krantz, Ulric Gering et Michel Friburger, il n'en cite que deux, et supprime précisément le plus célèbre des trois. De plus, au lieu de laisser dans la vénérable Sorbonne le berceau de notre imprimerie, il le transporte, de son plein gré, rue Saint-Jacques, au Soleil d'Or. Enfin, le SPECULUM n'est pas le premier livre qu'ils aient imprimé. Ce premier livre est un recueil de lettres latines de Gasparino de Bergame.

De tous les bibliographes qui ont écrit sur l'origine de l'imprimerie de Paris, André Chevillier est le seul qui ait traité cette intéressante question avec quelque succès. En effet, *docteur et bibliothécaire de la Maison et Société de Sorbonne,* il était

à même de consulter les documents dont il conservait le dépôt ; de plus, comme il n'était né que cent vingt-six ans après la mort d'Ulric Gering, il pouvait encore recueillir les traditions relatives à ce prototypographe, car la Sorbonne conserva longtemps un pieux souvenir de son généreux bienfaiteur ; enfin, Chevillier avait sous la main à peu près toutes les éditions imprimées à Paris au XVe siècle, et il devait bien les connaître, lui qui avait rédigé le catalogue de la Bibliothèque de la Sorbonne ; mais, ce qui justifie avant tout la confiance qu'il mérite, c'est l'étude sérieuse qu'il a dû faire des origines de la typographie et le jugement rare et sûr avec lequel il met en œuvre les documents qu'il a rassemblés. Pour toutes ces raisons, son ouvrage est un bon guide à suivre, pourvu que l'on ajoute aux faits qu'il signale ceux en petit nombre que les recherches modernes ont mis en évidence.

Chevillier est mort en 1700 ; nous franchissons plus d'un siècle, et nous rencontrons, en 1818, un nouvel historien de l'imprimerie de Paris : c'est le révérend William Parr Greswell. Son livre parut à Londres sous ce titre, que nous abrégeons : *Annals of Parisian Typography.*

Voici en quels termes l'auteur apprécie lui-même son ouvrage : « Le candide lecteur est supplié d'accepter cette liste ou catalogue comme spécimen, non-seulement des éditions parisiennes du XVe siècle, mais aussi comme spécimen d'une méthode d'annotation par laquelle des parties détachées du laborieux ouvrage de Panzer pourraient être agréablement illustrées. »

Greswell cite plusieurs textes latins, qu'il se contente d'appeler grossiers *(rude)* et barbares, mais qu'il ne prend pas la peine de traduire, quoique ces textes, bien interprétés, contiennent d'intéressants renseignements sur les incunables de la presse parisienne. Nous passons sous silence des erreurs qu'avec un peu d'attention et d'esprit critique ce bibliographe aurait évitées sans peine, au grand profit des annales qu'il rédigeait.

Son livre se recommande toutefois par une douzaine de gra-

vures sur bois reproduisant les titres ou les marques d'imprimeur de certains incunables, et surtout par le portrait, en pied, d'Ulric Gering, aussi gravé sur bois.

A la suite du révérend Greswell nous placerons le révérend Henry Cotton, ex-bibliothécaire en second de la Bodléïenne. Une seconde édition de son *Typographical Gazetteer* parut à Oxford en 1831. C'est le plan du dictionnaire géographique du savant M. Pierre Deschamps ; mais là s'arrête la ressemblance. L'ouvrage français est aussi riche en détails précieux que l'autre est maigre et stérile. Voici deux exemples d'erreurs qui nous ont sauté aux yeux en parcourant très rapidement cet ouvrage :

A la page 323, article « Westminster, » Cotton dit : « Caxton devint attaché à la maison de Marguerite, comtesse de Richmond, mère de Henri VII. Elle le pria de terminer la traduction du *Recueil des Histoires de Troie...* »

Voilà, pour un Anglais, et surtout pour un historien, une étrange erreur. Confondre Marguerite, mère de Henri VII, avec Marguerite, sœur d'Edouard IV, c'est confondre la maison de Lancastre avec celle d'York, la Rose Rouge avec la Rose Blanche. Il est vrai que ces deux princesses ont protégé Caxton, l'une et l'autre, et si Marguerite d'York lui a fait traduire le roman français des *Histoires de Troie,* Marguerite de Lancastre lui a fait traduire un autre roman français, celui de *Blanchardin et Eglantine.* Si Caxton n'avait pas sollicité, ou du moins accepté, la protection des deux princesses ennemies, le révérend Cotton ne serait sans doute pas tombé dans cette petite méprise.

Au reste, il n'a pas pu se tromper beaucoup en parlant de l'imprimerie parisienne ; il lui a à peine consacré une page, dans laquelle il débute en faisant de Charlemagne le fondateur de l'Université ; il donne même la date, 791 !

Un conseiller à la cour royale de Paris, M. A. Taillandier, a inséré dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France,* tome XIII, un *Résumé Historique de l'Introduction de l'Impri-*

merie à Paris. Des soixante-deux pages de ce *Mémoire*, il n'y a que les six premières consacrées aux trois prototypographes de Paris. De plus, M. Taillandier, dans sa rapide revue, ne cite guère que des noms français, et cependant les noms allemands sont de beaucoup les plus nombreux. Ne peut-on être fier du mérite de ses compatriotes sans être ingrat envers les étrangers ?

Si M. Taillandier ne fait qu'effleurer l'origine de l'imprimerie parisienne, il retrace du moins de longs et de tristes détails sur les persécutions qu'elle eut à subir, surtout sous le règne du monarque surnommé le Père des Lettres. Il cite, entre autres édits, celui du 13 janvier 1534 (1535 nouveau style) *abolissant l'imprimerie sous peine de la hart*.

Auguste Bernard consacre quatre-vingts pages de son ouvrage à l'histoire de l'imprimerie de Paris. Tant qu'il se tient dans sa sphère professionnelle, il jette une utile lumière sur les questions typographiques ; mais parfois il s'aventure sur des terrains qu'il a peu explorés, et ne manque guère alors de s'y égarer lui et son lecteur. En voici quelques preuves : A la page 299, il dit : « Les *Lettres de Gasparino* PARAISSENT être le premier livre imprimé à Paris. » Deux pages plus loin, il dit encore : « Les *Lettres de Gasparino* se terminent par une souscription . . . . . inscription *(sic)* qui PROUVE que c'est le premier livre imprimé à Paris. » Placé entre ce doute et cette affirmation, le lecteur ne peut évidemment reconnaître qu'une fâcheuse contradiction.

Il dit, page 311, que Fichet se trouvait à Tours en mars 1472 ; il se contredit, page 324, en disant qu'il avait quitté la France, appelé à Rome par Sixte IV, dès 1471.

A la page 302, s'il fallait l'en croire, Horace, ce poète favori d'Auguste, aurait donné des conseils à Quintilien, le rhéteur favori de Galba et d'Adrien. Il y a près d'un demi-siècle entre la mort du poète et la naissance du rhéteur. Il est vrai que l'erreur appartient à Lacaille, que Bernard a trop cru sur parole.

La critique impartiale que nous venons de faire de la plupart des travaux antérieurs au nôtre sur l'origine de l'imprimerie de Paris suffit, sans doute, pour justifier notre présent essai. Nous nous sommes appliqué à recueillir et à rassembler tous les faits appartenant à notre sujet et, avant tout, à les placer dans l'ordre indispensable et lumineux de la chronologie. Si parfois nous remontons aux causes qui les ont amenés et descendons aux conséquences qu'ils ont produites, c'est que nous avons voulu surtout établir entre tant de faits sans grande valeur, tant qu'ils demeurent épars et isolés, un lien logique, grâce auquel le lecteur, en les voyant nettement se dégager les uns des autres, éprouvât moins de peine à les retenir et même quelque plaisir à constater leur génération si naturelle qu'elle était facile à prévoir.

Avons-nous besoin de dire qu'afin de donner aux faits que nous avons recueillis un caractère d'ensemble et d'unité, nous avons évité les contradictions funestes par lesquelles l'écrivain abat et brise de ses mains imprudentes la portion d'édifice qu'il vient de bâtir ?

Comme nous n'entreprenons pas la tâche colossale d'écrire l'histoire de la typographie de Paris, mais seulement celle de son origine et de son établissement, nous ne franchirons guère le seuil de XVIe siècle qu'afin de ne pas omettre des faits pour ainsi dire inséparables de ceux que nous aurons signalés dans le XVe. Nous aurons atteint notre but si nous parvenons à mettre le lecteur à même de voir naître et commencer à se propager l'imprimerie de Paris — heureux si, malgré l'exiguïté du cadre, le tableau se trouve ressemblant.



PARIS CITÉ FAVORITE DE LA PROVIDENCE

Si le lecteur veut bien rappeler à sa mémoire les immenses services qu'a rendus l'imprimerie de Paris, au XVe siècle, en offrant aux intelligences la forme des livres à bon marché ; au XVIe, en ressuscitant, pour ainsi dire, l'antiquité latine et grecque ; au XVIIe, en répandant par toute l'Europe les chefs-d'œuvre de notre littérature ; au XVIIIe, en lançant par le monde les écrits qui allaient en changer la face et l'agiter sur ses antiques fondements ; si, disons-nous, le lecteur considère ces grands résultats, il ne peut guère manquer de se demander quelles causes puissantes ont pu les produire. Nous répondrons à cette demande par un seul mot : Paris était PRÉDESTINÉ. La Providence favorise les cités à son gré, Paris plus que toutes les autres.

Aujourd'hui que l'ignorance et l'erreur peuvent, du haut de leurs tribunes, prêcher le matérialisme et l'athéisme, l'homme instruit ne saurait laisser échapper les occasions qui se présentent de protester contre ces sinistres sottises. Voilà pourquoi nous n'hésitons pas à signaler ici quelques-uns des faits *géologiques* qui rendent compte, en partie, des hautes destinées de Paris et qui révèlent une Providence attentive à les préparer.

Nous remontérons vers des époques dont nous séparent des

myriades de siècles ; mais la pensée n'a pas besoin du temps pour les parcourir, et nous l'exprimerons en termes rapides.

Cette excursion n'est point un hors-d'œuvre ; George Cuvier a dit lui même : « L'histoire physique du globe est le fondement de l'histoire des hommes. »

Quant à l'intervention de la Providence préparant, selon nous, les destinées de Paris, elle est aussi manifeste que dans la préparation de la terre pour recevoir l'espèce humaine. La géologie et la paléontologie démontrent que l'homme ne parut sur la terre que lorsque, après maintes transformations, elle fut devenue habitable, à peu près telle que nous la voyons de nos jours.

Nous prendrons pour point de départ de nos considérations la phase que subissait notre globe alors que les eaux le recouvraient tout entier. Le vers qu'on reproche à Ovide décrivant le déluge, dépeint parfaitement cette phase :

Omnia pontus erant, deerant quoque littora ponto.

« La mer était partout, une mer sans rivages. » Ces eaux, douées encore d'une haute température, tenaient en dissolution saturée une foule de substances incompatibles avec la vie végétale et, par conséquent, animale ; elles avaient peu de profondeur, puisqu'au lieu de ne recouvrir que les trois quarts du globe, comme à présent, elles en developpaient toute la surface. De plus, une masse considérable de ces eaux flottait en légions de nuages dans la chaude atmosphère.

Des myriades d'années s'écoulent, et du sein de cet océan sans bornes s'élèvent, enfin, çà et là, les sommets de quelques montagnes auparavant submergés, c'est-à-dire quelques îles, sur lesquelles la vie végétale vient s'épanouir.

La flore océanienne l'avait sans doute précédée et peuplé les mers des plantes destinées à nourrir la faune des eaux, cette première apparition de la vie animale sur notre planète. La Providence avait préparé le banquet avant d'inviter les convives.

Dans ces temps géologiques, la température de la terre, qui avait pu fondre le basalte, s'abaissait avec lenteur, lenteur énorme, d'après le professeur Bischoff de Bonn. En laissant refroidir des boules de basalte qu'il avait soumises à la chaleur capable de les fondre, ce savant a calculé que notre globe a mis, pour descendre à sa température actuelle, 353 millions d'années !

Quand le refroidissement eut précipité de l'atmosphère les épaisses vapeurs qui la rendaient impénétrable aux rayons du soleil, l'influence de cet astre se fit sentir sur la terre, les saisons commencèrent et les climats s'établirent.

Pendant ces périodes, devant lesquelles notre chronologie semble un pygmée à côté d'un géant, s'élaboraient, au sein de l'océan, les substances qui, en se déposant, ont formé des couches concentriques. En se superposant les unes aux autres, elles ont formé le livre qui nous révèle aujourd'hui l'histoire des premiers temps de la terre.

Si le dépôt successif de ces feuillets avait toujours conservé son état primitif, nous ne pourrions lire de ce livre merveilleux que la page qui enveloppe toutes les autres ; mais, grâce à l'action de forces intérieures, les couches formant l'écorce du globe se sont souvent soulevées, se sont même quelquefois relevées verticalement, de manière à nous montrer sur le sol que nous parcourons les tranches différentes du livre géologique.

De plus, les puits des mineurs, les puits artésiens, les tranchées innombrables des chemins de fer nous ont aussi fait voir quelques-unes de ces tranches. Il est vrai qu'on ne rencontre jamais la série complète ; c'est un livre dont on ne possède que des exemplaires incomplets ; mais alors on imite le bibliophile qui se procure plusieurs exemplaires défectueux afin d'en composer un qui ne le soit pas.

Chacun de ces feuillets, dont nous ne voyons guère que la tranche, recèle des médailles contemporaines : ce sont les coquilles des mollusques qui vivaient quand se formait le dépôt.

Un de ces dépôts des anciens âges, intéressant pour la France et par conséquent pour Paris, s'appelle le terrain jurassique. Il étend sur toute la terre ses immenses couches concentriques toujours rangées dans le même ordre. Il a dû se déposer au sein d'un océan où régnèrent pendant des siècles le calme et l'uniformité.

Ce terrain se montre à nu sur le sol de la France et y dessine une figure qu'on a comparée à celle du chiffre 8. Paris se trouve à peu près au centre de la circonférence septentrionale de ce 8.

Sur ce terrain jurassique vinrent ensuite se déposer, à leur tour, de nouvelles couches dont l'ensemble, à cause de la prédominance de la craie, s'appelle terrain crétacé. Cette nouvelle enveloppe, d'une immense épaisseur, a dû se déposer aussi pendant une longue période de repos relatif.

C'est au milieu d'un vaste cirque pratiqué dans ce terrain crétacé que se sont déposés, en strates successives, l'argile plastique, les sables, les calcaires, la meulière et le gypse (pierre à plâtre) que préparait la Providence afin d'y établir un jour le foyer de la plus brillante civilisation, l'emplacement de Paris.

Elie de Beaumont et Dufrénoy semblent croire aussi à la grandeur prédestinée de Paris, dans ces belles considérations qu'on ne saurait citer trop souvent :

« Les deux parties principales du sol de la France, le dôme de l'Auvergne et le bassin de Paris, quoique circulaires l'une et l'autre, présentent des structures diamétralement contraires. Dans chacune d'elles les parties sont coordonnées à un centre, mais ce centre joue, dans l'une et dans l'autre, un rôle complétement différent.

« Ces deux pôles de notre sol exercent autour d'eux des influences exactement contraires : l'un est en creux et attractif ; l'autre, en relief, est répulsif. Le pôle creux, vers lequel tout converge, c'est Paris, centre de population et de civilisation.

« Le Cantal, placé vers le centre de la partie méridionale, représente assez bien le pôle saillant et répulsif. Tout semble fuir en divergeant de ce centre élevé, qui ne reçoit du ciel qui le surmonte que la neige qui le couvre pendant plusieurs mois de l'année. Il domine tout ce qui l'entoure, et ses vallées divergentes versent les eaux dans toutes les directions. Les routes s'en échappent en rayonnant comme les rivières qui y prennent leurs sources. Il repousse jusqu'à ses habitants, qui, pendant une partie de l'année, émigrent vers des climats moins sévères.

« L'un de nos deux pôles est devenu la capitale de la France et du monde civilisé ; l'autre est resté un pays pauvre et presque désert. Comme Athènes et Sparte, dans la Grèce, l'un réunit autour de lui les richesses de la nature, de l'industrie et de la pensée ; l'autre, fier et sauvage, au milieu de son âpre cortége, est resté le centre des vertus simples et antiques, et, fécond malgré sa pauvreté, il renouvelle sans cesse la population des plaines par des essaims vigoureux et fortement empreints de notre ancien caractère national. »

La Providence imprime toujours sur ses œuvres un cachet merveilleux de beauté. Elle disposa donc et modifia les transformations à travers lesquelles passait notre globe, de manière à doter la contrée où devait naître Paris d'un gracieux paysage, de manière à en faire un pittoresque oasis. Nos aïeux l'ont bien compris en la nommant Ile de France.

Cuvier a écrit quelques pages, empreintes de science et de génie, sur les nivellements qu'ont subis les différentes formations du bassin de Paris. Il est difficile de n'y pas reconnaître une sagesse infinie disposant des forces de la nature pendant des myriades d'années, afin de donner à la future capitale de la France l'admirable horizon que l'on connaît. Nous en citerons quelques passages : « La surface de la craie, dit-il, formant le fond du golfe ou du bassin est très inégale, et les inégalités qu'elle présente ne ressemblent pas à celles de la surface du sol actuel. . . . . L'argile plastique et le sable qui

recouvrent la craie ont commencé, dans quelques points, à unir ce sol raboteux en remplissant les cavités les plus profondes et en s'étendant en couches minces sur les parties élevées. . . . . Ensuite le fond du bassin de craie a été recouvert, en partie rempli, et ses inégalités considérablement adoucies par un dépôt de calcaire marin grossier (pierre à bâtir). . . . . Ce calcaire ne formait pas aux environs de Paris une plaine unie. . . . . Il présentait déjà des vallées et des collines ; les premières peu profondes, les autres peu élevées. . . . . Le terrain qui est venu recouvrir le calcaire a été déposé par des masses d'eau douce variables dans leur étendue et dans leur profondeur. . . . . Ces dépôts ont été plus épais dans les parties où le calcaire marin était plus profondément situé et plus mince sur les plateaux élevés. . . . . On peut présumer que la surface de la formation gypseuse proprement dite avait aussi des collines et des vallées qui lui étaient propres ; que ces inégalités avaient quelques rapports avec celles du sol inférieur, mais qu'elles étaient encore plus adoucies que celles du calcaire grossier. . . . . Enfin, une nappe de sable siliceux, d'une immense étendue et d'une grande puissance, a recouvert tout le sol gypseux. . . . . Ce dernier dépôt se formant sur un sol déjà assez uni, a fini par niveler presque complétement le terrain. . . . . A l'époque où les eaux qui ont amené cette nappe de sable se sont retirées, le sol des environs de Paris, maintenant si agréablement varié par ses côteaux, ses plaines et ses vallons, présentait une plaine sablonneuse immense, parfaitement unie ou, du moins, faiblement creusée dans les parties où sont actuellement nos vallées les plus grandes et les plus profondes. . . . . Ce sol uni a été modifié ensuite ; il a été coupé, dans presque tous les sens, par de nombreuses et belles vallées. . . . . Le plateau sableux est assez rarement à nu ; il est recouvert presque partout d'un lit de terrain d'eau douce, quelquefois très mince, mais quelquefois épais de plusieurs mètres. . . . . Si les surfaces des différents sols qui ont été déposés, depuis la craie jusqu'au sable, ont

conservé quelque empreinte de celui sur lequel ils se sont comme moulés, il n'y a plus, entre la forme de ce premier terrain et celle du sol actuel, la plus petite ressemblance..... La mer a laissé quelque temps la craie à nu ; nous devons nous figurer à la place de nos fertiles campagnes de la Beauce, de la plaine Saint-Denis, de Gonesse, etc., de larges et blanches vallées de craie stériles comme celles de la Champagne et conservant cette stérilité jusqu'au moment où des marais d'eau douce sont venus nourrir des mollusques lacustres et des végétaux aquatiques et former ou recevoir des dépôts puissants d'argile plastique et de bois fossile.

« Un nouveau sol marin, déposé par un nouvel envahissement de la mer, a changé la forme extérieure du sol crayeux, et lorsque la mer, en se retirant, l'a laissé à découvert, il a montré plusieurs vallées larges et à pente douce, à la place des grandes et profondes vallées de la craie, et de grands lacs à la place des marécages de l'ancien sol. Le fond de ces lacs s'est couvert, non pas d'argile plastique et de bois fossiles bitumineux, mais de marnes calcaires argileuses et siliceuses et de gypse, tandis que leurs bords étaient habités par les *palæothériums* et les autres quadrupèdes dont nous voyons les débris dans le terrain gypseux, qui paraît les avoir presque comblés. »

A voir le faciès actuel du sol parisien, on reconnaît que des forces d'une énorme puissance sont encore venues le changer ; des eaux se précipitant avec violence, entamèrent sable, gypse et même calcaire marin. Ces forces se dirigeaient du Sud-Est au Nord-Ouest. Collines, buttes et monticules attestent encore cette direction. La Seine avait, enfin, son lit, et quelques îlots de ce petit fleuve étaient destinés à devenir le berceau de Paris. La providence ne permit pas que la formation de gypse disparut tout entière : de là ces buttes coniques et isolées dont les tranches de même niveau sont aussi de même nature. Nous avions le plâtre que presque tous les peuples nous envient. D'immenses formations de calcaire s'étaient déjà loca-

lisées, pour ainsi dire, dans le bassin parisien. Toutes les richesses variées, déposées sous notre sol, résultaient d'une circonstance qu'il est bon de signaler ici : le terrain parisien est celui que les eaux ont le plus longtemps conservé dans leur sein et qui, par conséquent, en a reçu le plus d'éléments variés et utiles. Ainsi, tandis que notre sol futur s'élaborait encore sous les eaux, le reste de la France, et même de l'Europe, élevaient leur surface au-dessus du niveau des mers.

Paris et Londres, ces glorieuses rivales, apparurent, l'une et l'autre, à une époque également tardive au-dessus de l'Océan.

Au nombre des faveurs que la Providence a versées sur Paris, ne doit-on pas compter encore ces collines de gypse dont nous parlions tout à l'heure, Montmartre surtout, dans le sein desquelles le génie de Cuvier a su découvrir tout un musée merveilleux, enseveli depuis des myriades de siècles et qui a permis de retracer l'histoire de notre planète durant ces lointaines périodes où l'homme n'était pas encore ?

Rappelons aussi ces rivières, ces chemins qui marchent, selon Pascal, qui, parties de presque tous les points de l'horizon, versent leurs tributs dans le bassin parisien. En vain nos lignes naturelles de défense semblaient devoir les arrêter; il s'est ouvert devant leurs flots de providentiels défilés. Afin de se joindre à leur cortége, l'utile et gracieuse Bièvre a dirigé ses eaux vers l'Orient en dépit de la loi qui fait suivre à presque tous les fleuves une direction contraire.

Un pays si favorisé de la nature dut être de bonne heure le séjour de l'homme. Le sauvage vit, en effet, de la pêche, de la chasse, de la cueillette des fruits et de l'élevage des troupeaux. Les eaux, les forêts, les champs et les prairies, rien ne manquait aux bords de la Seine. Aussi l'homme y a-t-il vécu dès que la Seine eût reçu sa forme définitive, et le fleuve et l'habitant de ses bords sont de la même époque. Il n'est plus permis d'en douter depuis qu'on a découvert, comme signes de l'existence de l'homme, les grossiers outils qu'il taillait dans le silex, mêlés aux restes d'animaux de races éteintes ou étran-

gères, tels que le mammouth et le renne. Phase étrange de nos antiques annales pendant laquelle l'homme vivait sous la zone tempérée au milieu d'animaux des zones torride et glaciale.

Le sauvage est nomade : une caverne, une tente, une hutte lui suffisent ; mais qu'il rencontre un lieu de sûreté contre ses ennemis de la forêt ou de la tribue voisine, l'amour du bien-être lui inspire aussitôt le désir de s'y établir, et il s'y bâtit une demeure. Dès ce moment, il entre de plain-pied dans la civilisation. C'est au foyer de la famille que s'allument les plus nobles passions du cœur humain, ces inspiratrices des métiers et des arts. En quelle contrée — sinon du monde, du moins de l'Europe — l'homme pourrait-il, mieux que dans les îlots qui deviendront Lutèce, trouver réunis autour de lui tous les moyens de s'installer dans la civilisation et d'y faire de rapides progrès.

Le Pré-aux-Clercs et *les prés fleuris qu'arrose la Seine* attestent la beauté des prairies parisiennes. Les pâturages, les champs et les belles forêts de la Gaule septentrionale excitaient encore l'admiration de Pomponius Méla aux premières années de notre ère, et, sous le règne de Saint-Louis, une large zone de forêts entourait toujours Paris.

Quant à la pierre à bâtir, qui n'a pas au moins entendu parler de ce dédale inextricable des carrières que d'innombrables générations ont creusé sous Paris? Nous en visitions naguère la petite portion accessible au public, sous le nom de catacombes (1); en parcourant cette galerie de plus d'une demi-lieue et dans laquelle tant d'autres viennent aboutir ; en considérant la puissance et la beauté de cette roche; en se rappelant surtout que ce dépôt de calcaire s'est presque localisé dans le bassin parisien, il est impossible de ne pas reconnaître que Paris est le favori de la Providence et qu'il lui en doit au moins un tribut de gratitude. Du sein de ces riches carrières

(1) Héricart de Thury, dans ses *Catacombes de Paris*, p. 210, dit que l'église de Saint-Benoît conservait les restes d'Ulric Gering. Nous verrons que c'est une erreur.

aurait pu sortir, avec les blocs qu'on lui en tirait, non-seulement l'architecture, mais encore sa compagne, la sculpture.

Dès les siècles les plus reculés, on exploita ces carrières. C'étaient d'abord des tranchées à ciel ouvert, entamant les flancs des collines les plus voisines de la cité naissante. Héricat de Thury en signalait encore les vestiges au bas de la montagne de Sainte-Geneviève et sur les rives de l'ancien lit de la Bièvre, qui arrosait alors l'enclos de l'abbaye de Saint-Victor et les terrains qu'occupent aujourd'hui le Jardin-des-Plantes et le faubourg Saint-Marcel. Ces mêmes carrières fournirent aux Romains la pierre dont ils bâtirent l'antique Palais des Thermes, et aux Gallo-Romains celle de leurs villas de la montagne Sainte-Geneviève.

L'exploitation de ces carrières devait remonter beaucoup plus haut, puisqu'il en était résulté une assez vaste excavation sur le flanc Nord-Est de la colline pour que les Romains aient pu y bâtir l'amphithéâtre des arènes, cet amphithéâtre qu'avec une palpitante curiosité on regardait sortir de dessous terre quand la plus sotte des guerres se déclara et nous fit négliger les ruines antiques pour réparer les ruines nouvelles.

L'énumération de quelques faits révélateurs d'une Providence prodigue de faveurs envers Paris vient de nous amener sur la rive méridionale de la Seine, sur l'emplacement du palais des Césars. Nous allons maintenant y arrêter quelques instants nos regards, car c'est sur les terres dépendantes de ce Palais que nous trouverons le berceau de l'imprimerie de Paris.



COUP-D'ŒIL SUR LA PARTIE DE PARIS OU DOIT S'ÉTABLIR L'IMPRIMERIE

Χῶρος ἱερὸς πᾶς ὅδ' ἔστι.
Ce lieu tout entier est un lieu sacré.

Ces paroles, d'un habitant de Colone à Œdipe aveugle, arrivant dans ce bourg auprès de la limite sud d'Athènes, peuvent s'appliquer au Paris méridional. Cette partie de la capitale, où les empereurs de Rome s'étaient fait bâtir un palais, où les chrétiens élevèrent tant de basiliques et de monastères, où tant d'écoles célèbres préparaient les voies à l'Université, la noble *Fille des Rois* de France, ce sol antique de la foi et de la science, n'est-il pas sacré pour qui en sait l'histoire ? Il faut être aveugle, comme Œdipe, pour ne pas voir la gloire et la grandeur de notre vieille Lutèce et pour ne pas l'aimer au moins autant que l'aimait, il y a plus de quinze siècles, l'empereur Julien. Un des plus anciens faits glorieux accomplis sur la rive gauche de la Seine se lit dans les commentaires du vainqueur des Gaules, Jules César : *Camulogène,* dit-il, *fit incendier Lutèce et couper les ponts de cette ville* (1).

(1) Nous ne l'ignorons pas : on a prétendu que c'est l'île même de la Cité que fit incendier Camulogène ; mais il suffit du simple sens commun pour réfuter cette erreur. L'île de Lutèce était la capitale des Parisii, leur plus sûr asile, leur dernier refuge, l'entrepôt de leurs richesses ; on meurt pour son trésor, on ne le détruit pas soi-même. De plus, si l'incendie avait détruit Lutèce, à quoi bon couper les ponts? Ces ponts coupés sont la meilleure preuve que ce n'est pas Lutèce qui fut incendiée, mais seulement les faubourgs, ceux de la rive méridionale.

Il est évident que Lutèce ne désigne ici que la rive méridionale, celle que le lieutenant de César, Labiénus, était sur le point d'occuper. Ainsi sur cette rive s'élevaient déjà des édifices de quelque importance, puisqu'il fallut les détruire par l'incendie, afin d'empêcher les Romains d'y trouver des ressources pour l'attaque qu'ils avaient projetée contre la Cité. Des deux ponts que fit couper l'héroïque vieillard, celui du bras méridional s'appelle, depuis des siècles, le Petit-Pont; c'est un demi-siècle avant l'ère chrétienne que le vieux Camulogène, vaincu, périt sur le champ de bataille.

Franchissons environ trois cents ans, pendant lesquels la Gaule désapprit sa langue et ses coutumes pour apprendre celles de ses vainqueurs, et nous nous trouvons à l'époque à laquelle on conjecture que les Romains bâtirent le palais qu'on

Ici encore nous nous éloignons d'une opinion erronée. Nous pensons que Labiénus entreprit d'entrer dans Lutèce d'abord par la rive droite, ensuite par la rive gauche, et que la bataille entre lui et Camulogène se livra sur la rive droite, à quatre mille pas de Lutèce.

Nous déduisons ces conséquences du texte même des *Commentaires de César*, source unique de renseignements sur cette question.

Dans un très long Mémoire de la Société des Antiquaires, M. J. Quicherat donne, du problème en question, une solution toute différente de la nôtre. Il la justifie en interprétant le texte de César avec une hardiesse qui surprend.

Par exemple, quand César parle simplement d'un marais communiquant avec la Seine, *quæ influeret in Sequanam*, M. Quicherat prétend qu'il s'agit d'un marais produit par l'un des *affluents* de la Seine.

Voilà un affluent qui n'existe que dans l'imagination du traducteur.

L'expression si connue, si précise *e regione*, en face de, à l'opposite de, en opposition avec, M. Quicherat la traduit par ces termes vagues : *dans la direction de*, du côté de! Selon ce même savant, les prépositions *contra*, *e regione*, sont deux termes *différents;* il n'a donc pas vu que César lui-même, dans le récit que nous interprétons, dit, aux paragraphes 61 et 62, en parlant du même fait : *præsidium* E REGIONE *Castrorum*, *præsidium* CONTRA *castra;* ainsi César, ce prosateur sévère, selon M. Quicherat, ne voit aucune *différence* entre ces expressions, puisqu'il les emploie l'une et l'autre pour désigner un seul et même fait topographique.

Cette note est déjà trop longue; nous reviendrons ailleurs, avec les détails nécessaires, sur cette bataille engagée entre Labiénus et Camulogène.

appelle improprement les Thermes de Julien. Les restes de ce palais révèlent toute la grandeur romaine et rappellent, par l'emploi de larges briques et de petits moellons cubiques, l'amphithéâtre antique de Bordeaux et plusieurs autres édifices gallo-romains.

Quelques lignes du *Misopogon* de Julien, mal interprétées, lui ont fait attribuer la construction de ce vaste édifice ; les voici dans la naïve traduction de Malingre :

Je passois jadis l'hyver en ma bien aymée Lutèce, laquelle est assise en une petite isle, voisine du fleuve qui l'environne de toutes parts ; sur lequel y a *(sic)* des ponts de bois qui facilitent le passage de chacun costé.

Julien ne pouvait guère parler de Lutèce si longuement qu'il fait dans le *Misopogon* sans rappeler au moins l'immense palais qu'il y aurait élevé lui-même. D'ailleurs, d'autres empereurs et les préfets des Gaules avaient séjourné à Lutèce avant lui et n'avaient pu y habiter qu'un palais, à cause de la foule de courtisans, de gardes, de soldats et d'esclaves, escorte habituelle du pouvoir. Peut-être est-ce même l'empereur Adrien qui a commencé du moins la construction de ce palais ; Adrien, passionné pour l'architecture, a laissé des traces impérissables de son amour de bâtir à Rome, à Tibur, à Jérusalem, à Nîmes, même en Egypte, et sur la frontière de la Bretagne et de la Calédonie. *Opera ubique infinita fecit.* « Il construisit dans tout l'empire un nombre infini de monuments, » dit Spartien, son biographe. La Basilique de Lutèce a donc pu commencer sous son règne et s'achever sous un de ses successeurs. Le manque de symétrie de plusieurs parties de l'édifice semble, en effet, résulter de constructions successives et partant peu favorables à l'unité de plan (1).

Ce palais couvrait une aire immense, en y comprenant son vaste parc, qui, vers le nord, descendait jusqu'à la Seine ; vers l'ouest atteignait un canal communiquant avec le fleuve, entre

(1) Voyez le savant et intéressant *Mémoire* de Jollois sur les antiquités romaines et gallo-romaines de Paris, p. 93, 94, 99, tome I, des *Mémoires* présentés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, deuxième série.

l'école des Beaux-Arts et l'Institut; au sud s'élevait, vers le sommet du mont *Lucotitius* (montagne Sainte-Geneviève) et vers la limite septentrionale du *Castra Stativa*, ou campement fixe (emplacement des jardins du Luxembourg).

Le palais lui-même s'étendait depuis la voie romaine de Genabum (Orléans) à Lutéce (rue Saint-Jacques), jusqu'au delà de la rue de la Harpe, de sorte que la rue de la Harpe s'est installée à travers le palais; il en est de même de la rue des Mathurins, car le palais s'étendait jusqu'au voisinage de la Sorbonne. Pour justifier cette limite, il suffit de citer quelques mots de la biographie de saint Louis par le confesseur de la reine Marguerite, sa femme : *Li benoiet Rois fist acheter mèsons qui sont en deux rues assises à Paris,* DEVANT LE PALÈS DE TERMES, *esqueles il fist fère mèsons bonnes et granz, pource que escoliers estudianz à Paris demorassent ilecques à touzjours.* (Edition de l'Imprimerie Royale, 1761.) Au nord, le palais atteignait les bords de la Seine, du moins par ses constructions souterraines.

C'est dans ce palais des Thermes, au commencement du printemps de 360, il y a 1,516 ans, que les soldats de Julien le proclamèrent empereur.

Un siècle et demi plus tard, l'héritier de la puissance romaine en Gaule, Clovis, dut faire du palais des Césars celui des Mérovingiens. On n'en peut guère douter quand on voit Childebert Ier, l'un de ses fils et successeurs, y établir son séjour, et si l'on se rappelle que Mabillon signale des chartes datées du palais des Thermes.

Romains ou Francs, les vainqueurs des Gaules ont réservé le *Suburbium* méridional de Lutèce comme une des meilleures et des plus belles portions du *domaine* des empereurs ou des rois.

En effet, n'est-ce pas là même que s'élevèrent, à l'époque gallo-romaine, un palais pour les maîtres, un amphithéâtre et des arènes (1) pour les sujets? Junon avait eu un tem-

(1) Les arènes étaient adossées au *Mons-Lucotitius*. On les a retrouvées, au printemps de 1870, rue Monge, près de la rue du Cardinal-Lemoine.

ple (1) à l'endroit même où Childebert I[er] fonda l'église de Saint-Vincent-lez-Paris (Saint-Germain-des-Prés). C'était aussi sur les terres du *domaine* que Clovis fit bâtir la Basilique de Saint-Pierre-et-Saint-Paul (Sainte-Geneviève-du-Mont) (2).

De tous les souvenirs sanglants de nos annales, y compris même ceux de la stupide Commune, le plus odieux se rattache au palais des Thermes : c'est là, il y a treize siècles et demi (3), que deux rois égorgèrent deux orphelins (4), les fils de leur frère Clodomir, presque sous les yeux de Clotilde, la mère des meurtriers, la grand mère des victimes. Le crime accompli, Clotaire monte à cheval et retourne à Soissons; Childebert se retire dans une de ses villas (5). Quant à l'aïeule désolée, elle ensevelit les deux petits cadavres et suit le funèbre cortége jusqu'à la Basilique de Saint-Pierre-et-Saint-Paul, au milieu du chant des psaumes et d'un deuil immense et profond. La part de Clotaire dans ce crime est d'autant plus grande, que, non-seulement il remplit le rôle de bourreau des deux enfants, mais que ces deux jeunes princes étaient les fils de sa propre femme : il avait épousé la veuve de Clodomir.

(1) *Junonis Templum Vincentius obtinet illud*, disait Alexandre Neckam, vers l'an 1180.

(2) La montagne Sainte-Geneviève, qui domine toute la partie méridionale de Paris jusqu'à la Seine, qui coule à ses pieds, s'appelait d'abord *Mons-Lucotitius*. Au sommet se trouvait un cimetière entre les deux voies romaines de Lutèce à Sens et à Orléans. L'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul, ou Sainte-Geneviève, s'élevait sur le versant oriental.

(3) La date la plus probable de ce meurtre est l'an 526. Clodomir, l'aîné des fils de Clotilde, était mort en 524, à la bataille de Véseronce, à l'âge de trente ans. Son troisième fils (saint Cloud) avait tout au plus six ans l'année du meurtre. De Valois, Daniel et Sauvigny assignent la date de 533 au lieu de 526. Il en résulte que le troisième fils de Clodomir serait né trois ans après la mort de son père !

(4) Les mots de Grégoire de Tours *an* UTRUMQUE *jugulari* permettent de croire que les oncles ne voulaient assassiner que les DEUX aînés, le troisième frère étant trop jeune pour inquiéter leur ambition. Grégoire dit plus bas : UTRUMQUE *tumulavit*, en parlant des DEUX petits cadavres,

(5) Le mot *suburbana*, qu'emploie Grégoire, pouvait, de son temps, s'appliquer à des résidences plus ou moins éloignées de Paris. Ainsi, dans la *Chronique* d'Ado, *suburbium* se dit du village de Nogent, aujourd'hui Saint-Cloud.

A la vue du sang de l'aînée des victimes, qui avait dix ans, en entendant les cris d'effroi de l'autre, qui n'en avait que sept, Childebert voulut la soustraire à la fureur de Clotaire; il était trop tard, et les meurtres qu'il avait conseillés le premier s'achevèrent et clouèrent pour toujours au pilori de l'histoire les noms de ces rois assassins, de ces fils du premier roi chrétien et d'une reine amie de sainte Geneviève et sainte elle-même.

Les jardins du palais rappellent de moins tristes souvenirs. L'évêque de Poitiers, Fortunat, adresse douze distiques à la reine Ultrogothe, femme de Childebert; ils nous apprennent que ce roi cruel aimait le jardinage et greffait même des pommiers de ses mains royales. Les voici, traduits sans doute pour la première fois :

LES JARDINS DE LA REINE ULTROGOTHE

Le printemps rougissant fait naître ici le vert gazon, et sa divine haleine y répand la senteur des roses.

Ici le pampre gracieux protége contre les feux de l'été et abrite sous son feuillage les grappes qui mûrissent.

Les fleurs embellissent ces lieux de leurs couleurs variées, et les fruits y passent de la blancheur à la teinte purpurine.

Ici règne un doux été. De ses caresses légères, Zéphyr agite sans cesse, avec un doux murmure, les fruits pendus aux branches.

Ces fruits, c'est un roi, c'est Childebert qui se plaisait à les greffer. Ne sont-ils pas plus suaves, venant d'une pareille main ?

La main du jardinier leur a versé le miel, le miel mystérieux que distillaient ses doigts.

Grâce au feu roi, ces fruits ont le double mérite d'un parfum suave et d'une saveur délicieuse.

Oh ! combien devait-il faire le bonheur des hommes celui dont le toucher donnait aux fruits un tel parfum !

Arbre fortuné, produis toujours de nouveaux fruits, afin de rappeler à ses sujets le souvenir d'un si bon roi.

C'est par ce jardin qu'il se rendait au temple saint, dans lequel il a bien mérité de reposer.

Naguère il visitait parfois ces lieux sacrés, qu'il aimait ; maintenant cette église est devenue son fortuné séjour.

Puissiez-vous l'habiter un jour, grande reine, avec les deux princesses vos filles, dans l'éternelle béatitude !

On voit pourquoi on appela longtemps cette partie du Paris méridional les jardins de la reine Ultrogothe. Plus tard, elle correspondait à un vignoble qu'on appelait les terres ou le clos de LAAS. Ce nom désignait sans doute le palais, ARX, en latin. En effet, on lit dans une longue série de distiques que Fortunat adresse à Caribert, fils de Clotaire, l'hexamètre que voici :

Dilige regnautem CELSA, *Parisius*, ARCE.
Chéris, ô Lutéce, le prince qui règne dans ton palais élevé.

On disait encore, en 1200, en parlant de la rue de l'Hirondelle, *Arondale-en-*LAAS. Le nom de Saint-André-des-Arts est probablement un travestissement de Saint-André-de-LAAS ou LIAS. On peut en croire le poëte évêque du VIe siècle quand il nous dit que le palais était élevé et qu'il insiste même sur sa grande hauteur en employant à la fois les deux mots ARX et CELSA, dont un seul pouvait suffire (1).

Mais, que penser du docte académicien Bonamy quand il applique à ce palais des vers où l'on prétend que sa cime atteignait l'Olympe et ses fondements le Tartare ? que ses ailes EMBRASSAIENT la montagne et qu'il abritait et cachait les doux larcins de Vénus ? Le poëme auquel Bonamy empruntait cette prétendue description des Thermes est l'*Archithrenius* du Normand Jean de Hantville, écrivain du XIIe siècle. Or, le passage du poëte ne fait *nulle* allusion au palais des Césars et des rois. Suivant leur vieille coutume, les compilateurs se firent l'écho de cette erreur bizarre; Gibbon, entre autres, la partage et ajoute : « Les doux larcins de Vénus sont moins pernicieux au genre humain que les querelles des théologiens de Sorbonne. » Il ajoute encore : « Au XIIe siècle, cet antique palais n'était plus

(1) Voici la traduction de deux distiques extrêmement remarquables de Neckam sur le palais des Thermes : « C'est là que s'élève l'immense palais fortifié *(munitio maxima)* des Thermes. Il communiquait régulièrement avec le Mont-de-Mars (Montmartre) pour lui venir en aide. De cette montagne au palais régnait un merveilleux souterrain qui passait sous le lit de la Seine. » De Caylus, le célèbre antiquaire, a pu parcourir par des galeries souterraines, l'espace qui s'étend du palais au bord de la Seine, sous l'emplacement du Petit-Châtelet.

qu'un dédale de ruines dont les sombres repaires étaient la scène d'amours licencieux. » L'historien anglais va plus loin que l'académicien fourvoyé, et combat en vrai Don Quichotte des désordres qui n'existent que dans son imagination.

Ginguené signala cette méprise de Bonamy dans le quatorzième volume de l'*Histoire Littéraire*, qui parut en 1817. Cela n'empêcha pas l'erreur de se propager encore. Dulaure, Jollois et Dusommerard la reproduisent, le dernier dans sa *Notice sur l'Hôtel de Cluny*, en 1834.

Les restes du palais des Thermes attestent sa grandeur et semblent même braver les siècles. « Les voûtes de cet édifice, dit Germain Brice, sont si solides et si bien liées, que l'on y a porté dessus assez de terre pour en faire un jardin, dans lequel on entre par le quatrième étage de l'hôtel de Cluny, où il y a des fleurs et des arbustes qui y croissent, et ceux qui demeurent dans cet hôtel s'y viennent promener comme sur une terrasse solide qui aurait été construite tout exprès. » On abattit, en 1737, cette salle à terrasse. On a dit, avec quelque raison, que c'est, non la main de l'homme, mais le souffle des vents qui a créé ce jardin suspendu, en déposant, de siècle en siècle, la poussière qu'ils soulèvent. Les oiseaux y ont sans doute semé les plantes et les arbres qu'on y voyait.

Le palais des rois sur la rive méridionale ne pouvait manquer d'y attirer un certain nombre d'habitants. Nous en offrons une preuve en traduisant le récit intéressant que voici :

Il advint que le roi Childebert avait invité le bienheureux Lubin (évêque de Chartres) et son confrère et ami Médovée à venir à Paris. Lubin y remplit, à la place de l'évêque qui venait de mourir, les fonctions épiscopales pendant la Semaine-Sainte (c'était vers l'an 547). Or, pendant une nuit, du côté de la basilique Saint-Laurent (Saint-Sulpice), il éclata un incendie destructeur, et les flammes s'élançaient jusque sur les boutiques assises sur le pont (le Petit-Pont) et commençaient à les dévorer. On versait en vain les flots de l'eau puisée sous le pont qui brûlait ; les habitants de la Cité, voisins de l'incendie, avaient même à craindre que le feu ne consumât l'île entière.

Les cris du peuple éveillent brusquement le roi plongé dans un paisible sommeil. Informé de la cause du tumulte, il s'empresse de faire prier le bienheureux Lubin d'accourir au secours de la Cité. Beaucoup de citoyens conjuraient le saint évêque de se rendre au foyer de l'incendie. « Mes frères, leur dit-il, allons où nous pouvons implorer contre le fléau le secours de Dieu plutôt que celui des hommes ; » puis il se rend à l'église *(Eccletia,* sans doute Saint-Germain-des-Prés), et, prosterné, il implore la bonté divine. Fortifié par la prière, accompagné de Médovée, il court à l'incendie, mais déjà sa prière a étouffé les flammes ; le feu s'arrête et semble oublier la fureur qu'il déployait naguère contre les édifices. Ainsi, grâce à l'intervention du saint évêque, la flamme se consume, s'assoupit et meurt. (Dom Bouquet, III, 431.)

Pour que l'incendie ait put se propager des parages de Saint-Sulpice jusqu'au Petit-Pont, il faut que l'aire intermédiaire ait été couverte d'habitations. Et pour que Childebert, qui habitait le palais des Thermes ait été éveillé par les cris de son peuple, il faut que ce peuple ait habité sur la rive méridionale.

On voit donc que dès le milieu du VI[e] siècle cette rive comptait déjà beaucoup d'habitations.

Voici un second récit d'incendie que nous traduisons de l'*Histoire des Francs*, de Grégoire de Tours; selon notre interprétation, cet incendie commence sur la rive gauche. Le très savant abbé Lebeuf (I, 336) le fait, au contraire, commencer dans la Cité; malheureusement il se contredit, car il avait dit (p. 155) que les prisons de Paris étaient *proche Saint-Julien,* au bout du Petit-Pont; or, l'incendie en question atteignit d'abord ces prisons. Géraud (*Paris sous Philippe le Bel,* p. 409), lui aussi, place les prisons au midi de la Cité. Nous avons pesé tous les mots du texte latin, et nous avons dû adopter le sens qui s'en dégage. Les faits se passent en 586. (Dom Bouquet II. 328.)

Il y avait, pendant ces jours, dans la ville de Paris, une femme qui disait aux habitants : « Sauvez-vous de la ville, car apprenez qu'elle va être incendiée. » La foule se moquait d'elle. « C'est une sorcière disait-on, ou une rêveuse, ou une possédée du démon. — Vous vous trompez, répondait-elle, je dis la vérité. J'ai vu en songe un homme qui s'avançait de la basilique de Saint-Vincent (Saint-

Germain-des-Prés). Il resplendissait de lumière, tenait un cierge à la main et mettait le feu aux maisons des négociants, l'une après l'autre. » Trois nuits après cette prédiction, vers le commencement de la soirée, un homme allume un flambeau, entre dans son magasin, y prend de l'huile et les choses dont il avait besoin et se retire, laissant son flambeau contre une cruche d'huile. Or *(enim)*, cette maison était la première auprès de la porte de la ville donnant issue vers le sud. La lumière met le feu à la maison, qui est incendiée avec plusieurs autres. Le feu se jette alors sur les hommes enchaînés dans la prison. Saint-Germain leur apparaît, brise le poteau et les chaînes qui les retiennent, leur ouvre la porte et les laisse sortir sans une seule brûlure. Ceux-ci se rendent de la prison à la basilique de Saint-Vincent, où se trouve le tombeau du saint évêque.

La Cité entière devient la proie des flammes, que le vent souffle de tous côtés; l'incendie étale toute sa fureur et va atteindre une autre porte (*aliam* et non *alteram*), où s'élève un oratoire de Saint-Martin. On l'avait bâti autrefois en cet endroit parce que le saint y avait guéri un lépreux en lui donnant un baiser. (Saint Martin est mort vers 400.)

Un homme qui s'était construit une cabane de branchages sur cette chapelle, confiant dans le Seigneur et dans la vertu de saint Martin, demeura, avec tout ce qu'il possédait, dans cette enceinte, disant: « Je crois avec foi que le saint éloignera les flammes de ce lieu, lui qui, plus d'une fois, a parlé en maître à l'incendie et qui d'un baiser a pu guérir ici même un pauvre lépreux. » L'incendie approchait, mais les flammes, en atteignant les murs de la chapelle, s'éteignaient aussitôt.

On criait à cet homme et à sa femme : « Fuyez donc, malheureux ; voilà que l'incendie va vous dévorer. Les flammèches, les étincelles, les charbons tombent de votre côté. Quittez la chapelle pour échapper au feu. »

Mais eux continuaient leur prière sans s'inquiéter de ces cris. La femme même, debout à la fenêtre par laquelle entraient parfois les flammes, ne s'en éloigna point. C'est que son espérance dans la vertu du saint évêque la fortifiait, et telle fut cette vertu, que la chapelle et la demeure du desservant furent sauvées, mais encore les autres maisons d'alentour échappèrent aux flammes menaçantes et l'incendie s'arrêta devant la chapelle après y être arrivé de l'un des bouts du pont (l'extrémité sud du Petit-Pont); mais, à partir de l'autre bout, la conflagration fut générale et ne s'arrêta que devant le fleuve. Toutefois, les églises et leurs maisons échappèrent au fléau. On disait qu'on avait autrefois consacré Paris, afin de le

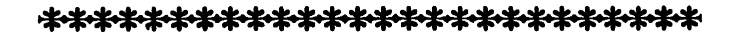
soustraire aux incendies, aux serpents et aux loirs; mais en curant, dans les derniers temps, le lit du fleuve, sous le pont, on y trouva un serpent et un loir de bronze, que l'on enleva; voilà pourquoi, depuis ce jour, on voit dans la Cité des loirs, des serpents et des incendies.

Ce récit n'est intelligible que si l'on reconnaît que l'incendie éclata à l'extrémité sud du Petit-Pont, se dirigea d'abord sur les prisons, situées dans le voisinage, près de Saint-Julien, puis vers la chapelle de Saint-Martin, qui devait se trouver, de toute évidence, sur la rive gauche. Il faut reconnaître aussi que l'incendie parcourut la longueur du Petit-Pont du sud au nord, pénétra dans la Cité et ne s'arrêta qu'au bord de la rivière. Quoiqu'il en soit, on voit encore ici qu'à la fin du VIe siècle les habitations se multipliaient sur la rive gauche.

Un autre enseignement se dégage de ces deux récits: d'un côté la simple prière d'un évêque; de l'autre, la foi dans l'intervention de saint Martin, arrêtent la fureur de l'incendie. Quelle grandeur, quelle élévation les âmes de nos antiques aïeux ne recevaient-elles pas de leur foi en ces miracles!

Mais n'oublions pas que nous avons à parler d'un miracle d'une toute autre nature, qui, lui aussi, élève les âmes à une incalculable hauteur: le miracle de l'Imprimerie! C'est lui qui, après l'Évangile, a le mieux renouvelé la face de la terre, et Dieu seul sait les trésors que ce miracle perpétuel nous réserve dans l'avenir.

Disons maintenant quelques mots de notre vieille et chère Université, qui a préparé, de ses mains maternelles, le berceau de notre imprimerie.



DE L'UNIVERSITÉ ET DE LA SORBONNE.

Après le nom de France, il n'en est aucun dans notre langue qui rappelle à l'esprit de plus nobles souvenirs et, nous pouvons ajouter aujourd'hui, de plus affectueux regrets que ce nom d'Université. Le nom existait avant la chose, mais il était bien loin d'exprimer toute la grandeur et toute la beauté qu'il enferma plus tard dans sa vaste signification. Dans les brefs des papes, dans les ordonnances des rois, il ne désigne d'abord qu'une association quelconque de plusieurs individus ; mais plus tard il prend un sens plus large et plus élevé, et alors l'Université, c'est non-seulement l'association bienveillante des maîtres et des élèves et l'enseignement encyclopédique de toutes les sciences, mais c'est une institution plus grande et plus généreuse encore : c'est la vie fraternelle, la vie en famille de toutes les âmes avides de science, qui, accourues de toutes les nations voisines, reçoivent toutes la bienvenue la plus hospitalière. Si pendant des siècles l'Université de Paris a été le foyer religieux et scientifique de l'Europe, c'est que, nous aimons à le redire, la Providence a prédestiné Paris au rôle de civilisateur du monde qu'il remplit depuis des siècles. La constitution géologique de son sol et de celui du reste de la France, ses cours d'eau, les vents dominants soufflant de l'Atlantique, sa position au centre d'un vaste bassin qu'entourent lui-même à des dis-

tances presque égales l'Angleterre, le Danemark, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne, tout semble avoir été disposé avec une sagesse infinie pour établir à Paris le rendez-vous naturel des peuples et pour y allumer le foyer même de la civilisation. Le christianisme, qui en est la forme la plus parfaite et la plus belle, ne tarda guère, grâce à ces voies préparées de main divine, à soumettre à sa bienfaisante influence les enfants privilégiés de Lutèce.

Est-ce uniquement le résultat nécessaire d'un heureux climat, ou n'est-ce pas plutôt celui d'un caractère aimant et sympathique qu'apportait le Gaulois en venant en ce monde ? Il est depuis longtemps reconnu que notre race l'emportait, dès les âges les plus reculés, sur les races voisines de l'Est et du Nord. César (*Commentaires*, I, 31) disait, il y a plus de dix-neuf siècles : « Les Germains et les Gaulois ne sont pas comparables en fait de civilisation. » Il signalait aussi la vivacité d'esprit de nos ancêtres, en disant (III, 8) : « Chez le Gaulois, la résolution est subite et soudaine. » Il ajoute (IV, 5) : « Pour le Gaulois, capricieux dans ses décisions, il suffit qu'une chose soit nouvelle pour lui plaire. » Enfin, ce profond observateur qui a consacré neuf ans à étudier et à vaincre notre nation, lui attribue un penchant à la curiosité, ce défaut d'enfants ingénieux et sociables. « C'est, dit-il (IV, 5), une habitude chez les Gaulois de forcer les voyageurs à s'arrêter même malgré eux, afin de les questionner sur ce qu'ils ont ouï dire ou appris par eux-mêmes. »

Cette curiosité, innée chez notre race, nous révèle *a priori* que l'enseignement dut fleurir de bonne heure en Gaule. En effet, sans remonter jusqu'aux Druides, les écoles qu'établirent les Romains à Autun, à Lyon, à Arles, à Toulouse, à Bordeaux, furent longtemps célèbres, et, quand, au quatrième siècle, elles disparurent avec le paganisme, les évêques ouvrirent dans leurs cathédrales un plus digne asile aux lettres et aux sciences. On vit s'élever alors, sous les auspices du clergé, de nombreuses écoles; c'étaient celles de la Cathédrale, de Saint-

Germain-l'Auxerrois, de Saint-Germain-des-Prés, de Sainte-Geneviève... La seconde jeta tant d'éclat que son souvenir lui survit encore après des siècles dans le nom du *Quai-de-l'École*.

Cependant ces écoles ne constituaient pas ce qu'on appelle l'Université. Charlemagne, lui-même, est loin de l'avoir fondée ainsi qu'on l'entend souvent dire. Il résida pour cela trop rarement à Paris et se retrouvait en pays de connaissance plutôt sur les rives du Rhin que sur celles de la Seine. Son fils, Louis le Débonnaire, écrivant aux évêques, leur enjoint de ne pas négliger d'établir des écoles dans leurs diocèses ; si Charlemagne eût fondé l'Université de Paris, son fils n'aurait pas manqué de leur rappeler cet exemple et de leur enjoindre de le suivre.

L'Université ne pouvait se constituer qu'après la naissance et le développement d'éléments indispensables. C'est l'Église qui les fit naître et grandir. Dans chaque cathédrale, il y avait un écolâtre pour enseigner les lettres et un théologal pour enseigner la théologie.

« A Paris, dit Pasquier (1), c'estoit en la maison épiscopale qu'on exerçoit les estudes, tant de grammaire et philosophie que de la théologie, qui fut cause que les libraires se vindrent loger là auprès, ce dont nous avons encore veu de notre temps quelques restes et apparences en la rue de Nostre-Dame non éloignée de ceste église. »

Au commencement du XII[e] siècle, le nombre des élèves qui étudiaient à Paris les sept arts libéraux et la théologie s'était tellement accru, que, pour venir en aide en la maison épiscopale, on lui donna une succursale dans l'église de Saint-Julien. Il n'y avait entre les deux églises que le Petit-Pont à traverser.

Après qu'aux élèves de France, comme on disait alors, furent venus se joindre ceux de Picardie, de Normandie et d'Angleterre, il fallut bâtir de nouvelles écoles ; ce fut à peu de distance de Saint-Julien, dans la célèbre rue du Fouarre, ainsi

(1) Pasquier, *Recherches*, p. 804, édition de 1621. Ce jurisconsulte célèbre mourut à 86 ans, en 1615.

nommée du nom qu'on donnait à la paille sur laquelle les élèves devaient s'asseoir pour écouter les leçons du maître.

Ces *quatre nations* d'écoliers nous apprennent qu'on affluait à Paris de tous les points de l'Europe; ce mot nations comprenait, en effet, les élèves de beaucoup de pays différents, en outre de la France et de l'Angleterre.

Pour se rendre compte de cette affluence, il faut se rappeler qu'avant l'invention de l'imprimerie, un manuscrit représentait souvent un trésor. Une Bible pouvait constituer un riche héritage, et l'on vit une princesse léguer à un roi un simple bréviaire. Aussi les livres manquaient-ils souvent aux hommes d'étude, réduits à aller les consulter dans les cloîtres des monastères et des cathédrales, où ils étaient en petit nombre et enchaînés. Si on n'était pas assez riche pour acheter une bibliothèque, on l'était assez du moins pour faire le voyage de Paris; là, on pouvait entendre les maîtres les plus célèbres et se procurer assez facilement les livres qu'ils avaient composés et qu'avaient transcrits les milliers de calligraphes; car Paris était déjà la ville des livres.

Les bulles des papes, les diplômes des rois favorisèrent à l'envi l'innombrable corporation, sous le nom de *studium generale*. Philippe-Auguste lui reconnut un chef, le recteur, d'abord élu pour un mois, puis pour six semaines, ensuite, à partir de la fin du XIIIe siècle, pour trois mois. Dans les cérémonies solennelles, le recteur marchait l'égal de l'évêque de Paris.

C'est un grand pape, Innocent III, et un grand roi, Philippe-Auguste, qui employèrent les premiers le nom d'université; c'est au siècle suivant qu'elle reçut le noble titre de fille aînée des rois.

Les rois de France ont plus d'une fois signalé leur bienveillance envers cette illustre favorite. Nous n'en citerons que deux exemples; nous traduisons le premier de la langue latine; c'est une lettre de Louis X, en date du 2 juillet 1315 :

L'Université de Paris ne cesse depuis longtemps d'étendre à travers les différents climats les fertiles rameaux de la science, de maintenir

inébranlable la foi orthodoxe, de verser la lumière sur le monde et de lui apprendre à obéir à Dieu et à ses ministres. Nous voyons surtout qu'elle embellit notre royaume de France par la grandeur de sa science et de ses vertus. Le roi accorde et veut que tous ceux, de quelque pays, de quelque nation qu'ils soient, qui sont ou veulent être membres et suppôts de l'Université, puissent y venir, y demeurer, s'en aller, se transporter, eux, leurs messagers et leurs biens, en paix et liberté, sans empêchement et selon leur bon plaisir. (*Ordonnances des rois de France*, I, 623.)

Voici l'autre citation, elle est de Charles V, mort en 1380; il s'agit de la rançon de son père.

Considérans les libertez, franchises et priviléges que nos prédécesseurs rois de France ont donné et octroyé à nostre fille l'Université des escholiers de nostre bonne ville de Paris, et aux bons et vrais estudians et escholiers continuans l'estude d'icelle ville, nous veuillons iceux vrais escholiers tenir et garder ès dites libertez et franchises, afin qu'ils puissent mieux continuer la dite estude et que plus volontiers autres escholiers y viennent estudier.

En conséquence, le roi exempte de toute imposition tous les libraires, enlumineurs et parcheminiers qui vendront aux vrais escholiers livres, enluminures et parchemins et autres choses de leur mestier nécessaires à iceux vrais escholiers. (*Or.* V, 222.)

Les précieux priviléges dont jouissait l'Université ont souvent tenté des individus qui n'y avaient aucun droit. Charles VI disait, le 5 janvier 1418 (vieux style) : « Plusieurs qui sont demourans en la ville de Paris, qui se dient estre escolliers en nostre fille, l'Université illec (là) sont reffusans de faire le guet et garde tant de jour comme de nuit ou grant préjudice des diz habitans... » (*Or.*, X.)

Le même monarque, le 20 juin 1411, rappelait au prévôt de Paris que : « à nostre très chère et très amée fille, l'Université de Paris et non à autre compète et appartient de mettre et instituer tous les libraires vendans et achetans livres soit en françois ou en latin, en nostre dite ville de Paris et d'iceux libraires recevoir le serment en tel cas accoustumé... il est venu à la connoîssance de nostre dite fille que plusieurs personnes ne connoîssans ou dit fait de libraire, les aucuns frippiers, les

autres ferrons, merciers, pelletiers et aussi plusieurs jeunes venderesses de plusieurs denrées... vendent clandestinement livres dont ils ont souventefois grand marché pour ce que ceux qui leur vendent les peuvent avoir soustrais, emblé ou induement pris. » (*Or.*, XII, 240.)

Si les rois prodiguaient leur faveur à l'Université, celle-ci s'appliqua sans cesse à la mériter.

Une innovation qu'inspira le spectacle trop fréquent de l'indiscipline des écoliers (1) s'accomplit dans son sein, au temps

(1) On a exagéré les désordres des écoliers de l'Université. Duboulay, sans doute afin de grossir les six volumes in-folio de son histoire latine de l'Université, dit (II, 687) : *In una et eadem domo erant superius scholæ, prostibula inferius.* Le trop crédule recteur n'est ici que le naïf écho d'une vieille calomnie de Jacques de Vitry, qu'a réfutée avec beaucoup de bon sens le judicieux Pasquier. Voici ses propres paroles : « Quelques vieux resveurs discourans sur ce sujet disoient que c'estoit un pesle-mesle d'estudes et que les chambres estans d'un costé louées à escoliers, d'un autre à filles de joye, il y avoit sous un mesme toict escoles de réputation et de putasserie tout ensemble. Qu'il n'y eust lors autre police que celle-là et néantmoins que l'Université de Paris eust acquis tant de réputation qu'elle fust estimée la première de toute l'Europe, hé! vrayement c'eust été chose monstrueuse dont je ne passeray jamais condamnation. » (Pasquier, *Recherches*, 820.) M. Alfred Franklin aurait hésité à reproduire cette calomnie s'il eût eu connaissance de ce passage du vieux et savant historien. D'ailleurs, M. Franklin lui-même nous dit que la Faculté de Médecine loua, en 1493, une maison contiguë à la sienne, afin de se débarrasser du voisinage d'un lupanar. Ce moyen n'était-il pas toujours applicable? Enfin, Jacques de Vitry, tout prélat qu'il était, poussait un peu loin la manie de l'antithèse, lui qui disait de ses confrères :

Nocte in lupanari, mane in altari.
« La nuit au b . . . el, le matin à l'autel. »

La meilleure preuve que l'Université n'était pas complice des désordres qu'on lui reproche se trouve dans la lettre suivante, qu'adresse en latin le Régent, fils aîné du roi Jean, au prévôt de Paris; elle est datée de Compiègne, mai 1358 :

« Il a été assigné, presque dès l'origine de l'Université de Paris, à nos fils bien-aimés, les maîtres et les élèves de la Faculté des Arts, une rue spéciale outre Petit-Pont, la rue du Fouarre, destinée aux maîtres pour lire et enseigner et aux élèves pour écouter et profiter. Dans les temps passés, les maîtres ont enseigné en paix et les élèves écouté sans trouble et sans bruit. Maintenant, pendant la nuit, on vient souiller cette rue *(fecosa portando ac dimittendo).* On enfonce les portes des écoles, on y

de saint Louis. Ce fut la fondation de colléges dans lesquels vivaient ensemble les maîtres et les élèves. Les fondateurs firent élection de domicile sur la montagne de Sainte-Geneviève. Pasquier s'exprime ainsi à ce sujet : « Il prit une nouvelle dévotion aux seigneurs et principalement ecclésiastiques de bastir des maisons en cette Université (qui furent appelées colléges), en faveur des pauvres qu'ils vouloient y estre habituez, sous le nom de boursiers et y estre nourris et enseignez, aux dépens du revenu par eux pour cet effet assigné. » (Page 824.)

Le nombre de ces colléges était considérable ; nous ne parlerons que du plus célèbre, celui qui, du nom de son fondateur, s'appela Sorbonne.

Trop d'historiens ont parlé de cet établissement pour que nous disions ici ce qu'il est si facile de lire ailleurs. Nous nous bornerons à rappeler au souvenir du lecteur quelques détails indispensables à l'histoire de l'installation de l'imprimerie à Paris :

1° Robert de Sorbonne, chapelain de saint Louis qui l'aimait, fonda ce collége en faveur des pauvres étudiants en théologie. Cette science, dont la philosophie n'était que la servante, trouva, dans la Sorbonne, des docteurs dignes de l'enseigner et des disciples dignes d'entendre leurs leçons. Les maîtres et les élèves formaient une société dans laquelle c'était un honneur et un avantage d'être admis. Église, bibliothèque, jardins, appartements, table et serviteurs, voilà, sans parler de la compagnie d'élite et du recueillement, ce que ce collége offrait à ses membres. On pourrait dire que la Sorbonne était le plus ancien, le plus savant et le plus célèbre des séminaires. Le proviseur, chef suprême de la congrégation, avait sous ses ordres un prieur

amène des filles publiques, des femmes immondes, pour y passer la nuit ; elles y laissent d'affreuses ordures sur les chaires des professeurs et dans les parties de l'école où doivent s'asseoir les élèves. Quand arrivent, le lendemain matin, les maîtres et les élèves, ils s'enfuient remplis d'horreur et de dégoût. Le Régent les autorise à fermer la rue à ses deux extrémités par des portes qu'on fermera chaque soir, comme on fait en plusieurs autres lieux à Paris. » (*Ordonnances des Rois de France*, tome III, p. 237.)

élu pour un an. Les membres étaient ou des associés, *socii*, ou des hôtes, *hospites*. Sur le prieur, choisi d'ordinaire parmi les plus jeunes *socii*, reposaient la plupart des fonctions actives de la maison;

2° Voici quelques dates utiles :

Robert de Sorbonne naquit en 1201 et mourut à 74 ans.

En février 1251 (nouveau style), le roi lui donne une maison avec des écuries contiguës, situées rue Coupe-Gueule, devant le palais des Thermes, en faveur de l'œuvre des écoliers qu'on y installera (*moraturi*). Ce temps futur indique que le collége n'est pas encore constitué. Le titre de chanoine de Cambrai, que le roi donne à Robert, prouve que la donation n'a pas eu lieu après 1253, année où Robert n'était plus chanoine de Cambrai.

D'après un vieux calendrier, cité par Étienne Pasquier et une vieille inscription, sculptée sur pierre, lue par le même, la Sorbonne a été fondée vers 1253.

Le roi, au mois de février 1259 (nouveau style), donne en échange, à Robert, toutes les maisons sises rue Coupe-Gueule qui lui appartiennent, et aussi, certaines maisons sises au bout de l'autre rue en face (*oppositi*). Robert pourra clore ces deux rues.

En 1262, nouvel échange par lequel le roi donne à Robert une maison de la rue des Deux-Portes et toutes celles qu'il possède rue des Maçons.

En 1271, Robert acheta une propriété qui servit d'école préparatoire au collége de Sorbonne; c'était la petite Sorbonne, plus tard, le collége de Calvi.

3° La Sorbonne naissante reçut de nombreuses faveurs soit en legs et en donations, soit en honorables priviléges. L'histoire littéraire de la France, et, après elle, M. Franklin, citent les premières lignes d'une bulle de Clément IV, adressée à Robert de Sorbonne. Cette bulle est datée de Viterbe, le 12 mars 1268. Nous en traduisons quelques passages intéressants :

Clément . . . à son fils bien-aimé, le Proviseur des pauvres-maîtres et à ces maîtres eux-mêmes, étudiants de la faculté de théologie, résidant rue des Deux-Portes, devant le palais des Thermes de Paris, et menant la vie commune, salut et bénédiction apostolique. Inspirés par la grâce de la bonté qui vous guide dans la voie des vertus, vous désirez vous fortifier encore par les enseignements de la théologie et y instruire aussi les autres. C'est ainsi que vous vous êtes associés dans une vie commune, et que vous avez choisi une habitation commune, voulant, en conséquence, nous aussi, montrer notre faveur apostolique à votre établissement, nous avons jugé convenable d'approuver votre résolution de vivre et d'habiter ensemble, les droits de notre vénérable frère, l'évêque de Paris, étant toujours réservés. Nous défendons strictement par l'autorité des présentes que vos maisons, vos propriétés et vos autres possessions, qui vous appartiennent légitimement ou que plus tard vous pourrez légitimement acquérir, avec la grâce de Dieu, soient jamais envahies, démembrées occupées ou appliquées à d'autres usages par qui que ce soit. . . . .

On voit que le Collége de Sorbonne, débutait sous les auspices les plus favorables.

Le plan du quartier de la Sorbonne, que nous présenterons au lecteur quand nous aurons à l'entretenir de l'installation des premières presses parisiennes, nous permettra de revenir sur la topographie des environs du palais des Thermes au XIIIe siècle.

En attendant, nous présentons au lecteur le portrait d'Ulric Gering *(voir l'atlas)*, d'après un antique tableau placé dans la haute chapelle du collége de Montaigu et la gravure du buste *(voir l'atlas)* qu'on lui a élevé à la bibliothèque Sainte-Geneviève en 1874 (1).

(1) C'est à l'habile artiste M. Pilinski que nous sommes redevable de la reproduction du portrait d'Ulric Gering, dont la ressemblance à l'original est parfaite. Le *Monde Illustré* nous a gracieusement offert la gravure qui représente le buste de l'illustre prototypographe de Paris. En publiant ces deux portraits originaux, nous croyons être agréable à nos lecteurs.



ERREUR PROBABLE DES TOPOGRAPHES MODERNES SUR L'EMPLACEMENT DE LA RUE COUPE-GUEULE

DES CINQ PERSONNES DONT L'ÉTABLISSEMENT DE L'IMPRIMERIE PARISIENNE A EXIGÉ LE CONCOURS

Le lecteur ne pourrait suivre avec intérêt nos développements sur l'installation des premières presses à Paris, si les noms de quelques rues qu'il nous faudra citer ne lui en rappelaient la direction et les limites précises. Les topographes ne sont nullement d'accord sur le compte de la rue Coupe-Gueule. Suivant les uns, c'est la rue de Sorbonne; suivant les autres, une rue qui n'existe plus et qui s'étendait entre les rues de Sorbonne et Champollion (ou des Maçons), parallèlement à ces deux rues. Cette seconde position est celle que lui assignent Géraud *(Paris sous Philippe-le-Bel)* et M. H. Legrand *(Histoire Générale de Paris, Plans de Restitution, Paris en* 1380). Quant à nous, la rue Coupe-Gueule, du temps de saint-Louis, n'est pas autre que la rue de Sorbonne; voici nos preuves :

1° Dans un acte de donation d'une maison, et d'échange d'une autre maison en faveur de Robert de Sorbonne, en 1251, saint Louis déclare que ces deux maisons sont sises à Paris, *dans la rue Coupe-Gueule, devant le palais des Thermes.*

Dans un second acte d'échange, en 1259, saint-Louis dit

que toutes les maisons qu'il échange contre celles de Robert sont situées à Paris, *dans la rue Coupe-Gueule, devant le palais des Thermes*, et qu'elles s'étendent jusqu'*au bout de cette même rue* et que certaines autres maisons qu'il échange aussi avce Robert sont situées *au bout de l'autre rue, opposée à la rue Coupe-Gueule.*

Enfin, en 1268, le pape Clément IV, s'adressant au proviseur et aux maîtres de Sorbonne, désigne ainsi le lieu de leur résidence : à Paris, *dans la rue des Portes, devant le palais des Thermes.*

Nous empruntons le texte de ces actes à Malingre et à Chopin, *de Sacra Politia,* p. 384, et nous le traduisons avec la plus scrupuleuse fidélité.

Il est facile de déduire des deux premières citations que Robert possédait une douzaine de maisons dans la rue Coupe-Gueule, et que, par conséquent, c'est dans cette rue que se trouvait le collége qui porte son nom. On voit aussi par la troisième que Clément IV ne change qu'une partie de la désignation de l'emplacement de la Sorbonne : ce n'est plus rue Coupe-Gueule, c'est rue des Portes qu'elle se trouve.

Il est évident que le roi et le pape n'entendent parler que d'un seul et même collége, et que, par conséquent, la rue Coupe-Gueule et la rue des (Deux) Portes sont une seule et même rue.

2° Le pâté de maisons borné à l'ouest par la rue des Maçons, à l'est par la rue de Sorbonne, n'a pas assez de largeur pour que la rue Coupe-Gueule qu'on veut y installer ait pu y être bordée elle-même de deux rangées de maisons. Il suffit, pour n'en plus douter, de mesurer la longueur du court passage menant de la rue des Maçons à la Sorbonne ; il n'a guère plus de trente mètres. Chaque maison, d'ailleurs, avait sa plus grande dimension perpendiculaire à la longueur de la rue, et donnait par derrière sur un jardin ou une cour plantée d'arbres ou d'arbustes. Ces conditions n'auraient pu se réaliser dans l'espace étroit que limitent les rues des Maçons et de Sorbonne.

3° Les trois actes cités placent la rue en question devant le palais des Thermes. Une rue qui menait à ce palais devait aboutir à une porte centrale du vaste édifice; or, d'après Jollois (page 159), le milieu de ce palais est marqué par l'Hôtel de Cluny, auquel mène directement la rue de Sorbonne. Géraud admet aussi l'existence d'une porte du palais dans la rue des Mathurins (page 328). Il faut donc le reconnaître, la rue qui aboutit au palais des Thermes n'est pas autre que la rue de Sorbonne. D'abord appelée d'un nom que lui valaient les meurtres qui s'y commettaient, elle prit celui de rue des Deux-Portes, une fois qu'il fut permis de la clore à ses deux bouts; enfin, on ne la désigna plus que par le nom du fondateur du collége, Robert de Sorbonne.

Clément IV n'est pas le premier qui ait, en 1268, appelé cette rue du nom des portes qui la fermaient; nous avons déjà cité un titre d'après lequel elle portait ce nom dès 1262, trois ans après la permission octroyée de la clore à ses extrémités.

D'après ce second acte, en date de 1259, nous voyons que la rue Coupe-Gueule ou de Sorbonne était coupée par une voie transversale, et que, par conséquent, il y avait deux tronçons de la même rue, auxquels le roi permettait de construire des portes.

D'après M. Franklin, qui place, lui aussi, la rue Coupe-Gueule entre la rue de Sorbonne et celle des Maçons et qui la fait même descendre de la rue des Poirées à celle des Mathurins, la seconde rue dont il s'agit ici ne serait pas, ainsi que nous le prétendons, le prolongement de la même rue, mais lui serait parallèle et serait en un mot la rue de Sorbonne elle-même. Cependant, il est impossible de traduire *in fine alterius vici eidem oppositi* autrement que par ces mots : « au bout de l'autre rue opposée à la même rue (Coupe-Gueule). »

Le lecteur instruit n'ignore pas qu'avant l'usage des numéros des maisons, on indiquait la demeure par l'enseigne suspendue à cette maison et par le nom du tronçon de rue où elle se trouvait. Ainsi, les deux rues *(vici)* dont nous parlons pouvaient

être les portions consécutives de la même rue, et n'étaient probablement pas autre chose.

Il nous semble même lire, dans la pensée de Robert, le désir continuel d'acquérir toute une suite de maisons contiguës dans cette rue Coupe-Gueule ; ce sont d'abord des maisons sises près de l'entrée du palais des Thermes, puis des maisons qui font suite à ces premières et qui s'étendent jusqu'au bout d'un premier tronçon de rue ; ensuite des maisons situées un peu plus loin dans le tronçon suivant et vers son extrémité sud. Enfin Robert, en 1271, trois ans avant sa mort, achète *la court et les logis du collège de Calvi, autrement dit la Petite Sorbonne* (Malingre, p. 286). Là s'arrêtent, devant la rue des Poirées, ses acquisitions poursuivies du nord au sud dans la même rue pendant vingt ans, de 1251 à 1271.

Inutile de parler d'autres propriétés acquises en d'autres rues, par exemple, dans celle des Maçons. Elles servaient, non à loger les élèves, mais à les nourrir par les revenus qu'elles procuraient à la maison de Sorbonne. Ainsi, au XVe siècle, en sortant de l'hôtel de Cluny, on entrait dans la rue de Sorbonne et, en remontant cette rue, quand on arrivait vers son milieu, on avait d'abord à gauche le collége, ensuite l'église, et enfin, à l'extrémité se trouvait, toujours à gauche, le collége de Calvi, que remplace aujourd'hui l'église bâtie par Richelieu, qui fut lui-même proviseur de Sorbonne.

En proposant sur l'emplacement de la rue Coupe-Gueule une opinion différente de celle des savants auteurs de l'*Histoire Générale de Paris*, nous n'admirons pas moins la tâche de géant qu'ils ont entreprise. C'est cette grandeur elle-même qui est la cause d'inévitables erreurs, et c'est à la critique minutieuse qu'il est permis de les signaler après les avoir reconnues.

L'emploi de plans de différents topographes a aussi ses inconvénients, qui vont quelquefois jusqu'à causer des contradictions palpables ; par exemple, si l'on compare les plans de Ducerceau, Jaillot et Lacaille que cite l'*Histoire Générale de Paris*, avec celui qui, déjà gravé pour cette histoire, n'a pas

encore paru, afin d'y voir comment étaient placés les colléges de Séez, Narbonne et Bayeux, on est étonné de ne voir d'accord sur ce sujet que le premier et le dernier. Le collége de Narbonne occupe, dans les trois plans anciens, tour à tour le premier, le second et le troisième rangs ! Chacun des deux autres colléges exécute aussi de fantastiques déplacements !

Résumons, pour en finir : Au lieu de placer la rue Coupe-Gueule entre celle des Maçons et celle de Sorbonne, nous l'identifions avec la partie de la rue de Sorbonne, qui commençait, au XIII[e] siècle, en face de l'entrée du palais des Thermes, entrée située beaucoup plus au midi que l'hôtel de Cluny. Quant à l'autre rue, nous la plaçons sur le prolongement même de la rue de Sorbonne, au lieu de lui donner une direction parallèle différente. Par ce moyen nous évitons d'installer une rue dans un espace à peine capable de la contenir et dans lequel elle ferait d'ailleurs double emploi et surtout nous demeurons fidèle au texte : *in fine alterius vici vico de* COUPE-GUEULE OPPOSITI.

Nous donnerons d'autres renseignements topographiques au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir.

Disons maintenant quels furent les premiers imprimeurs de Paris et qui les y appela ; ni Charles VII ni Louis XI n'ont eu cet honneur. Ce n'est pas davantage à la prétendue révélation (1) que produisit la publication du *Psautier* de 1457 que nous devons le nouvel art. Les choses se sont passées de la façon la plus simple, et l'imprimerie s'est établie en France petit à petit, comme toutes les institutions prédestinées à prendre racine, à croître et à durer des siècles. Lequel des personnages dont l'histoire prononce les noms, à propos de la naturalisation de la typographie en France, oserait venir nous dire : c'est à moi que vous devez l'imprimerie ? Il en fut de la France comme de l'Allemagne et des autres pays : on y écrivait depuis des siècles quand y parut le nouvel art, qui ne se présenta d'abord que comme auxiliaire de la calligraphie. Il ne se dressa pas fier et soudain comme une merveille inouïe, mais il s'introduisit

(1) Voyez les phrases emphatiques d'Auguste Bernard, t. II, p. 272.

sans fracas, sans bruit, pour venir en aide aux copistes, qui succombaient sous le fardeau d'une tâche devenue trop fatigante.

C'est dans le monde des maîtres et des élèves de l'Université que devait surtout se faire sentir le besoin de multiplier les livres d'une manière plus rapide et plus correcte que par l'écriture. Ce fut, en effet, dans l'Université, dans son collége le plus célèbre, que l'imprimerie fit ses premiers débuts, et nous savons qu'il a fallu le concours de cinq personnes pour que Paris vît imprimer le premier livre. Le nombre de ceux à qui nous devons la première presse est sans doute plus considérable, mais l'histoire n'a conservé que cinq noms, les voici : Jean Heynlin (1), Guillaume Fichet, Martin Krantz, Michel Friburger et Ulric Gering.

Disons quelques mots de chacun des cinq coopérateurs.

1° Le premier dont nous remplacerons à regret le vrai nom, le nom allemand, par celui de Jean de Lapierre, *de Lapide* ou *Lapidanus* (2), né probablement à Stein, près de Bâle, vers la fin du premier tiers du xve siècle, vint étudier à Paris, obtint dans l'Université le grade de maître ès arts et celui de docteur de Sorbonne. En 1467, il remplit les fonctions de prieur de Sorbonne, fonctions actives que l'on confiait d'ordinaire à l'un des plus jeunes *socii*.

En 1468, il remplit celles de recteur de l'Université;

En 1470, celles de prieur, pour la seconde fois;

En 1471, celles de bibliothécaire de Sorbonne, l'année alors commençant à Pâques.

Nous le présentons le premier au lecteur, parce que nous pensons qu'il a rempli le rôle d'initiateur dans l'établissement de l'imprimerie à la Sorbonne. A. Bernard (II, 296) prétend signaler, le premier, le fait que Jean Heynlin était Allemand,

(1) Plus connu sous le nom de Jean de la Pierre, vom Stein, du nom du lieu de sa naissance. M. A. F. Didot l'appelle Steinlin, mais à tort.

(2) La Serna Santander (226), Crapelet (6) et Falkenstein (238) l'appellent *Lapidarius*, mais à tort.

fait qui explique, dit-il, le rôle *important* de cet *illustre Allemand*. Mais il oublie donc que Chevillier avait dit, il y a 182 ans, que Jean Heynlin de la Pierre était *Allemand*, et que c'est lui, Heynlin, qui avait *fait venir* les imprimeurs. (Pages 31 et 32.)

2° Guillaume Fichet, probablement du même âge que Jean Heynlin de la Pierre, était né en Savoie, dans un lieu dont il prit le nom, en se faisant appeler *Alnetanus*. Élève de notre Université, il obtint, en 1464, le titre de prieur de Sorbonne; en 1467, celui de recteur; en 1468 et 1470, celui de bibliothécaire de la Sorbonne.

Ainsi, pendant la même année 1468, qui ne commençait qu'à Pâques, Lapierre était recteur de l'Université et Fichet bibliothécaire de Sorbonne; peut-on douter qu'ils n'aient fait servir les prérogatives de leurs fonctions élevées à l'établissement de l'imprimerie? Ce n'était pas trop, mais c'était assez de l'année finissant à Pâques 1469 pour réunir les ouvriers allemands et leur préparer un local, des casses, des presses et le reste.

3° De Martin Krantz on ne connaît que le nom. Cependant, en voyant que, dans les colophons des livres qu'il imprima avec ses deux associés, son nom est plus souvent le premier que celui de Michel Friburger, et surtout que celui de Ulric Gering, nous en concluons qu'il était leur chef, *primus inter pares*.

4° Michel Friburger était de Colmar, ainsi qu'on l'apprend d'un colophon. (Panzer, II, 274.)

5° Ulric Gering était sans doute le plus jeune des trois associés, car il mourut le 23 août 1510, après avoir exercé l'imprimerie pendant quarante ans au moins.

Il se dit lui-même de Constance (Panzer, II, 307, n° 331); mais il est probable qu'il désigne par là seulement son diocèse et non le lieu même de sa naissance, qui était sans doute dans le canton de Lucerne. Dès 1788, le libraire Leclerc, dans son supplément au *Dictionnaire Historique de Ladvocat*, disait Gering venu de Munster-en-Argau, canton de Lucerne.

J. A. F. de Balthasar le fait naître dans ce même canton (1). M. Ambroise Firmin-Didot fait d'Ulric Gering l'associé d'un chanoine qui venait d'établir une imprimerie à Munster-en-Argau, la première en Suisse. Le fait est qu'il y avait dans ce bourg une riche abbaye de chanoines réguliers, fondée au xe siècle par Bero, comte de Lenzburg, d'où vient le nom de *Beronense monasterium*, et que le chanoine Hélias de Lauffen y imprimait en 1470. Le chanoine avait un autre associé, Jean Dorfling de Winterthur, suivant M. Didot, qui n'allègue aucune autorité à l'appui de ces assertions; mais nous trouvons très vraisemblable que Jean Heynlin de Stein, canton d'Argovie, ait connu Ulric Gering, qui imprimait à Beromunster, canton de Lucerne, chez le chanoine Hélias de Lauffen, canton de Zurich, ces trois cantons étant proches voisins. La dernière fois que nous avons eu l'honneur de voir M. Ambroise Firmin-Didot, nous lui avons communiqué le titre de l'ouvrage indiqué dans la note *Musæum*... L'illustre vieillard s'empressa de le copier, persuadé, comme nous, que c'est dans ce livre qu'il retrouverait le renseignement sur la patrie d'Ulric Gering; hélas! nous comptions sans la mort, qui devait le ravir à la science et à l'étude, si peu de temps après cette entrevue.

Après avoir présenté au lecteur les cinq personnes connues à qui nous devons l'installation de la typographie, nous devons lui faire connaître la part de chacune d'elles dans la tâche entreprise. Dans ce but, nous ne pouvons rien faire de mieux que de traduire d'abord quatre distiques qu'adressent à Paris nos trois prototypographes, et ensuite une lettre de Fichet à de la Pierre. Voici les vers :

Le soleil verse la lumière sur le monde, et toi, tu lui verses la science, ô Lutèce, noble nourrice des muses.

Reçois donc cet art presque divin, cet art nouveau d'écrire, qu'a découvert la Germanie.

(1) *Musæum virorum Lucernatum fama et meritis illustrium.* Lucerne, 1777, in-4. Cet ouvrage n'est, à notre connaissance, dans aucune des bibliothèques de Paris. Nous nous sommes adressé, pour l'avoir, à M. le bibliothécaire, F. Schiffmann, de Lucerne.

Tu vois ici les premiers livres qu'ait produit cette industrie, sur la terre de France et dans ta Sorbonne.

Michel, Ulric et Martin, maîtres du nouvel art, viennent de les imprimer et vont en imprimer d'autres encore.

Le troisième de ces distiques : PRIMOS *ecce libros*... prouve que le livre à la fin duquel ils se trouvent est le PREMIER livre imprimé à Paris. C'est le *Recueil de Lettres Latines de Gasparino de Bergame.* Comment Chevillier a-t-il pu en douter ? (p. 49.)

¶ Vt ſol lumen: ſic doctrinam fundiſ in orbem
Muſarum nutrix, regia pariſiuſ;
¶ Hinc prope diuinam, tu quã germania nouit
Artem ſcribendi: ſuſcipe promerita;
¶ Primos ecce libroſ: quos hæc induſtria finxit
Francorum in terriſ, ædibuſ atq; tuiſ;
¶ Michael Vdalricuſ, Martinuſq; magiſtri
Hoſ impreſſerunt, ac facient alioſ;

Voici la lettre ; elle est imprimée en tête du même recueil :

Guillaume Fichet, docteur en théologie de Paris, à Jean de la Pierre, prieur de Sorbonne, salut :

Vous m'avez envoyé, il y a quelque temps, les élégantes épîtres de Gasparino de Bergame. Non-seulement vous les avez corrigées avec soin, mais encore vos imprimeurs d'Allemagne en ont fait des copies belles et correctes. Combien l'auteur vous doit de reconnaissance !

Vos longues veilles ont rendu son livre parfait de gâté qu'il était ; mais combien plus de gratitude vous doivent les savants, à vous qui non-seulement étudiez avec ardeur les lettres sacrées, ainsi que le veulent vos fonctions, mais encore vous appliquez avec talent à restituer les textes des auteurs latins ! C'est un soin digne de votre science et de votre mérite. N'est-ce pas vous, en effet, qui, après avoir présidé avec approbation et avec gloire aux luttes savantes de la Sorbonne, dissipez par vos lumières les ombres et les ténèbres dans lesquelles notre siècle abandonne les lettres latines ?

Sans parler de tant d'autres plus grands désastres qu'ont subis les

lettres, les mauvais copistes ne les ont-ils pas précipitées, pour ainsi dire, dans la barbarie ?

Aussi quelle joie de voir que votre sagesse délivre enfin Paris de ce véritable fléau! En effet, avec quelle fidélité ne reproduisent-ils pas les livres d'après le manuscrit corrigé, ces *librarii* que vous avez fait venir en cette ville, de l'Allemagne, votre patrie! Vous-même, avec quel zèle infatigable vous veillez à ce qu'ils n'impriment rien sans que vous l'ayez corrigé d'après tous les manuscrits que vous avez pu rassembler.

Aussi méritez-vous les mêmes éloges que Quinctilius, ce sage critique dont parle Horace, vous qui avez rendu à Gasparino sa suave éloquence, vous qui, après avoir inspiré à la plupart des nobles esprits de cette cité le dégoût de la barbarie, les abreuvez des flots d'une éloquence plus savoureuse que le miel de l'Hybla et qu'ils aiment de jour en jour davantage.

En vérité, je puis, sans flatterie, vous appliquer le compliment de Platon à Aristote : Votre demeure est l'asile même de l'étude et de la science (1).

Adieu, aimez-moi comme je vous aime.

Écrit en Sorbonne par Fichet, de sa main la plus rapide.

Ces derniers mots nous apprennent que Fichet venait de lire un exemplaire en épreuves du *Recueil de Gasparino* et qu'il se hâtait de le renvoyer à l'imprimerie en y joignant sa propre lettre à de la Pierre, afin qu'elle servît de préface à l'ouvrage.

On voit aussi dans cette lettre intéressante et d'un latin élégant que c'est Jean Heynlin de la Pierre qui a fait venir les trois imprimeurs allemands à Paris.

Ces expressions : *a* TUIS *germanis impressoribus*, *e* TUA *Germania*, semblent même faire entendre qu'ils étaient non-seulement Allemands comme Heynlin, mais encore précisément de la même contrée que lui, c'est-à-dire du nord de la Suisse.

Enfin, de l'adresse de cette lettre, nous pouvons déduire la date de l'impression du premier livre en France; c'était en 1470 ou 1471 (l'année commençant le 22 avril 1470 et finis-

(1) Voici comment Lacaille traduit le mot de Platon ! « Je souhaiterais de tout mon cœur d'avoir le plaisir de demeurer avec celui de qui je lis les ouvrages avec tant d'affection. » Crapelet et Bernard reproduisent cette singulière traduction.

sant le 13 avril 1471). C'est en effet l'année du second priorat de la Pierre. Pendant son premier priorat, en 1467, Fichet n'était pas encore docteur, mais il était recteur de l'Université. Crapelet et A. Bernard disent que ce livre a été imprimé *au commencement* de 1470 ; or, c'est précisément à partir du 22 avril 1470 qu'il faut placer la date de cette impressioh, c'est-à-dire près de QUATRE mois après le commencement de cette année.

Ce premier livre se compose de onze cahiers de dix feuillets et d'un dernier cahier de huit feuillets. Le page a vingt-deux lignes. Le format est un petit in-quarto.



LES LIVRES IMPRIMÉS EN SORBONNE.

Les quatre distiques dont nous avons offert le fac-simile au lecteur peuvent nous apprendre en quelle maison Crantz, Friburger et Gering ont imprimé le premier livre ; c'est, disent-ils eux-mêmes, sur la terre de France, *Francorum in terris*, et dans ton palais, ô Lutèce, *ædibus atque tuis*. Le poëte, Allemand comme les imprimeurs, Allemand comme le prieur de Sorbonne qui les a fait venir, connaît avant tout, de Paris, l'Université, et de l'Université, surtout la Sorbonne, l'Université, cette ALMA MATER des étudiants de toutes les nations, la Sorbonne, ce temple vénéré de la science sacrée, de la théologie.

Nous trouverons plus loin des preuves plus positives que la Sorbonne fut le berceau de notre imprimerie ; nous verrons aussi que l'auteur des quatre distiques est un Allemand, Erhard Windsberg. Nous pouvons, dès à présent, en faveur de la Sorbonne, invoquer le témoignage de son bibliothécaire, le judicieux Chevillier ; le voici :

Ce fut dans le collége de Sorbonne où ces premiers livres ont été imprimez. On l'a toujours cru dans cette maison ; et la vérité de ce fait s'y est conservée par tradition des anciens docteurs qui y ont demeuré successivement. De plus, les premières impressions qui y ont resté, qu'on y garde, en sont aussi un témoignage. (Page 47.)

Au moyen âge, avant que le cardinal de Richelieu eût fait

démolir le collége de Calvi, pour bâtir en sa place la moderne chapelle de Sorbonne, ce chef-d'œuvre de Lemercier, l'ancienne chapelle se trouvait beaucoup plus bas, et si le lecteur veut bien s'arrêter par la pensée devant le point milieu du côté oriental de la rue de Sorbonne, il verra devant lui, à gauche, s'élever la maison de Sorbonne; à droite, la chapelle. Or, c'est dans cette maison de Sorbonne que Jean Heynlin de la Pierre installa les trois prototypographes, ses compatriotes. (Voir le plan de Ducerceau.)

Si le lecteur veut bien encore consulter le plan du quartier de la Sorbonne (1) que nous lui présentons *(voir l'atlas)*, il y verra, vers le milieu, cette indication : EMPLACEMENT DE L'ANCIENNE LIBRAIRIE DU COLLÉGE. Tout porte à croire que c'était là, ou dans le voisinage immédiat, que se trouvait la première imprimerie de Paris. En effet, l'espace semble manquer ailleurs, et cet emplacement isolé, situé derrière la chapelle et derrière les maisons de la rue Saint-Jacques, était aussi favorable aux lecteurs de la bibliothèque qu'aux trois étrangers que la multitude indiscrète aurait distraits dans l'exercice de leur art si curieux à voir et si facile à troubler.

Disons maintenant quelques mots du livre imprimé le premier en France et de son auteur. Gasparino, né aux environs de Bergame, mourut en 1431. C'était un professeur de littérature qui contribua pour une grande part à faire renaître en Italie l'amour et l'étude des grands écrivains de Rome. Il revit et corrigea les textes mutilés qu'il préparait ainsi, sans s'en douter, pour servir de *copie* aux imprimeurs qu'allait bientôt faire naître la Providence. Voici comment le juge l'abbé Trithème : « Esprit ingénieux, orateur éloquent, Gasparino, qui voyait disparaître la beauté de la langue latine, lui rendit la jeunesse et la vie. »

(1) Nous devons à M. le préfet de la Seine de pouvoir l'offrir à nos lecteurs. Il a bien voulu nous autoriser à faire cet emprunt au plan destiné à la vaste publication de l'*Histoire générale de Paris*. Nous signalons l'origine de notre plan, et nous prions M. le préfet de la Seine de vouloir bien recevoir ici l'hommage de notre profonde reconnaissance.

Dans le but de s'exercer à imiter le style de Cicéron et d'offrir un modèle du genre épistolaire, il publia le recueil de Lettres dont l'impression servit de début à la typographie française.

Le choix que fit de ce recueil le prieur de Sorbonne, Jean de la Pierre, nous montre combien il admirait Gasparino, puisqu'il offrait ses lettres comme un modèle aux élèves de l'Université. Du reste, il imita souvent lui-même l'écrivain italien, en traitant presque les mêmes sujets, par exemple, la grammaire latine ; l'un et l'autre ont préparé des éditions du *de Officiis*, du *de Senectute*; l'un et l'autre ont laissé des lettres et des discours écrits dans un latin élégant.

Nous placerons à la suite de cette mention de Jean Heynlin de la Pierre les quelques renseignements que nous avons recueillis sur son compte. Maître ès arts de la faculté de Paris, puis docteur en théologie, il enseigna les lettres latines et sacrées. Au nombre de ses plus illustres élèves, il compta le philologue Jean Reuchlin et Jean de Amerbach, un des plus anciens et des plus célèbres imprimeurs de Bâle. Voici quelques passages intéressants, extraits des écrits de Reuchlin :

Je suis élève de l'Université de Paris, et j'ai suivi en Sorbonne les leçons du célèbre docteur Jean de la Pierre. C'était en 1473. J'avais alors ma demeure dans la maison du Soleil (d'or), rue Saint-Jacques. Je n'ai pas fait mes études en littérature sans recevoir sur les doigts les coups de sa férule.

Jean de Amerbach était aussi un des élèves allemands du docteur qui lui témoigna toujours et très longtemps la plus grande amitié. Jean de la Pierre compta aussi parmi ses élèves le marquis de Bade, qui devait un jour occuper le siége épiscopal d'Utrecht. Il est naturel que des élèves étrangers viennent de préférence écouter les leçons d'un maître illustre et de leur nation.

On ne peut guère douter que le zèle du docteur pour l'établissement de l'imprimerie à Paris n'ait enflammé celui de Jean de Amerbach et ne l'ait décidé à consacrer à ce nouvel art son activité, ses pensées et son instruction. Amerbach prit dans

notre Université le grade de maître ès arts (1), et fut un des plus savants et des plus laborieux imprimeurs de son siècle. Il se vante, dans le colophon d'une de ses impressions, d'avoir été le disciple de Jean de la Pierre (2).

On connaît l'édit par lequel Louis XI proscrivait de l'Université l'enseignement du nominalisme; il est daté du premier jour de mars 1473 (1474 selon le nouveau style). Au rang des docteurs en théologie les plus recommandables par leurs vertus et leur savoir, consultés à ce sujet, se trouve notre Jean de la Pierre. Guillaume Fichet n'y est pas mentionné; en effet, il avait quitté la Sorbonne et accompagnait Bessarion retournant à Rome.

Quelque temps après, de la Pierre enseigne à l'Université de Bâle la doctrine du réalisme. Il contribue, en 1477, à la fondation de l'Université de Tubingue, et y occupe la chaire de théologie. Il retourne ensuite à Bâle, se livrant à la prédication. Enfin, peu d'années après, en 1482, il abandonne honneurs et bénéfices, et se fait chartreux dans le couvent de la même ville; il y vivait encore en 1494. C'est du fond de cette retraite qu'il aide encore de ses lumières son vieil ami Amerbach, alors qu'il publiait les œuvres de saint Ambroise et de saint Augustin.

Tel était au xve siècle le prestige des titres que l'on parvenait à obtenir dans notre Université, que dans la correspondance des deux amis, l'austère et humble chartreux n'oublie pas cependant de rappeler qu'il est professeur de théologie de l'Université de Paris, et que son ami est maître ès arts de la même Université. On peut en voir une preuve dans une lettre de Jean de la Pierre à l'imprimeur Amerbach, datée de la Chartreuse de Bâle, le 28 août 1494. Amerbach avait alors soixante ans (3).

Le célèbre aérolithe, du poids de 300 livres, tombé à Ensis-

(1) Voyez : *Beiträge zur Basler Buchdruckergeschichte.* Basel, 1840.

(2) *Libri artis Logicæ ..... cum explanatione magistri Joannis de Lapide.*

(3) *De Scriptoribus ecclesiasticis.* Edition de Berthold Rembolt. Paris, 1512.

heim, le 7 novembre 1492, est le sujet d'une dissertation du savant chartreux (1).

Celui de ses ouvrages le plus souvent imprimé est le : *Resolutorium dubiorum circa missam occurentium.* Il en existe, au moins, vingt éditions, données pendant les neuf dernières années du xve siècle, tandis que nous n'en connaissons guère qu'une seule de la dissertation que notre siècle imprimerait plutôt dix fois qu'une seule.

Il existe deux localités du même nom de Stein (Pierre), l'une, sur la rive droite du Rhin, près de Constance ; l'autre, près de la rive gauche et de Bâle. Nous pensons, à cause des relations de Jean Heynlin de la Pierre avec cette dernière ville, qu'il était probablement né dans son voisinage, ainsi que nous l'admettons plus haut.

On voit que notre vieille Université, qui accordait une si noble et si généreuse hospitalité à des étrangers, recevait d'eux en retour les plus précieux témoignages de leur reconnaissance, puisqu'ils étaient si fiers de lui appartenir, et puisque c'est grâce à l'un d'eux qu'elle vit l'imprimerie pénétrer et s'établir en France.

Immédiatement après le *Recueil de Lettres de Gasparino*, le second ouvrage imprimé à Paris doit être le *Salluste.* A la fin du volume il y a quatre distiques, composés sans doute par l'ami des imprimeurs, Erhard Windsberg. En voici la traduction :

> Aujourd'hui le plus grand roi du monde appelle aux armes ses guerriers. Malheur à ses éternels ennemis ! C'est maintenant, enfants de Paris, qu'il faut étudier l'art de la guerre et vous souvenir de la gloire de vos aïeux. Lisez donc dans Salluste les exploits des grands hommes afin de les imiter. Quant à nous, enfants de la Germanie, nous servons aussi votre cause. Nous imprimons des livres dont vous ferez des armes.

Ces vers font allusion à des faits dont la date est connue. *Les Chroniques* du roi Louis XI en donnent le commentaire le plus lumineux dans le passage que voici :

(1) Elle est intitulée : *Conclusiones aut propositiones physicales.*

Et demoura le roy à sa bonne ville de Paris jusques au samedy 26 dudit mois (janvier 1471, nouveau style), qu'il s'en partit pour batailler contre le duc de Bourgogne. Après lui, fut menée par eauë et par terre grant quantité de son artillerie et menée à Compiègne, Noyon et ailleurs, au païs de Picardie et Flandres. Et puis fut crié à Paris, par les carrefours de ladicte ville, à son de trompe, que tous les francs archiers de l'Isle de France, et aussi tous les nobles feussent tous prests et en leurs habillemens pour suiure et aler auecques le roy en ladicte armée. Et durant ce temps fut fait à Paris moult grand quantité de pouldre à canon et serpentines, pour fournir à ladicte guerre.

Il s'agit de la guerre que Louis XI déclara au duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, le 3 décembre 1470. Les premiers mots du premier vers : *Nunc parat arma virosque simul* font allusion à l'appel aux armes fait par ordre du roi dans Paris, vers la fin de janvier 1471. C'est donc aussi la date de la fin de l'impression de *Salluste.* On l'avait commencée vraisemblablement deux ou trois mois auparavant, c'est-à-dire vers le commencement de novembre ou de décembre 1470 ; car il faut tenir compte de la lenteur inséparable de tout début et de l'hiver si peu favorable à un travail aussi minutieux que l'impression d'un livre.

Les derniers mots du dernier vers : *arma futura tibi* nous apprennent que les hostilités n'avaient pas encore commencé quand le livre paraissait. Cette courte guerre finissait par une trêve signée le 4 avril 1471.

On voit donc que le *Salluste* a dû paraître, ainsi que nous le disons plus haut, vers la fin de janvier 1471, entre la déclaration de guerre et le commencement des hostilités.

On voit aussi que non-seulement il faut placer l'impression du Gasparino après le jour de Pâques de 1470 (22 avril), mais encore avant le mois de décembre ou même de novembre de la même année 1470, ce qui resserre davantage les limites entre lesquelles tombe cette première impression, et nous révèle que nos prototypographes choisirent la belle saison pour accomplir leur premier travail.

Le *Salluste* est un in-4° de 105 feuillets à 23 lignes par page.

Après les deux ouvrages dont nous venons d'assigner les dates respectives, nous placerons, en suivant l'ordre chronologique, celui dont voici le titre :

Laurentii Vallæ Elegantiarum linguæ latinæ libri sex.

C'est un volume important, petit in-folio de 281 feuillets à 32 lignes par page. Il a dû paraître quelques mois après le *Salluste*, vers l'automne de 1471. On voit, par le choix de cet ouvrage, que de la Pierre partageait l'admiration de Fichet pour les livres latins qu'ils croyaient capables de rappeler le bon goût dans le sein de l'Université.

Il y a, en effet, en tête de ce livre, une lettre latine d'un secrétaire de Louis XI, Pierre Paul Senilis, ami de de la Pierre, par laquelle nous apprenons que notre ex-prieur de Sorbonne, informé que son ami se trouvait à Paris pour quelque affaire, alla le prier de lui préparer pour l'impression les *Élégances latines* de Laurent Valla. Senilis lui écrit :

Rien de plus digne et de plus nécessaire que votre demande ; mais il faut, afin d'y répondre, de l'érudition et du loisir, et vous savez mieux que tout autre combien l'une et l'autre me manquent. L'ignorance ne s'instruit guère à la cour ; on y perd plutôt son savoir. Et puis, au milieu des orages de notre époque, ce n'est pas la plume et le papier qu'il faut savoir manier, mais plutôt le cheval et l'épée. Ces difficultés à part, je ne suis dans Paris qu'à la dérobée pour ainsi dire; j'ai quelques emplettes à faire, puis il me faut bien vite retourner auprès du roi... A vous donc, maintenant que j'ai, pour vous obéir, entrepris une tâche au-dessus de mes forces, de la continuer. Votre excellente critique, votre jugement et votre bon goût corrigeront ce que j'ai négligé en mille endroits. On dira que j'ai arraché de ce petit champ les ronces, les pierres et l'ivraie, et que c'est vous qui l'avez orné de plantes aux fleurs de mille couleurs.

A la fin de l'ouvrage est une lettre que de la Pierre adresse à Senilis dans laquelle on lit ces mots : *Ædibus Sorbonæ scriptum, anno* 1471. « Ecrit en Sorbonne, en 1471. »

Nous avons fait connaître Jean Heynlin de la Pierre, aussi

bien que le permettent les rares documents qui le concernent. Ils suffisent cependant pour nous convaincre qu'il a joué le rôle d'initiateur dans l'établissement de l'imprimerie à Paris et qu'il était pour son siècle un homme remarquable par l'étendue de ses connaissances et surtout par sa profonde piété, qui le fit renoncer à ses bénéfices et aux honneurs du monde pour s'ensevelir tout vivant dans la Chartreuse de Bâle.

L'ordre chronologique que nous assignons aux éditions des premiers imprimeurs de Paris nous a amené à parler d'abord de Jean Heynlin de la Pierre ; ce même ordre, par une heureuse coïncidence, nous amène à parler de Guillaume Fichet, dont le rôle est ici moindre que celui de son ami. Fichet n'a pas été, comme le dit Beuchot dans la *Biographie Universelle*, *éditeur du premier livre qu'on ait imprimé à Paris*. Fichet lui-même, dans sa lettre que nous avons traduite plus haut, attribue formellement ce mérite à de la Pierre. Né en Savoie, non loin du lac Léman ou du lac d'Annecy (1), Fichet étudia dans l'Université de Paris, dont il devint recteur en 1467, après avoir, l'année précédente, rempli les fonctions de *procureur de la Nation de France*.

Le cardinal Bessarion le félicite, dans une lettre qu'il lui adresse, de s'être distingué dans la faculté des arts et dans celle de théologie ; c'est-à-dire d'avoir embrassé dans ses études une moitié tout entière des sciences de son siècle. Voici, en effet, en quels termes Etienne Pasquier (*Recherches*, page 812) résume l'enseignement encyclopédique de l'ancienne Université :

Maistre Jean Gerson, preschant, en Avignon, devant Benoist, qui se disoit treiziesme pape de ce nom, comparait l'Université de Paris à nostre paradis terrestre auquel estoit l'arbre de science du bien et du mal, et dedans ce sainct lieu un grand fleuve dont sourdaient quatre

(1) Le Petit-Bornand serait, suivant l'opinion de M. Gaulieur, cité par M. Pierre Deschamps, la patrie de Fichet. Nous partageons cette opinion et voici surtout pour quelle raison : Dans ce même village est né le savant et éloquent jésuite Alexandre Fichet. Portant l'un et l'autre le même nom, ne sont-ils pas de la même famille et partant du même village? Le Petit-Bornand est à vingt-quatre kilomètres nord-est d'Annecy.

autres grandes rivières par lesquelles l'univers estoit diversement abreuvé ; aussi dedans Paris y avoit une Université, source et fontaine des sciences desquelles despendaient les quatre facultez, dont la plus grande partie du monde estoit abreuvée : entendant par ces facultez parler de Théologie, Décret, Médecine et Arts.

Le cardinal Bessarion adressait à Fichet la lettre dont nous venons de parler de Rome, le 13 décembre 1470, pour lui annoncer l'envoi de ses épîtres et de ses discours contre les Turcs. Il s'agit, dans ces écrits, d'exciter les princes et les peuples de l'Italie à prendre les armes contre les Turcs dont les progrès menaçent les chrétiens. L'auteur y a joint la traduction latine de la première *Olynthienne* de Démosthène.

Fichet en présenta une splendide copie manuscrite à Louis XI puis rendit compte à son ami de cette présentation dans une lettre dont nous traduisons ce passage intéressant. La lettre est datée du château d'Amboise, près de Tours, 21 mars 1471:

Je vais retourner à notre école de Sorbonne, maintenant que j'ai recommandé au roi et aux seigneurs du royaume la grande cause de la foi, ainsi que vous m'en aviez depuis longtemps chargé.

Après avoir fait faire de vos discours la plus belle copie que j'aie pu, je l'ai remise à Sa Majesté, puis j'ai dit quelques mots de l'union nécessaire aux princes chrétiens et de la guerre qu'il fallait entreprendre contre les ennemis de la croix. Je n'ai rien oublié de ce qu'il fallait dire au roi de votre part. Alors, d'un air bienveillant, il prit votre livre et se mit à lire la petite préface que j'ai mise en tête de votre ouvrage. Puis parcourant les feuillets de vélin du manuscrit, il considéra avec attention les miniatures et les images dont les marges sont émaillées.

Apercevant alors les notes (1) que vous ajoutez à l'*Olynthienne* de Démosthène, il les lut presque toutes les unes après les autres. Ecrites en encre d'or et de plusieurs couleurs, elles se détachaient bien au milieu du texte. Tout en lisant, il m'adressa plusieurs petites questions auxquelles je répondis sans hésiter.

Enfin le roi revint au commencement du manuscrit ; il lut trois ou quatre fois le distique qu'il vit écrit au-dessous de sa royale image. Le voici : « Grand roi, recevez ce présent de Bessarion ; il vous

(1) Ce sont des notes par lesquelles Bessarion excite les princes chrétiens contre les Turcs.

portera bonheur dans vos entreprises en France et à l'étranger. » Son secrétaire, qui était présent, reçut le livre des mains du roi afin d'en prendre soin.

Fichet, sans doute à la prière de Bessarion, fit imprimer, en Sorbonne, le recueil des épîtres et des discours du savant cardinal. C'est un petit in-quarto de 39 feuillets, à 23 lignes par page. Fichet en envoya plusieurs exemplaires, précédés d'une lettre de lui, tantôt imprimée, tantôt manuscrite, à des princes et à de hauts personnages, de l'Eglise surtout.

Les dates de six de ces lettres sont comprises entre la fin de juillet et la fin de décembre 1471. On pourrait en conclure que l'ouvrage de Bessarion a été imprimé en juillet de la même année ; mais une des lettres d'envoi, adressée à l'évêque de Metz, est datée du 20 avril ; si cette date n'est pas erronée, l'ouvrage aurait été imprimé un mois après la présentation du manuscrit à Louis XI, c'est-à-dire au printemps de 1471. C'est au printemps de cette même année que Pannart et Sweynheym terminaient le premier volume des œuvres philosophiques de Cicéron. Telle est probablement la raison qui obligeait le vieux cardinal à faire imprimer son petit ouvrage à Paris plutôt qu'à Rome.

Fichet, vers le même temps, fit imprimer un traité latin de rhétorique, en trois livres, de sa composition. C'est un volume in-quarto de 191 feuillets, à 23 lignes par page.

L'épître imprimée dont il accompagne l'exemplaire qu'il adresse à Sixte IV est datée du 31 août 1471. D'après Van Praet, sont datées de la même année, les lettres d'envoi de cette rhétorique à Bessarion, à René d'Anjou, au cardinal Rolin et à l'évêque de Paris. Chevillier (page 47) semble adopter cette date pour la lettre à Rolin, mais il lui assigne la date de 1470, deux pages plus haut. Il y a là, sans doute, une contradiction, et 1471 est vraiment l'année où l'on imprima la *Rhétorique*.

L'ouvrage de Bessarion et celui de Fichet sont sans nom d'imprimeur ; ils en payaient eux-mêmes vraisemblablement l'impression, car ils se proposaient surtout de les offrir en pré-

sents à leurs protecteurs et à leurs amis. Ainsi les trois imprimeurs n'étaient guère que les subventionnés de Fichet et de de la Pierre. On voit par ce qui précède que la *Rhétorique* de Fichet n'est pas, comme le dit le *Dictionnaire de Dezobry*, le premier livre imprimé à Paris.

Fichet était encore en France le 2 avril 1472; il date ainsi une lettre écrite en Sorbonne qu'il adresse au doyen et aux chanoines de l'église de Lyon. (Van Praet, livres sur vélin, II, 23.) Ce fut après cette époque que Sixte IV envoya Bessarion en France pour demander à Louis XI du secours contre les Turcs et pour tenter de le réconcilier avec Charles le Téméraire. Le savant vieillard échoua dans son ambassade et mourut à Ravenne, pendant son retour, le 19 novembre 1472. Il était à peu près octogénaire.

Bessarion avait emmené avec lui Fichet, que le pape fit d'abord son camérier, puis son grand pénitencier. Fichet semble n'avoir pas survécu longtemps à son élévation à ces hautes dignités.

On voit que nous ne faisons partir Guillaume Fichet pour Rome qu'en 1472, tandis que A. Bernard (II, 324) lui fait quitter la Sorbonne en 1471. Là il se contredit lui-même, car il avait mentionné, quelques pages plus haut (311), une lettre de Fichet, en date de Tours, le 7 mars 1472. Mais il existe cinq lettres de Robert Gaguin à Fichet, qui peuvent servir à démontrer que ce fut en 1472 que ce dernier quitta Paris.

Dans la première, du 30 septembre 1472, Gaguin annonce à Fichet qu'il a rédigé une lettre de recommandation au pape en sa faveur. Dans la seconde, du 5 février 1473, il lui accuse réception d'une lettre. Dans la troisième, du 13 octobre 1473, semblable accusé de réception. Dans la quatrième, il fait allusion à l'édit de Louis XI contre les nominalistes, édit daté du 1er mars 1474. Elle est du 25 février. Dans la dernière, il reproche à Fichet de ne pas lui avoir écrit depuis près de deux ans, *biennio fere toto*. Elle est du 6 juillet 1475 et donne à Fichet le titre de pénitencier du Saint Père. Ainsi

la dernière lettre de Fichet à Gaguin serait celle reçue le 13 octobre 1473.

Aucune de ces lettres ne mentionne l'année où Gaguin les a écrites ; mais la mention de l'édit de Louis XI et l'ordre successif des cinq lettres justifient les millésimes que nous leur avons assignés.

C'est dans la lettre d'envoi de la *Rhétorique* à Bessarion que l'on voit que la lettre et le livre ont été imprimés en Sorbonne.

Ædibus Sorbone parisii scriptum IMPRESSUM*que anno* 1471.

Fichet adresse aussi une lettre, avec un exemplaire en papier, de sa *Rhétorique,* à Charles de Bourbon, archevêque de Lyon ; on y lit, à la fin de la lettre : *scriptum* IMPRESSUM*que anno* 1471.

C'est dans une autre lettre au même que Fichet nous fait connaître son pays :

Patria SABAUDUS. « La Savoie est mon pays. »

Un recueil de plusieurs ouvrages philosophiques de Cicéron succéda aux publications dont nous venons d'entretenir le lecteur. Les noms de Jean Heynlin de la Pierre et de Guillaume Fichet se rattachent l'un et l'autre à la fois à cette édition.

Elle forme deux volumes in-folio, dont l'un contient les *Tusculanes,* l'autre, les traités *des Devoirs, de l'Amitié, de la Vieillesse, le Songe de Scipion* et *les Paradoxes.*

L'un a 87 feuillets, l'autre 123. La page a 31 lignes.

Le volume des *Tusculanes* contient à la fin sept distiques qu'adresse aux amateurs de Cicéron Erhard Windsberg. Nous traduisons les trois derniers, qui seuls nous intéressent :

Si j'ai trivialement partagé cet ouvrage de Cicéron en chapitres, vous ne vous en prendrez pas, lecteur bienveillant, au livre lui-même. En lisant ces pages, n'oubliez pas, je vous prie, de donner aux imprimeurs la récompense que mérite leur talent. Quant à moi, si j'osais former des vœux en leur faveur, le ciel les comblerait de tous ses dons.

On voit que je traduis le *Cephaleis* du premier hexamètre par *chapitres.* Panzer (II, 280) l'interprète par *litteris capitali-*

bus. Nous croyons que le poëte a voulu exprimer par *Cephaleis* le mot *capitula* dont se sert Fichet dans une lettre à de la Pierre dont nous allons parler et dans laquelle il recommande à son ami de partager en *chapitres* le texte qu'il va imprimer.

Le volume contenant les cinq traités commence par une lettre de Fichet à de la Pierre. Nous en traduisons quelques passages intéressants :

Guillaume Fichet, docteur en théologie de Paris, à Jean de la Pierre, professeur en théologie, salut.

C'est avec beaucoup moins de réserve qu'à la plupart des autres savants, mes amis, que je vous impose des travaux. Qui d'entre eux, en effet, pourrait montrer pour moi plus de bienveillance que mon cher de la Pierre ? Qui est plus assidu que lui au travail littéraire ? Qui est plus dévoué au devoir utile à tous ? Aussi je ne crains pas le moins du monde que vous refusiez de faire ce que je vous demande dans cette lettre dans l'intérêt de tant d'hommes recommandables et dans celui de votre gloire.

Je venais dernièrement de parler au roi du rétablissement de la paix entre les princes français et de la guerre à faire aux Turcs, ainsi que m'en avait chargé le cardinal de Nicée, Bessarion, et j'attendais la fin de ma mission, quand un heureux hasard me fit tomber entre les mains beaucoup d'ouvrages de Cicéron apportés à Tours par ces *librarii* que nous appelons imprimeurs. Les lire au milieu de cette agitation de la cour ne fut pas sans charme pour moi. J'y en trouvais même plus qu'à les lire à la maison, comme je l'ai fait tant de fois. Mais combien j'aurais mieux joui de ma lecture si chaque livre avait été bien corrigé et bien divisé, comme l'*Orator* de Cicéron, le *Valère-Maxime* et le *Laurent Valla* que vous avez fait imprimer ! Ces divisions du texte, que nous nommons chapitres, éclairent l'intelligence et aident la mémoire au point de rendre la lecture de vos impressions intelligibles même aux enfants. Aussi je viens vous en prier — ce traité *des Devoirs* de Cicéron, que les *librarii* de Paris doivent imprimer sous peu — commencez par en améliorer la *copie*, en la corrigeant et en divisant le texte en chapitres selon votre méthode. Savant et laborieux comme vous l'êtes, vous trouverez ce travail infiniment facile et agréable, vous qui réunissez toutes les conditions sans lesquelles il serait sans doute pénible.

N'avez-vous pas la connaissance des choses divines, vous, qui — dans notre Sorbonne — avez joué le rôle de beaucoup le plus élevé dans les discussions théologiques ? N'êtes-vous pas, de mémoire

d'homme, le premier à Paris, de la nation d'Allemagne, élevé au grade de licencié en théologie? N'avez-vous pas aussi la connaissance des choses humaines, vous incontestablement le premier des philosophes de notre âge? Quant à l'expérience des choses civiles, vous l'avez acquise et vous la possédez, vous qui avez exercé la magistrature suprême dans l'Université de Paris, sous le nom de recteur, avec tant de prudence, avec tant de sagesse. Je passe sous silence les talents oratoires, talents qui ne vous sont pas étrangers. Je laisse aussi de côté votre assiduité habituelle au travail ; on sait que jour et nuit vous cultivez les lettres avec ardeur.

Adieu, écrit à la hâte, à Tours, chez mon hôte Raoul Toustain, le plus hospitalier des Tourangeaux. Ce 7 mars 1472.

Notre traduction diffère beaucoup de celle de A. Bernard; nous espérons qu'elle n'en est pas moins fidèle.

A la fin de cette lettre, Fichet adresse un quatrain (*tetrastichon*) à de la Pierre, qui lui répond par un autre quatrain. En voici les traductions :

La ponctuation et les paragraphes rendront plus facile la lecture des livres de Cicéron. Faites-en donc, cher de la Pierre, l'objet de votre vigilance. Croyez-en votre ami : par ce soin vous aurez sans peine la gloire d'être toujours utile, ô vous, ma douce espérance.

Je vous offre, cher Guillaume, les livres de Cicéron, partagés en paragraphes. Si ces divisions leur nuisent, à vous la faute. Si elles sont utiles, à vous plus qu'à moi la reconnaissance et surtout la louange !

On voit, à ces explosions poétiques, avec quel enthousiasme les patriarches de l'imprimerie parisienne guidaient les premiers pas du nouvel art; on voit surtout quels rôles d'importance inégale remplissaient de la Pierre et Fichet. Le sage et docile Helvétien suivait laborieusement les conseils que l'Allobroge, son confrère, trouvait sans beaucoup de peine et ne donnait guère sans orgueil.

Le dernier quatrain que nous venons de traduire se trouve à la fin d'une lettre de de la Pierre à Fichet. De la Pierre y prend le titre de *licencié en théologie* et fait bien connaître le rôle qu'il vient de remplir comme éditeur des ouvrages de Cicéron.

J'ai fait tous mes efforts, dit-il, pour corriger le *de Officiis* et pour le partager en chapitres à l'aide de rubriques (*rubris*). De plus, afin de répondre à votre amitié, voici *Lælius*, *Caton*, le sixième livre de la *République*, plus connu sous le nom de *Songe de Scipion*, que j'ai aussi corrigés et partagés en chapitres. Je les soumets à votre appréciation et à votre imposante autorité. Comme il me tarde d'avoir bientôt votre opinion sur tout ce travail : voici le résumé, pour ainsi dire, des partages que j'ai faits, c'est ce qu'on appelle la table, ce que j'appellerai l'abrégé de tous les livres, que je vous présente, au seuil même de l'édifice. Regardez-le avec les yeux du bon goût et de la justice, selon votre constante coutume.

Adieu ; écrit à Paris, en Sorbonne.

Alors vient le quatrain qui termine cette lettre, sur le verso du second feuillet. Le dernier vers occupe la vingt-neuvième ligne de cette page.

On voit par cette lettre que de la Pierre avait choisi Fichet pour modèle et pour guide, *ducem auctoremque*, et que ce dernier l'avait excité, en vers et en prose, à corriger et à diviser le texte du *de Officiis*.

De la Pierre rend aussi à Fichet louange pour louange. « La théologie et la philosophie, lui dit-il, la première, dans cette maison de Sorbonne, la seconde, dans la rue du Fouarre, ont été le sujet de vos leçons ; prieur de Sorbonne, recteur de l'Université, ambassadeur du roi, légat du pape, vous vous êtes couvert de gloire dans l'exercice de ces fonctions. » Plus loin, il ajoute : « C'est vous qui avez devancé tous les savants en introduisant à Paris l'éloquence de Rome. »

La Bibliothèque nationale possède plusieurs exemplaires de ce livre, deux entre autres (*E x65 B) qui présentent une légère différence ; elle se trouve dans la lettre de Fichet à de la Pierre. Dans l'exemplaire qui ne contient que les cinq ouvrages de Cicéron, une ligne commence ainsi : OĪNO *(omnino)*. Dans l'autre, qui contient de plus les *Tusculanes*, la même ligne commence ainsi : HIL OĪNO. N'ayant constaté que cette unique différence, nous pouvons en conclure qu'elle résulte d'une faute corrigée. En effet, dans la ligne précédente, se trouve correcte-

ment imprimé le mot *officiosissimo*, dans l'un des exemplaires. Dans l'autre, le mot est tronqué ainsi : OFFICIOSIMO. On a corrigé la faute ; de là la différence signalée.

Ainsi l'exemplaire sans les *Tusculanes* ayant cette faute a été tiré avant l'autre.

Par la lettre de Fichet à de la Pierre, en date du 7 mars 1472, nous apprenons qu'avant cette date avaient paru une édition de l'*Orator* et une de *Valère-Maxime* et que, peu après la même date, devait paraître le *de Officiis*.

Comme l'*Orator* et le *Valère-Maxime* sont cités en même temps que le *Laurent Valla*, on peut conjecturer que ces trois ouvrages ont paru vers le même temps, c'est-à-dire vers l'automne de 1471. Il ne reste de ces deux ouvrages imprimés en Sorbonne que la mention de leur titre conservée dans la lettre de Fichet.

Quant au *de Officiis*, il fait évidemment partie du recueil des ouvrages philosophiques de Cicéron dont nous venons de parler, recueil qui parut quelque temps après la date de la lettre, 7 mars 1472, d'après les paroles mêmes de Fichet : *non longo post tempore sunt impressuri.*

Auguste Bernard (II, 310 et 311), dans un accès de mauvaise humeur contre deux savants dont les travaux font le plus grand honneur à la bibliographie, contre Van Praet et Brunet, reproche à ce dernier de *considérer* les *Tusculanes comme la seconde partie de l'autre volume.*

Il suffisait, pour constater la dépendance des deux volumes, de comprendre les vers d'Ehrard Windsberg dans l'un, et dans l'autre les vers de de la Pierre et de Fichet, ainsi que la lettre de ce dernier. On y reconnaît, en effet, chez les trois écrivains, une même préoccupation, un même désir, celui de donner aux lecteurs des textes corrigés avec soin et partagés en chapitres. Imprimés sous l'influence d'une même idée, ces livres ont dû l'être aussi dans le même temps.

Dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, qui ne contient que les cinq traités de Cicéron sans les *Tusculanes*, nous

avons découvert une note manuscrite du xv[e] siècle, un peu tronquée par le couteau du relieur ; la voici. Les mots en italique sont ceux que nous croyons devoir restituer :

> Comparatus et emp*tus est præsens*
> liber a me Parisii *anno millesimo*
> Quadringentesimo
> Septuagesimo primo.

J'ai acquis et acheté ce livre à Paris, l'an 1471.

Toute mutilée qu'elle est, cette note ne permet pas de douter que le livre n'ait été acheté en 1471, c'est-à-dire, d'après la manière de compter d'alors, entre le 14 avril 1471 et le 29 mars 1472. Or, la lettre de Fichet étant datée du 7 mars 1472, le livre a dû être acheté vers la fin de ce mois. L'impression des 123 feuillets de ce volume a donc été rapide, puisqu'elle s'est achevée en trois semaines.

Nous avons fait connaître au lecteur les éditions de Sorbonne qui nous ont fourni quelques moyens d'en fixer la date entre des limites probables. Quant aux autres éditions, sœurs incontestables des premières, elles gardent un silence impénétrable sur leur origine qu'elles ne laissent reconnaître que par l'identité du caractère.

Nous croyons ne pas nous écarter de la vérité et surtout de la vraisemblance quant à l'année que nous leur assignons dans le tableau qui suit ; mais se sont-elles succédé dans chaque année dans l'ordre que nous y avons suivi comme le plus vraisemblable ? Voilà ce que le manque absolu de données ne permet pas d'affirmer.

Nous pensons que nos trois prototypographes ont quitté la Sorbonne vers la fin de 1472 ; notre principale raison est qu'ils finissaient le 21 mai 1473 l'impression du *Manipulus Curatorum*, d'un caractère différent de celui de Sorbonne et identique à celui qu'ils employèrent souvent rue Saint-Jacques, au Soleil-d'Or.

Leur nouvelle installation, la gravure et la fonte de nou-

veaux caractères, la brièveté des jours d'hiver exigeaient assurément plusieurs mois avant l'achèvement d'une première édition par leurs nouvelles presses.

Nous offrons au lecteur un tableau dans lequel nous avons rangé dans l'ordre le plus probable les éditions de Sorbonne. Notre liste de ces incunables est la plus complète qui ait encore paru, et nous ne croyons pas qu'il y manque d'édition considérable, surtout si l'on se rappelle que ces éditions ont paru, selon nous, entre le printemps de 1470 et l'automne de 1472, c'est-à-dire pendant une durée de deux ans et demi environ.

Ce tableau, que le lecteur verra dans l'atlas, tient dans un cadre étroit ; cependant il résume d'assez longues recherches et de sérieuses réflexions.

Il n'a pas la prétention exorbitante de présenter pour chaque année, dans l'ordre rigoureusement chronologique, les éditions imprimées en Sorbonne : AUCUNE en effet ne porte sa date imprimée. Quatre seulement parmi les in-4° fournissent à la critique quelques moyens d'en fixer la date ; quant aux in-folio, on n'y trouve qu'un seul renseignement d'après lequel nous avons dû placer, dans l'ordre où Fichet les mentionne, l'*Orator* de Cicéron, le *Valère-Maxime* et le *Valla*, et les placer tous avant le *de Officiis*.

La note manuscrite du recueil de cinq ouvrages de Cicéron (1), sur un exemplaire de la Bibliothèque nationale, nous a seule donné une date : ce recueil a été imprimé entre le 7 et le 29 mars 1472.

Le caractère usé de plusieurs impressions nous a déterminé à les placer les dernières.

Telle est la distribution de ces éditions entre les trois années, qu'à chaque année on a vu sortir des presses de Sorbonne un peu plus de 800 feuillets, in-quarto surtout, dans la première année, in-folio surtout, dans la troisième. Il en résulte, à l'aide

(1) *De Officiis, de Amicitia, de Senectute, Somnium Scipionis, Paradoxa.*

d'un calcul aisé, qu'on imprimait en Sorbonne une feuille environ par jour. L'extrême rareté des livres imprimés en Sorbonne, la cherté du papier au XVe siècle, le nombre restreint de lecteurs, tout porte à croire qu'on tirait à un fort petit nombre d'exemplaires — deux cents tout au plus.

Toutes ces éditions sont imprimées avec le même caractère; toutes ont les marges vierges.

Voici quelques remarques sur les vingt-deux éditions de notre tableau :

1° En voyant que les éditions in-4°, à la seule exception de la première, ont toutes 23 lignes, n'est-on pas porté à regarder le *Recueil de Lettres de Gasparino* comme le premier produit de la presse parisienne? Ce nombre de 22 lignes a paru trop petit, après l'expérience, et on l'a abandonné. Nous avons donné d'autres preuves de cette priorité.

Nous avons constaté, aux deux exemplaires de la Bibliothèque nationale (1) et à celui de feu Ambroise Firmin-Didot, que le commencement du nom de baptême de Gering avait été écrit en remplacement de lettres imprimées qu'on avait grattées. Il est probable qu'on répara ainsi une même faute sur tous les exemplaires. Les lettres écrites imitent parfaitement les lettres imprimées; mais à gauche du nom corrigé VDALRICUS, il reste un vide énorme qui semble indiquer la suppression de quelques lettres et non la simple transposition du V, comme le suppose A. Bernard (page 301). Dans ses colophons, Gering se nomme plusieurs fois UDALRICUS et plusieurs fois ULRICUS.

2° C'est un recueil de lettres apocryphes de Phalaris, de Marcus Brutus et de Cratès le Cynique, traduites de grec en latin. On lit à la fin quatre distiques d'un compatriote de nos trois imprimeurs. C'est, suivant Laserna Santander et Auguste Bernard, une *épigramme*. Ils n'ont traduit que ce mot du titre : *Epigramma*, sans le comprendre.

(1) L'un vient de la Bibliothèque de Sorbonne.

Voici la traduction de cette prétendue *épigramme :*

Le poëte Erhard Windsberg aux excellents *librarii* allemands, Michel, Martin et Ulric.

Allemagne, tu as plus d'un titre à nos louanges ; mais je pense que tu n'inventas jamais rien de plus grand que l'art d'imprimer, cet art d'écrire presque divin, qui multiplie les moyens de s'instruire. Puissiez-vous vivre toujours heureux, ô vous, Michel, Martin et Ulric, imprimeurs de ce livre ! Puissiez-vous me trouver toujours digne de votre amitié ! Le cœur d'Erhard, de votre ami, conservera toujours votre souvenir.

Comme échantillon, voici une lettre ou mieux un billet de ce recueil ; il se trouve au feuillet sept :

ZEUXIPPO :

Filio tuo propter juventam / tibi propter senium parcimus ! quoniam nullam veniam mereamini + verum nisi a temeritate desistatis ! neque illum juventa / neque te senium eripiet ! imo eo vos graviori supplicio afficiemus + quo majori venia dignos duximus /

Nous en reproduisons la bizarre ponctuation. Le voici traduit :

A Zeuxippe :

La jeunesse de ton fils, la vieillesse de son père font que je vous pardonne ; mais comme vous ne mériteriez aucun pardon, si vous ne renonciez à vos attaques, ni la jeunesse du fils ni la vieillesse du père ne vous protégeront plus. Je vous infligerai même un châtiment d'autant plus sévère que je vous ai traités avec plus d'indulgence.

L'exemplaire de la Bibliothèque nationale vient de celle de Sorbonne.

Nous avons placé ce recueil de lettres auprès de celui de Gasparino, à cause de la ressemblance. Pour la même raison, nous joignons à ces deux recueils celui des lettres de Platon.

Les lettres de Phalaris forment 56 feuillets, celles de Brutus, 17, et celles de Cratès, 9.

Ebert nous informe qu'on rencontre de temps en temps les lettres de Phalaris, dont nous parlons, reliées avec celles de Bessarion, dont nous parlons plus loin, circonstance qui indique

que les deux livres ont dû s'imprimer vers le même temps, l'un vers la fin de 1470, l'autre vers le commencement de 1471.

3° *Platonis Epistolæ.* Ni Chevillier, ni A. Bernard ne mentionnent cette édition que décrit cependant le deuxième catalogue Crévenna (Amsterdam, 1789). Elle manque aussi à la Bibliothèque nationale; mais l'autorité du bibliophile riche et instruit que nous venons de nommer ne permet nullement de douter de l'existence de l'édition des *Lettres de Platon*, imprimée en Sorbonne.

4° Ce volume, le plus considérable des éditions in-4°, car il compte 228 feuillets, contient : 1° *Gasparini Pergamensis Orthographiæ liber*, 219 feuillets; les neuf derniers contiennent : 2° *Guarini Veronensis de Diphthongis libellus ;* 3° *Compendiosus de Arte punctandi dialogus.*

Le compositeur ayant besoin du signe ◡ s'est servi de la lettre C couchée sur sa convexité. Le cachet de Sorbonne se voit sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale.

5° *Æneas Sylvius de curialium miseria.* Ni Chevillier, ni A. Bernard ne mentionnent cette édition, que nous avons cependant examinée à la Bibliothèque nationale.

Dans le chapitre intitulé : *Ut necessarii ac sanguine conjuncti curialium cruciatui sunt,* se trouve une page ayant le nombre normal de 23 lignes, au bas de laquelle on a ajouté la ligne suivante écrite :

Nō te uolunt. Quidā nō potentes sūt. ac ex.

Comme preuve de l'antiquité de cette impression, nous dirons que ce texte en prose est imprimé de manière à ressembler un peu à des vers de longueur inégale.

6° *Æneas Sylvius, de duobus Amantibus.* Chevillier n'en parle pas. A. Bernard refuse de croire Dibdin signalant l'existence de cette édition, que cependant nous avons examinée à la Bibliothèque nationale.

Voici deux citations de ce roman, dont l'auteur devint Pie II :

Qui nunquam sensit amoris ignes ! aut lapis est, aut bestia.

Pour n'avoir jamais senti les feux de l'amour, il faut être pierre ou bête.

Quando iterum corallina labra mordebo. Quando tremulam linguam ori (sic) *meo immurmurantem denuo sentiam, papillas-ne unquam illas retractabo.*

Quand mordrai-je encore ces lèvres de corail? Quand ta voix émue fera-t-elle entendre à mon oreille son doux murmure? et ces deux boutons de rose, ma main doit-elle les caresser encore ?

7° Nous n'ajouterons à ce que nous avons dit plus haut sur cette édition de Salluste que ce détail typographique : le compositeur, dans les cinq distiques à la fin du volume, a laissé un espace assez grand entre la majuscule initiale et le reste du mot, Q ui, T arpeie, N unc, H ostibus... Il en est de même dans plusieurs éditions de Sorbonne. Les vers, à la fin de l'Eusèbe (1) de Nicolas Jenson, offrent la même disposition, excepté seulement pour Qu, ce qui prouve que Jenson gravait et fondait ces deux lettres ensemble.

8° Ce *Recueil de Lettres et de Discours* qu'adresse aux princes chrétiens Bessarion pour les exciter à la guerre contre les Turcs, commence par une lettre du cardinal à Fichet, son ami très cher (*carissimo*).

Le dernier quart du livre est occupé par la traduction latine de la quatrième *Olynthienne*. Dans quinze pages de cette traduction, les notes ajoutées par l'auteur ne sont placées ni à la marge extérieure, ni au bas de la page, ni à la fin du livre; elles ont envahi le texte même, au milieu duquel elles se sont installées, comme les gravures de certains livres illustrés.

La Bibliothèque nationale possède plusieurs exemplaires intéressants de ce livre. L'un d'eux, sur papier, vient des bibliothèques célèbres de Gaignat et de Lavallière. Nous y avons admiré une bordure et des initiales peintes en or et en azur ; mais ce qui rend surtout vénérable cet exemplaire, c'est cette note écrite de la main de Jacques d'Armagnac : « CE

(1) *De præparatione evangelica.*

LIVRE DE BESSARIO CONTRA TURCUM EST AU DUC DE NEMOURS COMTE DE LA MARCHE. JACQUES. »

C'est le prince à qui Louis XI fit, en grand appareil, trancher la tête, aux Halles, sur un échafaud, sur lequel ce roi très chrétien avait placé, vêtus de blanc, les enfants de sa victime.

Un autre exemplaire a le cachet de Sorbonne. En tête se trouve une lettre de deux feuillets adressée par Fichet aux chartreux ; nous en avons traduit quelques lignes que voici :

Ainsi j'eus beau m'en défendre, il me fallut obéir au cardinal Bessarion et me charger d'une fonction assurément pénible, celle de transmettre aux princes qui gouvernent les provinces de la Gaule, de la Germanie et de la Bretagne, non-seulement l'ouvrage de Bessarion, mais de plus encore mes exhortations personnelles. Je dus les transmettre aussi à un grand nombre d'archevêques, d'évêques, d'abbés, de directeurs et de ministres des différents ordres religieux. Ecrit en Sorbonne, le 2 septembre 1471.

On voit que ce recueil de lettres de Bessarion, que Fichet adressait aux puissances chrétiennes, n'était pas un livre destiné au public : la presse, à ses débuts, ne travaillait que pour le petit nombre ; le reste savait lire à peine ; mais en excitant la curiosité des esprits, elle se préparait des lecteurs dans un avenir prochain.

9° Inspiré par l'exemple de Laurent Valla et de Bessarion, Fichet s'appliqua pendant dix-huit ans, dans les cours de rhétorique qu'il faisait en Sorbonne, à faire renaître le bon goût et l'amour des belles-lettres latines. Ses élèves, Gaguin entre autres, le prièrent avec instance plus d'une fois de faire imprimer son cours. Sa *Rhétorique* parut en 1471. « Elle mérite, dit Gabriel Naudé, d'être curieusement conservée dans toutes les bibliothèques, comme la première qui ait paru après une si longue barbarie, pour rétablir en France et pendant le règne de Louis XI les bonnes lettres et humanitez. »

« Elle fut composée, dictée et imprimée en Sorbonne, dit Chevillier. Voilà pourquoi il mit à la fin de son traité (recto de l'avant-dernier feuillet) : *In Parisiorum Sorbona conditæ*

Ficheteæ Rhetoricæ finis. — Fin de la *Rhétorique* de Fichet. Ce livre a été fait à Paris, en Sorbonne. »

Fichet fut si fier de son livre qu'il l'envoya en présent aux plus illustres personnages. L'exemplaire de Sixte IV est sur vélin. On voit les armes de ce pape brodées en or sur le velours cramoisi de la couverture. Cet exemplaire est au British Museum.

Fichet en envoya un exemplaire sur vélin et de la plus grande beauté au cardinal Bessarion; il est à la bibliothèque de Saint-Marc, à Venise. Une miniature du premier feuillet représente le cardinal assis sous un dais et recevant le livre des mains de Fichet à ses genoux.

L'exemplaire qu'il envoya à Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, est en papier. Nous traduisons des lignes de quelque intérêt de la lettre de Fichet au cardinal, en tête de cet exemplaire que nous avons examiné à la Bibliothèque nationale :

. . . . Moi, le très humble serviteur de Bessarion, désirant manifester mon respect à Votre Grandeur et à vos très nobles frères, je viens surtout vous offrir ce présent que j'ai dédié au savant le plus riche dans la science des Grecs et des Romains. J'ai fait plus : je le lui ai naguère envoyé à Rome. . . . .

Adieu. Ecrit à Paris, dans la maison de Sorbonne, 31 mars.

Au revers de ce feuillet est la lettre à Bessarion. En voici quelques passages :

Si je ne vous ai pas plus tôt adressé mes remercîments, veuillez l'attribuer aux orages de la guerre actuelle. J'avais à peine reçu votre lettre et le paquet de livres des mains de votre abbé de Saint-Corneille, que toutes les entrées de la ville se trouvaient au pouvoir des soldats en fureur.

Enfin, je vous envoie aujourd'hui mon *Traité de Rhétorique*, je ferais mieux de dire, mes simples extraits. Je l'ai relu à peine une seule fois et je l'ai remanié tout entier. . .

Ecrit et IMPRIMÉ à Paris, dans la maison de SORBONNE, l'an 1471.

La Bibliothèque nationale possède un autre exemplaire de la *Rhétorique* de Fichet, plus intéressant que tous les autres, car il contient des notes marginales écrites de la main même de

Fichet. C'est du moins ce qu'atteste Gayet de Sansale, bibliothécaire de Sorbonne, dans une note qu'il a écrite au verso de la feuille de garde de cet exemplaire, portant le cachet de l'illustre maison. L'exemplaire est sur papier.

Voici, traduite comme échantillon, une de ces notes de Fichet, à propos du mot *theatrum* :

Un théâtre est un lieu public. Ce mot vient de *theorô*, aller (*sic*), parce qu'on se réunissait dans ce lieu pour voir et entendre des comédies et des représentations.

L'ouvrage lui-même n'est qu'une longue série de définitions des termes de rhétorique. En voici un exemple ; nous en conservons la ponctuation :

TRANSLATA *dicimus verba ! quæ de sua proprietate ; et directa significatione ; ad extrariam ; et obliquam ; dura ; aut quadrans translatio ducit ! suavitatis ; aut inopie causa ;*

Nous appelons MÉTAPHORES les noms que nous détournons de leur signification propre et directe pour leur en donner une étrangère et indirecte. Hardie ou naturelle, la métaphore veut plaire ou remplacer les mots qui manquent.

C'est une bonne définition de la métaphore.

Au recto de l'avant-dernier feuillet commence une pièce de vers de quatorze distiques en l'honneur de Fichet. Elle finit au recto du dernier. La voici traduite :

Robert Gaguin à son père et à son précepteur, Guillaume Fichet, docteur en théologie, de Paris, salut.

L'argile dont la nature a fait des hommes, par vous se change en or. Par l'éloquence, illustre Fichet, vous en faites des dieux. La noble Lutèce peut bien vous élever jusqu'au ciel, vous dont l'éloquent langage lui enfante tant d'orateurs. Elle ne parlait qu'une langue obscure, stérile et grossière ; aujourd'hui elle rayonne une éclatante lumière, qu'elle reçoit de l'art que vous enseignez.

Ensevelis sous la noire poussière des siècles, les manuscrits se dégagent des ténèbres et s'étalent aux regards. Du haut de la tribune, le père de l'éloquence, Cicéron, fait entendre sa voix tonnante et l'on peut lire mille ouvrages des anciens.

Si ces morts immortels conservent encore, comme on doit le croire,

le sentiment et l'intelligence, oh ! croyez-moi, quel concert de reconnaissance ils font entendre de votre honneur !

Qu'il est beau, qu'il est grand de mériter par son travail la gloire et l'immortalité, de plaire au ciel et de charmer la terre !

Ceux qui désormais parleront un latin pur et correct se proclameront vos disciples.

Dans le temple sacré, ainsi que le faisait Athènes, on verra s'unir l'éloquence et la philosophie. On verra paraître des théologiens, vos nombreux élèves, qui oseront rivaliser avec Jérôme.

Vous serez ainsi pour la France ce que fut Prométhée pour la Grèce, Prométhée qui anima du feu du ciel la grossière argile de l'homme. Vous serez ainsi ce Deucalion qui donna le souffle de la vie à la pierre inerte et dure.

Heureuse la Savoie qui vous vit naître, vous dont la France gardera le souvenir. Vous pouvez donc vous réjouir, docteur ; votre nom est immortel ! puissiez-vous, toujours bienveillant, aimer Gaguin toujours davantage.

Adieu, vivez heureux.

Si, après plus de quatre siècles, on se souvient encore du nom de Fichet, ce n'est pas grâce à sa Rhétorique *rudis indigestaque moles;* le plus grand mérite de ce livre est de n'avoir été imprimé qu'une seule fois ; mais Fichet a contribué à l'installation de l'imprimerie en France ; voilà pourquoi la France n'oubliera jamais son nom.

10° Nous plaçons en 1472 cette édition de Florus, parce qu'elle est imprimée avec un caractère sans fraîcheur ; nous en avons cependant vu de plus fatigué dans les éditions de Sorbonne. Nous en parlerons.

Ce livre commence au verso du premier feuillet qui contient l'argument de l'ouvrage. Certains exemplaires finissent au recto du dernier feuillet par ces mots :... *finit liber quartus.*

Après ces mots, dans d'autres exemplaires, on a ajouté quatre distiques qu'adresse Robert Gaguin au lecteur. Les voici traduits :

Ces Romains, envahisseurs du monde entier, dans ce petit volume, Florus les tient renfermés.

Tout ce que Tite-Live décrit dans son chef-d'œuvre, guerres, généraux, triomphes, se voit ici en raccourci.

Apprenez donc par cet exemple le sort qui vous attend, vous qui croyez monter au ciel avec votre renommée et vos richesses.

En dépit de vos orgueilleuses prétentions, après vos luttes avec une fortune sans pitié, il vous faudra descendre chez les morts, enfermés dans une urne étroite. Adieu.

Nous pensons que Robert Gaguin, historien remarquable, a provoqué l'impression de ce Florus, qui probablement paraissait pour la première fois et que nos prototypographes lui demandèrent, quand ils en eurent déjà tiré quelques exemplaires, une pièce de vers pour orner et remplir la dernière page.

Dans ces vers, on a aussi séparé les initiales majuscules de la suite des lettres : Q uos, H aec, E t....

Il est à remarquer que le septième cahier, au lieu d'avoir dix feuillets ainsi que les précédents, n'en a que six. Avec ce cahier finit le troisième livre de Florus. Le reste du volume, si nous ne nous trompons, se compose d'un cahier de huit feuillets, suivi d'un cahier de douze et enfin de trois feuillets.

Cette édition est si rare qu'il y a un siècle, à la vente de Limare, on en payait un exemplaire 801 francs.

Nous ne mettons pas, comme Chevillier, au rang des impressions in-quarto de Sorbonne le *Recueil de Lettres* de Fichet; c'est un recueil factice de cinq lettres imprimées et de trois manuscrites qui accompagnaient, chacune, l'exemplaire de sa *Rhétorique* dont il faisait hommage à de grands personnages. Notre liste contient dix ouvrages in-quarto, tandis que celle de A. Bernard n'en contient que sept, ainsi que celle de Chevillier, dont nous négligeons le recueil factice.

Ces dix in-quarto gothiques sont composés de quinternions ou cahiers de dix feuillets.

C'est, dit un juge compétent, Auguste Bernard (page 12): C'est une idée assez singulière que celle de diviser un in-quarto par cahiers de vingt pages; mais c'était un usage emprunté aux in-folio. »

Il est probable que cette condition de former des cahiers

in-folio de cinq feuilles était indispensable pour la reliure. On comprend donc qu'il devait en être de même pour le format in-quarto, puisque les feuillets de surface deux fois moindre, il est vrai, que ceux de l'in-folio, n'en sont pas moins composés du même papier.

On imprimait peut-être deux feuilles à l'ordinaire, ce qui donnait seize pages in-quarto, et l'on obtenait les quatre autres à l'aide du tirage par forme, c'est-à-dire sans retiration. L'imposition était moins simple que si le nombre de pages du cahier eût été un multiple de 8; mais la formule une fois trouvée, il était aisé de l'appliquer. Il est plus probable que l'on imprimait par demi-feuille.

Afin que le lecteur se fasse une idée de la petitesse de ces in-quarto gothiques, qu'il se représente un rectangle de 131 millimètres de hauteur et de 88 de largeur, ou d'un peu plus d'un décimètre carré ; telle est l'aire de la page métallique.

Après ces remarques sur les dix éditions in-quarto de Sorbonne, nous parlerons de celles relatives aux in-folio.

11° La Bibliothèque nationale n'a pas l'édition des *Bucoliques* et des *Géorgiques*, imprimée en Sorbonne. Il est probable que le seul exemplaire survivant est celui de la bibliothèque de lord Spencer.

12° Suivant Van Praet, catalogue in-folio, 505, on a imprimé l'*Enéide* en Sorbonne. Nous ne saurions en douter, sans méconnaître l'admiration naissante des savants de Paris pour l'antiquité latine surtout. Les *Bucoliques* et les *Géorgiques* n'étaient que les propylées du monument que la typographie élevait en l'honneur de Virgile. Le peu qui en reste encore debout révèle au sens commun tout ce qui en a disparu.

13° La Bibliothèque nationale ne possède pas l'édition de Juvénal et de Perse de notre liste. Il est vrai qu'elle en a une du même nombre de feuillets, du même nombre de lignes à la page et d'un caractère assez semblable ; mais tout cela ne constitue pas l'identité.

Dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, la diph-

thongue *ae* est représentée par un *e* avec un appendice inférieur, comme dans les livres de Vindelin de Spire, qui en est sans doute l'imprimeur. Les lignes sont, dans cette édition, assez longues pour contenir un vers tout entier.

Dans la satire que cette édition attribue à Perse, et qui commence par ces mots : *Credo Pudicitiam*... (c'est la sixième de Juvénal), on voit un vers dont la première moitié n'est pas imprimée ; en voici la fin : *modo sub lodice relictis.* Il manque trois mots grecs dont l'imprimeur n'avait pas les caractères.

Il existe de cette édition un tirage dont les pages et les lignes correspondent aux pages et aux lignes de l'exemplaire dont nous parlons, mais dans lequel les abréviations sont différentes. Ebert, 11192, dit que ces deux éditions se rencontraient chez lord Spencer. Elles sont sans doute synchroniques.

Il existe une édition du même nombre de feuillets et de lignes par page, imprimée, suivant Dibdin, avec le caractère de Sorbonne. C'est celle de notre liste. Nous sommes d'autant plus porté à le croire, que dans un exemplaire conservé à Oxford, le dernier feuillet contient quatre vers latins d'Erhard Windsberg *ad germanos librarios ingenuos,* aux honorables imprimeurs allemands. Le lecteur n'a pas oublié que plusieurs éditions de Sorbonne contiennent des vers qu'adresse aux imprimeurs Erhard Windsberg, leur compatriote et leur ami.

Il est probable qu'il n'existe de cette édition de Juvénal et de Perse que les deux exemplaires signalés par Dibdin, l'un dans la bibliothèque du collége de la Madeleine, à Oxford, l'autre au British Museum.

14° De l'*Orator* que l'on a imprimé en Sorbonne, ainsi que nous l'apprend Fichet dans la lettre dont nous avons traduit quelques passages, il ne reste plus un seul exemplaire. Ce choix de l'un des chefs-d'œuvre de Cicéron dans lequel ce grand écrivain se plaît à peindre l'orateur idéal, l'orateur parfait, afin de nous dire naïvement ensuite qu'il vient de tracer son portrait, ce choix atteste le bon goût et le bon sens des maîtres de l'Université, dès le xve siècle. Si le bibliographe regrette de

ne pouvoir posséder un si précieux trésor, l'historien voit dans la disparition de tous ces exemplaires la preuve de l'ardeur avec laquelle on se les disputait dans les écoles, afin de les lire et de les admirer.

15° Le *Valère-Maxime* a aussi complétement disparu. *Etiam periêre ruinæ.* Nous ne savons qu'il a existé que par la lettre de Fichet.

Nous assignons aux numéros 12, 14, 15, leurs nombres de feuillets respectifs à l'aide d'un simple calcul de proportion. Le nombre de lignes nous est donné par celui des livres du même genre.

16° Nous avons déjà dit quelques mots de l'ouvrage de Valla. Nous traduisons ici plusieurs passages intéressants de la correspondance de Pierre-Paul Sénilis avec Jean Heynlin de la Pierre, au sujet de l'impression des *Élégances latines.*

P. P. Sénilis à J. H. de la Pierre, salut :

Pendant ces derniers jours, vous m'avez prié, vous la bienveillance et l'érudition en personne, en faveur du très illustre Laurent Valla, que je puis à bon droit proclamer le restaurateur des lettres latines ; corrigez son livre des *Elégances latines*, me disiez-vous, car les copistes l'ont absolument gâté. Je consentis à le faire ; cependant, je ne me croyais pas à la hauteur d'une tâche aussi grande. Quel savant, en effet, le serait assez pour en venir à bout ? Mais je vous dois tant de condescendance que je ne saurais rien vous refuser sans la plus grande ingratitude.....

Quant à notre *Laurent Valla*, je n'ose dire que je l'ai corrigé ; je n'ai fait que le parcourir rapidement. Que cette lecture m'a causé de dépit ! Il me semblait lire les écrits non d'un latiniste consommé tel que Valla, mais plutôt ceux d'un vrai barbare. Et puis comment pouvais-je corriger tant de fautes des COPISTES, avec mes faibles talents et mon peu de loisir ?...

C'est à vous de remplir cette tâche. C'est ce que vous demande cette jeunesse studieuse à qui ce livre sera si utile ; c'est ce que vous demande notre cher Valla ; n'a-t-il pas dû, afin de chasser par son ouvrage la barbarie de notre siècle, subir des travaux et des veilles presque incroyables ! Gardons-nous donc de le laisser, par notre négligence, passer lui-même pour barbare. Enfin, l'honneur de mon nom, l'honneur de votre ami réclame votre zèle. Que d'attaques vont

se déchaîner contre moi, surtout dans cette noble Lutèce! J'apprends, en effet, que dans cette ville quelques savants corrigent les écrits de Cicéron, c'est-à-dire de l'écrivain que le suffrage universel a proclamé le père de l'éloquence latine.

Sénilis, ici, s'exprime en vers. Nous ne traduisons que le dernier de ses quatre distiques :

Lis donc Valla, vieillard ou bien jeune homme
Qui veux parler le bon latin de Rome.

On voit que l'édition des *Élégances latines* de nos prototypographes se fit d'après un manuscrit ; c'est donc une édition *princeps*.

A Pierre Paul Sénilis, secrétaire du roi très chrétien des Français, Jean de la Pierre, salut :

..... Ce n'est assurément pas à moi seul que vous rendez un immense service ; c'est à tous les amis du beau langage, et le nombre en grandit de jour en jour davantage à Paris ; c'est aussi à Valla lui-même devenu presque barbare, grâce à la barbarie des COPISTES. Les élèves de Paris profiteront beaucoup de votre travail.

La langue latine était tombée ; Valla l'a relevée. Valla tombait à son tour, vous le relevez par votre infatigable zèle.

Ce n'est pas ainsi que vous en Italie, mais tantôt en Allemagne, tantôt à Paris où l'on parle un latin pauvre et presque barbare, que j'ai passé le printemps de ma vie et, soit ici, soit dans mon pays, c'étaient moins les orateurs que les philosophes et les théologiens que je recherchais et que je recherche encore.

J'ai non-seulement divisé l'ouvrage de Valla en chapitres, mais de plus j'ai rangé tous les termes dans l'ordre alphabétique, et j'ai ainsi formé une table où le lecteur trouvera sans peine le mot dont il a besoin....

Ecrit en Sorbonne, l'an 1471.

La même année 1471 a vu paraître trois éditions des *Élégances latines* de Laurent Valla, à Rome, à Venise, à Paris, imprimées respectivement par Jean-Philippe de Lignamine, Nicolas Jenson et nos trois prototypographes. Ces éditions sont les trois premières des vingt-cinq imprimées pendant les trente dernières années du XVe siècle.

Cherchons d'abord quel rang chronologique il faut assigner à

l'édition des *Elégances latines*, de Laurent Valla, dont nous parlions en dernier lieu :

1. L'ouvrage de Valla, qui mourut en 1457, se répandit, dès son apparition au milieu du XVe siècle, dans la plupart des écoles. Sa vogue immense durait encore à la fin du XVIe.

On peut se faire une idée de l'admiration que ce livre excitait par l'épitaphe latine (1) que l'on composa pour l'auteur; voici telle que nous la traduisons; quatre vers français pour la quatre vers latins :

Dans l'empire des morts, quand Valla dut descendre,
Leur monarque, en latin, ne parla plus, dit-on.
Valla, que Jupiter serait heureux d'entendre,
Avait l'art de parler et l'ôtait à Pluton.

Dans l'édition de Rome on lit un distique dont voici le sens :

Laurent, ton livre a commencé par avoir beaucoup de lecteurs ; il en a maintenant davantage, grâce à Jean de Messine.

Multus eras primum, Laurenti ; plurimus es nunc.

Ces mots-là signifient que l'imprimeur multiplie les exemplaires beaucoup plus que le calligraphe et qu'il s'agit, par conséquent, d'une édition *princeps*.

Quant à l'imprimeur, voici son adresse telle qu'il la donne lui-même, en latin, à la fin de l'ouvrage : « Imprimé dans la maison de noble personne Jean Philippe de Lignamine, de Messine, écuyer de notre saint père le Pape. » On lit plus loin : « *Romæ, in Pinia regione.* » Nous pouvons compléter cette adresse; dans le colophon du Suétone de 1470, le même imprimeur nomme la rue de sa demeure : *via Papæ*, et dans le Quintilien de la même année et du même mois (août) (1), il est plus explicite : *in via Papæ, prope Sanctum Marcum.*

(1) Voyez *Catalogue Lavallière*, II, 14.

(1) Août, dans le colophon de Suétone, est appelé *sextilis*, dans celui de Quintilien, *Augustus*. Le Quintilien étant daté du 3 août, on peut en conclure que le Suétone, qui ne fait connaître que l'année et le mois, est de la fin d'août et qu'on n'a mis que moins d'un mois à l'imprimer.

Comme les bibliographes ne se lassent pas de redire ces renseignements topographiques sans les expliquer au lecteur, qui peut, à bon droit, les trouver obscurs, nous entrerons dans quelques détails.

Des quatorze *rioni* (régions) dans lesquelles Rome est divisée, la neuvième s'appelle *Rione della Pina*, quartier de *la Pomme de Pin*, sans doute à cause de quelque enseigne remarquable, selon l'usage du moyen âge. La place Saint-Marc, qui doit ce nom à l'église et au palais de Saint-Marc (1) ou de Venise, se trouve dans ce *rione*.

Cette même place est voisine à la fois du *rione* dont nous parlons et de celui du Capitole.

Ce voisinage nous fera comprendre trois distiques imprimés à la fin de l'édition de Rome des *Elégances de Valla*. En voici la traduction :

Gardienne du Capitole, pauvre oie, quitte ces lieux où tu n'as plus rien à garder. Tu pouvais, à cause de tes plumes, y demeurer jusqu'à ce jour, car elles nous étaient indispensables : mais pourquoi par tes terribles cris as-tu fait fuir les farouches Gaulois? Sans cela tu jouirais encore de la paix et tu vivrais tranquille. Fuis dons, à moins que tu ne préfères qu'on te rôtisse et qu'on te mange.

Le bibliographe des éditions romaines du xve siècle, Audiffredi (2), interprète un peu différemment ces distiques et ne rend nullement compte du mot *Gallos*, que nous traduisons par Gaulois et lui par *imprimeurs*.

Pour justifier notre traduction, nous ferons remarquer au lecteur que les trois distiques que nous interprétons ont été composés en 1471, à l'imitation de ceux de Campani pour le Tite-Live d'Ulric Hahn en 1469 (lesquels se trouvent en français, page 65 des *Lettres d'un Bibliographe*, quatrième série). Campanus joue sur le double sens du mot *Gallus*, traduction à la fois du mot allemand *Hahn*, coq, et du mot français *Gau-*

(1) Le palais de Saint-Marc ou de Venise a été bâti précisément par Paul II, le pape sous lequel son écuyer imprimait le Valla.

(3) Pages 83 et 84.

lois. Le poëte, imitateur ignorant et maladroit, veut aussi faire allusion aux oies du Capitole et aux Gaulois qui maintenant, dit-il, troublent la paix et le silence de la Roche Tarpéienne. Il entend par là le bruit des presses d'Ulric Hahn ou Gallus, qu'il croit Français. Les Italiens, qui croyaient Allemand notre Nicolas Jenson, pouvaient bien croire Français Ulric Hahn, le Bavarois (1).

Quant au bruit des presses troublant le silence de la Roche Tarpéienne, il faut savoir que plusieurs imprimeries s'étaient établies sur la place Saint-Marc, *apud Sanctum Marcum* (Audiffredi, page 207), et que la distance n'est pas grande du palais de Saint-Marc à la Roche Tarpéienne. George Lauer (2) de Wurtzbourg imprimait même au Capitole *(in Capitolio urbis)* en 1481.

2. Si l'édition des *Elégances latines* de Jean Philippe de Lignamine était imprimée d'après un manuscrit, il est très probable que pour la sienne Nicolas Jenson se sera épargné une peine et une dépense inutiles. Venise n'est pas si loin de Rome qu'il n'ait pu se procurer un exemplaire d'après lequel il imprima son édition dans la même année 1471.

Ce même Jenson, cette même année, n'imprima-t-il pas ce grand et magnifique ouvrage, le *De Orthographia* de *Tortellius*, dont l'édition *princeps* venait de paraître à Rome dans la maison de Taliacoxis, imprimée par Ulric Hahn et Simon Nicolas de Lucques ?

Concluons : Nous avons vu que l'ouvrage de Laurent Valla n'a été imprimé en Sorbonne que vers l'automne de 1471 ; l'édition de Rome n'a donc pas été faite d'après celle de Paris. De

(1) Michel Fernus, le biographe de l'évêque de Téramo, Campani, dit positivement que Ulric Hahn était Français, *Gallicus*. Il écrivait à la fin du XVe siècle. On était alors assez près du berceau de l'imprimerie, mais la bibliographie était encore à naître.

(2) Lauer est le nom de cet imprimeur et non Laver, comme l'écrivent beaucoup de bibliographes. La preuve en est que dans ses colophons son nom est souvent écrit *Laur* et que dans son édition des *Institutes* de 1478 on le nomme George *Laurent*.

ces deux éditions, chacune est donc une édition *princeps*, car celle de Sorbonne a été imprimée, elle aussi, d'après un manuscrit. Ainsi, la question d'antériorité n'a pas lieu de se poser ici, puisque Rome et Paris ont l'une et l'autre imprimé les *Elégances latines* de Valla d'après un manuscrit.

17° et 18° Remarquons seulement ici quel goût irréprochable présidait toujours au choix des ouvrages imprimés en Sorbonne. Du reste, les *Tusculanes* et le *De Officiis* ont traversé les siècles depuis leur première apparition dans le monde des lettres sans jamais manquer de lecteurs et d'admirateurs.

19° Les paroles qui précèdent s'appliquent au Térence.

L'exemplaire de la Bibliothèque nationale vient de celle de Sorbonne; il est incomplet et n'a que 61 feuillets au lieu de 88. Les vers sont imprimés comme de la prose. Le caractère paraît très fatigué; voilà pourquoi nous le plaçons en l'année 1472.

Voici, comme échantillon de la ponctuation caractéristique des livres de Sorbonne, une pensée de l'*heautontimorumenos :*

> *Nulla est tam facilis res ; quin difficilis siet !*
> *Quam invitus facias.*

Rien n'est assez facile pour ne pas devenir difficile quand tu le fais malgré toi.

A. Bernard dit que l'unique exemplaire de ce Térence est dans la bibliothèque de lord Spencer; il ignorait l'existence de celui de la Bibliothèque nationale.

20° A. Bernard, invoquant l'autorité de Brunet, admet sur la liste des impressions de Sorbonne le *De Officiis* de saint Ambroise. Nous en avons examiné trois exemplaires à la Bibliothèque nationale. Le caractère, qui n'accuse ni fraîcheur ni fatigue, est celui des impressions de Sorbonne. Un seul contient à la fin le *Senecæ de quatuor virtutibus libellus*. Ce sont quatre feuillets à 32 lignes par page.

Dans certains exemplaires, les titres sont imprimés, dans d'autres ils manquent; on a sans doute tiré quelques exemplaires avec les titres; ensuite on a supprimé ces titres pour

laisser la place libre aux embellissements du miniateur et du calligraphe.

21° Le *Speculum Vitæ humanæ* est du noble et savant évêque espagnol, Rodriguez de Arevalo, mort en 1470, à Rome, où Paul II l'avait nommé gouverneur du château de Saint-Ange. Son livre eut au moins quinze éditions pendant les trente dernières années du XVe siècle, sans parler de sept traductions en allemand, en français, en espagnol. Six de ces éditions ont paru en France, cinq en Allemagne, quatre en Italie.

Dès la première édition, celle de Rome, en 1468, on lit à la fin du livre trois distiques que les éditeurs ont tous plus ou moins estropiés, loin de chercher à les comprendre ; en voici la traduction fidèle :

L'auteur de cet ouvrage est le plus brillant modèle de l'éloquence latine ; il possède un génie élevé ; c'est Rodriguez de Arevalo. C'est lui le zélé gouverneur du château de Saint-Ange, à Rome ; ainsi le veut Paul de Venise, notre Souverain pontife. L'évêque de Zamora embellit la langue latine de son éloquence hardie et la gloire qu'il s'est acquise s'élève jusqu'aux cieux.

On voit que dans le troisième vers nous substituons *qui Romæ* à *qui norma* et à *que norme* qui n'ont aucun sens, et *arce* à *arte*, et dans le dernier, *it* à *id*, qui rend ce vers inintelligible.

La Bibliothèque nationale possède l'exemplaire de celle de Sorbonne, exemplaire embelli d'admirables vignettes et de figures peintes aux grandes initiales. Le papier est épais, sonore et solide. Le caractère est fatigué.

Nous avons compté 32 et 33 lignes *longues*, quoique Panzer et Hain prétendent que la page ait *deux colonnes*.

Il est probable que l'édition de Rome en 1468 se fit sous les yeux du savant évêque ; la distance n'est pas grande du château de Saint-Ange au palais de la noble famille *de Maximis* où l'imprimaient Sweynheym et Pannartz.

22° Nous avons déjà entretenu le lecteur des premières éditions du *Sophologium* (4e série des *Lettres d'un Bibliographe*, pages 69 et suivantes.)

L'exemplaire de l'édition de Sorbonne que possède la Bibliothèque nationale est imprimé sur un papier solide, épais et sonore. Le caractère est légèrement fatigué. Les cahiers ont 10 feuillets; la page, 32 lignes longues.

Nous avons remarqué, dans cet exemplaire, que le verso du feuillet 187 finit par cette ligne *écrite : quissima ingenia haberent, maluerunt suis moribus quam legibus.* Au recto 191, nous lisons dans l'édition de Sorbonne : *Per biennium Julius Cæsar remansit inimicus;* dans celle de Lyon, ce dernier mot est remplacé avec raison par *invictus;* dans plusieurs autres, par *invitus.*

Les éditions à la lettre *R*, de forme bizarre *R*, ont 217 feuillets ainsi que celle de Sorbonne, de sorte que la même table pourrait servir aux deux éditions ; n'en doit-on pas conclure que très probablement nos trois prototypographes ont pris pour modèle l'édition de Cologne ?

A la dernière ligne du 4e feuillet recto, il fallait *sapientiam præposui regnis,* comme on le lit aux éditions de Cologne et de Lyon ; l'édition de Sorbonne a *linguis* au lieu de *regnis.*

A la ligne écrite dont nous parlons plus haut, on a supprimé plusieurs mots du texte. Au verso 191, Jacques Le Grant cite Valère-Maxime, et nous n'avons pas trouvé dans Valère-Maxime le passage allégué. Suivant cette prétendue citation, César, pour avoir empêché le pillage des temples, aurait été invincible pendant deux ans ; mais pour avoir envahi le temple de Delphes, il cessa de l'être.

Le zèle du bon frère pour les biens de l'Eglise allait-il jusqu'à lui faire forger de semblables histoires ? Nous pouvons le croire aussi longtemps que les faits allégués ne se retrouveront pas dans le recueil de Valère-Maxime.

Terminons ces remarques en traduisant cinq distiques imprimés au dernier feuillet de plusieurs éditions du *Sophologium :*

Vers au lecteur.

Dans ce livre, les illustres maîtres enseignent à l'homme la science et la sagesse. Comme on ne saurait sans beaucoup de peine lire tous ces auteurs, on en néglige un grand nombre. Voulant mettre

le lecteur à même de lire tous leurs savants ouvrages, Jacques Le Grant a compilé ce livre. Si donc tu veux devenir docte et sage et passer pour tel, étudie ce livre que tu tiens, ce *Sophologium.* Tout ce que les anciens sages ont enseigné dans des milliers de volumes peut-être, ce livre le renferme.

Nous effaçons de la liste des impressions de Sorbonne deux ouvrages que les bibliographes ont eu tort d'y inscrire.

Entrons dans quelques détails à ce sujet. François Xavier Laire dit dans son *Index,* I, 153, en parlant d'une édition du *Manipulus : Character pertinet ad eum quo Gering, Parisiis, circa* 1472, *utebatur.*

Sur la foi de cette assertion erronée, Panzer attribue aussi ce *Manipulus* aux presses de Sorbonne. D'après un exemplaire de la Bibliothèque nationale, donnons la description rapide de ce livre. C'est un in-folio gothique de 136 feuillets dont le dernier est blanc. Il se décompose en trois parties contenant chacune cinq cahiers ainsi composés :

1re partie	2e partie	3e partie
5 feuilles	5 feuilles	5 feuilles
5 »	5 »	5 »
5 »	5 »	4 »
5 »	3 »	4 »
4 »	4 »	4 »

La page a deux colonnes de 34 lignes. Il y a des colonnes de 32 et de 33 lignes. Le caractère ressemble *à peine* à celui de Sorbonne. La ponctuation est absolument *différente.* Le *Manipulus* de la Bibliothèque de Sorbonne que nous avons aussi examiné à la Bibliothèque nationale venait d'une imprimerie étrangère. Nous traduisons les deux distiques du colophon :

> Christophe Beggiamo est l'imprimeur de ce beau livre,
> Des titres sans nombre établissent sa noblesse.
> Jean Glim qui fut son associé dans cet art sublime
> Reconnaît l'Allemagne pour patrie.

Beggiamo était de Savigliano, ville du Piémont. On peut

douter que la Sorbonne se fut procuré un *Manipulus* d'une imprimerie étrangère si elle l'avait déjà imprimé elle-même.

Outre l'exemplaire dont nous parlons, la Bibliothèque nationale en possède un autre de la même édition. Une note écrite signale des différences dans les pages recto (4e feuillet des deux exemplaires). Cette note nous a engagé à comparer toutes les pages, et nous avons constaté beaucoup d'autres pages, ou plutôt des colonnes, différentes. Voici la liste des pages différentes: (v signifie verso.)

4 v	7	15	15 v
16	16 v	49	49 v
58	58 v	72	72 v
103	103 v	119 v	120
120 v jusqu'à la fin.			

Malgré ces différences, il n'y a que peu de pages qui ne contiennent pas la même portion du texte; ce sont :

7	16	72	103

Citons quelques exemples des différences : A la page 58, première colonne, ligne dernière, un exemplaire a le mot correct *Matrimonium*, l'autre a : *Mmatrimonium*.

A la même page, la seconde colonne finit chez l'un par *coitu*, chez l'autre, par *coitu cele-*. A la page 119 v, telle est l'identité que l'on a laissé dans les deux exemplaires le mot incorrect *additnm*, ce qui n'empêche pas la différence d'éclater au dernier mot de la première colonne : *gloririficatur*, *congloririficatur*.

Notre exemplaire de cette édition du *Manipulus* a des initiales majuscules peintes tour à tour en bleu et en rouge. Le calligraphe les a ornées d'arabesques et de profils de visage. Nous avons compté trente-neuf de ces portraits d'une laideur presque identique.

Doit-on penser que l'un de ces deux exemplaires n'est qu'une épreuve ? Il faudrait pour cela que l'autre n'eût pas les fautes qu'on y voit. La somme énorme des ressemblances des trois exemplaires ferait croire au premier abord qu'ils appartiennent

à la même édition ; mais on renonce à cette opinion quand un examen plus attentif révèle tant de différences.

Ressemblances et différences ne s'expliquent donc qu'en reconnaissant qu'un anagnostes a dicté le texte à deux compositeurs à la fois et que par conséquent il s'agit encore ici de deux éditions synchroniques ou jumelles.

Trompé par Maittaire (page 296 et suivantes), Panzer date de 1472 l'ouvrage dont voici le titre : *Subtilissimi Doctoris Johannis Scoti scriptum in quartum librum sententiarum Magistri Petri Longobardi*...... Cet ouvrage de Duns Scot, le docteur subtil, forme un gros in-folio gothique où nous avons compté 366 feuillets dont les pages ont deux colonnes, ordinairement de 45 lignes.

A. Bernard, à la remorque de Panzer, mentionne cette édition (page 314) et dit : « *Je n'ai pas vu ce livre.* » Quelques pages plus loin (328), oubliant qu'il ne l'a jamais vue, il prétend *avoir décrit cette édition !*

Voici les faits que nous avons constatés sur l'exemplaire de la Bibliothèque nationale : Le *Scriptum in quartum sententiarum* a été imprimé par les trois prototypographes de Paris, mais non en 1472, ni par conséquent en Sorbonne. Ce n'est plus leur premier caractère. Au dernier verso du texte est une pièce de vers latins, en cinq distiques, que nous traduisons sans doute pour la première fois depuis qu'ils sont composés :

Tu voudras peut-être savoir, lecteur bienveillant, de qui te vient ce livre d'une impression si correcte : sache donc que c'est à Paris que l'ont écrit des mains habiles. Des savants en avaient revu la copie. C'est ainsi que Michel et Martin, enfants de l'Allemagne, et Ulric avec eux, multiplient les moyens de s'instruire. Tu peux appeler heureuses les formes de ces imprimeurs. Des meilleurs ouvrages elles forment de beaux livres. Allons, donne sans regret le prix que vaut celui-ci ; c'est la reine de la science ; c'est Paris qui vient de l'imprimer.

[illegible] Creswell et Bernard commettent la même faute au [illegible] distique : ils remplacent *Iis* par *Is*,



et rendent ainsi le texte encore plus difficile à comprendre. *Iis* veut dire ici : par ou avec les correcteurs.

Le texte et ces vers finissent au verso du cinquième feuillet d'un cahier. Viennent ensuite les tables. Les cahiers sont des quinternions. Quoique sans nom d'auteur, ces cinq distiques sont de l'ami des imprimeurs, Erhard Windsberg ; en effet, il les nomme ici dans le même ordre que dans les vers qu'il leur adresse en se nommant lui-même dans *Phalaridis épistolæ*. De plus le *Multiplicans studia* de la première pièce de vers et le *Multiplicant studia* de la seconde révèlent le même poëte, ou du moins le même mauvais latiniste.

Le recto du feuillet 193, au lieu du nombre ordinaire de 45 lignes de toutes les colonnes, n'en a qué 35 à ses deux colonnes, sans cause visible pour nous, du moins (1). L'exemplaire de la Bibliothèque nationale, que nous avons rapidement examiné, porte au dos la date de MCCCCLXXIII (1473), imprimée par le relieur. Nous croyons cette date très probable. Ainsi, cette édition n'est pas de la Sorbonne, mais de la rue Saint-Jacques, au Soleil d'Or.

Malgré cette élimination de deux ouvrages, notre liste des impressions de Sorbonne n'en contient pas moins sept de plus que la liste d'Auguste Bernard.

Nous venons de passer en revue les vingt-deux ouvrages imprimés en Sorbonne pendant les trois premières années de la typographie française de 1470 à 1472.

Il est probable que cette liste est à peu près complète. Il en résulte que les presses de Sorbonne produisirent près de mille feuilles en trois ans ; c'est presque une feuille par jour.

Remarquons quels auteurs classiques choisirent nos premiers imprimeurs : Parmi les poëtes, Virgile, Térence, Perse et Juvénal ; parmi les prosateurs, Cicéron, Salluste, Valère-Maxime

(1) Une singularité nous a frappé dans cette impression ; c'est l'abréviation du mot latin *modo*. Dans six lignes consécutives, il est représenté par un petit o placé à droite et au-dessus du mot qui le précède : *isto°*, *eodem°*, *eo°* *quo*.

et Florus. Ce premier début typographique serait irréprochable si Horace en faisait partie.

Les épîtres de Platon, de Phalaris, de Gasparino et de Bessarion étaient des modèles d'une latinité moins parfaite, mais plus à la portée des jeunes intelligences qu'il s'agissait de cultiver. L'*Orthographia* de Gasparino, les *Elégances latines* de Valla et la *Rhétorique* de Fichet étaient alors des livres indispensables à l'enseignement des lettres latines.

Quant aux études plus élevées et plus sévères, sans les négliger tout à fait, l'imprimerie de Sorbonne ne leur accorda qu'une faible part : c'étaient le *De Officiis* de Saint-Ambroise, le *Speculum Vitæ humanæ* de l'évêque de Zamora et le *Sophologium* du moine Augustin Jacques Le Grant.

Nous ne disons rien du petit roman du pape Pie II et de son petit traité *De Curialium miseria.*

Quand on se rappelle combien, au milieu des impressions du xve siècle, sont rares les ouvrages des grands écrivains classiques ; combien au contraire pullulent les compilateurs de traités de théologie, de philosophie scolastique, de jurisprudence, de sermons, de lourds commentaires ; on ne peut que saluer avec bonheur le berceau de notre imprimerie d'où l'on ne voit sortir que des chefs-d'œuvre de la langue latine ou des livres propres à l'enseigner. On sent là le réveil du goût endormi depuis tant de siècles, et l'on entrevoit au delà de cette aube naissante la splendeur d'une glorieuse renaissance.

De ce berceau où la Sorbonne veille à son développement, nous allons bientôt voir s'échapper l'enfant merveilleux, prédestiné à devenir bientôt géant. Il va frapper à la porte des maisons de la capitale et des villes du royaume, recevra partout la plus cordiale hospitalité et laissera comme traces de son passage beaucoup de lumières, mais aussi beaucoup de flamme et de fumée.

Il est impossible que cette date de 1470 où l'Allemagne vient initier la France à l'art sublime de l'imprimerie ne rappelle pas la date néfaste de 1870 où cette même Allemagne revient

encore en France, mais cette fois en y semant la mort à l'aide de cette artillerie qu'elle a aussi inventée. Les peuples, depuis plus de quatre cents ans qu'ils possèdent l'imprimerie, n'ont-ils pas eu le temps et les moyens d'apprendre enfin qu'ils sont frères et de comprendre qu'ils n'ont jamais rien à gagner aux guerres où les précipitent des scélérats ou des sots ?





LES TROIS PROTOTYPOGRAPHES DE PARIS QUITTENT LA SORBONNE ET S'INSTALLENT RUE SAINT-JACQUES, AU SOLEIL D'OR.

Si le lecteur veut bien jeter un regard attentif sur la liste des impressions de Sorbonne (voir l'atlas), il reconnaîtra sans peine qu'elles ont été faites sous l'influence personnelle de savants fort en avant de leur époque et que, par conséquent, elles s'adressaient plutôt au bien heureux petit nombre d'esprits élevés qu'à la masse beaucoup plus considérable des lecteurs vulgaires. Krantz, Gering et Friburger imprimaient, en protégés dociles et reconnaissants, les livres qu'on leur commandait et dont ils n'avaient pas à chercher eux-mêmes le débit; mais après que le cardinal Bessarion eut, vers la fin de 1472, emmené Fichet, dont le départ amena sans doute bientôt celui de son confrère de la Pierre, nos trois typographes, ne relevant plus que d'eux-mêmes, commencèrent à voler de leurs propres ailes et s'installèrent dans une maison où ils pussent exercer à leur profit leur utile et noble industrie.

Quant eut lieu ce changement de domicile? Où était située cette maison? Nous allons tâcher de répondre à ces deux questions avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour.

Bessarion, qu'accompagnait Fichet, mourut le 19 novembre 1472; on peut donc croire que c'est vers cette époque que

cessa l'établissement typographique de Sorbonne (1). Comme le caractère qu'on y employait ne paraît plus dans aucune édition postérieure à 1472, on doit en conclure que le matériel d'imprimerie, appartenant à la Sorbonne, c'est elle qui en demeura possesseur et qu'elle convertit le métal en lingots.

Dans quelle maison s'installèrent nos imprimeurs? Afin de mieux répondre à cette question, réfutons certaines erreurs de Chevillier et de A. Bernard. Chevillier *conjecture* (page 67) que cette maison était celle où demeurait l'Allemand Reuchlin lorsqu'il était élève de l'Université, maison de la rue Saint-Jacques, à l'enseigne du *Soleil* (*ad Solem*). Il nous semble que cette conjecture est peu vraisemblable : La maison dans laquelle demeurait Reuchlin devait compter plusieurs autres élèves allemands, suivant l'usage de cette époque. Était-elle donc bien choisie pour y installer une imprimerie? Ensuite, l'enseigne du Soleil n'est pas l'enseigne du Soleil d'Or. Enfin, ce n'est que vers 1514 que Reuchlin prétend avoir été élève de de la Pierre en 1473; c'est donc environ quarante ans après son séjour à Paris qu'il en rappelle les détails. Il faut se défier de souvenirs de si vieille date. En tous cas Chevillier, toujours judicieux, ne propose ici qu'une simple conjecture et n'identifie la maison que nous cherchons avec aucune de celles de la rue Saint-Jacques.

Quand à Auguste Bernard, son erreûr est impardonnable : Quoique Chevillier n'ait voulu proposer qu'une simple *conjecture* à laquelle même il ne tient guère, A. Bernard déclare

(1) Dans l'article Gering de la *Nouvelle Biographie*, le savant auteur, le regretté M. Didot, assigne 1475 comme l'année du départ des prototypographes. Il est cependant certain que le *Manipulus* était imprimé dans la rue Saint-Jacques dès le 21 mai 1473. Cette dernière date réfute aussi Chevillier, Crapelet, A. Bernard et P. Dupont qui n'installent Krantz, Gering et Friburger rue Saint-Jacques qu'en 1473. Le temps leur eût manqué pour se préparer à imprimer les quatre ouvrages sortis de leurs nouvelles presses dès l'année 1473. Nous verrons même plus loin que, laissant en Sorbonne leurs premières presses, ils durent en faire construire d'autres, travail qui exigeait beaucoup plus de temps au xv[e] siècle que de nos jours.

parfaitement exactes les observations de Chevillier et le félicite même d'une découverte qu'il n'a ni faite, ni même tenté de faire. Pourquoi prodiguer son approbation à un écrivain qui peut si bien s'en passer ? Si l'on sait quelle était la maison qu'adopta l'imprimerie en quittant la Sorbonne, c'est grâce au plan d'Albert Lenoir, que cite Auguste Bernard, sans paraître toutefois comprendre comment ce plan résout le problème en question.

Voici comment la découverte s'est faite : Du temps de Chevillier, vers la fin du XVIIe siècle, on regardait comme second séjour de nos prototypographes une maison portant l'enseigne du Soleil d'Or dans laquelle s'étaient même, depuis longtemps, succédé plusieurs imprimeurs. Ce qui causait cette croyance, c'est que dans certains livres imprimés dans notre second établissement typographique, on lisait précisément qu'on les avait imprimés au Soleil d'Or. Or, Chevillier a fait voir que la maison qui, de son temps, portait encore l'enseigne du Soleil d'Or, n'avait commencé à la porter qu'en 1511, c'est-à-dire environ quarante ans après le départ des imprimeurs de Sorbonne. L'enseigne de cette maison était, en 1472, le Coq et la Pie. Mais, d'après le plan d'Albert Lenoir, à côté de la maison du Coq et la Pie, s'en trouvait une autre ayant, elle aussi, pour enseigne le Soleil d'Or. Ces deux maisons contiguës, ayant l'une et l'autre porté la même enseigne, il n'est pas étonnant qu'on ait pu prendre l'une pour l'autre. Il est donc infiniment probable que c'est la maison du Soleil d'Or, contiguë à celle du Coq et la Pie, qui est celle que nous cherchons. En effet, elle doit être, selon l'expression de Jean de la Caille (page 56), *en la rue Saint-Jacques, près les charniers* (1) *de Saint-Benoist* (*In Solè Aureo, in vico sancti Jacobi, prope Sanctum Benedictum*). (Voyez le colophon du *Sermones quadragesimales* de Léonard d'Utine, imprimé par nos prototypographes en 1477).

Sur le plan du quartier de Sorbonne (voir l'atlas), cette mai-

(1) Lieu où l'on communie dans les paroisses de Paris, dit Richelet.

son, second séjour de la typographie de Paris, est désignée par le numéro 70. Celle du Coq et la Pie y est désignée par le numéro 69. Elles sont situées en face de la rue Fromentel du plan (1).

Cette maison, que notre plan désigne par le numéro 70, ayant eu pour enseigne, au xve siècle, le Soleil d'Or, et n'étant située qu'à quarante-quatre mètres des charniers de Saint-Benoît, remplit les conditions requises pour être celle où s'installèrent Krantz, Gering et Friburger.

Tous les auteurs qui, à notre connaissance, ont traité cette question, admettent que la maison de notre numéro 70 porta l'enseigne du Soleil d'Or dès que nos imprimeurs s'y établirent et même auparavant. Nous pensons que c'est une erreur.

En effet, si l'on adopte notre conjecture, la première imprimerie se trouvait située précisément derrière les maisons que nous numérotons 69 et 70; la seconde, occupant ce numéro 70, restait donc, pour ainsi dire, sous le même toit qu'auparavant et n'avait pas besoin qu'une enseigne la signalât au public; mais après que Pierre Cæsaris fut venu s'établir rue Saint-Jacques, sur le même côté de la rue et seulement à une quarantaine de mètres de nos prototypographes, il devint

(1) L'église de Saint-Benoît et sa voisine la place de Cambrai, où imprimait encore en 1520 Claude Chevallon, ont disparu pour livrer passage à la vaste rue des Ecoles.

Pour parler plus exactement, le théâtre du Panthéon s'installa en 1832 dans l'enceinte de l'église Saint-Benoît, et une trentaine d'années plus tard, église et théâtre disparurent à la fois. Malgré son titre ambitieux, on ne jouait sur la scène de ce petit théâtre que des vaudevilles et des mélodrames, et ses portes se trouvèrent souvent fermées. L'église avait compté plus de beaux jours que le théâtre.

Si l'église de Saint-Benoît, si voisine du Soleil d'Or et du Coq et la Pie, n'est plus là pour servir à retrouver l'emplacement de ces deux intéressantes maisons, il est un autre moyen de repère : c'est la rue du cimetière Saint-Benoît (rue Fromentel du plan), entre le Collége de France et le Lycée Louis-le-Grand. Elle débouche dans la rue Saint-Jacques, précisément en face du Soleil d'Or et du Coq et la Pie. Ces deux maisons correspondent très probablement aujourd'hui à celles qui portent les numéros 116 et 118, devant lesquelles débouche la rue du cimetière Saint-Benoît.

nécessaire, pour les deux établissements, d'adopter chacun une enseigne différente; Cæsaris adopta celle du Soufflet Vert, *viridis follis;* les trois associés, celle du Soleil d'Or.

Le fait est que le premier colophon qui indique l'enseigne du Soleil d'Or est celui de la Bible; or, nous démontrerons plus loin que cette Bible parut vers le 15 août 1476. Le premier colophon avec l'indication du Soufflet Vert est celui des *Epîtres Latines d'Æneas Sylvius* portant la date imprimée de 1476.

Nous n'avons pas vu cette enseigne mentionnée avant cette date. La maison du Soufflet Vert porte dans notre plan le numéro 77.

Est-il probable que si l'enseigne du Soleil d'Or eut *pendu* devant la maison de nos prototypographes, ils eussent négligé de la mentionner dans les colophons de quatorze ouvrages qu'ils y avaient déjà imprimés avant la Bible?

A partir de cette Bible de 1476, ils ne manquent guère de nommer leur Soleil d'Or dans leurs colophons. De même aussi Cæsaris et Stol, à partir de 1476, mentionnent presque toujours l'enseigne qu'ils ont adoptée.

Installés probablement rue Saint-Jacques au commencement de l'automne de 1472, nos imprimeurs employèrent cette saison, l'hiver et les premières semaines du printemps de 1473 à préparer tout un nouvel appareil typographique.

Nous plaçons sous les yeux du lecteur le tableau de leurs impressions pendant les cinq années de leur nouvelle résidence. (Voir l'atlas.)

Dans la colonne intitulée *Initiales des noms*, ces initiales sont celles des noms de baptême de Martin Krantz, Ulric Gering, Michel Friburger; dans quinze colophons *en prose*, on voit que Martin occupe onze fois et Michel trois fois le premier rang; que Ulric occupe treize fois le second. Ces nombres permettent d'apprécier le degré d'importance des trois membres de l'association.

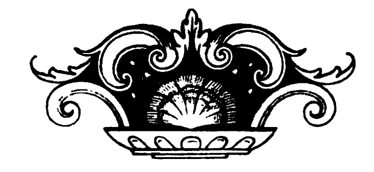
Les cinq signes ☉ correspondent à la mention du Soleil

d'Or dans les colophons. On sait qué ce signe est l'antique hiéroglyphe du Soleil.

Nous l'avons *pointillé* afin de rappeler en style héraldique sa couleur d'or : *Sol aureus.*

Ce tableau résulte de l'étude attentive et pénible de données éparses dans beaucoup de livres et du rapprochement lumineux de faits négligés jusqu'à ce jour par les bibliographes.

Des remarques correspondant aux vingt et un numéros de ce tableau achèveront d'en éclairer les différents éléments.





DÉVELOPPEMENTS SUR LES VINGT ET UN NUMÉROS DU TABLEAU DES LIVRES IMPRIMÉS AU SOLEIL D'OR. (1)

1° L. Hain n'ayant pu terminer son *Repertorium Bibliographicum*, on y chercherait en vain le nom de Jacques de Voragine, auteur du *Legenda aurea* ; ce nom manque ainsi que plusieurs autres, par exemple, ceux de Vincent de Beauvais et de Virgile et le mot si important *Vocabularius*.

Comme nos trois imprimeurs ont donné, le 1er septembre 1475, une édition de cet ouvrage, nous avons pensé qu'il fallait assigner à cette édition sans date l'année 1473, année peu chargée ; de plus, nous laissons ainsi entre les deux éditions le temps que devait exiger la vente de la première. Voici quelques mots du colophon : *Legenda aurea .... pulchre transcripta Parisius per Martinum .... impressoriæ artis magistros.*

Ce mot *transcripta* au lieu de *impressa* et la simple mention de leur qualité de maîtres en l'art d'imprimer, sans les épithètes de *industriosi* et de *honorabiles*, semblent indiquer un début modeste et une époque où le vocabulaire de la calligraphie s'imposait encore à la typographie, c'est-à-dire une époque relativement reculée.

Le choix de cet ouvrage nous apprend que Krantz, Gering et Friburger voulaient imprimer un livre d'un débit assuré et

(1) Voir l'atlas.

lucratif. Ils ne se trompaient pas; pendant les trente dernières années du XV[e] siècle, la *Légende d'Or* compte plus de cent éditions différentes, en y comprenant une traduction allemande (1), trois traductions anglaises, trois bohémiennes, cinq françaises, huit italiennes et quatorze hollandaises.

Quand l'imprimerie commençait à multiplier la *Légende d'Or*, il y avait déjà deux siècles que la plume des calligraphes en répandait sans cesse d'innombrables copies.

L'auteur de cette curieuse compilation, le véritable ancêtre des Bollandistes, né à Varaggio, sur le golfe de Gênes, mourut, vers la fin du XIII[e] siècle, archevêque de la *superbe* cité ligurienne. Il avait fait partie de l'ordre des Dominicains.

D'un livre qui, pendant des siècles, a joui de l'estime et de l'admiration de tant de nations en Europe, Voltaire a dit : « La légende est le recueil des *Contes Bleus* du christianisme. » L'insulteur habituel de toutes les inspirations chrétiennes n'avait pas pu comprendre ni surtout sentir l'enthousiasme qu'inspiraient au moyen âge ces naïves légendes et l'influence édifiante et généreuse qu'elles exerçaient sur les esprits. Ces récits élevaient l'âme de nos pères à une si grande hauteur qu'ils ne pouvaient plus distinguer la fiction parfois absurde qui avait servi de point de départ.

2° La Bibliothèque nationale possède un exemplaire de cette édition; il est imprimé sur un papier blanc, épais, sonore; la page a deux colonnes de quarante lignes; les marges sont vierges. Il est évident que le caractère n'est pas absolument neuf. Il n'y a pas de directrices. La première page commence ainsi : *Tabula libri qui Manipulus Curatorum appellatur! incipit feliciter;* à la dernière page, dans le colophon, nous lisons : *Qui (Manipulus) completus est Parisius per industriosos impressorie artis librarios atque magistros.* Nulle mention du Soleil d'Or.

(1) Nous voulons parler de la traduction dans le dialecte de Cologne, imprimée dans cette ville, en 1485, par Louis de Renchen, sous le titre de *Gulde Legende off dat Passionail.* Elle est ornée de nombreuses et naïves gravures sur bois. Nous la mentionnons parce que ni Panzer ni Hain ne la citent.

Panzer, * 665, invoque l'autorité du père Laire pour attribuer aux presses de Sorbonne un *Manipulus* dont la première colonne a trente-quatre lignes. Ce nombre n'est pas celui des éditions de Sorbonne. Le *Manipulus* n'est pas du tout de la famille des impressions de Sorbonne ; enfin l'autorité de Laire est loin d'être infaillible. Ainsi nous pouvons regarder cette édition de 1473 comme la première imprimée à Paris.

Le *Manipulus Curatorum* ou *Enchiridion Sacerdotum* compte environ soixante éditions au XV[e] siècle. Les Dominicains le traduisirent en grec, vers 1330, selon le savant Victor Leclerc (*Histoire Littéraire*, XXIV, 389). Il est invraisemblable que la traduction remonte à cette époque. En effet, Gui de Mont-Rocher, l'auteur du *Manipulus*, en soumettant son manuscrit à l'approbation et aux corrections de Raymond, évêque de Valence, termine son épître par ces mots : *Datum Turolii anno Domini* 1330. Le livre ne pouvait pas être traduit en grec avant d'avoir été publié en latin.

3° Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons dit de cette édition de cet ouvrage. (Voir plus haut, page 194.)

4° L'ouvrage intitulé *Exempla Sacræ Scripturæ* avait paru d'abord sous ce titre : *Auctoritates Utriusque Testamenti*, dans deux éditions attribuées l'une à Eggesteyn, l'autre au prototypographe d'Essling, Conrad Fyner. Il en existe une édition que nous croyons la première imprimée à Paris. La Bibliothèque nationale en possède un bel exemplaire. On y reconnaît le caractère de nos prototypographes. Nous y avons compté cent feuillets imprimés. Les cahiers sont des quinternions. La page a trente lignes longues. Le dernier feuillet est blanc. Les marges sont vierges. Il n'y a pas de table. Voici le colophon : *Felix finis Exemplorum Sacræ Scripturæ, ad nostram eruditionem conscriptorum ;* année, ville, imprimeurs non mentionnés.

Il ne nous reste qu'à chercher l'année ; elle est, d'après le caractère, postérieure à la période des impressions de Sorbonne. Comme le livre est sans signatures, il est antérieur à 1477 ; il faut donc le placer en 1473, 74, 75 ou 76. Ces deux dernières

années sont chargées de beaucoup d'éditions, surtout de celle de la Bible; ainsi nous n'avons plus qu'à choisir entre deux années. Nous adopterons 1473, année dont il ne reste que le *Manipulus* dont la date d'impression soit imprimée.

Une autre raison justifie cette date de 1473 : à partir du *Manipulus* du 21 mai de cette même année, les éditions portent les noms imprimés de Martin, d'Ulric et de Michel, tandis que celles de Sorbonne en sont le plus souvent privées. On peut donc regarder la première édition des *Exempla* comme imprimée encore sous l'influence des habitudes qui présidaient à celles de Sorbonne et par conséquent comme l'une des premières imprimées rue Saint-Jacques.

Une seconde édition du même ouvrage parut aussi au Soleil d'Or, mais à la fin du séjour de nos prototypographes dans cette maison; elle est datée du 30 janvier 1478 (nouveau style). Nous ne l'avons pas trouvée à la Bibliothèque nationale; mais, d'après sa date, elle doit avoir des signatures. Il s'en trouvait un exemplaire dans la bibliothèque de Gaignat.

Comme le colophon ne contient pas les noms des trois imprimeurs, quoique le caractère soit celui qu'ils ont employé, d'après Panzer, nous pensons que leur association était rompue alors et que Gering seul a imprimé cette édition.

Un an plus tard, il en imprimera une troisième dont voici le colophon : *Exempla Sacræ Scripturæ..... Impressa Parisius in Sole Aureo anno.....* 1478, 23 *januarii, per magistrum ulricum cognomento Gering* (c'est 1479, nouveau style). La Bibliothèque nationale en a un exemplaire.

Le livre se compose de neuf cahiers de huit feuillets et d'un dernier qui en a dix. La page a trente-cinq longues lignes. Les signatures imprimées sont *a, b..., k.* Cette édition a une table — table qui suppose que l'acquéreur numérotera lui-même les feuillets de son exemplaire.

5° Cette édition, datée du 1er mars 1473, est, selon notre calendrier, de 1474, parce que Pâques tombait, en 1473, le 18 avril. Dans le colophon, comme dans celui du *Manipulus*

(voir n° 2), on lit : *Completus est* (*tractatus*) *Parisius per industriosos impressorie artis librarios atque magistros....*

Le format est in-folio. Comme nous entrons dans de longs détails sur la seconde édition de ce livre (voir n° 19), nous nous bornerons ici à rappeler que l'auteur, Jean Nider, compte dans le *Repertorium* de Hain soixante-quinze éditions de ses différents ouvrages ; soixante-six sont en langue latine ; il y en a neuf de sa traduction allemande des *vingt-quatre harpes d'or de Cassien.*

6° Ce livre est une plaquette petit in-quarto de dix-sept ou dix-huit feuillets ; voici le titre : *Commentaria Magistri Petri de Osoma in Symbolum quicumque vult Salvus esse.* Le nom de l'auteur n'a pas d'orthographe certaine ; nous avons trouvé : *Osoma, Osma, Uxamensis.* C'était un chanoine de Salamanque où il professait la théologie. Sixte IV confirma, le 9 août 1479, une sentence contre lui parce qu'il enseignait que le Christ n'avait pas institué la confession. Il vivait donc au XVe siècle. (Voir *Histoire des Controverses* de Dupin, 2e partie, page 520.) Il est à remarquer que les quatre éditions de ce livre au XVe siècle sont de Paris et trois d'Ulric Gering.

Cette édition sans signatures est antérieure à la Bible ; peu importe l'année précise pour une si mince plaquette.

7° La *Somme* de frère Barthélemy de Pise est, au point de vue typographique, un livre important. C'est un volume in-folio ; l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, auquel nous avons compté 253 feuillets d'un papier solide et sonore, a fait partie de la bibliothèque des Jésuites de Paris. La page a deux colonnes, la colonne quarante-trois lignes. Les marges sont vastes et vierges. Les vingt-six cahiers sont des quinternions, excepté le douzième qui a six feuillets et le dernier qui en a huit. Le premier et le dernier feuillets devaient être blancs.

Le colophon, au recto du feuillet 250, finit par cette ligne : *finit feliter* (pour *feliciter*) ; au dernier verso sont six distiques que nous traduisons :

Vers à la louange de ce livre.

La laideur de l'âme privée de son auréole vient du mépris qu'elle fait de la loi morale.

Alors elle traîne ici-bas une vie sans gloire et perd le trône éternel réservé au sage.

O toi qui veux jouir de la gloire et de l'éternité, regarde ce livre de Barthélemy et fais-en l'emplette.

Admires-en la belle impression, cette œuvre de Martin, de Michel et d'Ulric, trois amis qui n'ont qu'une âme.

Enfants de la Germanie, ils ont maintenant Lutèce pour mère. Le monde entier admire leurs ouvrages.

Mais, lecteur intelligent, vois combien celui-ci l'emporte sur les autres. La paix acquise ainsi pour ton âme est la paix éternelle.

Les mots *nitide pressam* qu'emploie l'auteur de ces vers conviennent à la netteté et à la beauté du caractère. Mentel dit aussi de ce livre qu'il est imprimé *tersissimis ac cultissimis typis*. Cette fraîcheur incontestable du caractère n'appartient qu'à l'une des premières impressions auxquelles il a servi. Aussi Chevillier juge-t-il que c'est le premier ou le second livre sorti des secondes presses de la rue Saint-Jacques, en 1474.

Comment ce médecin Jacques Mentel a-t-il pu dire que la *Somme* de Barthélemy de Pise était le premier livre imprimé à Paris, vers 1470, quand il citait lui-même ce pentamètre: *Orbis miratur totus eorum opera ?*

Si le monde entier admirait les ouvrages de nos trois prototypographes, il fallait bien qu'ils en eussent imprimé avant la *Somme* de Barthélemy, qui était même encore sous presse, puisqu'ils pouvaient y ajouter les vers qui mentionnent les autres ouvrages si admirés.

Nous pensons que ce livre a été imprimé vers le milieu de 1474, parce que du 1er mars au 9 novembre de cette année il ne se trouve aucune édition datée de la rue Saint-Jacques.

8° Le *Præceptorium Divinæ Legis* du dominicain Jean Nider est le développement des préceptes du décalogue. Cet ouvrage considérable a été imprimé dix-sept fois au XVe siècle. Nous n'avons pas vu à la Bibliothèque nationale l'édition de 1474.

9° Ce recueil de sermons du dominicain Léonard d'Utine est intitulé : *Sermones aurei de Sanctis*. Hain en signale treize éditions dont douze ont passé sous ses yeux ; c'est aussi un ouvrage considérable. Comme en 1475, Pâques tomba le 26 mars ; il n'y a pas lieu de changer la date du colophon.

10° Hain énumère quarante-trois éditions de ce livre assez considérable, imprimées pendant les quarante-deux dernières années du XVe siècle.

Le *Rationale Divinorum Officiorum* a été composé par Guillaume Duranti, évêque de Mende, vers la fin du XIIIe siècle. Cet ouvrage a pour but d'éclairer les ecclésiastiques qui ne connaissent ni l'origine ni le sens des offices divins.

11° Nous avons donné plusieurs détails sur le *Sophologium* dans les *Lettres d'un Bibliographe*, 4e série, page 69.

12° *Speculum Vitæ humanæ*. (Voir n° 21 des livres imprimés en Sorbonne.)

13° (Voir le n° 1 des livres imprimés rue Saint-Jacques.)

14° Ce livre est un recueil de quarante homélies du pape Saint-Grégoire le Grand sur certains évangiles. Hain énumère huit éditions de cet ouvrage. Il indique, à propos de l'édition de nos prototypographes, une table des matières *pour le présent livre* appelé *Speculum Humanæ Vitæ*. Ce doit être une erreur ; ce nom de *Speculum* ne convient nullement à cet homiliaire. Cette édition n'a pas de signatures.

Remarquons-en le format grand in-folio et les pages à deux colonnes de trente-trois lignes seulement. Ce sont là des marques d'une impression relativement ancienne. En effet, George Wolff, de Bade, imprimant ce même homiliaire à Paris, précisément au Soleil d'Or, rue de Sorbonne, en 1491, adopta le format in-octavo beaucoup plus maniable et les pages à trente longues lignes. Son édition a 172 feuillets, c'est-à-dire une trentaine seulement de plus que l'édition de la rue Saint-Jacques.

Nous citerons un passage de la vingt et unième homélie de Saint-Grégoire. On y verra le rôle important, indispensable et

parfois fatigant de l'orateur sacré dans les siècles où l'imprimerie n'avait pas encore multiplié les livres. Peu de chrétiens savaient lire, moins encore aimaient à lire; de là l'importance transcendante de la chaire et des prédicateurs. Voici le passage en question traduit :

J'ai longtemps eu l'habitude, très chers frères, de vous lire moi-même mes homélies sur l'Evangile après les avoir fait écrire ; mais maintenant ma voix mourante ne me permet plus de lire ce que j'ai dicté. Aussi je m'aperçois que plusieurs d'entre vous n'aiment plus guère à m'entendre. Voilà pourquoi je veux obtenir de moi-même de renoncer à lire mes homélies. Ainsi, dans cette sainte cérémonie de la messe, vous ne m'entendrez plus lire mais faire une simple causerie. Ecoutez-moi comme je vous parle. L'âme endormie s'éveille plus facilement à la voix d'une causerie familière qu'au débit d'un sermon déclamé. Il semble alors qu'une main bienveillante vous touche et vous éveille. Même vous parler ainsi me paraît encore au-dessus de ma faiblesse ; mais ce que mes forces me refusent, la charité me le donnera. J'ai retenu ces mots du psalmiste : Ouvre la bouche, j'y mettrai les paroles. Il nous suffit de vouloir le bien ; Dieu nous aidera à l'accomplir.

Qui pourrait compter combien, depuis plus de quatre siècles, la *presse* a réduit de *chaires* au silence ?

15° La première Bible imprimée à Paris est le plus bel ouvrage de nos prototypographes. C'est même une œuvre imposante; elle se développe sur plus de deux mille colonnes de quarante-huit lignes. Les marges sont vierges; cependant une table de vingt-sept feuillets porte les signatures A, B, C. C'est une anomalie importante parce qu'elle nous aidera à fixer la date de cette première Bible imprimée en France.

L'exemplaire de la Bibliothèque nationale, auparavant de la Bibliothèque de Saint-Victor, se compose de deux volumes dont le premier a 243 feuillets marqués au crayon et le second 239 suivis des 27 de la table. Chaque verset commence par une lettre écrite, rouge et bleue, tour à tour. Les directrices sont imprimées. Les titres sont imprimés en rouge. Les traits déliés révèlent un caractère à peu près neuf. Le papier est solide,

sonore et d'une belle teinte. L'encre et le foulage sont irréprochables.

Au recto du dernier feuillet du texte, seconde colonne, sont des vers dont nous traduisons les cinq derniers :

Louis XI avait déjà régné en France depuis trois lustres quand des enfants de la Germanie, Ulric, Martin et Michel, par leur art, me firent, à Paris, telle que vous me voyez. On a veillé à la correction de mon texte. On me vend rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Soleil d'Or.

Ces vers sont le seul renseignement des imprimeurs sur la date de leur impression ; ils suffisent pour la fixer. Cependant les bibliographes ne sont pas d'accord. Le date est, suivant Chevillier, 1475, suivant Panzer 1476, suivant Hain et Brunet 1475 ou 1476.

Rien n'est pourtant plus clair que le premier vers : Louis XI avait régné quinze ans. C'est donc pendant la seizième année de son règne, c'est-à-dire entre le 22 juillet 1476 et le 22 juillet 1477 qu'il faut placer la publication de la Bible.

Nous pouvons resserrer ces limites davantage en les plaçant dans le second semestre de 1476.

En effet, nous voyons les signatures adoptées par Martin, Ulric et Michel à partir de la fin de 1476. Nous avons même découvert un livre auquel ils ne les ont appliquées que partiellement. C'est un ouvrage du franciscain François de Platea composé de trois traités :

Opus restitutionum, Usurarum et Excommunicationum.

Le premier, composé de soixante-dix feuillets, n'a pas de signatures ; mais le second, de quarante-quatre feuillets, et le troisième, de cinquante-six feuillets, ont des signatures. De plus, ce dernier a un colophon dans lequel se lisent les noms de Martin, Ulric et Michel, et la date du 4 janvier 1477 (nouveau style).

On voit ainsi que le traité de soixante-dix feuillets est leur dernière impression sans signatures et que les deux autres sont

les premiers auxquels ils les ont appliquées. Désormais ils les emploieront toujours.

Auraient-ils donc renoncé à cet emploi l'année même où ils venaient de l'inaugurer et surtout dans un ouvrage aussi important que la Bible qui réclamait, plus que tout autre, à cause de sa grandeur, des signatures imprimées?

L'ouvrage de *Franciscus de Platea* ayant été terminé le 4 janvier 1477, on l'imprimait vers la fin de 1476. C'est donc avant la fin de 1476 qu'on imprimait la Bible.

Nous avons dit que la table de cette Bible a des signatures, A, B, C. Cette table, qui s'imprimait après la Bible elle-même, nous apprend ainsi que l'on avait déjà terminé l'impression de cet imposant ouvrage vers le temps où l'on allait adopter l'usage des signatures, c'est-à-dire aux derniers mois de 1476.

Nous venons de circonscrire l'achèvement de notre Bible dans le second semestre de 1476. Nous pouvons le localiser dans une période plus courte encore.

Le samedi 7 septembre 1476, Martin, Ulric et Michel publiaient le *Tractatus maleficiorum Angeli de Gambiglionibus de Aretio*. C'est, selon Panzer et Brunet, un in-quarto de 146 feuillets, sans signatures. Chevillier et Laire le disent in-folio, ce qui est plus vraisemblable, car chaque page a quarante lignes.

L'absence de signatures démontre que cet ouvrage a suivi de très près la publication de la Bible; comme il a fallu environ trois semaines pour l'imprimer, on en peut conclure que l'on achevait la Bible vers le 15 août 1476. Remarquez qu'à cette époque il y avait quinze ans et vingt-cinq jours que le père de Louis XI était mort. Ainsi la date que nous assignons à la publication de la Bible remplit la condition énoncée dans le premier des vers que nous avons traduits :

Jam tribus Undecimus lustris Francos Ludovicus
Rexerat.

Si la date que nous assignons est exacte, nous devons trouver immédiatement auparavant une série de mois dans lesquels nos

imprimeurs n'ont rien publié, occupés qu'ils étaient à l'impression de la Bible. Cette nouvelle condition se trouve parfaitement remplie, ainsi que l'on peut s'en convaincre en parcourant la liste suivante de leurs impressions de 1475, liste qui s'arrête brusquement au 1er octobre, parce qu'alors ils commencèrent l'impression de leur Bible :

Sermones aurei............	31 mars.
Rationale................	13 avril.
Sophologium..............	1er juin.
Speculum vitæ.............	1er août.
Legenda aurea............	1er septembre.
Gregorii homiliæ...........	1er octobre.

A partir d'octobre 1475 jusqu'au 15 août 1476, nous n'avons plus trouvé aucune de leurs impressions ; nous croyons pouvoir en conclure, sans nous écarter des probabilités, que l'impression de la première Bible, en France, a duré pendant les trois derniers mois de 1475 et les sept premiers de 1476. Dix mois pour imprimer la Bible n'étaient pas plus qu'il ne fallait à la jeune typographie parisienne, qui ne comptait guère que cinq ans d'existence, pour achever le monument le plus imposant et aujourd'hui le plus rare (1) de tous ceux qu'elle nous a légués.

16° Angelus de Gambiglionibus Aretinus enseignait le droit à Ferrare et à Bologne au milieu du xve siècle. L'ouvrage dont il s'agit ici a pour titre : *Tractatus de criminibus Seu de Maleficiis*. Hain n'en cite que trois éditions : la première de Rome, le 14 novembre 1472, la seconde de Mantoue, la même année et la troisième celle de Paris 1476. Voici l'intéressant colophon de la seconde :

Petrus Adam Mantus opus hoc impressit in urbe.
Illic nullus eo scripserat ære prius.

Pierre Adam imprima cet ouvrage dans la ville de Mantoue.
Personne avant lui n'y avait encore écrit avec le bronze.

Il est utile de remarquer combien le langage de l'imprimerie

(1) Quaritch, dans un catalogue de 1875, offrait un exemplaire de cette Bible au prix de £105 (soit près de $2,625).

reflétait docilement celui de la calligraphie auquel il empruntait le mot *scribere*. On pourrait dire ici que la mesure du vers repoussait le terme propre *impresserat;* même en simple prose on employait *scribere*, témoin une très ancienne édition des *Triomphes d'Amour*, de Pétrarque, dont voici le colophon :

Magister : Johannes : Petri : De : Maguntia : Scripsit : Hoc : Opus : Die : XXII. *Februarii.*

Mais on dira que cette prose veut dire que Jean Petri, de Mayence, a écrit le manuscrit et non qu'il l'a imprimé. Nous croyons que *scripsit* signifie ici *imprima;* voici nos raisons :

1. Le même Mayençais emploie le même mot dans le colophon du *Philocolo* de Florence, 12 novembre 1472. Un imprimeur aurait-il poussé l'indifférence ou plutôt la sottise jusqu'à imprimer deux fois, à la suite de deux ouvrages assez considérables, le nom du copiste du manuscrit, nom qui n'intéressait nullement les acheteurs, sans songer à imprimer le sien à lui-même ?

2. Ce prétendu copiste terminait sa pénible tâche le 12 novembre; huit jours plus tard paraissait, imprimée à Venise, une édition du même ouvrage. Quel moment aurait donc choisi ce malencontreux calligraphe pour copier, à Florence, un ouvrage que Venise multipliait si rapidement par l'imprimerie ?

3. Nous pourrions citer une douzaine de colophons du xve siècle dans lesquels l'idée d'imprimer est rendue par *scribere, transcribere, exscribere*, tant il est vrai que les *mots* subsistent encore longtemps après que les *choses* qu'ils désignaient ont cessé d'exister.

Revenons au *Tractatus de criminibus* du jurisconsulte Angelo d'Arezzo. La Bibliothèque nationale (1) en possède un exemplaire d'une édition inconnue à Panzer et à Hain. Elle est datée du 15 avril 1477. C'est un in-folio à trente-six lignes, à marges vierges. Le caractère est celui du *Manipulus* que Laire attribue à tort aux presses de Sorbonne.

(1) F + 293.

17° Nous n'avons pas vu cette édition des *Elégances latines* de Laurent Valla. Panzer la dit précédée d'une lettre de Heynlin à Senilis, datée de Sorbonne, le 28 septembre 1476. Cette lettre se trouve déjà dans l'édition de Sorbonne de 1471. (Voir n° 16 des livres imprimés en Sorbonne.) Est-il croyable que nos prototypographes, qui devaient bien savoir que Heynlin était à Bâle, eussent imprimé cette lettre avec une date menteuse qui le supposait encore en Sorbonne ? De ce mensonge on peut conclure que l'édition ne sort pas des presses de la rue Saint-Jacques.

18° L'édition *princeps* de cet ouvrage de François de Platea est de Venise, 1471. Nous traduisons les trois distiques d'un poëte latin à la louange de l'imprimeur ; ils sont à la fin du volume :

Tu vois, lecteur, ces caractères que le bronze vient d'imprimer ; tant qu'ils subsisteront, vainqueurs des siècles et de la cruelle destinée, Crémone jouira d'une renommée pure et durable. Un enfant de Crémone, Barthélemy, fait oublier l'ivoire que ciselait Phidias. Arrière, graveurs de caractères, avec vos pauvres lettres. Barthélemy seul grave des lettres immortelles.

Un imprimeur nomade, Léonard de Bâle, donna une édition du même ouvrage, à Padoue, en 1473, et copia les vers de la première, en substituant toutefois son nom et celui de sa ville natale à ceux de Crémone et de Barthélemy.

La vanité de ces imprimeurs était sans frein, puisque l'un se laissait sans façon placer au-dessus de Phidias et que l'autre dérobait à un confrère ce compliment hyperbolique ; mais que dire d'un troisième imprimeur, Jean Kœlhoff qui, imprimant à son tour le même livre, à Cologne, en 1474, copia les vers de Léonard de Bâle, sans s'aviser de remplacer ces deux noms par ceux de Kœlhoff et de Cologne ? Kœlhoff, père et fils, étaient sans doute plus marchands que typographes. Le fils vendit des bœufs et des porcs. Voici les propres paroles du docteur L. Ennen : Im Iahre 1496 finden wir ihn als Ochsen-und 1499 als Schweinehändler. Geschichte der Stadt Coeln. 3ter Band.

Cette édition de l'ouvrage de *Franciscus de Platea* nous

apprend en quelle année nos trois prototypographes ont adopté l'usage des signatures. L'ouvrage se compose de trois traités: 1° *De Restitutionibus*, 2° *De Usuris*, 3° *De Excommunicationibus*. Ils se suivent dans cet ordre, quoique Panzer les place dans un ordre différent.

Le premier n'a pas de signatures, n'a pas de pagination et compte soixante-douze feuillets. Le second a les signatures imprimées *a, b, c, d, e*. Le cahier avec la signature *e* n'a que quatre feuillets ; les quatre autres en ont chacun dix. Le troisième a les signatures imprimées *f, g, h, i, k, l*. Ce dernier n'a que quatre feuillets ; les autres en ont chacun dix.

Au verso du 170e feuillet, le dernier de tout l'ouvrage, un colophon nous informe que ce livre a été imprimé à Paris, au Soleil d'Or, par Martin, Ulric et Michel, l'an 1476, le 4 janvier.

C'est l'an 1477, suivant le nouveau style. Ainsi, c'est pendant les derniers mois de 1476 que l'on imprimait ce livre dont les soixante-douze premiers feuillets n'ont pas de signatures, tandis que les quatre-vingt-dix-huit derniers en sont pourvus.

Le lecteur se rappelle que la Bible que l'on finissait d'imprimer vers le 15 août 1476 n'a pas non plus de signatures, tandis qu'il y en a dans la table qui la suit. C'est donc pendant l'automne de 1476 que l'imprimerie de Paris adopta les signatures, puisque l'un de ces livres n'en avait pas encore au 15 août et que l'autre en avait dès la fin de décembre.

Le plus bel exemplaire de cette édition de Platea que nous ayons vu à la Bibliothèque nationale vient du Collége de Navarre. Voici la note écrite qui nous en informe :

Pro libraria Regalis Collegii Campaniæ et Navarræ Parisius fundati.

Pour la bibliothèque du Collége Royal de Champagne et de Navarre fondé à Paris.

19° (1) Le recueil formé du *Manuale confessorum* et du *Lepra*

(1) Possesseur d'un exemplaire de cette édition, il nous a été possible de lui emprunter tous les renseignements typographiques qu'il recèle ; voilà pour quelle raison ce n° 19 est beaucoup plus long que tous les autres.

moralis de Jean Nyder est le premier livre que nous connaissions auquel nos imprimeurs aient appliqué les signatures d'un bout à l'autre (1). Elles sont imprimées au recto de chacun des cinq premiers feuillets de chaque cahier, au-dessous de la fin de la dernière ligne du texte.

Les cahiers ont dix feuillets, excepté le cahier *f*, qui en a douze dont le dernier est blanc et le cahier *p* (le dernier), qui en a huit. Ainsi ces quinze quinternions forment 150 feuillets. Le premier et le dernier sont blancs ; il reste donc 147 feuillets imprimés. Les marges ne contiennent que les signatures.

La page a trente lignes ; cependant treize au moins en ont trente et une et soixante-six au moins en ont vingt-neuf.

Le format est l'in-quarto gothique.

L'habitude de former les cahiers in-folio de cinq feuilles fit adopter pour l'in-quarto ce nombre de dix feuillets, quoique dix ne soit pas un multiple de quatre. Il fallut donc imprimer chacun de ces quinternions in-quarto par demi-feuille. Voici une preuve que le tirage se fit ainsi : Les cahiers *k* et *l* de notre exemplaire de cette intéressante édition n'offrent, dans leurs dix feuillets qu'*un seul* filigrane, un pot-à-eau, au lieu de deux au moins, si l'on avait imprimé deux feuilles entières et une seule demi-feuille.

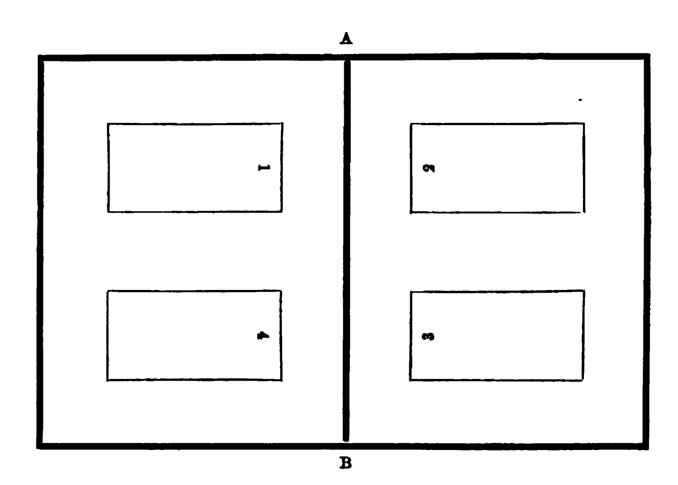
L'ingénieux procédé du tirage par demi-feuille ou par forme mérite qu'on le fasse connaître au lecteur étranger à la typographie.

Le diagramme ci-contre représente les quatre pages métalliques destinées à l'impression de deux feuillets in-quarto. Les chiffres 1, 2, 3, 4 désignent l'ordre dans lequel se succéderont les pages imprimées sur une demi-feuille.

En appliquant sur cette forme, encrée préalablement, une feuille, d'abord par une de ses pages, ensuite par l'autre, on

(1) Suivant Chevillier, page 38, nos imprimeurs n'appliquèrent les signatures qu'en 1476, au *Platea de usuris*. Il oublie ce qu'il avait dit lui-même, page 46 : « Pâques était alors le commencement de l'année en France. »

obtiendra deux exemplaires identiques que l'on isolera l'un de l'autre en coupant la feuille suivant la direction de la *barre* A B. On voit donc, pour nous servir des termes de Momoro (1), que « dans les ouvrages qui s'impriment par forme, on tire en blanc et en retiration sur chaque forme, et la feuille d'impression fait deux exemplaires. »



Tel est le procédé à l'aide duquel nos imprimeurs obtenaient les dix feuillets in-quarto de l'ouvrage que nous décrivons.

Aujourd'hui l'on demande et l'on obtient des brevets pour des inventions moins utiles et beaucoup moins ingénieuses que celle dont nous donnons la description. En effet, tandis que, par le procédé ordinaire, il faut pour l'in-quarto, d'abord une première forme contenant quatre pages, ensuite une seconde forme aussi de quatre pages, sur lesquelles on imprime les deux

(1) Voir page 177 du *Traité de l'Imprimerie*, Paris, 1793. A. F. Momoro, fougueux hébertiste, s'intitula *premier imprimeur de la liberté*. Sa femme, petite-nièce du célèbre graveur de caractères, Fournier, était belle; son mari la fit poser pour représenter la Déesse Raison sur un piédestal, dans les fêtes qu'instituait Robespierre. Momoro périt sur l'échafaud révolutionnaire à 38 ans, en 1794.

faces de la feuille, grâce à l'autre méthode, une seule forme suffit pour obtenir simultanément deux exemplaires d'une demi-feuille et elle n'exige que la moitié du nombre de lettres métalliques, condition parfois indispensable.

Paris n'a pas vu naître cette méthode très ingénieuse. Elle appartient à Mayence. Trois élèves de l'école même de Gutenberg imprimèrent à Eltville, sur la rive droite du Rhin, un peu en aval de Mayence, un livre dont la Bibliothèque nationale possède l'unique exemplaire ; c'est le *Vocabularium ex quo* (1).

Commencé par Henri Bechtermuntze, il fut achevé par son frère Nicolas et par Wygand Spyess, le 4 novembre 1467. Ce livre est le premier de format in-quarto avec la date d'impression ; c'est aussi le premier in-quarto formé de *quinternions* portant sa date. Il est imprimé avec le caractère du célèbre *Catholicon*, de Gutenberg. On voit que nous n'accueillons pas le paradoxe d'Auguste Bernard, qui attribue aux frères Bechtermuntze le *Catholicon*. Nous ne leur attribuons que l'abrégé du *Catholicon*, savoir, le *Vocabularium ex quo*. Nous adoptons l'opinion commune en les faisant élèves de Gutenberg. Nous fortifions même cette sage opinion à l'aide de la considération suivante : Si les frères Bechtermuntze n'avaient pas été les élèves de Gutenberg, ils auraient dû l'être de Schoiffer et se servir de ses procédés ; or, il n'en est rien, ainsi que nous l'allons démontrer.

A cause de la guerre des archevêques (2), Schoiffer n'imprima aucun livre pendant plus de trois ans ; mais son génie n'en travaillait pas moins, et dès le 17 décembre 1465, il terminait l'impression d'un volume in-quarto, contenant le *De Officiis* et les *Paradoxa*, de Cicéron. Or, les cahiers de ce livre sont des *quaternions*, c'est-à-dire composés chacun de deux feuilles. C'était une innovation heureuse puisqu'elle permettait d'imprimer par feuilles entières l'in-quarto aussi bien que l'in-folio.

Si donc les frères Bechtermuntze étaient sortis de l'école de

(1) Voir aux *addenda* à la fin de ce volume.

(2) Voir *Lettres d'un Bibliographe*, 3e série, p. 77.

Schoiffer, ils en auraient suivi la nouvelle méthode, au lieu de s'évertuer à imposer les in-quarto par cahier de vingt pages, par la seule raison que telle était l'imposition des in-folio.

Le fait est qu'ils renoncèrent bientôt eux-mêmes à leur ingénieuse méthode pour adopter celle beaucoup plus simple et plus commode de Schoiffer, et l'édition de leur *Vocabularius* de 1472 n'a plus de cahiers de dix feuillets, mais tour à tour de huit et de douze feuillets; huit et douze sont des multiples de quatre.

Ainsi Krantz, Gering et Friburger, qui imprimèrent le format in-quarto par quinternions, avaient dû s'initier à la typographie dans l'école où l'on suivait plutôt les procédés de Gutenberg que ceux de Schoiffer.

Notre exemplaire était sans doute une épreuve. En effet, en le comparant à l'un des exemplaires de la Bibliothèque nationale, nous avons trouvé que la première ligne du verso du feuillet *a*5 commence dans le nôtre par ces mots :

Ipso facto exōicatus ;

et dans l'autre par ceux-ci :

Facto excōmunicatus.

Dans le nôtre, le mot *ipso* est de trop car il termine la page immédiatement précédente. C'est la seule différence que nous ayons constatée.

Religiosi doctissimiq; viri fratris iohannis Ny-
der, sacrarū litterarū pfessoris dignissimi, ordinis
pdicatorū: tractatus de Lepra morali, cuilibet cō-
fessori pnecessarius, omnia vitiorū genera breuissi-
me examinans, feliciter finit. Qui completus est
parisius per Martinū crantz, Udalricum gering
et Michaelem friburger. Anno dominice natiui-
tatis Millesimoquadringentesimoseptuagesimo
septimo, die quinta mensis aprilis.

Nous offrons au lecteur le fac-simile du colophon de ce livre reproduit par la paniconographie de M. Gillot.

Disons maintenant quelques mots de la date de l'impression du livre de nos prototypographes de Paris.

Cette date, d'après le colophon, est le 5 avril 1477. Comme c'est à Pâques que l'année commençait alors (1), il faudrait donc, ainsi que nous l'avons toujours fait, substituer 1478 à 1477, car le dimanche de Pâques tombait après le 5 avril, en 1477. Nous n'en ferons rien cependant et pour la meilleure de toutes les raisons : c'est que l'an 1477 n'a pas eu de 5 avril, puisque commençant le 6 avril, il finissait le 22 mars. Si donc nos trois imprimeurs assignent la date du 5 avril 1477, pour l'achèvement de leur impression, il faut entendre cette date de l'an 1477 selon notre manière de compter, à partir, non de Pâques, mais du 1er janvier.

On se demande ici si l'année commençait au XVe siècle tantôt à Pâques, tantôt le 1er janvier, sans règle et selon le caprice ? Elle commençait toujours à Pâques ; mais pour parler avec plus de précision, elle commençait le Samedi Saint après la bénédiction du cierge pascal ; en voici un remarquable exemple du milieu du XVIe siècle : A Amiens, un notaire royal datait deux obligations, la première, du SAMEDI 5 AVRIL 1549, veille de Pâques, avant le cierge bénit, la seconde, du SAMEDI 5 AVRIL 1550, avant Pâques, après le cierge bénit. *(Art de vérifier les Dates.)* On voit ainsi qu'une partie d'un même jour appartenait à une année et l'autre à l'année suivante.

Concluons de ces données que nos imprimeurs publiaient les deux traités réunis de Jean Nider, le 5 avril de l'an 1477, selon

(1) A Paris, l'année commençait à Pâques ; en voici une preuve lumineuse que nous empruntons au *Rosarium aureum mysticum* du dominicain Guillaume Pépin. L'auteur date l'achèvement de son manuscrit du 22 DÉCEMBRE 1519 et Claude Chevallon en date l'impression du 18 JANVIER DE LA MÊME ANNÉE, *anno supra jam dicto.*

On ne dira pas que l'impression du livre a été achevée plus de onze mois avant l'achèvement du manuscrit. Ainsi ce 18 janvier 1519 appartient réellement à l'an 1520, selon notre manière de commencer l'année. Aucun autre exemple ne vaudrait celui-ci, que nous fournit précisément un livre imprimé au commencement du seizième siècle.

notre manière de compter, ou le premier jour de 1477, suivant l'usage du moyen âge.

20° *Sophologium.* (Voir nos remarques sur l'édition de Sorbonne.)

21° *Leonardi de Utino Sermones quadragesimales de legibus.* Ce recueil de quarante-huit sermons pour le carême est sans doute, après la Bible, l'ouvrage le plus considérable sorti des presses de nos trois prototypographes. Il forme un volume grand in-folio de 303 feuillets. La page a deux colonnes, la colonne soixante lignes. C'est donc plus de 72,000 lignes qu'il a fallu composer. C'était une tâche énorme ; l'exécution en est belle et même imposante. Ce livre n'a pas de signatures et cependant Martin, Ulric et Michel les employaient depuis à peu près un an.

Cette absence de siguatures semble inexplicable dans un livre si important et surtout puisqu'ils en avaient reconnu l'utilité et adopté l'usage ; mais l'étonnement cesse quand on remarque une autre innovation équivalente : Les feuillets sont *numérotés* en chiffres imprimés au haut des rectos.

Le colophon est au verso du feuillet 303. La fin seule nous intéresse ; nous la traduisons.

Imprimé à Paris, au Soleil d'Or, rue Saint-Jacques, auprès de Saint-Benoît, par les honorables Martin, Ulric et Michel, la dix-septième année du règne de notre Seigneur Louis XI, le dernier jour du mois d'octobre.

A quelle année correspond cette date ? A 1478, répondent Laserna, Panzer et Hain. A 1477, dit le simple calcul. Le règne de Louis XI commence au 22 juillet 1461 ; donc la dix-septième année va de juillet 1477 à juillet 1478, période qui n'a de mois d'octobre qu'en 1477. Une autre considération nous fait repousser la date de 1478 pour l'impression de ce recueil de sermons : Ulric Gering a imprimé SEUL en juin, septembre, novembre et décembre 1478. Est-il probable qu'il eût repris ses deux associés en octobre pour s'en séparer encore dès le mois suivant ?

Ainsi le gigantesque *Carême* de Léonard d'Utine sortait de la presse le 31 octobre 1477.

Il n'a pas fallu moins des cinq mois écoulés depuis le 1er de juin, date de la fin de l'impression du *Sophologium*, par les trois prototypographes.

Chevillier donne la date de 1477 ainsi que nous; mais c'est, chose bizarre, par suite de deux erreurs dont l'une neutralise l'autre. En effet, il assigne 1460, au lieu de 1461, pour l'avènement de Louis XI (1); la dix-septième année serait donc comprise entre juillet 1476 et juillet 1477, période qui laisse octobre en 1476 et non en 1477, comme le dit Chevillier (p. 74).

Enfin, si l'édition de Paris n'avait paru qu'en 1478, elle aurait pu reproduire les tables, formant une trentaine de feuillets dans celle qui venait de paraître à Ulm, imprimée par J. Zainer, le 9 mars de la même année. Au lieu de ces tables utiles, l'édition de Paris n'en a qu'une de cinq feuillets.

Pierre Drach, dans son édition qu'il terminait à Spire, le 23 juin 1479, reproduit cette table de J. Zainer.

Nous pensons qu'en assignant la date du 9 mars 1478, J. Zainer ne suit pas un calendrier différent du nôtre; car Drach n'aurait guère eu le temps de connaître, d'étudier et de copier un livre paru seulement deux mois et demi avant le sien. Les Allemands ont commencé l'année le premier janvier avant les Français. Voici une preuve que les Allemands ne commençaient plus l'année à Pâques vers la fin du xve siècle : à la fin d'une édition latine de l'Enéide, on lit : « fini d'imprimer dans la célèbre université de Paris, le 10 des calendes de février de l'an 1500, selon le calcul de cette ville » c'est l'imprimeur de Paris, Thielman Kerver, de Coblenz, qui parle ainsi.

La date qu'il faut substituer au dix des calendes de février 1500 est celle-ci :

23 Janvier 1501.

Des huit éditions du *Carême* de Léonard que décrit Hain,

(1) Erreur incroyable de la part d'un grand historien. Hume aussi fait monter Louis XI sur le trône en 1460 ! (*History of England*, ch. XXII, éditions de 1789 et 1810.) De plus, d'après l'histoire de Charles VII, attribuée à tort à Alain Chartier, ce roi mourut en 1460, et c'est en 1617 qu'on imprimait encore cette erreur !

une seule, celle de Cologne, offre les plus grandes ressemblances avec celle de Paris : Même format grand in-folio, même partage de la page en deux colonnes, même nombre de lignes, 60, presque le même nombre de feuillets, 310 et 311, cahiers de cinq feuilles, même absence de signatures.

Tant et de si grandes ressemblances ne résultent pas du hasard ; il est probable que l'édition de Cologne a servi de modèle à celle de Paris. On attribue à Ulric Zel cette édition de Cologne ; c'est une erreur ; le caractère est celui de Conrad Winters de Homborch.

On y voit la majuscule R de forme bizarre dont nous parlons, *Lettres d'un Bibliographe*, 4e série, page 183.

Nous avons lieu de croire que Conrad était en relation avec les imprimeurs de Paris ; nous possédons en effet un exemplaire en deux volumes du *Speculum morale* qu'il imprima. Cet exemplaire a appartenu à l'un des deux fondateurs de la seconde imprimerie de Paris, Pierre Cæsaris, qui en fit don aux Minimes de Passy. On lit ces mots écrits au haut de la première page du texte :

PETRUS CESARIS ME DEDIT ORETIS PRO BENEFACTORIBUS.

Le relieur a imprimé en lettres d'or, sur les plats des deux volumes, l'aimable et simple devise des Minimes : CHARITAS. Ce mot, au centre d'un disque solaire surmonté de la couronne de France et d'une croix, est entouré de ces mots : *Coventvs Nigeonensis Minimorvm.*

Après les remarques que nous venons d'offrir au lecteur sur chacun des ouvrages imprimés au Soleil d'Or, jetons un coup d'œil d'ensemble sur ces vingt et une éditions et comparons-les à celles au nombre de vingt-deux imprimées en Sorbonne (voir le tableau dans l'atlas). Pas un seul auteur classique n'est sorti des presses du Soleil d'Or. On n'y a imprimé que des livres conformes au goût du xve siècle, des livres qu'on était assuré de vendre et de vendre rapidement. La preuve en est qu'il y a trois ouvrages qui ont eu deux éditions pendant cinq

années, tout au plus, et que le plus grand nombre de ces livres avaient déjà été imprimés en Europe un très grand nombre de fois. On reconnaît ainsi que Fichet et Heynlin de la Pierre marchaient fiers et hardis, en tête de leur siècle, tandis que nos imprimeurs, ne relevant plus que d'eux-mêmes, se mirent prudemment à sa remorque. Ils servirent le goût dominant afin de mieux servir leur propre intérêt.

On voit qu'ils n'imprimèrent que des livres à l'usage du clergé (1) ; c'est que la science ne s'était pas encore sécularisée. Le *Valla* seul fait exception, motif qui doit faire douter de la réalité de cette édition des *Elégances latines*.

Imprimant pour de tels lecteurs, nos prototypographes ne pouvaient pas manquer de leur offrir la *Bible*. On regrette que ce livre divin n'ait paru que la septième année après l'établissement de l'imprimerie de Paris, en juillet 1476. Gutenberg avait cependant donné un noble exemple en débutant, dès 1450, par la Bible de trente-six lignes.

Le lecteur n'a pas manqué sans doute de remarquer l'absence totale de livres français dans cette liste du Soleil d'Or, comme dans celle de Sorbonne. La langue latine, vieille de plus de vingt siècles, chancelante, enlaidie, mourante, n'en jetait pas moins une ombre épaisse sur les autres langues plus jeunes qu'elle et les empêchait, sans y rien gagner pour elle-même, de grandir et de se fortifier. Ce n'est pas Paris, c'est Cologne qui imprima le premier livre en langue française. (Voir *Lettres d'un Bibliographe*, 4e série, page 19.)

Du tableau dont nous considérons l'ensemble, nous pouvons tirer une dernière conséquence. Un calcul facile, dont les éléments sont les noms de nos prototypographes, imprimés dans leurs dix-huit colophons, permet de mesurer leur importance relative dans l'association. Que l'on conserve ou que l'on élimine les colophons en vers, on trouve toujours que le premier

(1) Des vingt et une éditions de notre tableau, huit sont celles d'ouvrages de Dominicains. L'imprimerie du Soleil d'Or n'était qu'à quatre-vingt-deux toises du couvent des Jacobins, sur le même côté de la rue.

rang appartenait à Martin Krantz, le second à Ulric Gering, le troisième à Michel Friburger. Gering semble avoir été le plus jeune et le plus actif, ayant exercé à Paris pendant plus de quarante ans sa noble profession.

Inutile de signaler la rareté des incunables de Paris ; elle ressort de l'absence d'astérisque, *, aux numéros du *Repertorium* de Hain. Trois seuls en sont accompagnés.

Les vingt et une éditions de notre tableau sont-elles tout ce qu'on a imprimé au Soleil d'Or ? Elles sont tout ce que nous avons pu trouver ; si quelques autres ont disparu, elles n'avaient sans doute pas grande importance et n'ajouteraient pas grand chose à l'estime et même à l'admiration dues à nos prototypographes pour leurs importants travaux pendant les cinq années de leur séjour au Soleil d'Or.

A partir du printemps de 1475, on constate sur notre tableau que le nombre et l'importance des éditions sont devenus plus grands qu'aux deux premières années du séjour au Soleil d'Or, c'est l'honorable reflet d'une faveur royale. Louis XI leur accorde, en février 1475, des lettres de naturalité. En voici quelques lignes intéressantes :

Nous avons reçu l'humble supplication de nos bien-amés Michel Friburgier, Uldaric Quering et Martin Grantz, natifs du pays d'Alemaigne, contenant : Que ils sont venus demourer en notre royaume puis aucun temps en ça, pour l'exercice de leurs arts et métiers de faire livres de plusieurs manières d'écritures en moule et autrement et de les vendre en cette notre ville de Paris, où ils demourent à présent.....

Louis veut que ces lettres leur soient délivrées gratuitement : « ne que pour ce ils soient ou puissent être tenus nous en payer aucune finance ; et laquelle, à quelque somme qu'elle puisse monter, nous, *en faveur d'aucuns de nos principaux officiers,* leur avons donnée et quittée, donnons et quittons à chacun d'eux, de notre dite grâce et autorité, par ces dites présentes, signées de notre main. »

Nous soulignons avec plaisir, dans ces généreuses paroles de

Louis XI, celles où il mentionne, sans les nommer, quelques-uns de ses favoris plus généreux encore, qui usèrent de leur faveur auprès du roi pour servir les intérêts de nos heureux imprimeurs. Rien ne manque à cette action pour être belle puisqu'elle est anonyme.





DE LA SECONDE IMPRIMERIE DE PARIS

« Il est probable qu'après l'impression des *Sermons du Carême* de Léonard de Udine, en 1477, les deux associez d'Ulric Gering, Martin Crants et Michel Friburger, retournèrent en Allemagne ; car depuis cette année-là, il n'est plus parlé d'eux nulle part. » Ces paroles sont celles de Chevillier, page 72. Elles nous semblent dignes de notre confiance ; mais au lieu de suivre Gering dans sa nouvelle carrière qui va durer encore trente-trois ans, il est plus à propos de le laisser un instant de côté, afin de signaler la naissance d'une seconde imprimerie à Paris. On reconnaîtra ainsi la vigueur de l'arbre transplanté des rives du Rhin à celles de la Seine et l'heureuse fertilité du nouveau terroir, puisqu'au bout de cinq ans l'arbre commençait déjà à y multiplier de vigoureux rejetons.

Les fondateurs de cette deuxième imprimerie sont deux Allemands qui étudiaient dans l'Université, Pierre Cæsaris et Jean Stol. Ils étaient, en typographie, élèves de Gering. C'est encore Chevillier, page 55, qui est ici notre autorité. Nous ne voyons aucun motif de repousser ces assertions, tant elles sont vraisemblables et tant devait connaître les traditions de la Sorbonne son savant et zélé bibliothécaire ! Cependant Auguste Bernard, page 322, dans une note obscure et longue, re-

proche à Chevillier (qu'il appelle toujours *Cheviller*) de ne pas prouver son assertion. Trop étranger aux langues du nord, Bernard était incapable de reconnaître dans les noms mêmes de Cæsaris et de Stol la nation à laquelle appartenaient ces deux prototypographes.

Voici, du reste, un fait de petite importance favorable à l'opinion qu'ils étaient Allemands : à la fin du *De Finibus* et des *Tusculanes* de Cicéron, on lit sept distiques du poète allemand, Erhard Windsberg, que nous connaissons déjà pour l'ami de Krantz, Gering et Friburger. N'était-il pas naturel que Windsberg se plût à composer des vers en l'honneur d'imprimeurs, ses compatriotes ?

L'emplacement de la nouvelle imprimerie est clairement indiqué dans le colophon de la *Grammaire latine* de Nicolas Perotti :

Impressa Parisius, in vico Sancti Jacobi, in intersignio Follis Viridis, infra Sanctum Benedictum et Prædicatores.

Imprimé à Paris, rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Soufflet vert, entre Saint-Benoît et les Jacobins.

Cette maison du Soufflet vert (n° 77 du plan du quartier de Sorbonne) (voir l'atlas) est en effet située à cent mètres des charniers de Saint-Benoît et à cent mètres des Jacobins. On voit ainsi que A. Bernard a tort de placer l'établissement de Cæsaris *près* de la rue des Grès.

La nouvelle imprimerie débuta par une édition du *Manipulus Curatorum qui completus est Parisius per Venerabilem virum Petrum Cæsaris in artibus magistrum ac hujus artis industriosum opificem.* Ces paroles du colophon ne nomment que Cæsaris, qui n'avait pas encore d'associé. Il s'agit donc du premier ouvrage imprimé au Soufflet vert. La date est le 22 mars 1474. On ne trouve plus rien d'imprimé par eux après la *Grammaire* de Nicolas Perotti datée du 7 mars 1480.

Voici, d'après Panzer, le tableau de leurs éditions pendant ces six années :

1	Manipulus Curatorum	in-folio	22 mars	1474
2	Speculum Vitæ humanæ	in-folio		1474 ?
3	Casus longi super decretalia	in-folio	13 juin	1475
4	Valerius Maximus	in-folio		1475
5	Senecæ Epistolæ	in-quarto		1475
6	Manipulus Curatorum	in-quarto	25 mai	1476
7	Ockam Dialogi	in-folio		1476
8	Epistolæ Piccolominei	in-folio		1476
9	Margarita Poetica	in-folio	5 mai	1477
10	De Officiis, Parodoxa, de Amicitia, de Senectute, Somnium Scipionis	in-folio	août	1477
11	Libri ad Herennium	in-folio	29 octobre	1477
12	Epistolæ ad Familiares	in-folio		1477
13	Perotti Grammatica	in-folio	5 décembre	1477
14	De finibus et Tusculanæ quæstiones	in-folio		1478 ?
15	Libri ad Herennium	in-folio	29 décembre	1478
16	Salustii Opera et Ciceronis Catilinariæ orationes	in-quarto		1479
17	Casus Breves Joanis Andreæ	in-quarto		1479 ?
18	Tractus de origine Nobilium. Epistola Poggii. Æneas Sylvius de Miseriis curialium. Seneca de remediis fortuitorum etc.	in-quarto		1479 ?
19	Perotti Grammatica	in-folio	7 mars	1480

Dans ce tableau ne figurent ni l'*Amant rendu cordelier en l'observance d'amour*, ni *Pragmatica Sanctio Caroli (septimi)*. Rien ne prouve que le premier ouvrage sorte des presses de Cæsaris et Stol qui, de plus, étant Allemands, n'auraient guère songé à imprimer des romans français rimés. Quant à la *Pragmatica Sanctio*, il est peu vraisemblable qu'après avoir cessé d'imprimer au printemps de 1480, Cæsaris ait été en mesure, quatre ou cinq ans plus tard, en 1484, d'imprimer n'importe quel ouvrage.

Si nous supprimons ces deux livres que Panzer admet dans ses annales, nous en ajoutons deux autres qu'il n'a pas men-

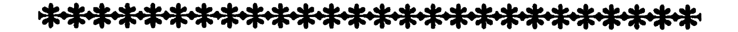
tionnés. Ce sont nos n°s 17 et 18 que Chevillier a vus, l'un dans la bibliothèque des Célestins, l'autre dans celle de Sorbonne.

Les numéros 2, 14, 17 et 18 n'ayant pas de date, nous les avons distribués entre les années qui comptent le moins d'impressions. Sur les dix-neuf numéros de ce tableau, huit sont des auteurs classiques latins ; on y compte onze ouvrages de Cicéron, mais on n'y voit pas un seul poète. Cette liste contraste avec celle du Soleil d'Or, et rappelle beaucoup celles des premières impressions de Sorbonne.

Nous apprenons de Chevillier que, sur la fin de sa vie, Pierre Cæsaris occupait la maison rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Cygne et du Soldat. C'est sans doute celle du *Chevalier au Cygne* de notre plan, où elle est marquée du n° 67. Les docteurs de Sorbonne, propriétaires de cette maison, lui en firent un bail à vie en 1486, et Cæsaris l'a occupée jusqu'en 1509, date de sa mort.

Possesseur du *De Finibus* et d'une partie du Valère-Maxime, nous avons été à même de constater une très grande ressemblance dans la forme des majuscules A, H, I, P. etc., dans ces deux ouvrages et dans ceux de l'imprimeur de Strasbourg, George Husner.

Nous avons aussi remarqué que les lettres *s*, *t*, ordinairement unies dans les impressions du XVe siècle, sont imprimées avec deux types distincts.



GERING S'ASSOCIE A REMBOLT EN 1494 MEURT EN 1510

D'autres imprimeries, peu de temps après celle de Cæsaris et Stoll, s'établirent à Paris. Nous en parlerons plus tard ; mais il est temps de revenir au patriarche de nos typographes, à Ulric Gering.

Comme exemple de l'erreur des bibliographes, qui associent trop tôt Gering et Rembolt, nous citerons *Epistolæ Pauli.* Panzer (199) les attribue aux deux futurs associés. Elles sont du 29 février 1492, imprimées à Paris, dans la maison de Sorbonne, au Soleil d'Or. Le Colophon ne nomme pas l'imprimeur; mais vers la fin du volume, on lit deux distiques *ad Ulricum impressorem;* nulle mention de Rembolt.

Ce n'est qu'en 1494 que parurent les premiers livres imprimés par Gering et son associé Rembolt.

Nous traduisons le colophon du *Moralia Gregorii* de l'année suivante :

> Imprimé à Paris par Ulric Gering de Constance et par maître Berthold Rembolt de Strasbourg, associés, au Soleil d'Or, rue de Sorbonne, l'an 1495, le 31 octobre.

On y apprend que Rembolt était maître-ès-arts de l'Université et de quels diocèses étaient nos imprimeurs.

Une fois associé de Gering, Rembolt n'oublie jamais de se

nommer dans les colophons, et sa marque seule figure au titre de plusieurs ouvrages. C'est ainsi qu'on la voit, en 1498, en tête du *Pastorale Gregorii*, avec ses initiales B. R. et la devise barbare ΧЄΡЄΘΗΧΙ, sans doute pour ΧΑΙΡЄ ΤΥΧΗ, *vale fortuna.* Dans le *Cornucopia* de 1496, l'orthographe est différente : ΧЄΡЄΘΙΧΗ, mais aussi absurde.

C'est surtout dans l'ouvrage dont nous allons parler que l'on est frappé du rôle prépondérant que semble remplir Rembolt dans l'association. Il s'agit du *Decretum Gratiani cum Glossis.* D'abord sa marque seule, précédée de deux distiques élogieux, figure au titre. De plus il y a, vers la fin, une longue lettre latine « du Jurisconsulte Jean Chappuis à l'HABILE IMPRIMEUR BERTHOLD REMBOLT qui, sans jamais ralentir ses efforts, a toujours bien mérité de la typographie. »

« Rien, dit ce savant, ne m'est plus cher que votre illustre nom, *splendido nomine.* Le nom de Berthold est aussi doux à mes lèvres que le vin que je bois lorsque la soif me dévore est doux à mon palais. » Cette épître est en date du 15 novembre 1507.

Chappuis prétend qu'on attend ce livre depuis tant d'années, *tot annos.* Cependant une édition précédente avait paru moins de deux ans auparavant. Panzer ne cite pas l'édition de 1507. Nous la possédons et nous en dirons quelques mots parce qu'elle est le type de beaucoup d'ouvrages imprimés par Gering et Rembolt associés.

C'est un volume, énorme in-folio, du poids de sept kilogrammes. Il compte plus de mille pages. La page de texte a deux colonnes encadrées de commentaires. Les titres et les initiales sont imprimés en rouge, et il y a un grand nombre de lettres ornées. « Ce mélange des deux couleurs, dit Chevillier, donne un agrément à l'impression et réjouit la vue qui se plaît dans cette diversité. » Voici la traduction des deux distiques du titre :

Si aucune page de ce noble recueil de la loi divine ne contient de faute hideuse, si la perfide erreur ne s'y est pas glissée, cet avantage,

c'est à l'habile main du prudent Berthold que nous le devons. C'est lui l'heureux imprimeur de ce bel ouvrage.

On voit qu'il n'y a nulle mention de Gering, qui sans doute dans les dernières années ne prêtait plus guère que son nom. .Rembolt était la cheville ouvrière.

Sans parler de leurs éditions in-quarto et in-octavo, Gering et Berthold ont imprimé, pendant leur association, plus d'une douzaine de volumes grand in-folio. Ce sont surtout des livres à l'usage du clergé et des jurisconsultes.

C'est au mois de mai 1494 que Gering reçut un titre auquel il aspirait depuis longtemps. Il fut admis au rang des hôtes, *hospites*, de la maison de Sorbonne et put désormais y loger et avoir une place à la table des docteurs. Une des causes qui lui valurent cet honneur mérite qu'on la rappelle : « Un corps de logis, dit Chevillier, où était anciennement la Bibliothèque, étant tombé, par caducité, l'année 1493, et la communauté n'ayant point d'argent pour le faire rebâtir, Gering donna cinquante francs. C'était alors un présent considérable. » Gering en promit cinquante autres pour achever la reconstruction.

On comprendra l'importance d'une somme de cent francs au xv[e] siècle, si l'on se rappelle qu'en 1373, un siècle environ auparavant, *la toise de mur coûtait, tout compris, soixante sols. (Mémoires de Poncet de la Grave,* I, 131.)

L'association de Gering et de Rembolt dura environ seize ans, de 1494 à 1509. Le dernier livre qu'ils nous semblent avoir publié ensemble nous offre ce colophon que nous traduisons :

> Fin du dialogue du pape saint Grégoire. Imprimé par les soins d'Ulric Gering et de maître Berthold Rembolt associés, demeurant à Paris, rue de Sorbonne, au Soleil d'Or, l'an du Seigneur 1509, le 23 mars.

Le 8 janvier de l'année suivante (1510), Rembolt et Jean Waterloes publiaient ensemble, au Soleil d'Or DE LA RUE SAINT-

Jacques, l'ouvrage de saint Grégoire, *Super Cantica Canticorum*. Ainsi l'association était rompue et Rembolt était installé dans une autre demeure où il avait suspendu la vieille et glorieuse enseigne du Soleil d'Or.

Cette maison que lui louaient les docteurs de Sorbonne portait pour enseigne le Coq et la Pie. C'est le numéro 69 du plan du quartier de Sorbonne. (Voir l'atlas.)

Gering, qui échappa toujours aux liens du mariage, Gering, qui exerça le premier l'imprimerie dans une capitale telle que Paris et pendant quarante ans, avait amassé une grande fortune. « Aussi faisoit-il, durant sa vie, de grandes aumônes aux pauvres, dit Chevillier, et particulièrement aux Ecoliers, étant persuadé qu'en les aidant dans leurs études et leur donnant moyen de devenir de Sçavans Ecclésiastiques, c'étoit un bien général qu'il procuroit à l'Eglise. »

Il fit en 1504 son testament en faveur surtout du collége de Sorbonne et de celui de Montaigu. Cette dernière communauté acheta du legs qu'elle reçut la terre d'Anet-sur-Marne et plusieurs maisons voisines où furent bâties les classes des grammairiens.

« Le legs de Sorbonne, plus favorisée, se montoit d'argent comptant, dit Chevillier, à plus de huit mille cinq cents livres, alors somme très grande, sans compter ce qu'elle toucha de la vente des meubles d'une grande imprimerie (1) et d'un

(1) Nous ne pouvons que nous en rapporter à Chevillier quand il nous dit que l'on vendit, après le décès de Gering, son matériel typographique. Quand, ailleurs, il nous apprend que l'imprimerie de l'Allemand Gérard Morrhy se trouvait dans la maison même de Sorbonne et dans le local où avaient débuté Krantz, Gering et Friburger, cette assertion ne contredit nullement la précédente d'après laquelle la maison du Soleil d'Or, rue de Sorbonne, dut cesser d'être une imprimerie.

Nous avons trouvé, dans l'immense correspondance d'Erasme, tome III, colonne 1751, une lettre de Morrhy dont nous traduisons quelques lignes intéressantes : « Vous avez ici, dans le Collége de Sorbonne, des partisans remplis pour vous de la meilleure volonté, mais réduits, en vérité, à dire bien bas leur pensée au lieu de l'exprimer tout haut. C'est à ce point qu'en est venue la tyrannie de certains personnages. Voici trois ans que je suis

riche fond de livres en feuilles et sans y comprendre ce qu'elle reçut des dettes. »

Cette somme servit à établir à perpétuité huit bourses de même revenu que celles du fondateur Robert, au profit de professeurs de théologie.

Gering mourut le 23 août 1510 en sa maison du Soleil d'Or, rue de Sorbonne.

Il fut enterré à Saint-Côme, sa paroisse. Chevillier en donne des raisons très plausibles.

L'église de Saint-Côme et Saint-Damien est au coin des rues de la Harpe et des Cordeliers. (Voir l'atlas.)

L'Angleterre vient de célébrer (juillet 1877) avec un ardent enthousiasme le quatrième centenaire de l'introduction de l'imprimerie dans ce pays. Nous n'avons rien fait de semblable pour un imprimeur à qui l'art doit cependant beaucoup plus de progrès remarquables qu'à Guillaume Caxton. Faut-il donc croire que notre amour-propre nous interdise la reconnaissance pour un bienfaiteur quand rien ne caresse notre vanité nationale ?

en relations très fréquentes avec les théologiens, puisque je demeure dans leur propre maison. » *Nimirum qui in ædibus illorum habitem. Parisiis, ex vico Sorbonico* 30 *martii* 1532.

Tuus ad omnia Gerardus Morrhius campensis.

Un pédant d'outre-Rhin, qui méritait bien de répondre au nom baroque de Maichelius, dans un livre latin sur les bibliothèques de Paris, prétend, contre le judicieux Chevillier, que ces mots *apud Sorbonam* signifient non en Sorbonne mais dans le voisinage de la Sorbonne. Malgré son ton tranchant et ses pédantesques distinctions grammaticales, le critique commet ici une grossière erreur dont la lettre que nous citons de Gérard Morrhy, dit Deschamps, à Erasme, suffit pour le convaincre. Il est plus que probable que l'appareil typographique des trois premiers imprimeurs de Sorbonne resta, après leur départ, dans cet établissement et servit à George Wolf et plus tard à l'Allemand Morrhy. On doit croire, en effet, que la Sorbonne fit les frais d'installation que n'auraient pu faire les trois ouvriers étrangers qu'elle appelait dans son sein ; mais ce qui réfute le mieux notre homme au nom baroque, ce sont les paroles de Fichet lui-même, datant ainsi sa rhétorique :

ÆDIBUS SORBONÆ PARISII SCRIPTUM IMPRESSUMQUE.



ULRIC GERING IMPRIME SEUL,

PUIS AVEC GEO. MAYNYAL, ENSUITE AVEC GEO. WOLF, ENFIN AVEC BERTHOLD REMBOLT

Nous revenons à Ulric Gering. Son association avec Krantz et Friburger cessa le 31 octobre 1477, date du dernier livre imprimé par les trois associés. Le premier livre qu'il imprima, n'ayant pas encore d'associé, fut sans doute : *Exempla Sacræ Scripturæ,* imprimé au Soleil d'Or, le 30 janvier 1478. Le premier qu'il imprima avec George Maynyal est en date du 29 avril 1480. Ainsi Gering n'imprima seul que pendant deux ans et trois mois. Panzer ne signale que deux éditions imprimées par Gering et Maynyal, en avril et en août 1480. Pendant les années suivantes, Gering, redevenu seul, imprime très peu; selon Panzer, rien en 1481, un livre en 1482, un 1483, avec cette adresse : rue Saint-Jacques, au Soleil d'Or, un en 1484, rien dans les années de 1485 à 1488.

Ce relâchement d'activité doit avoir une cause ; nous allons en signaler plus d'une.

Non-seulement Gering, mais les autres imprimeurs, de 1483 à 1488, produisirent très peu d'ouvrages. D'après Panzer, les presses parisiennes, pendant ces six années, ne produisirent que quarante-deux ouvrages latins et vingt en langue française. Nous laissons de côté ceux en petit nombre qui sont sans date. Nous signalerons d'abord deux causes communes à toutes les imprimeries, ensuite une cause spéciale à Gering.

1° A force de voir se multiplier les livres en langue latine, les lecteurs, beaucoup plus nombreux ignorants de cette langue, voulurent à leur tour lire imprimés des ouvrages français. Laissant de côté trois impressions en cette langue dont la date est incertaine, nous regardons, comme le premier ouvrage français imprimé en France, *les chroniques de Saint-Denis.* Elles se composent de trois volumes in-folio. Voici la fin du colophon du troisième volume : « faictes à paris en la rue neufue de nostre dame deuant la grant église en lostel de pasquier bonhomme lung des quatre principaulx libraires de l'université de paris ou pend pour enseigne lymage saint xpristofle. fait le XVIe. jour de janvier lan mil. CCCC. LXXVI. » C'est 1477 qu'il faut substituer.

En 1486, Paris imprime au moins huit ouvrages français ; pas un seul en 1487. A partir de 1488, le nombre augmente sans cesse.

On comprend aisément que cet éveil de la curiosité pour les livres français dut s'accomplir au détriment des livres latins, seuls livres qu'ait jamais imprimés Ulric Gering. Quant à l'absence de tout livre français en 1487, nous allons en rendre compte.

2° Louis XI était mort en 1483. L'avènement de son successeur, Charles VIII, ne pouvait guère promettre de beaux jours à l'imprimerie. Quelle espérance ce malheureux prince, qui montait sur le trône sans savoir ni lire, ni écrire, pouvait-il faire luire aux yeux des amis des lumières ? De plus, les intrigues de seigneur jaloux les uns des autres et en révolte ouverte contre leur roi, la faiblesse d'une femme ambitieuse, Anne de Beaujeu, en lutte avec le jeune roi son frère, tout menaçait d'un stérile chômage les arts de la paix et de la pensée et par conséquent l'imprimerie, leur indispensable auxiliaire. Les luttes incessantes de Charles VIII contre la révolte des princes l'entraînèrent loin de sa capitale, et il ne revint à Paris, en 1487, qu'à la fin du mois de décembre. L'on se rend compte ainsi de l'inactivité des presses parisiennes.

A ces deux causes de chômage s'en joignait une troisième

pour Gering ; ce fut précisément sur la fin de l'année 1483 qu'il quitta la rue Saint-Jacques et transporta son imprimerie rue de Sorbonne. Il loua des docteurs, ses anciens amis, dit Chevillier, une maison dans cette rue, où pendait l'enseigne du Buis, *domus ad buxum*. Gering remplaça le Buis par le Soleil

¶ Explicit postilla sup libru psalmorum edita a fratre Nicolao de lyra ex ordine minorum sacre theologie doctore excellentissimo Impressumque in celeberrima vrbe Parisiensi in vico sancti iacobi ad intersignum solis aurei per mgrm vdalricum gering. Anno dni M°. cccc°. lxxxiii. die quinta nouembris.

Iste liber est et spectat Abbatie beate marie de Montisburgo. Ordinis sancti benedicti Constanciensis diocesis. provincie Rothomagensis. Emptum in claustro eiusdem abbatie a quodam librario venales libros deportanti die octava Aug. Anno dni m°. m°. octoge. sexto. Et constitit triginta solidis tt.

Ita est Jamerau

d'Or. Nous avons eu entre les mains, grâce à l'obligeance d'un libraire qui est un savant bibliographe, M. Claudin, un exemplaire du dernier livre probablement imprimé au Soleil d'Or de la rue Saint-Jacques. C'est un in-quarto de trois cent neuf feuillets. Les cahiers ont quatre feuillets, la page trente-neuf longues lignes. Le titre est : *Postilla Nicolai de Lyra super psalterium*. Nous donnons ci-dessus le fac-simile du colophon.

On voit que quand Gering l'imprima il n'avait plus d'associé. C'était le 5 novembre 1483, précisément l'époque où il quitta la rue Saint-Jacques pour celle de Sorbonne. L'exemplaire de M. Claudin est précieux pour deux raisons :

1° Il contient sous le colophon une note manuscrite que le lecteur a sous les yeux en fac-simile. En voici la transcription :

Iste liber est et spectat abbatiæ beatæ Mariæ de Montisburgo ordinis Sancti Benedicti, Constantiensis dioecesis provinciæ Rothomagensis. Emptus in claustro ejusdem abbatiæ a quodam librario venales libros deportanti, die octava augustus (sic) *anno domini* 1487 *et constat trigenta solidis turonensibus.*

Ita est, JANICART.

Voici la traduction de cette note intéressante :

Ce livre est et appartient à l'abbaye de Sainte-Marie de Montebourg de l'ordre de Saint-Benoît, du diocèse de Coutances, de la province de Rouen. Acheté dans le cloître de la dite abbaye d'un certain libraire colporteur, le 8 août de l'an du Seigneur, 1487. Il coûte trente sous tournois.

Certifié, JANICART.

2° Sur une feuille de garde nous avons trouvé la chanson dont nous reproduisons le fac-simile ci-contre : En voici la transcription et la traduction :

Fuge cœtum feminarum,
Namque omnis status harum
Parva dat stipendia.

Si sit virgo quam tu gliscis,
Damna florum concupiscis,
Vermis ut runcedia.

Maritatam si quis amat,
Se polluit, se diffamat,
Incidit in pericula.

Si monialis tibi placet,
Semper petit, nunquam favet.
Latet ut novacula.

Fuis la compagnie des femmes,
De toutes sans exception,
Car tu n'y gagneras jamais grand chose.

Si celle que tu veux posséder est vierge,
Tu veux donc flétrir une fleur,
Comme le ver ronge la rose.

Aimer une femme mariée,
C'est se souiller, se diffamer
Se précipiter dans les périls.

Si c'est une nonne qui te plaît,
Elle demande mille faveurs et n'en accorde aucune ;
Elle est insaisissable comme le poisson au sein des eaux.

Hâtons-nous de revenir à la maison de la rue de Sorbonne où s'installe Gering.

Comme ce fut sa dernière résidence, nous en dirons quelques mots. Cette maison, dans le plan (voir l'atlas), est indiquée par le n° 18.

Ce plan est parfaitement d'accord avec Chevillier qui nous

(1) Cette maison se trouvait sans doute au numéro 22 de la rue de Sorbonne. Elle est aujourd'hui occupée par les successeurs des célèbres chimistes du temps de nos études, Pelletier et Robiquet.

informe que la maison de Gering tenait aux grandes écoles de théologie.

« Elle étoit, ajoute le savant bibliothécaire de Sorbonne, où est présentement la porte qui sépare la rue de Sorbonne d'avec la place, et les grandes écoles étoient où est aujourd'hui cette place. »

Chevillier écrivait en 1694. Nous possédons un plan de Jaillot sur lequel on distingue en effet l'arcade de la porte qui fermait au midi la rue de Sorbonne ; elle fait donc exactement connaître l'emplacement de la dernière résidence de Gering.

Elle est probablement représentée de nos jours par la dernière maison du côté de la rue de Sorbonne (1).

Ainsi la funeste influence de l'odieuse politique et les soins innombrables d'une nouvelle installation que l'expérience acquise et l'amour du progrès voulaient plus parfaite, expliquent le ralentissement des travaux typographiques de Gering. Enfin parut, le 21 octobre de 1489, au Soleil d'Or de la rue de Sorbonne, *opus Robert Holkot super sapientiam Salomonis.* C'est un in-quarto considérable. Chevillier, qui en avait un exemplaire dans la bibliothèque de Sorbonne, l'attribue à Ulric Gering et à un nouvel associé, Berthold Rembolt, de Strasbourg. Cette association durera presque jusqu'à la mort de Gering. Cependant le lecteur reconnaîtra avec nous, malgré l'autorité toujours si respectable de Chevillier, que Rembolt ne devint pas, dès 1489, l'associé de Gering.

Auguste Bernard, avec la foule des bibliographes, accrédite cette erreur et l'aggrave encore en associant nos deux typographes dès 1483.

Avant de voir paraître le nom du Strasbourgeois Berthold Rembolt, on en rencontre un autre, celui du Badois George Wolf qui n'est pas, il est vrai, désigné comme associé, *socius*, mais qui du moins imprimait pour Gering au Soleil d'Or. Nous le voyons ainsi imprimer :

1° *Fratris Roberti opus de laudibus sanctorum,* le 28 janvier, 1490, *per G. Wolf Parisii in sole aureo vici sorbonici;*

2° *Gregorii homiliæ impressæ Parisiis ad solem auratum vici Sorbonici opera M. G. Wolf Badensis* 1491 ;

3° *Breviarium Parisiense* (11 mai 1492), *ad solem auratum, opera G. Wolf.*

Il est très probable que plusieurs autres ouvrages imprimés par Wolf, sans mention du Soleil d'Or, l'ont été dans cette maison, par exemple, le *Terentius cum commentario Guidonis Juvenalis.* Nous en traduisons le colophon :

Imprimé à Paris, par G. Wolf de Bade pour Philippe Pigouchet, libraire, demeurant rue de la Harpe, près de l'église des Saints Côme et Damien et pour Enguilbert de Marnef, libraire, demeurant rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Pélican, près de l'église de Saint-Yves. 20 octobre 1492 (1).

(1) On serait tenté de croire qu'un autre imprimeur a rempli le même rôle que George Wolf, et avant lui, dans l'établissement de Gering, rue de Sorbonne. En effet, il existe une édition d'un poème latin de Dominique Mancini dans laquelle se trouvent des vers sur l'enfance de Charles (VIII), fils de Louis XI. A la fin est le colophon remarquable que nous traduisons : « C'est par les soins, par le zèle et par l'art de Jean Higman, Allemand, que ce livre a été imprimé, dans la ville royale de Paris et dans l'enceinte de la Sorbonne *(ædibus Sorbonæ)* la très célèbre académie, sous le règne de Charles VI, roi très chrétien des Français, l'an 1384, le 22 décembre. Lecteur, adieu. »

D'après Maittaire, à la fin d'une autre édition du même ouvrage, on lit ces mots : « à Paris, chez Jean Higman, dans le collége de Sorbonne. »

1384 est en réalité une année du règne de Charles VI. Higman voulait-il tromper la postérité en se faisant passer par imprimeur du temps de Charles VI ?

Dans une édition subséquente du même ouvrage, George Mittelhus, Allemand, copie l'erreur qui transforme Charles VIII en Charles VI, mais en assignant toutefois pour millésime l'an 1488.

Il était temps que l'imprimerie vint apprendre à des sujets ignorants le véritable numéro du Charles qu'ils avaient pour roi.



LISTE DES IMPRIMEURS DE PARIS AU XVe SIÈCLE

Nous avons fait connaître la seconde imprimerie établie à Paris; nous allons maintenant dresser la liste des imprimeurs de cette capitale pendant les vingt-quatre dernières années du xve siècle. Le nombre qui précède chaque indication est le numéro des annales de Panzer.

	Noms des imprimeurs	Année de l'établiss^nt^
41.	Pasquier Bonhomme (1)	1477
71.	Antoine Vérard (2)	1480
76.	Geoffroy de Marnef (3)	1481
77.	Jehan du Pré	1481
90.	Antoine Caillaut et Louis Martineau	1483
94.	Guy Marchand (4)	1483
99.	George Mittelhuss, de Strasbourg (5)	1484
100.	Denis Janot	1484
101.	Philippe Pigouchet, pour Simon Vostre (6)	1484
102.	Jehan Bonhomme, frère de Pasquier	1484
103.	Johann Higman, Allemand (7)	1484
119.	Robinet Macé	1486
120.	Pierre Levet (8)	1486
121.	Jehan Driard	1486

128. Jehan Carcain (9). 1487
127. Pierre le Rouge. 1488
143. Félix Baligault (10). 1488
160. Wolfgang Hopyl, Allemand (11). 1489
164. Michel Lenoir (12). 1489
165. Pierre le Caron. 1489
166. Guillaume le Caron, Jehan Belin, *Jehan du Pré*. . 1489
162. George Wolf, de Bade (13). 1490
193. Germain Bineaut. 1490
195. Denis Roce (14). 1490
213. Le Petit Laurent (15). 1491
218. Gillet Cousteau, Jehan Ménard. 1491
236. Jehan Trepperel (16). 1492
251. Jehan Maurand (17). 1493
253. Enguilbert de Marnef. 1493
274. Jehan Lambert. 1493
310. *George Wolf* et Johann Philippe de Crucznach (18) 1494
316. Pierre Poulhac. 1495
317. André Bocard (19). 1495
348. Pierre le Dru (20). 1495
350. Guillaume Mignart. 1495
351. Etienne Jehannot. 1495
353. Josse Bade, d'Assche (21). 1495
379. *Wolfgang Hopyl*, Henri Estienne (22). 1496
370. Jehan Petit, *Guy Marchand* (23) 1496
386. Jehan Bouyer, Guillaume Boucher. 1496
400. *Johann Philippe*, Manstener, *Geoffroy de Marnef*. 1497
424. *Jehan Maurand*, Jehan Gerlier. 1497
427. Alexandre Alyate, de Milan. 1497
429. Antoine de Nidel (24). 1497
431. François Fradin, Jehan Pivard. 1497
432. Durand Gerlier (25). 1497
475. Jehan Richard. 1498
489. *George Wolf*, Thielmann Kerver, de Coblenz (26). 1498
495. Jehan Poitevin. 1498

494. *Antoine Denidel*, Robert Gourmont (27). 1499
554. Michel de Toulouse, *Denis Roce* (28). 1499
556. Nicolas Debarra. 1499
552. Nicolas Wolf, Lutriensis 1500
614. Nicolas des Prés (29). 1500
616. Gaspard Philippe. 1500
622. Jehan Dyamantier, *Enguilbert de Marnef*. . . . 1500
625. François Regnault (30). 1500
627. Jehan Pivard. 1500
531 *b*. *Pierre Levet*, Raoul Cousturier, Jehan Hardouin. 1500

Voilà donc soixante-six imprimeries que vit naître Gering autour de lui, sur le sol parisien, pendant les vingt-quatre dernières années du siècle. Il est même probable qu'il y en eût plus de soixante-six. Cette merveilleuse multiplication de la presse typographique a dû le récompenser de son noble dévoûment à la propagation du nouvel art.

Le lecteur remarquera que neuf au moins de ces imprimeries sont fondées par des Allemands. Il remarquera aussi que l'an 1485 est l'un des quatre où ne s'élève pas d'imprimerie nouvelle. Or cette année 1485 est précisément signalée par la la détresse des imprimeurs de Paris. Une déclaration de Charles VIII, du mois d'avril, autorise les vingt-quatre libraires de l'Université qui ne trouvaient pas d'*ouvrouer* à vendre livres, à cumuler avec leur commerce les fonctions de praticiens, notaires et autres, sans pour cela rien perdre de leurs droits et priviléges comme suppôts de l'Université. (Voir article *typographie* de l'Encyclopédie Didot.) Ces mots: *ne trouvaient pas d'ouvrouer à vendre livres*, signifient : ne trouvaient pas d'occupation à vendre leurs livres.

Comme la pioche impitoyable des démolisseurs réduit en monceaux de platras les vieilles et vénérables rues du quartier de l'Université, nous pensons qu'on ne lira pas sans quelque intérêt l'adresse de ceux de nos anciens imprimeurs qui nous ont mis à même de la connaître.

Les chiffres en parenthèse correspondent à ceux de la liste qui précède.

(1) Nous commençons par Pasquier Bonhomme dont le nom si franchement français ouvre dignement la série de nos imprimeurs nationaux.

A la date que lui assigne Panzer nous substituons 1477 parce que nous remplaçons l'année qui allait d'une Pâques à la suivante par celle qui va d'un premier janvier au suivant; il en sera de même dans plusieurs autres cas.

Voici la fin du colophon des chroniques de Saint-Denis:

Croniques de France faictes à Paris en la rue Neufve de Nostre Dame devant la grant église en *l'ostel* de Pasquier Bonhomme l'ung des quatre principaulx libraires de l'Université de Paris où pend pour enseigne l'ymage Saint Xpristofle.

Le mot hôtel n'avait pas au XVe siècle la signification prétentieuse que lui impose la vanité de nos contemporains; il signifiait simplement maison, demeure, et traduisait le mot latin *domus*. En voici une preuve que nous empruntons à l'*ordre des états sous Charles VIII*, imprimé en 1493, page 65 : « L'homme de guerre ne se contentera point des biens qu'il trouvera en l'hostel du laboureur. »

(2) Voici la dernière adresse que donnait probablement Vérard en 1499 ; car, grâce à l'incurie des magistrats, le pont Notre-Dame s'écroulait dans la matinée du 13 octobre.

Cy finist le mystère de la Passion nostre Seigneur Jésu Christ, imprimé à Paris l'an mil CCCCXCIX. pour Antoine Vérard, libraire, demourant sur le pont Notre Dame, à l'image Saint Jehan l'évangéliste ou au Palais au premier pilier devant la chapelle où on chante la messe de messeigneurs les présidens.

Ce célèbre imprimeur s'établit alors près du carrefour Saint-Séverin, plus tard rue Saint-Jacques, près du petit-pont, enfin devant la rue Neuve-Notre-Dame.

(3) Voici des vers du premier feuillet de la *Nef des Folz* qui indiquent l'enseigne de Geoffroy de Marnef :

Hommes mortels, qui désirez savoir
Comment on peut en ce monde bien vivre
Et mal laisser ; approchez ; venez veoir
Et visiter ce présent joyeux livre.
A tous états bonne doctrine il livre,
Notant les maux et les vices des mondains.
Venez-y tous et ne faites dédains
Du dit livre nommé *Des Fols la Nef ;*
Si vous voulez, vous en trouverez maints
Au Pellican, cheux Geoffroy de Marnef.

Il demeurait rue Saint-Jacques. Il avait deux frères, Enguilbert et Jehan ; ils ont été associés. Leur marque typographique la plus complète représente un Pélican qui nourrit ses petits de son sang, un perroquet perché sur une branche et une volée triangulaire de cigognes. De plus trois droites se coupant par la moitié sont précédées des lettres E, I, G, initiales de leurs noms de baptême. Cette marque se voit au commencement du Virgile de 1514 (date corrigée).

Le lecteur trouvera dans l'atlas un fac-simile de cette marque intéressante.

Guy ou Guyot, marchand, donne son adresse de plusieurs manières différentes. En voici une de l'an 1483 : « imprimé à Paris dans la maison du *champ Gaillard,* derrière le collége de Navarre. »

Une autre de 1490 : « Guiot, marchant imprimeur, demourant au grand hostel de Navarre en champ Gaillart à Paris. »

Une autre de 1496 : « à Paris chez Guy marchand derrière le gymnase de Navarre, près du collége d'Arras. »

Aux deux années suivantes, il se contente d'indiquer le *champ Gaillard.*

En 1499, on lit à la fin du *Livret de Consolation* : « priez pour celui qui a fait *mettre en molle* (en lettres moulées) ce traictié pour le salut de son âme. » Puis : « Imprimé par maystre Guy marchant demourant en Beauregard *(Bellovisu)* à Paris, derrière le collége de Boncourt. »

Toutes ces adresses ne désignent qu'une même demeure,

située dans l'intérieur du triangle que formaient les colléges voisins de Navarre, de Boncourt et d'Arras. La rue Clopin, dans une portion supprimée au commencement de ce siècle, séparait Navarre et Boncourt qui, réunis en 1809, ont formé l'Ecole Polytechnique.

Marchand, dit Lacaille, avait pour marque le *chant* Gaillard, représenté par les deux notes *sol, la.*

sol *la* *fides* *ficit* ce sont les mots *sola fides sufficit* de l'hymne Pange lingua, exprimés par un détestable rébus. Mais ce qui est plus détestable encore, c'est l'allusion qu'il prétend faire au nom de sa demeure, le *champ* Gaillard, en employant les deux premières notes d'une chanson qui s'appelait le *chant* Gaillard.

(5) Imprimé par le soin, l'industrie et l'art de George Mittelhuss, Allemand, dans la royale cité de Paris et dans la maison de Hacqueville, à l'enseigne de la Clef d'Argent, rue Saint-Jacques, près du Petit-Pont.

(6) Voici une partie d'un colophon de Pigouchet : « Ces présentes heures à l'usage de Paris furent achevées le premier jour de décembre mil quatre centz quatre vingtz et unz par Philippes Pigouchet, imprimeur, demeurant en la rue de la Harpe, devant Saint-Cosme, en l'ostel du colliège de Dinville. Qui en vouldra avoir il en trouvera au dit lieu et devant Saint-Yves, à l'enseigne du Pellican, en la rue Saint-Jacques. »

Cette dernière adresse est celle de Enguilbert de Marnef. Le collége de Dainville faisait face à la rue des Mathurins. Dans un autre colophon, Pigouchet donne son adresse : *In locagiis collegii vulgariter nuncupati de Dainville.* Ce mot *locagium* indique ce que nous nommons les appartements d'une même maison, donnés en location. Dans une citation de 1468, Ducange a ces mots : « En deux chambres ou louaiges de l'ostel de Pierre Albert, barbier, assiz à Paris en la rue Saint-Jacques. » Plus loin, il parle d'une maison contenant plusieurs *estages* ou *louages.*

(7) Nous avons déjà dit que Higman imprima en Sorbonne.

Voici deux autres adresses : « rue du clos Bruneau, à l'enseigne des Lions, auprès des écoles de Décret ; rue Saint-Jacques, à l'enseigne de Saint-George. » Cette dernière correspond sans doute au numéro 68 de notre plan. (Voyez le plan dans l'atlas.

Quant à la rue du Clos-Bruneau, elle a aussi porté le nom de Saint-Jean-de-Beauvais, et l'on sait que dans cette dernière rue se trouvait l'Ecole de droit au xve siècle.

(8) Voici deux adresses de Pierre Levet : « 1° Ville de Paris, rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la Balance d'Argent, 1487 ; 2° Imprimé dans le faubourg de Saint-Germain-des-Prés, 1494. »

(9) Jehan Carcain donne son adresse dans des vers latins que voici traduits :

Il est à Paris un pont de Saint-Michel. On y voit beaucoup de maisons ; l'une est cependant plus connue. Mes vers désignent celle qui a pour enseigne la tête de saint Jean-Baptiste. Vous y trouverez un libraire pour répondre à vos demandes. Vous voulez sans doute connaître aussi le nom de l'imprimeur. Jean Carcain est son nom. Ne m'en demandez pas davantage. Adieu.

Allons, allons, achetez pour quelques écus de doctes volumes, puis regagnez, par les rues étroites, la montagne qui vous est chère. (La montagne de Sainte-Geneviève.)

(10) En 1495, Baligault donnait cette adresse : « Imprimé à Paris, aux soins et aux frais de maître Félix Baligault, après la plus exacte correction, dans la maison que l'on vient de construire en face du collége de Reims, maison ornée de l'image de saint Etienne. »

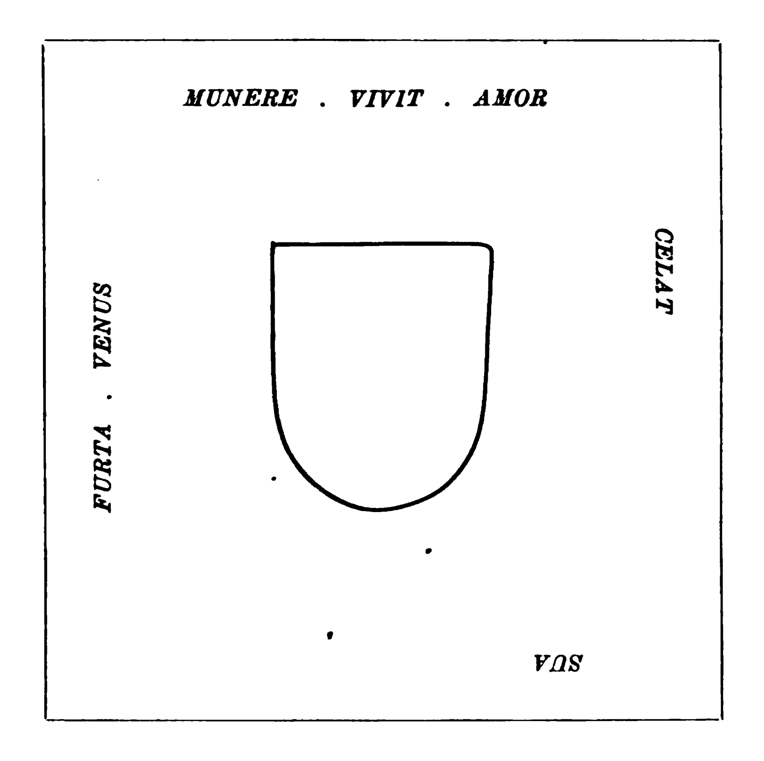
La rue de Reims nous rappelle encore où se trouvait ce collége.

(11) Wolfgang Hopyl occupa successivement deux maisons contigües : « rue Saint-Jacques, en 1489, celle à l'enseigne de Sainte-Barbe ; en 1490, celle à l'enseigne du Tresteau et de l'imaige Saint-Georges. » Ce sont les numéros 67 et 68 du plan. (Voyez le plan dans l'atlas.)

En 1493, Hopyl imprimait, aux frais de Nicolas Lecomte, libraire de Londres, demeurant près du cimetière Saint-Paul, à l'enseigne de Saint-Nicolas.

En 1496, ils avaient pour correcteur un Écossais du nom de David Laux.

Sa marque typographique, à la dernière page de certains livres, consistait en un écu où l'on voit au milieu un chêne et à droite une cigogne avec ces mots, distribués à l'entour de la manière suivante :



Voici de quelle manière le bon Lacaille (page 65) reproduit et maltraite ces deux devises :

Sua aurita venus munere vivit, Amor Cœlat.

Tibulle, livre I, élégie 2, vers 36, dit :

Celari vult sua furta Venus.

Un autre poëte a dit :

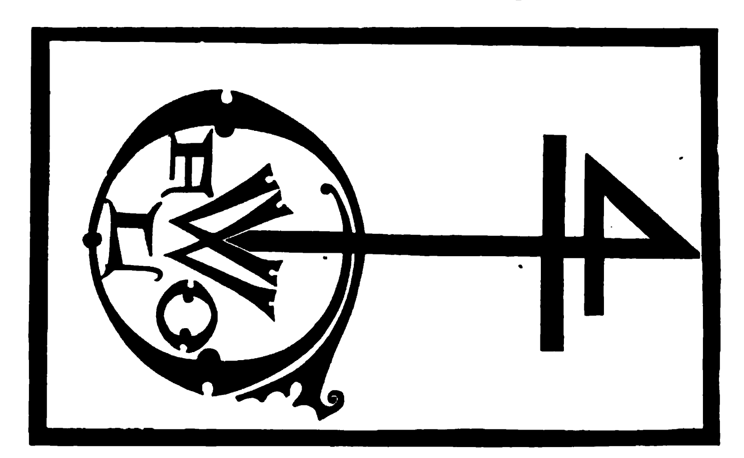
Munere vivit amor.

Lacaille a trouvé le moyen de rendre très obscures des pensées aussi claires que connues.

(12). Il est plus intelligible à propos de Michel le Noir. « Il avoit, nous dit-il, pour marque, une roze en face sur un fond de sable soutenue par deux Mores, et une autre pour timbre, le tout faisant allusion à son nom, avec ces vers :

C'est mon désir
De Dieu servir,
Pour acquérir
Son doux plaisir.

Lenoir avait d'autres devises dans lesquelles on voit toujours des Maures. En 1496, il demeurait sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de Saint-Jean l'évangéliste. Il a aussi demeuré rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la Rose blanche couronnée, et devant Saint-Denis de la Chartre, à l'image Notre-Dame.



(13) Nous savons déjà que George Wolf imprima en Sorbonne même, au Soleil d'Or. Voici sa marque, en tête d'un de ses ouvrages ; le G, de forme circulaire, enveloppe son nom, Wolf.

(14) Denis Roce était plutôt libraire qu'imprimeur. En 1499, il demeurait rue Saint-Jacques, à l'enseigne de Saint-Martin, sans doute au numéro 49 de notre plan. (Voyez l'atlas.)

(15) Nous ne connaissons du Petit Laurent que sa devise; elle est si sage que nous la reproduisons :

Chacun soit content de son bien;
Qui n'a suffisance n'a rien.

(16) En 1494, Trepperel demeurait sur le pont Notre-Dame, à l'enseigne de Saint-Laurent; plus tard rue Neuve-Notre-Dame, à l'enseigne de l'Ecu de France.

(17) Jehan Maurand demeurait, en 1493, rue Saint-Victor.

(18) En 1494, G. Wolf et J. P. de Crucznach demeuraient à l'enseigne de Sainte-Barbe, rue Saint-Jacques, numéro 67 de notre plan. En 1512, J. P. de Kreuznach imprimait pour L. Hornken et G. Hittorp un ouvrage où l'on voit la marque de Hornken, les armes de Cologne, avec ces mots :

O Felix Colonia !

On y lit ensuite deux adresses : « 1° Paris, rue Saint-Jacques, à l'enseigne des trois Couronnes, en face de Saint-Benoît; 2° Cologne, derrière la grande église le (Dôme), à l'enseigne du Lapin blanc. » Dans un autre ouvrage de la même année (1512) maître Jean Philippe de Kreuznach est plus explicite et dit : *Venumdantur Parisiis sub intersignio trium coronarum* FELICIS COLONIÆ AGRIPPINÆ.

La maison des trois Couronnes est celle du numéro 59 du plan.

Nous signalons avec plaisir les relations typographiques de Cologne, cette vénérable nourrice de la typographie, et de Paris, sa plus ardente propagatrice.

(19) La marque typographique de Bocard, en tête d'un recueil d'opuscules de Gaguin, consiste en un rectangle dans l'intérieur duquel sont trois écussons, en haut les armes de France, trois fleurs de lis, en bas, à gauche, les armes de l'Université, une main tenant un livre ouvert entre trois fleurs de lis, à



droite, le vaisseau symbolique de Paris. Sur les côtés du rectangle on lit, en commençant par le haut :

> Honneur au roy . et .
> à la court . Salut . à l'Université .
> dont . nre . bien . procede . et
> Sourt . Dieu . Gart . de . Paris . la . Cyte.

(20) Le 30 septembre 1499 Pierre Le Dru demeurait dans la maison des Mathurins, *in ædibus divi maturini parisiensis.* Mais il allait la quitter. Deux distiques, imprimés après son adresse, nous disent : « L'imprimeur Pierre Le Dru va changer de domicile. Il nous faut donc nous hâter de nous établir et de nous installer ailleurs. Ainsi pour nous empêcher d'errer trop longtemps au hasard, choisis parmi nous l'exemplaire que tu veux emporter chez toi. »

C'est à la fin de l'histoire des Francs de Gaguin, que Le Dru avait très incorrectement imprimée en 1495, qu'il ôsait substituer à cette dernière date celle de 1499. Il voulait ainsi faire accroire à l'acheteur qu'on ne lui vendait pas l'édition incorrecte.

Dans un colophon sans date, Le Dru donne ainsi son adresse :

> Si vous voulez acheter ce livre bon marché, vous le trouverez en vente rue Saint-Jacques, dans une maison en face des Mathurins, auprès du boucher qui vend la viande la plus saine pour le corps humain.

(21) Quel que soit le mérite, un peu surfait, de Josse Bade, on ne peut s'empêcher de lui reprocher l'enflure du nom latinisé dont il s'est affublé. Il était d'Assche, près de Bruxelles ; il en prit les noms ronflants de Jodocus Badius Ascensianus. Sa maison, son atelier, sa presse, toutes ces choses s'appellent *ascensianæ.* Sa marque typographique est le *prælum ascensianum.* Il en a gravé plusieurs ; elles sont curieuses : dans l'une on voit un compositeur qui tient le composteur de la main *droite ;* elle est de 1513.

Dans l'autre, une femme semble lire à haute voix la copie pour des compositeurs que la gravure n'a pas représentés. Elle porte la date gravée de 1520.

Voici les éléments de son adresse : il dit en 1506 : « Ce livre se vend à Paris, dans la maison d'Ascensius, aux trois brochets. » en 1507 il dit : « Ce livre se vend dans la maison d'Ascensius, sur la voie qui mène à Saint-Jacques, à Paris. » Le mot *vicus*, rue, lui paraît trop simple. La maison des troys Brochetz figure sur notre plan au numéro 109.

Dans son édition de AEGESIPPI HISTORIA, Josse Bade s'exprime en ces mots, dans le colophon : *In ædibus nostris quæ sunt* PARRHISIIS *in via regia ad divum Jacobum, supra ædem divi Benedicti, e regione* CRATICULÆ *sub* TRIBUS LUPIS *seu* LUCIIS AQUATILIBUS, c'est-à-dire : en notre hôtel, sis à Paris, dans la royale rue qui mène à Saint-Jacques, plus haut que Saint-Benoît, en face la maison du GRIL, à l'enseigne des trois loups aquatiques ou des TROIS BROCHETS.

Cette adresse se trouve géométriquement vérifiée sur notre plan du quartier de Sorbonne (voir l'atlas) ; les deux maisons en question sont, en effet, les numéros 66 et 109 et sont situées en face l'une de l'autre sur le plan et dans le colophon.

(22) Henri Estienne, le premier des imprimeurs de ce nom, a-t-il réellement débuté en 1496, comme nous le croyons, d'après l'autorité du savant bibliographe Denis ? Nous ne voyons pas de raison de repousser cette date ; en faisant commencer Henri I huit ans plus tôt, nous lui donnons plus de temps pour imprimer ses cent vingt et un ouvrages, que ne lui en accorde M. Didot en assignant ses débuts à l'an 1502.

Nous ne dirons rien de ses différentes marques typographiques ; qui les ignore ? Son adresse est : rue du Clos-Bruneau, ou rue du collége de Beauvais, en face des écoles de Droit, à l'enseigne des Lapins. La même rue a porté ces deux noms.

(23) Jean Petit, plutôt libraire que typographe, entretenait, dit Lacaille, les presses de plus de quinze imprimeurs. Ses

marques sont diverses et ont pour devise : *petit à petit.* Une de ses adresses est : Rue Saint-Jacques, au Lion d'Argent, près des Mathurins. C'est le numéro 90 de notre plan. (Voir l'atlas.) La même année 1501. Il donne l'adresse ci-dessus et celle de l'enseigne du Lis d'Or, rue Saint-Jacques. Vers le même temps, il la donne rue Saint-Jean-de-Beauvais, ou du Clos-Bruneau.

(24) Maître Antoine Denidel donne, en 1497, son adresse à l'enseigne de la Chaise, auprès du collége de Coqueret, mont Saint-Hilaire. L'année précédente, il ajoute à cette adresse ce distique :

DE*fecans* NI*su* DEL*ictum* DENIDEL *extat.*
Syllaba notificat hæc tria dicta triplex.

L'hexamètre n'était pas facile à comprendre ; cependant nous l'avons deviné, en le traitant comme une énigme.

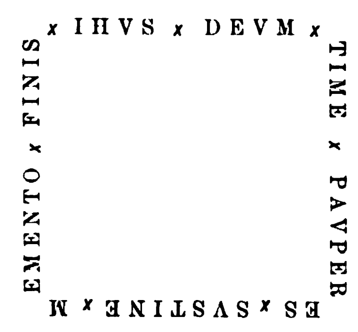
On peut le traduire ainsi : Prenez la première syllabe des mots *defecans, nisu, delictum* et vous aurez : *Denidel.* Ces trois syllabes signifient la *correction,* avec *effort,* des *fautes* d'impression.

Quant au collége de Coqueret, l'un des plus humbles de l'Université, il était situé rue Chartière, non loin du puits Certain, et était mitoyen du collége de Reims.

(25) Voici l'adresse que donnait lui-même cet imprimeur, en 1490 :

In vico mathurinorum in intersignio de Lestrille, faulx, veau.

Au-dessous est un carré entouré de ces mots :



Deum time, pauperes sustine, memento finis. Jesus.

L'artiste a gravé dans le carré, à gauche une étrille, au milieu une hache. Le veau manque.

Dans un livre de 1505, on voit gravés à la dernière page l'étrille, la faux et le veau.

La maison de Durand-Gerlier est indiquée dans le plan par le numéro 12. Elle était au coin de la rue Coupe-Gueule et de la rue des Mathurins, en face de Cluny.

(26) Voici l'adresse que donnait cet imprimeur en 1497 : « Thielman Keruer, libraire, demourant à Paris, sur le pont Saint-Michel, à l'enseigne de la Licorne. »

En 1507, à la fin d'un livre d'heures, imprimé sur vélin, on lit : « Thielman Keruer, imprimeur et libraire iuré de l'Université de Paris demourant en la rue Saint-Jacques, à l'enseigne du Gril (1). »

Il avait plusieurs marques très connues.

(27) Robert Gourmont, associé de Denidel, a aussi demeuré, en 1499, à l'enseigne de la Chaise, mont Saint-Hilaire. Marque connue.

(28) Michel de Toulouse, en 1499, demeurait rue des Amandiers (rue Laplace).

(29) Il donne ainsi son adresse, en 1507 : « In vico divi Stephani de græcis, in domo Nicolai de pratis, intersignio speculi commorantis. » Rue Saint-Etienne-des-Grecs, chez Nicolas des Prés, à l'enseigne du Miroir.

Nous avons trouvé à la fin du beau Virgile latin de 1514 (date corrigée), par le même imprimeur, cette autre adresse : « Impressit diligentissimus calcographus Nicolaus de Pratis Parrhisiis in vico olerum Apud magnum ortum commorans. » C'est-à-dire : « Nicolas des Prés, demeurant à Paris, rue des POIRÉES, auprès du Grand Jardin. »

(1) Un des trois fils de Thielman Kerver, Jacques, fut libraire juré, obtint des faveurs de Pie V, de Grégoire XIII et de Charles IX, au printemps de 1572 (année de la Saint-Barthélemy). Echevin de la ville de Paris, il fut l'un des chefs des massacreurs populaires dans cette funeste année. (Voir Henri Martin.)

Nous traduisons *olerum* par *poirées;* en effet, nous lisons dans *Epithoma vocabulorum*, de Guillaume Lemoine, de Villedieu, imprimé à Caen, sans date : « olus, choulz ou aultres herbes de iardin, porées ; olusculum, petiz choulz ou porées. »

Le grand jardin était celui de la Sorbonne que bordait, à l'ouest, la rue de Cluny (Victor Cousin), au nord la rue des Cordiers, à l'est la rue Neuve-des-Poirées.

La première édition (1519, date corrigée) du *De Officio missæ*, d'Innocent III, précise davantage l'adresse en question. On y lit, en effet : « In vico Olerum e regione collegii, Cluniaci.... juxta cluniacense collegium. » L'imprimerie de Nicolas des Prés se trouvait donc au coin de la rue de Cluny et de la rue des Poirées, qui alors se prolongeait jusqu'à la rue de Sorbonne. Elle était ainsi près du grand jardin de Sorbonne et en face du collége de Cluny.

(30 François Regnault, dont Brunet reproduit deux marques presque semblables, avait pour adresse : « Rue Saint-Jacques, en face des Mathurins, à l'enseigne de l'Eléphant, » et pour devise : « En Dieu est mon espérance. »

Le Tite-Live français de Pierre Berchoire, au dernier verso, indique cette autre adresse : « Pour François Regnault, libraire iuré de luniversité de Paris, demourant en la rue Sainct-Jacques, à l'enseigne de Sainct-Claude. »

Le lecteur, en parcourant ces adresses, remarquera que les imprimeries du xv[e] siècle recherchaient le voisinage des gymnases, des colléges, des écoles, des couvents et des églises. Les imprimeurs aiment à se vanter de leur séjour au sein de l'Université, *in alma universitate.* Leurs livres se ressentent de ce noble voisinage et ne servent que la cause sévère de la science. D'ailleurs, le temps n'était pas encore arrivé où la multitude, sachant lire aussi, voudra des livres faits pour elle, c'est-à-dire des livres qu'on puisse lire sans nulle étude, mais non sans beaucoup d'amusement. Les débuts de l'imprimerie de Paris méritaient de servir de modèle aux siècles suivants.

C'est surtout dans la rue Saint-Jacques que se trouvaient

ces imprimeries. Notre liste y en signale quatorze. Il est probable qu'il y en avait davantage.

Ainsi, Ulric Gering, pendant plus d'un quart de siècle qu'il passa dans la maison du Soleil d'Or, rue de Sorbonne, dut compter avec un noble orgueil tous ces ardents disciples d'un art qu'il avait, plus qu'aucun autre, contribué à introduire en France, et quand il rendit le dernier soupir dans cette maison de Sorbonne, à laquelle il était si fier et si digne d'appartenir, non loin de tant de jeunes imprimeries dont il était le véritable patriarche, son âme pieuse et reconnaissante dut remercier la Providence qui avait ainsi béni ses longs efforts et qui, de plus, lui laissait entrevoir, au delà de la tombe dans laquelle il allait descendre, une gloire pure et peut-être immortelle.





DE QUELQUES ALLIANCES FAVORABLES A L'IMPRIMERIE ENTRE FAMILLES FRANÇAISES ET FAMILLES ALLEMANDES AU COMMENCEMENT DU XVIme SIÈCLE

GUILLARD

Charlotte GUILLARD + 1556 (1) épouse de 1° Berthold REMBOLT, + 1518 2° Claude CHEVALLON + 1542 (3).	Michelle GUILLARD (2) épouse de Guillaume DESBOYS.

(L'emploi de l'accolade comme signe généalogique est plus court et plus clair que celui du langage. Le signe + devant un millésime indique la date de la mort.)

(1) On n'a pas oublié que Gering mourut en 1510. Son associé, Berthold Rembolt, de Strasbourg, cette même année (et non en 1509, comme le dit Chevillier qui ne tient pas compte de la différence des calendriers), alla s'établir dans une maison appartenant à la Sorbonne et portant pour enseigne *le Coq et la Pie*, enseigne qu'il remplaça par celle du *Soleil d'Or*. Nous avons déjà dit que cette maison est indiquée au plan (voir l'atlas) par le numéro 69. Rembolt, qui vers le commencement du siècle avait épousé Charlotte Guillard, y demeura jusqu'à sa mort, en 1518. Il eut le rare bonheur de trouver, dans cette fille extraordinaire, un disciple docile et dévôué et qui devint un imprimeur célèbre. Elle dut se marier très jeune, puisqu'elle pratiqua l'imprimerie pendant plus d'un demi-siècle. Elle se remaria en 1520 à Claude Chevallon qui la laissa veuve une seconde fois, en 1542. C'est pendant son second veuvage, jus-

Les détails dans lesquels nous venons d'entrer, à propos de l'imprimerie du Soleil d'Or, rue Saint-Jacques, seront sans doute justifiés par cette circonstance singulière que c'est un étranger qui l'a fondée et que c'est une femme qui a le plus contribué à sa grande prospérité. Honneur donc au nom de l'Allemand Berthold Rembolt! honneur surtout au nom de sa femme, la Française Charlotte Guillard !

Henri Estienne II ne semble pas très sympathique aux femmes-imprimeurs; dans sa longue épître *ad amicos*, il dit : *hoc ad cumulandam hujus artis ignominiam restabat ut etiam mulierculæ eam profiterentur !* « Il ne restait plus, pour combler

qu'en 1556, année de sa mort, qu'elle imprima ses plus beaux ouvrages, la Bible (en latin), les Pères de l'Eglise, saint Grégoire, saint Jérôme, saint Hilaire, saint Chrysostôme, saint Basile, saint Augustin, Origène, ouvrages latins avec citations en hébreu et en grec. Chevillier lui applique avec raison ces paroles de l'Ecriture : *Panem otiosa non comedit.* « Elle n'a pas mangé son pain dans l'oisiveté. »

(2) On voit, par le tableau généalogique, qu'elle avait une sœur du nom de Michelle. Elle l'initia à l'art qu'elle pratiquait si bien elle-même. Michelle épousa l'habile imprimeur Guillaume Desboys, qui eut l'imprimerie et la marque de Charlotte Guillard. Devenue veuve à son tour, elle n'en imprima pas moins toutes les œuvres de saint Bernard.

(3) Claude Chevallon, avant d'épouser la veuve de Rembolt, demeurait en face du Collége de Cambrai, à l'enseigne de St-Christophe. Il indique aussi sa demeure rue St-Jean de Latran; ces deux adresses désignent la même demeure; en effet, la rue St-Jean de Latran, ou Saint-Jean de Jérusalem, traversait la place qui était en face des collèges de Cambrai et de Tréguier. Marié à Charlotte, il vint s'installer dans la maison de Rembolt et prit comme lui pour enseigne le Soleil d'Or qui rappelait si glorieusement le nom de Gering. Chevallon adopta pour marque typographique celle même de Rembolt, comme on le voit au *Vocabularius utriusque juris* de 1525; il la remplaça par celle qu'il avait avant son mariage et qui avait pour supports deux chevaux debout, par allusion à son nom. Seulement il y ajouta un soleil qu'entourent des branches de vigne chargées de grappes. Cette marque se voit au *Modus legendi abbreviaturas* de 1526. Chevallon mérite une place d'honneur parmi les imprimeurs de son siècle, à cause du grand nombre de premières éditions in-folio qu'il imprima avec talent. Je vois figurer son nom, mais plutôt comme libraire que comme imprimeur, dès l'an 1511. (Panzer VII, 557.)

Cette maison du Soleil d'Or, en face de la rue Fromentel, a été occupée par des imprimeurs, à partir de l'an 1510, pendant deux siècles environ.

d'ignominie ce bel art, que de laisser jusqu'à des femmes s'en mêler! » Il est vrai que Charlotte Guillard était morte depuis treize ans quand Henri Estienne se montrait si jaloux des dames-typographes.

JOHANN TRECHSEL + 1498
Imprimeur à Lyon.

THÉLIF
épouse de
JOSSE BADE + 1535

PERRETTE épouse de ROBERT ESTIENNE + 1559	CATHERINE épouse de VASCOSAN + 1576	JEHANNE épouse de JEHAN DE ROIGNY +	CONRAD

HENRI II + 1598 époux de N. SCRIMGER	CATHERINE	MICHEL DE ROIGNY
PAUL + 1627		

On voit, par ce tableau, que du mariage de Josse Bade, belge de naissance, avec l'Allemande Thélif Trechsel, naquirent Perrette, Catherine et Jehanne et qu'elles eurent pour maris trois des plus célèbres imprimeurs du XVIe siècle. On voit de plus que la mère de Paul Estienne était une Ecossaise du nom de Scrimger.

Ainsi, non-seulement des Allemands ont introduit l'imprimerie en France, mais encore, grâce aux trois alliances que nous signalons, l'influence allemande a dû se faire sentir dans les trois familles de Robert Estienne, de Michel Vascosan, de Jehan de Roigny.

Entrons dans quelques détails au sujet de Perrette Bade et de Robert Estienne (1). Comme la famille des Estienne est extrêmement nombreuse, rappelons qu'il s'agit ici du second de ces imprimeurs célèbres, par conséquent du fils de Henri, le

(1) (Voir le portrait de Robert Estienne, à l'atlas).

fondateur de la dynastie. A la mort de ce Henri I, sa veuve épousa Simon de Colines et lui apporta en dot l'imprimerie de son premier mari, de sorte que Robert devint imprimeur aux leçons de son beau-père. Tels étaient son zèle et son intelligence qu'à dix-huit ans il dirigeait l'imprimerie de Simon de Colines; mais il ne tarda pas à fonder un établissement lui-même et épousa Perrette, fille du célèbre imprimeur Josse Bade. On peut dire de Robert Estienne qu'il a eu trois pères : Henri Estienne I, Simon de Colines, Josse Bade. Dans une lettre, en tête de son édition d'Aulugelle, Henri II dit à son fils Paul : « Ce qu'on disait en latin devant votre grand'mère (Perrette), sans employer de mots trop recherchés, elle le comprenait aussi aisément que du français, et votre tante qui vit encore, ma sœur Catherine, elle aussi comprend le latin sans interprète. Elle peut même dire beaucoup de choses en cette langue et, sauf quelques erreurs, se faire comprendre de nous tous. D'où lui est venue cette connaissance de la langue latine? assurément elle n'en a jamais appris la grammaire ; ce qu'elle sait, elle ne le doit qu'à l'usage.

Tenez, mon cher Paul, puisque nous en sommes sur ce sujet, je vais vous faire connaître comment, dans la famille de mon père, on était à même d'apprendre le latin. C'est là, pour parler comme Aulugelle, un digne souvenir de famille. Il y eut un temps où votre grand-père, Robert Estienne, entretenait chez lui un vrai décemvirat littéraire, composé de savants de tous les pays et partant de toutes les langues. Ces dix étrangers étaient les uns lettrés, les autres très lettrés. Quelques-uns étaient correcteurs; c'étaient surtout ceux dont on lit quelques vers en tête de la dernière édition du *Thesaurus linguæ latinæ.*

Originaires de différentes nations et parlant différents langages, ils se servaient de la langue latine pour communiquer ensemble. Parmi ces dix étrangers, tantôt les uns, tantôt les autres, s'entretenaient en présence des serviteurs et des servantes de choses que ces derniers connaissaient ou du moins pouvaient conjecturer. A table, chaque jour on traitait quelque

sujet, relatif surtout aux repas ; à force de les entendre, l'oreille s'habituait à leur langage et les domestiques comprenaient non-seulement ce qui se disait, mais pouvaient même s'exprimer en latin sur certains sujets. »

Robert Estienne, si l'on peut se permettre de comparer entre eux les membres de cette famille extraordinaire, en est assurément le plus digne de notre admiration. On nous saura donc quelque gré d'avoir traduit le morceau qui suit ; on pourrait l'intituler une *Visite chez Robert Estienne*. Nous ne manquerons pas d'y rencontrer sa femme Perrette. Ce morceau consiste en vers ïambiques latins de Jehan d'Aurat, qui eut Ronsard pour disciple et qui fit partie de la pléiade. Ces vers s'adressent à Robert.

Que le lecteur veuille bien se rappeler que ce même poète, dans un ballet dansé aux Tuileries, déclama, en vers *latins*, le panégyrique du duc d'Anjou, que les Polonais venaient d'élire pour roi, et qu'il reçut en récompense les titres de poète royal et de poète lauréat. Si l'on pouvait faire applaudir des vers latins à la cour, on pouvait, sans passer pour un pédant, en adresser au savant Robert Estienne.

D'Aurat, dans cette pièce de vers, fait intervenir un obscur personnage qu'il affuble des noms latins de Junius Rabirius. C'était un savant de l'époque qui, sans doute, répondait aux noms peu poétiques de Yon Rabier. Robert Estienne imprima en 1535 un livre de lui.

Ces vers latins de d'Aurat ne sont pas toujours faciles à comprendre ; mais l'intérêt du sujet qu'il traite nous a décidé à les traduire, malgré l'incorrection des textes qu'en donnent les éditeurs et malgré la violence dont souffre une langue morte que l'on force à jouer le rôle d'une langue vivante.

JEHAN D'AURAT A ROBERT ESTIENNE

Ils sont nombreux ceux qui, de nos jours, impriment de beaux livres à l'aide de petits caractères, et c'est toi, Robert Estienne, qui

marches à leur tête ; tout le monde en convient. Veut-on que la lettre soit gracieuse ? Du moule où tu l'as gravée (1), tu fais jaillir, à la faveur du feu, un essaim de lettres gracieuses. Tu sais donner aux lignes cette noble symétrie qui charme l'œil du lecteur le plus exigeant et lui fait admirer la régularité de leur ensemble. Un blanc petit espace précède chaque paragraphe et la page se montre encadrée dans quatre marges symétriques.

Mais il est un talent, il est un soin minutieux plus important que tous les autres et que tu possèdes aussi : c'est l'art de corriger les fautes de tous les livres ; tu ne veux pas que l'ouvrage d'un savant conserve de ces fautes qui arrêtent le lecteur novice et qui irritent le lecteur instruit.

Que j'admire le rare penchant de ton âme pour les lettres et la noblesse de ton cœur si digne de souvenir, soit pendant ta vie, soit après ta mort ! Qu'il faut de talent ! qu'il faut de zèle pour imprimer des livres avec tant de perfection ! pour en écarter, pour en bannir les fautes que l'ignorance et la grossièreté du langage faisaient pulluler dans ces siècles où l'on foulait aux pieds toutes les grâces du style ! Ages déplorables où les sciences avaient disparu de la terre entière, chassées par l'indifférence des mortels. C'est ainsi qu'après l'âge d'or et l'âge d'argent, Astrée quitta enfin la terre d'un vol rapide, avec ses compagnes la pudeur et la probité, ces gardiennes de la vérité et de la vertu. Elles ne devaient y redescendre qu'après le départ de tous les vices.

Voilà donc comment les muses s'enfuirent du séjour de nos pères ignorants et grossiers. Si les chefs-d'œuvre de l'antiquité devinrent la proie de la barbarie, d'où venait ce fléau si ce n'est de l'ignorance ? Le mal grandit avec les ans et ne laissa plus venir jusqu'à nous une seule page sans erreur, au grand détriment de la postérité.

Aujourd'hui, ce n'est pas sans peine, sans beaucoup de travail que nous pouvons parcourir ces livres de siècles meilleurs, tant ils sont mutilés, rongés, blessés, effacés et criblés de blessures. Ils comptent à peu près autant de fautes que de mots, et l'on rougit de ces fautes

(1) Le lecteur instruit sait que pour fabriquer un type, une lettre métallique, on la grave d'abord à rebours au bout d'un poinçon d'acier que l'on chasse ensuite dans un petit parallélipipède de cuivre rouge. On obtient ainsi la mère, la matrice, en langage technique, destinée à produire autant de types que l'on voudra. Pour cela, on fixe cette matrice au fond d'un moule dans lequel on verse un alliage liquide de plomb et d'antimoine.

D'Aurat suppose la matrice gravée ; mais ce n'est là qu'une licence de poète.

auxquelles les savants livrent sans cesse tant de combats pour les faire enfin disparaître.

Qui pourrait, ô Robert, épuiser ici les louanges que tu mérites ? N'est-ce pas à toi que nous devons tant de nobles monuments que l'antiquité eût élevés en vain et qui seraient ignorés aujourd'hui sans tes immenses travaux qui les ont, pour ainsi dire, rappelés de la mort à la vie ? Robert n'est-il pas le sauveur de la littérature ?

Ce n'est pas qu'il veuille multiplier les colonnes de sa demeure au point d'attirer les regards des passants, ni orner sa maison de plafonds somptueux et de brillantes mosaïques. Non, la sordide avarice ne te fait pas mettre aux produits de ton art un prix qui épuise la bourse légère des étudiants pauvres. On les voit en foule dans ta maison remplie de riches trésors ; ils y achètent à bon compte les livres dont ils ont besoin et les emportent chez eux.

Ces livres proclament le zèle que tu as mis à les corriger et révèlent même parfois, pour obéir à tes ordres, les fautes que tu y as reconnues (1). Afin qu'ils soient sans faute, tu prodigues les dépenses, plus soucieux du public intérêt que du tien propre.

Je n'ignore pas l'état de ta maison, si Junius Rabirius ne m'a pas trompé sur ton compte. Et pourquoi et comment me tromper ? Tu le connais ; c'est l'un de tes hôtes. C'est un homme de bien, un homme d'esprit. C'est un cœur sans fiel, un cœur sincère et candide. Voici en quels termes, si j'ai bonne mémoire, il m'a parlé, un jour qu'il revenait de chez toi. Il t'avait porté un manuscrit à imprimer ; c'était un petit livre fait pour plaire aux jeunes intelligences qui repousseraient une nourriture moins légère :

« Mon cher d'Aurat, mon bon ami, toi que j'aime plus que mes yeux qui pourtant me font jouir de la lumière, non, tu ne devinerais jamais de quel monde je suis de retour, en ce moment où tu me vois, le visage épanoui et le cœur joyeux ; non, tu ne saurais voir d'où j'arrive ; tu n'as pas d'assez bons yeux pour cela ; mais j'ai tort de te faire attendre la cause de ma joie ; écoute-moi donc.

J'arrive en ce moment, si je n'ai pas perdu la tête, d'un lieu où la lumière me semble plus pure, plus sereine que partout ailleurs. Je veux dire la lumière des lettres, non celle du jour. J'y étais allé afin de publier un petit livre que j'ai composé en faveur des enfants qui veulent s'initier aux éléments ordinaires de la langue latine et aux premières études. Poussé par ce désir, je me rends en ce pays. Après en avoir admiré la capitale et les savants, je me dirige de suite vers la maison de Robert, plein du désir de lui parler. Je le demande ;

(1) Les errata.

aussitôt des serviteurs empressés m'introduisent auprès de lui. Je le vois au milieu d'une foule de livres ouverts, le visage penché sur les pages, appliqué à corriger les fautes et à rétablir la ponctuation. On eut dit que Pallas, comme autrefois à Diomède, lui servait de conseillère. C'était l'inspiration de la sagesse qui seule faisait agir Robert, soit qu'il fallût changer un passage ou remplir et combler une lacune disgracieuse, ou supprimer quelques mots.

A peine me voit-il me diriger vers lui qu'il me salue et s'empresse de me demander qui je suis, d'où je viens, ce que je veux. Je serais demeuré muet, tant m'inspirait de crainte la vue des savants distingués, des savants aimables, auxiliaires habituels de ses travaux, quand il s'agit de l'aider à parcourir et à préparer les manuscrits pour la presse.

Il me prend la main avec bienveillance, me conduit à l'écart, en me disant : « Ne craignez rien et dites-moi l'objet de votre visite. » Ces paroles me rendent le courage et je commence hardiment à lui confier mes désirs. Il s'empresse de les accueillir et de mettre le comble à mon bonheur, en me disant : « Vous serez des nôtres. » Je n'y aurais jamais compté, me trouvant peut-être peu digne de tant d'honneur. J'allais donc devenir le collègue de ces savants respectables, estimés, et je devais cet avantage et d'autres encore à la seule bienveillance du généreux Robert. « Je le veux, me dit-il, vous vivrez avec nous, dans « ma propre demeure. »

Grand Dieu ! quelle noble maison ! qu'elle est splendide ! qu'elle est délicieuse ! surtout pour l'amant des lettres. Dans cette demeure, soit à table, devant des mets délicats, auprès de coupes écumantes, soit après le repas, quand la faim est rassasiée et la soif assouvie, soit autour du foyer qui brille et qui flambe, quand l'hiver sévit au dehors, soit au milieu du travail qui abrége les longues heures de la journée, et, pour tout dire, en un mot, dans cet asile heureux, on ne fait qu'entendre sans cesse, toujours, continuellement, partout, de tous côtés, parler le latin le plus correct et le plus pur. Là, vous entendez parler, dans un chaste et beau langage, l'épouse, les enfants, les amis, les servantes même, aimable essaim d'abeilles laborieuses. La langue de Plaute et de Térence se fait entendre ici tous les jours.

Au sein de ces merveilles, savez-vous, devinez-vous ce que j'éprouvais ? Je vais vous le dire : Je ressemblais à ce campagnard introduit un jour dans le palais de l'opulence et franchissant ce seuil envié. Il lève des yeux étonnés vers ces plafonds aux riches ciselures, admire ces tapis que foulent ses pieds pour la première fois, ces pittoresques tentures suspendues aux murailles ; il contemple toutes ces merveilles

sans les comprendre. Ce spectacle nouveau éblouit ses yeux et lui fait baisser les paupières. »

Telles furent les paroles de Junius Rabirius, puis il me laissa ivre d'admiration et jaloux même de son bonheur.

Limoges, le 4 mai 1538.

Il est temps enfin de clore cette longue étude sur l'origine de l'imprimerie de Paris, étude qui nous a coûté de trop patientes recherches pour ne pas mériter quelque attention bienveillante de la part des amis des travaux sérieux et désintéressés, et pouvons-nous mieux finir que par le rapprochement de nos premières et de nos dernières pages?

Ce sont des Allemands qui nous ont apporté l'imprimerie, et c'est à des alliances avec des familles allemandes que nous devons les plus célèbres familles d'imprimeurs du XVI[e] siècle. N'oublions pas en effet que c'est au sein de ces familles, sous l'aile de ces mères étrangères, que se sont formés nos plus habiles imprimeurs, et que rien n'était plus favorable que ce milieu, pour préparer à la France des générations telles que celles des Estienne.

Henri Estienne II, par exemple, aurait-il jamais pu devenir l'helléniste accompli et l'habile imprimeur que l'on admire depuis plus de trois siècles sans les leçons et les exemples incessants que, presque dès le berceau, il recevait avec leurs caresses de Robert et de Perrette? Et Perrette serait-elle jamais devenue l'utile auxiliaire de son mari, si elle ne lui avait apporté en dot toute l'instruction littéraire et tout le savoir typographique auxquels l'avait initiée l'élève des frères de la Vie commune de Gand, Josse Bade, son père (1).

Si l'on me reprochait ici de faire trop belle, à nos dépens, la

(1) Bade nous apprend lui-même, dans la vie de Thomas a Kempis, chapitre VIII, qu'il a eu pour excellents *(optimi)* précepteurs les frères de la Vie commune du Couvent de Saint-Jérôme, à Gand. Les frères de la Vie commune ont été des premiers à pratiquer l'imprimerie en Belgique, en Hollande et en Allemagne. Ils imprimaient à Cologne au couvent de Weidenbach ou rivière des Saules, dès l'an 1463, alors qu'on n'avait encore imprimé qu'à Mayence.

part de l'Allemagne, je répondrais que les deux nations ont chacune leur génie : l'Allemagne celui du travail long et patient, la France celui de l'hospitalité bienveillante et désintéressée. Douées de si nobles instincts, ne doivent-elles pas, l'une et l'autre, une égale gratitude à la divine Providence ?





NOTES ADDITIONNELLES

Sous ce titre : « Un Nouvel Historien de l'Imprimerie, » le journal *L'Imprimerie*, numéro de novembre, publie un article dans lequel notre collaborateur, l'auteur des *Lettres d'un Bibliographe*, est apprécié avec bienveillance ; mais, en même temps, le rédacteur de cet article, sans s'inquiéter le moins du monde de la contradiction, mêle à ses épithètes élogieuses un reproche infiniment peu justifié, celui d'*attribuer aux Frères de la Vie commune de Weidenbach l'impression d'une foule de livres sortant des presses d'Ulric Zell.* Il prétend que l'auteur des lettres n'apporte pour preuve que *quelques lignes d'écriture dont le sens est controversé.* Si le rédacteur avait pris la peine — ou le plaisir, nous disait Edwin Tross — de lire avec l'attention qu'elles nous semblent mériter les lettres de ces quatre volumes, il y aurait bien vu d'autres preuves que celle dont il nie la valeur. Ce n'est pas sans de grandes recherches ; ce n'est pas sans l'emploi d'une logique sévère, que l'auteur est parvenu à son intéressant résultat, qu'on peut taxer de paradoxe tant que l'on voudra, mais qu'il serait assez difficile de réfuter. D'ailleurs, toute vérité nouvelle et partant contraire à des préjugés surannés, manque rarement de s'entendre appeler d'abord paradoxe. Une lumière soudaine fait souvent cligner les yeux.

Notre unique but, en rédigeant cette simple note, est de protester contre la *raideur tranchante* — pour parler comme le cri-

tique — avec laquelle il prétend juger un ouvrage qu'il n'a guère lu assurément, puisqu'il n'y a pas vu les preuves solides et nombreuses alléguées par l'auteur. Celles même empruntées à des notes manuscrites lui ont échappé, puisqu'il n'en mentionne qu'une seule, et personne, que nous sachions, n'en a contesté l'interprétation. Nous avons, au contraire, les témoignages écrits de plusieurs savants bibliographes, de M. Ambroise Firmin-Didot lui-même, qui l'ont accueillie avec faveur.

Espérons, en finissant, que notre critique nous permettra d'en appeler à lui mieux informé.

LES LETTRES D'UN BIBLIOGRAPHE DE M. J. P. A. MADDEN.

Le *Journal des Débats* du 30 janvier 1876 traduit un article de *L'Athenæum,* dans lequel le rédacteur de l'article et son traducteur ont accumulé autant d'erreurs que de lignes. Nous n'en signalerons qu'un très petit nombre :

1° L'ouvrage de M. J. P. A. Madden, notre collaborateur, n'a pas pour titre : *Lettres d'un Bibliophile,* mais *Lettres d'un Bibliographe.* M. Madden aime les livres sans en tirer vanité.

2° Il n'a jamais existé de FRÈRES DE COMMON LOT A WELDENBACH que dans l'article de l'ignorant rédacteur et du non moins ignorant traducteur. Ils auraient dû voir dans l'ouvrage qu'ils s'avisent de critiquer qu'il s'agit des *Clercs de la Vie commune du Couvent de Weidenbach.*

3° M. Madden n'a jamais écrit à ces *Frères de Common Lot* par la raison que l'ordre de la Vie commune n'existe plus depuis plus d'un siècle, et que M. Madden n'a pas encore cent ans.

4° Nicolas Jenson n'a pas pu imprimer en 1420 ; c'est tout au plus trente ans plus tard que Gutenberg a imprimé la première Bible, celle de trente-six lignes.

5° M. Madden n'a pas enlevé de feuille à un vieux livre, et surtout ne l'a pas COUVERTE de fac-simile ; c'est là un non-sens colossal.

6° Weldener n'a jamais imprimé à Cologne.

Si le rédacteur de *L'Athenæum* et le traducteur des *Débats* avaient lu les volumes qu'ils déclarent *sans valeur*, ils y auraient au moins appris précisément les faits dont il est permis de leur reprocher l'ignorance.

Leur article malveillant ne prouve qu'une seule chose : c'est que le rédacteur de *L'Athenæum* est aussi étranger à l'histoire de l'imprimerie que le traducteur des *Débats* ignore la langue anglaise, ce qui n'est pas peu dire.

Le *Journal Officiel* du 31 janvier a reproduit cette rapsodie, ainsi que la *Bibliographie de la France* du 12 février :

De Panurge oublions les moutons séculaires ;
En leur place mettons ces bons folliculaires.

Le quatrième centenaire de l'introduction de l'imprimerie en Angleterre par William Caxton, après avoir dû se célébrer en 1875, puis en 1876, va décidément être célébré cette année 1877, au mois de juin. C'est le savant biographe de Caxton, M. William Blades, qui a fait adopter cette date, bien que plusieurs raisons militent en faveur de 1876 ; mais il est certain que le premier livre imprimé par Caxton avec la date est le *Dictes and Sayings of the Philosophers*. Caxton y imprime le nom du lieu : Westminster et le millésime : 1477. Une collection d'antiquités et de curiosités typographiques sera réunie grâce aux prêts bienveillants des possesseurs de ces trésors. L'exposition aura lieu au Stationers' Hall, à Londres, du lundi 11 juin au samedi 23 juin 1877. Cette exposition se partagera en six classes et chaque classe en plusieurs sections. La classe A dont se charge M. W. Blades comprendra les incunables de Caxton, de Colard Mansion de Bruges et des pro-

18

totypographes de l'Angleterre, Rood, Hunte, le maître d'école de St-Albans, Lettou, Machlinia, Wynken de Worde et Pynson. Cette classe contiendra aussi des antiquités xylographiques et typographiques de Harlem, Mayence, Rome et Venise. Cette maigre liste n'allume-t-elle pas dans l'esprit le désir de passer le détroit au prochain mois de juin afin de contempler surtout les Caxtons qui sont à peu près inconnus en France ?

Le cinquième et dernier fascicule du bel ouvrage de M. de Vinne vient de paraître à New-York. Nous en traduisons le titre parce qu'il en donne une idée assez exacte et complète: *Invention de l'Imprimerie ; faits et opinions recueillis afin de décrire les premières gravures, les cartes à jouer, les impressions xylographiques du XVe siècle et de faire connaître la légende de Laurent Janson Coster, de la ville de Harlem, et l'œuvre de Jean Gutenberg et de ses associés.*

L'ouvrage, grand in-octavo de 560 pages, est orné de 140 gravures ; ce sont des fac-simile des premiers caractères, de gravures sur bois, de statues, portraits et médailles et d'illustrations relatives à l'invention de l'imprimerie.

Les différents organes de la typographie des deux mondes ont déjà rendu un juste hommage au travail du nouvel historien de l'imprimerie. Le journal typographique de Stuttgart, le *Journal de für Buchdruckerkunst,* disait même avec raison, le 30 mai dernier, que l'Allemagne peut envier ce livre aux Etats-Unis.

La littérature de la bibliographie, déjà si riche, doit à M. de Vinne un livre qui lui manquait encore. Il a réussi en effet à nous présenter le résultat d'innombrables et pénibles recherches sous la forme la plus attrayante, et son intime et profonde connaissance de tous les détails du sujet qu'il traite l'a mis à même de les présenter sous un jour nouveau et de les faire d'avantage admirer en les faisant mieux comprendre.

On remarquera sans doute, par exemple, dans quelques-uns des premiers chapitres, les pages lumineuses dans lesquelles il compare la gravure, la lithographie et la xylographie à la typographie, afin de donner l'avantage à cette dernière. Il y présente les types comme doués d'une mobilité qui les rend capables de jouer un nombre illimité de rôles et il y signale la condition absolument indispensable qu'ils doivent remplir à cet effet, savoir, la condition de demeurer solidement unis ensemble et de braver tout choc et toute pression bien qu'assemblés au nombre quelquefois de plusieurs milliers.

Cette mobilité des types, qui dut sembler longtemps incompatible avec la solidité de leur ensemble dans la forme, résulte de l'invention du moule dont les parois, géométriquement rectangulaires, permettent aux *différents* types sortis du *même* moule de former un ensemble où chacun reste solide au poste assigné par le compositeur.

Les cartes à jouer et les images saintes, ces préliminaires de l'imprimerie, offrent dans les chapitres IV et V des pages où l'auteur jette sur des faits déjà connus une lumière vive et inattendue.

Nous ne pouvons pas même indiquer ici tous les sujets traités dans les vingt-six chapitres de l'ouvrage. Nous nous bornons à exprimer l'espoir que les lecteurs de ce beau livre accompagneront, ainsi que nous, l'auteur avec plaisir, souvent avec admiration, dans les développements que lui ont inspirés ses profondes connaissances en typographie, éclairées par un jugement à la fois sain et hardi.

M. de Vinne initie l'homme du monde aux secrets et aux procédés de la typographie d'une manière plus complète et plus intéressante qu'aucun autre écrivain que nous connaissions.

En finissant cette note, nous nous permettrons de lui signaler quelques petites erreurs qui disparaîtront à la seconde édition.

Conrad Zeltner n'était pas imprimeur ; c'était un ministre protestant. Trithème était abbé et non évêque. Jenson mourut en 1482 et non en 1485.

Dans le chapitre III, M. de Vinne semble attacher au mot latin *aes, aeris*, la signification exclusive de bronze. Ce mot avait encore, au XV[e] siècle, des significations très variées. Tantôt il signifiait bronze ou tout autre alliage, tantôt métal, en général. En voici la preuve empruntée au *Catholicon :* « L'homme inventa d'abord le bronze qui lui tenait lieu de tout autre métal ; voilà pourquoi on trouve le nom latin du bronze *(aes)* employé pour celui d'un métal quelconque en général. »

Il est donc certain que dans les passages où des imprimeurs du XV[e] siècle emploient le mot *aes*, ils veulent désigner par là l'alliage, quel qu'il fût, avec lequel ils fondaient leurs caractères et non le bronze proprement dit.

Nous souhaitons vivement que cette note inspire le désir de lire ce nouveau livre que nous allons nous-même nous empresser de relire.

Dans son dernier catalogue de cette année (1877), M. Claudin signale, le premier, un incunable imprimé à Zamora, et, suivant lui, cette plaquette de seize feuillets in-quarto a été imprimée *de* 1485 *à* 1490 *au plus tard*. Je crois possible d'assigner une date plus précise et plus vraisemblable que je déduis du colophon en cinq vers que voici :

Altas cum capri descendit delius arces,
Ordine signorum ; binos post fecerat orbes ;
Expulit Hesperia Christi Fernandus amator,
Vipereum genus invisum gentemque malignam
Peragit urbe libellum centenera Zamoræ.

Que la prosodie et l'astronomie soient assez mal traitées dans ces hexamètres, leur auteur n'en a pas moins voulu apprendre quelque chose au lecteur. Les bibliographes se contentent trop souvent de traiter de barbare un texte qu'ils ne comprennent pas et qui contient le plus souvent quelque renseignement utile.

Voici d'abord la traduction fidèle de ces vers :

Le Dieu né à Délos, dans sa marche zodiacale, s'était abaissé

jusqu'au palais élevé du capricorne ; il avait ensuite achevé deux tours dans les cieux ; Ferdinand, l'ami du Christ, venait de chasser de l'Hespérie une odieuse race de vipères, une nation perverse ; c'est alors que terminait ce petit livre l'imprimeur Centenera, dans la ville de Zamora.

Je vais maintenant justifier cette traduction :

1° Il est évident que le premier vers a pour but de faire connaître le mois ; le second, le jour ; les deux suivants, l'année de l'impression du livre.

Le mois est celui où le soleil est dans le capricorne ; l'entrée de cet astre dans ce signe avait lieu au XVe siècle, le 12 décembre. Pendant les dix jours suivants, le soleil s'abaissait encore, car le solstice n'avait réellement lieu que vers le 22.

2° Le poète, après avoir ainsi indiqué le mois de décembre, en indique le quantième : c'est le 2 janvier suivant.

3° C'est précisément le 2 janvier 1492 que Ferdinand et Isabelle sont enfin entrés dans Grenade, après dix ans de persévérants efforts. Alors comment ne pas croire que le 2 janvier du poète astronome est le jour même de la prise de Grenade ? Si l'on disait que l'avant dernier vers fait allusion, non aux arabes, mais aux juifs, je répondrais que l'édit, ordonnant l'expulsion des malheureux juifs d'Espagne, n'a été signé à Grenade même que le 30 Mars de la même année 1492, et il est impossible de lire cette date dans les deux premiers vers.

Si donc on admet, ainsi que le veut le sens commun, que l'auteur des cinq vers ait voulu dire quelque chose, je crois impossible de donner à ses paroles un autre sens que celui que je leur attribue.

C'est donc le 2 janvier 1492 que fut imprimée l'intéressante et rarissime plaquette de M. Claudin.

Cette date mémorable, à cause de la prise de Grenade, l'est encore à un autre titre : Christophe Colomb assistait à la prise de la cité des Abencérages, invité par Ferdinand et Isabelle à venir entretenir ces heureux souverains de la découverte d'un monde que lui révélait son génie.

L'auteur de ce petit livre est un Italien qui devint évêque, il y a environ quatorze siècles. On a prétendu qu'il n'avait que prêté son nom à saint Jean Chrysostôme, le vrai père de cet opuscule. On a donné à cet ouvrage le nom d'églogue et celui de duellum. C'est qu'en effet l'auteur a imité la septième églogue de Virgile et que *deux* personnages y tiennent un dialogue plus ou moins poétique. L'auteur a voulu mettre en contraste les miracles de l'Ancien Testament avec les fables de la mythologie. Un chevrier d'Athènes, Pseustès (le menteur), et une bergère plus jeune que lui, du nom d'Alétheia (la vérité), récitent tour à tour quatre hexamètres : *Tetras sit in ordine vestro.* Phronésis (la sagesse) sera le juge du combat. Pseustès implore Phronésis afin qu'elle obtienne de la bergère la fin de la lutte. « Orphée, avec sa lyre, dit Phronésis, a pu toucher Pluton ; voyez les pleurs de votre rival, et puis Diane élève son croissant d'argent, le soleil s'abaisse sous l'horizon ; le froid et la nuit nous arrivent. Renoncez à la lutte, n'excitez pas le désespoir. »

Il y a environ soixante-quinze tétrastiques ou quatrains dans ce poème dont les vers ne sont pas seulement hexamètres, mais encore léonins. Le milieu rime avec la fin. En voici un exemple : *In Cancro Sol*IS *dum volvitur aureus ax*IS.

Afin de donner une idée de cette composition, j'ai traduit les deux quatrains dans lesquels le poète oppose le déluge de Deucalion au déluge de Noé.

Pseustès : De l'Océan s'élance un torrent dévastateur ; la Terre inondée disparaît. Tous les animaux périssent. Deucalion, le seul survivant de l'espèce humaine et Pyrrha, sa femme, renouvellent le monde en jetant des pierres.

Alétheia : La terrible vengeance de Dieu lança sur la terre les eaux de l'abîme. Noé, le huitième, trouva le salut dans l'arche. Le monde ne subira plus un tel fléau ; l'arc-en-ciel, peint sur les nues, le promet aux mortels.

Dans un acte d'association de 1560, entre des libraires et des imprimeurs de Paris, chassés de la capitale par la guerre civile et réfugiés en province, on lit le passage suivant :

« Et pour le regard de l'impression des dictz livres les dictz Mettayer & Richer ci dessus nommez promectant ensemblement les imprimer aux prix cy dessoubz declarez, selon les lettres qu'ils auront, assavoir la journée du Petit Romain à deux formes qui sont treize cents & la main pour sept francs et la journée aussi de Cicéro à trois formes pour sept francs aussi.

Et ainsi de tout ce qu'ils imprimeront pour la dicte Compaignye selon les lettres qu'ils auront & promectent faire ung prix raisonnable & pour leur payement par bancque leur sera délivré par les mains de celluy qui sera administrateur de la dicte Chambre lorsqu'ilz yront train la somme de dix escus sol & les deux moys finis le dict administrateur rendant son compte on comptera avec eulx et seront satisfaicts s'il leur est deu. »

Quelle est la signification du mot *journée?* dans le prix de sept francs la composition est-elle comprise ?

Le mot *journée* a, dans ce document, la même signification qu'aujourd'hui.

Par cet acte d'association, les libraires de Limoges veulent s'assurer deux avantages :

1° L'exécution prompte et certaine des impressions confiées aux imprimeurs de Paris. Voilà pourquoi ils stipulent la tâche que devront remplir chaque jour ces mêmes imprimeurs.

2° Les libraires veulent fixer les prix d'impression, selon que le caractère employé sera le petit romain ou le cicéro. Dans le cas du petit romain, il devra y avoir 1,300 de tirage ; dans le cas du cicéro, il devra y avoir 1,300, plus la moitié de 1,300 ou 1,950.

Ces conditions supposent que deux feuilles de cicéro contiennent autant de texte que trois feuilles de petit romain, ce qui est parfaitement conforme à la table de Fertel, page 8. J'invoque ici l'autorité de cet imprimeur, parce que sa *Science de l'Imprimeur* a paru au commencement du XVIIIe siècle.

Il est évident que le prix de la composition et celui de la correction sont compris dans les sept francs ; car les libraires n'auraient pas payé ce même prix de sept francs, soit pour 1,300, soit pour 1,950 de tirage seul. Au lieu de sept francs, dans le second cas, ils auraient dû payer 10 francs 50, si ces sept francs ne représentaient que le prix du tirage seul, sans la composition et la correction.

Quel travail payait-on avec les sept francs ?

1° En 1560, deux setiers de blé, quantité que consomme, en moyenne, un individu en un an, valaient sept francs. (Voyez *Essai sur les Monnoies*, par Dupré de Saint-Maur.) Aurait-on payé, cette même année, cette même somme de sept francs pour le seul tirage de 1,300 petit romain ?

2° Suivant l'ordonnance de février 1350, les gages d'un laboureur étaient de sept francs par an.

Ces deux citations empêchent de ne voir, dans le travail typographique payé sept francs la journée, que le tirage seul, sans la composition et la correction.

En 1458, le tirage était de		600 par jour.
En 1560,	»	1,300 par jour.
En 1601,	»	2,500 par jour.

On voit par ce tableau que le tirage en une journée pouvait bien être de 1,300, puisque du temps de Gutenberg il s'élevait à 600 et, au commencement du XVIIe siècle, à 2,500.

La rame n'était d'abord que de vingt mains de vingt-cinq feuilles. Dans le *Diccionario de la Lengua Castellana*, Madrid, 1726, 1739, je lis : *Resma, el mazo de veinte manos de papel. Cada mano de papel contiene veinte y cinco pliegos.*

J'emprunte à la langue espagnole ce renseignement, parce que l'Espagne est le véritable berceau de la fabrication du papier en Europe.

ADDENDA CORRESPONDANT A LA PAGE 151

J. A. F. de Balthasar, pendant plusieurs années président de l'Administration municipale de Lucerne, amateur instruit et passionné des antiquités helvétiques, devait connaître à fond l'histoire de son canton natal, le canton de Lucerne. Le grand historien de la Suisse, J. de Muller, invoque souvent son témoignage. On peut donc s'en rapporter à lui quand il dit, page 30 de son *Musœum*, que Ulric Gering était du canton de LUCERNE.

ADDENDA CORRESPONDANT A LA PAGE 220

NOTE SUR LE *VOCABULARIUS EX QUO*

A la fin de ce vocabulaire, édition de 1472, on lit neuf vers latins écrits en dépit de la prosodie, mais dans lesquels c'est l'imprimeur qui parle. A ce titre là, j'ai voulu les traduire, et le lecteur ne refusera pas de les entendre :

« Par la grâce du Christ, je termine enfin ce livre. Puissé-je jouir un jour d'une petite place dans son paradis ! Sainte Mère du Rédempteur, chaste vierge Marie, réserve à l'âme de l'imprimeur de ce livre un voile brillant de lumière.

Béni soit l'Homme-Dieu, fils de la Vierge !

Veux-tu, lecteur, apprendre les mots allemands que tu ignores ? Lis ce présent ouvrage, et ce petit livre te rendra de grands services. Prends ce recueil de tant de mots ; tu y trouveras ce que tu aimes, pourvu que tu veuilles l'étudier. »

Je citerai deux de ces vers, en soulignant les rimes qui ont dû coûter beaucoup d'efforts et causer beaucoup de satisfaction au poète :

*Sancta redempt*ORIS *genitrix, quoque virgo pud*ORIS,
*Libri press*ORIS *animam tege veste dec*ORIS.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR CHEZ LE MÊME LIBRAIRE

On n'a tiré les *LETTRES D'UN BIBLIOGRAPHE* qu'à 250 exemplaires ; on ne vendra plus séparément les quatre premières séries.

Prix des quatre premières séries. . . . . . . 25 fr.
Prix de la cinquième série . . . . 15 »

LES PSAUMES DE DAVID ET LES CANTIQUES

D'APRÈS UN MANUSCRIT FRANÇAIS DU XV[e] SIÈCLE

PRÉCÉDÉS DE RECHERCHES SUR LE TRADUCTEUR ET DE REMARQUES SUR LA TRADUCTION, ET ORNÉS D'UN FAC-SIMILE DU MANUSCRIT ET D'UN BEAU PORTRAIT DE DAVID.

Quelques appréciations de la presse périodique :

1° On remarque, parmi les derniers ouvrages parus, les *Psaumes de David et les Cantiques*.

(*Revue Israélite*, mars 1872.)

2° Un savant de premier ordre, M. le chanoine Bertrand, consacre à cet ouvrage un long et bienveillant article dont nous ne citerons que les dernières lignes : « Somme toute, en publiant cette traduction, M. Madden a bien mérité des philologues et de ceux qui étudient les origines de notre langue. Son livre prendra place dans toutes les bibliothèques d'amateurs. Papier, caractères, justification, tirage, tout est merveilleusement soigné, et ne peut que faire honneur aux presses de M. E. Aubert, imprimeur à Versailles. Le portrait de David, assis sur son trône, et jouant du kinnor, est une reproduction fidèle d'une gravure au burin placée en tête d'un psautier grec et latin imprimé à Anvers par Chr. Plantin, en 1584. Le fac-simile de l'écriture du psautier est dû au talent de M. Adam Pilinski. »

(*Le Monde*, 29 décembre 1871.)

3° M. Madden s'est attaché à reproduire avec une fidélité des plus louables le texte du manuscrit qui est en sa possession. Son édition mérite les remerciements de la critique, puisqu'elle met à la disposition des amateurs de notre ancienne langue un sujet d'observation de plus pour l'étude de cette curieuse époque de transition par où notre langue a passé, entre la forme, très bonne en elle-même, qu'elle

avait au moyen âge, et celle qu'elle a prise dans les temps modernes...

L'introduction de M. Madden montre un goût délicat de la philologie et de l'histoire littéraire dont nous ne saurions trop le féliciter...

(M. Marius Sepet dans la *Revue bibliographique universelle*, juin 1872.)

PASSAGE DE VÉNUS SUR LE DISQUE DU SOLEIL

M. Madden a su, en quelques pages, décrire le phénomène du passage de Vénus dans ses phases successives ; montrer en termes clairs comment il peut servir à mesurer, par trois méthodes différentes, la parallaxe du soleil ; enfin rappeler, par leurs traits généraux, les faits historiques qui se rattachent aux passages déjà observés en 1639, 1761 et 1769. En 1874, la photo-héliographie a donné tous les résultats qu'on en attendait. Bientôt la discussion des nombreuses observations, recueillies dans les stations des régions diverses, sera publiée, et elle fixera la valeur si controversée de la parallaxe solaire. En attendant, la lecture du court mémoire de M. Madden est une excellente préparation à l'étude de cette importante question.

(*Revue bibliographique universelle*, octobre 1875.)

NOTES ET NOTICES

Sur l'expédition scientifique des Anglais au Pic de Ténériffe, en 1856, sur l'origine des espèces, sur Miss Nightingale, traduction d'un article du Titan sur les aquariums, etc.

Pour paraitre au printemps prochain (1878) :

DU LIEU
de la
BATAILLE ENTRE CAMULOGÈNE ET LABIÉNUS

vers le solstice d'été de l'an 53 avant l'ère chrétienne

Pour paraitre l'automne prochain (1878) :

LETTRES D'UN BIBLIOGRAPHE

sixième série

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR CHEZ LE MÊME LIBRAIRE

LES PSAUMES DE DAVID ET LES CANTIQUES

D'APRÈS UN MANUSCRIT FRANÇAIS DU XVe SIÈCLE

PRÉCÉDÉS DE RECHERCHES SUR LE TRADUCTEUR ET DE REMARQUES SUR LA TRADUCTION, ET ORNÉS D'UN FAC-SIMILE DU MANUSCRIT ET D'UN BEAU PORTRAIT DE DAVID.

PASSAGE DE VÉNUS SUR LE DISQUE DU SOLEIL

NOTES ET NOTICES

SUR L'EXPÉDITION SCIENTIFIQUE DES ANGLAIS AU PIC DE TÉNÉRIFFE, EN 1856, SUR L'ORIGINE DES ESPÈCES, SUR MISS NIGHTINGALE, TRADUCTION D'UN ARTICLE DU TITAN SUR LES AQUARIUMS, ETC.

POUR PARAITRE AU PRINTEMPS PROCHAIN (1878) :

DU LIEU

DE LA

BATAILLE ENTRE CAMULOGÈNE ET LABIÉNUS

VERS LE SOLSTICE D'ÉTÉ DE L'AN 53 AVANT L'ÈRE CHRÉTIENNE

POUR PARAITRE L'AUTOMNE PROCHAIN (1878) :

LETTRES D'UN BIBLIOGRAPHE

SIXIÈME SÉRIE

